

# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13202 **4,50 F** Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 10 JUILLET 1987

## *L'isolationnisme américain*

**Au moment même où une délégation européenne arrivait à Washington pour mettre en garde le Sénat contre les conséquences d'une législation protectionniste, celui-ci adoptait un amendement contraignant la Maison Blanche à protéger les industries menacées par la concurrence étrangère.**

**Cette disposition est « la plus grave » que les parlementaires américains aient prise, a estimé le commissaire européen Willi de Clercq. Si elle prenait force de loi, elle entraînerait l'adoption de « mesures similaires » de la part de la Communauté européenne. Va-t-on, une fois de plus, brandir la hache de guerre commerciale ?**

**Les impératifs d'un calendrier complexe remettent la décision finale à l'automne. La Chambre des représentants a, d'ores et déjà, mis au point son propre projet de loi commerciale et ses propres dispositions isolationnistes. L'amendement Gephardt avait, le 30 avril dernier, constitué un premier et grave revers pour le président Reagan, et la première menace d'importance pour les partenaires commerciaux des Etats-Unis. Il prévoit tout simplement, en effet, des sanctions automatiques contre les pays coupables d'excédents commerciaux jugés « excessifs » par les Américains.**

**Mais il faudra attendre de connaître l'ensemble de la réglementation du Sénat, sans doute au début du mois d'août, puis la nouvelle session parlementaire de septembre, pour que débute le long processus des compromis entre les deux Assemblées.**

**La surenchère protectionniste à laquelle se livrent les parlementaires américains n'en est pas moins extrêmement préoccupante. Malgré le poids des arguments des partisans du libre-échange, qui regroupent leurs forces à Washington, les préoccupations électorales des membres du Congrès l'emportent toujours. La concurrence étrangère n'est pas seule responsable des pertes d'emplois que connaissent les Etats-Unis. Mais il est tentant, pour les parlementaires, d'utiliser ce thème nécessairement populaire contre un président politiquement affaibli.**

**Dans cette guerre des nerfs, tous les dossiers sont bons : réduire les importations de chaussures latino-américaines, même si, dans le même temps, on attend de ces pays qu'ils remboursent scrupuleusement leur dette ; exiger du Japon et de l'Europe de déréglementer leurs télécommunications en deux ans, ce que les Etats-Unis ont mis quinze ans à réaliser ; assimiler à un ensemble juridique cohérent les sociétés membres du consortium Airbus pour mieux répliquer par des droits compensateurs aux avances remboursables allouées par quatre gouvernements européens. La liste semble infinie des pratiques décrétées unilatéralement « déloyales » outre-Atlantique.**

**La situation est d'autant plus dangereuse que les répliques sont limitées. En fin de mandat, le président Reagan, quel que soit son attachement, souvent répété, au libre-échange, ne peut plus multiplier les promesses individuelles aux parlementaires. Il dispose de son seul droit de veto. Quant aux partenaires de Washington, ils peuvent rappeler la leçon des quarante dernières années : jamais les Etats-Unis n'ont été aussi prospères qu'avec des barrières douanières limitées. De toute façon, si l'attrait douteux du repli sur soi l'emportait, la seule réplique serait celle de représailles désastreuses pour l'équilibre économique mondial.**

La dégradation de la situation économique

## • M. Chirac annonce un effort pour la recherche
## • M. Balladur nuance le pessimisme de l'INSEE

*Le premier ministre en voyage à Bordeaux a annoncé, le jeudi 9 juillet, diverses mesures applicables en 1988 pour favoriser la recherche et l'innovation dans les entreprises, domaine dans lequel la France a pris un retard structurel inquiétant par rapport à ses concurrents.*

*La principale d'entre elles est l'élargissement du crédit d'impôt-recherche, qui représentera un effort supplémentaire de l'Etat de 500 millions de francs.*

*L'annonce de ces mesures intervient au moment où l'INSEE publie sa note de conjoncture, qui laisse prévoir des résultats plutôt médiocres pour 1987 : la croissance ne serait plus que de 1,3 %, et le déficit commercial atteindrait 25 milliards de francs.*

*M. Balladur n'en reste pas moins confiant dans l'avenir en raison des mesures de libéralisation de l'économie, dont il dresse le bilan.*




Lire pages 20 et 24 les articles de FRANÇOIS SIMON et CLAIRE BLANDIN

## Une question à Gorbatchev et à quelques autres

par ANDRÉ FONTAINE

AU nom de cette idée de bon sens que la modernisation est préférable, en tout état de cause, à l'obscurantisme, Jacques Chirac ne s'est pas caché, dans son entretien au *Monde* (1), de souhaiter le succès de l'action réformatrice de Gorbatchev.

S'il le dit, c'est sans doute qu'il croit ce succès possible. Ce qui paraît un peu surprenant, à première vue, de la part d'un homme qui a placé les privatisations au centre de son programme : car le numéro un soviétique n'a à aucun moment remis en cause, jusqu'à présent, le principe de base du marxisme-léninisme selon lequel la propriété des moyens de production et d'échange doit être aux mains de la collectivité, c'est-à-dire, en termes concrets, de l'Etat.

Si vous êtes soviétique, rien ne vous interdit, pour peu, ce qui arrive parfois, que vous en ayez les moyens, de vous payer un appartement, des toiles de maître, une immense datcha et une supercylindrée. Vous avez la possibilité d'engager des employés de maison. Mais il vous est interdit, dans le cas où vous êtes artisan ou commerçant, d'embaucher, pour vous aider, le moindre salarié. C'est tout juste si, depuis quelque temps, vous êtes autorisé, pour essayer de remédier à l'insuffisance patente de la plupart des « services » – si l'on peut dire, – offerts à rémunérer des membres de votre famille, à la condition expresse qu'ils vivent sous votre toit.

Lénine ayant écrit, non sans raison, que le capitalisme avait tendance à renaître de ses cendres comme le phénix, Gorbatchev, si audacieux dans tant de domaines, s'est bien gardé, ici, de toucher aux textes sacrés.

Aux termes de la loi que le Soviet suprême a adoptée il y a huit jours sur la réforme de la propriété d'Etat, tout pourtant, ou presque, est désormais acceptable et accepté : la liberté des prix et des salaires comme celle des approvisionnements ; les entreprises ne se voient plus assigner par le comité du plan d'Etat, le Gosplan, jadis omnipotent, que des objectifs généraux à cinq ans ; elles pourront utiliser comme elles l'entendent leurs réserves, voire une partie de leurs bénéfices, quitte à s'exposer, en cas d'échec, à être mises en faillite.

*(Lire la suite page 2.)*

(1) *Le Monde* du 8 juillet.

Une nouvelle étape vers la démocratisation

## Amnistie politique en Corée du Sud

**Après plusieurs semaines de manifestations et de violences, la Corée du Sud a franchi, le jeudi 9 juillet, une nouvelle étape sur la voie de la démocratisation. Le président Chun a, en effet, décrété une amnistie générale pour les opposants. Le principal d'entre eux, M. Kim Dae Jung, pourrait ainsi être candidat à une future élection présidentielle.**

Le président sud-coréen, M. Chun Doo Hwan, a accordé une amnistie complète aux opposants. Deux mille trois cents cinq personnes vont recouvrer leurs droits civiques, dont le rival du chef de l'Etat, M. Kim Dae Jung. Ce geste, qui va au-delà des intentions qui étaient prêtées au président, a été annoncé à l'issue d'une réunion extraordinaire du gouvernement qui se tenait le jour même des funérailles de l'étudiant décédé des suites d'un tir de grenade lacrymogène lors des manifestations anti-gouvernementales du mois de juin.

Le porte-parole du gouvernement a souligné que l'amnistie est la plus importante jamais décrétée par le régime de M. Chun Doo Hwan. Elle « *reflète*, a-t-il dit, *l'intention sincère du gouvernement de rejeter l'héritage du passé et de parvenir à un véritable développement démocratique sur la base de la réconciliation nationale et de l'unité, en éliminant tous les antagonismes, les affrontements, les méfiances et les conflits qui persistent jusqu'à présent* » en Corée du sud.

Quelque cinq cents prisonniers politiques ont été libérés depuis le 1er juillet à la suite des réformes démocratiques annoncées par le successeur désigné de M. Chun, M. Roh Tae Woo, et confirmées par le chef de l'Etat. Au terme de l'amnistie générale, seul un « *très petit nombre* », selon les mots du porte-parole du gouvernement, de membres d'organisations extrémistes qualifiées de procommunistes ainsi que les auteurs de l'incendie du centre d'information américain de la ville de Pusan il y a quelques années demeureront en prison.

M. Kim Dae Jung, qui prenait part aux cérémonies funéraires organisées à Séoul à la mémoire de l'étudiant Lee Han Yol, a exprimé sa satisfaction à l'annonce de l'amnistie. Il y voit « *le résultat des sacrifices et du soutien du peuple* ». La restauration de M. Kim dans ses droits civiques signifie, en particulier, que le rival historique de M. Chun Doo Hwan pourra se présenter à une élection présidentielle. Le principal parti d'opposition, le Parti démocratique pour la réunification (PDR), a, de son côté, publié un communiqué se félicitant de la décision gouvernementale.

*(Lire la suite page 3.)*





Un « procès-roman » de Bertrand Poirot-Delpech

## Faire parler Barbie

Un cœur bien gros, ça ne se montre pas quand on est bien élevé. Ses larmes, on les cache, ses cris on les étouffe, chez les gens « bien ». Bertrand Poirot-Delpech est bien élevé. Ecrasé par les larmes et les cris du procès Barbie, par l'étendue de l'horreur, il s'en tire par l'ironie. Indécent ? Pas une minute. Cette ironie-là souvent bloque le diaphragme, noue l'estomac. Et les sourires font supporter l'insupportable.

Un livre de circonstance (1). Et alors ? La circonstance est énorme, le crime terrifiant. Pourquoi ne pas le dire tout à trac, sans rumination, avec la fureur glacée de l'immédiat, le sarcasme tel qu'il vient aux lèvres ?

Bertrand Poirot-Delpech a trop déploré le nombrilisme d'une littérature frileuse, de romanciers qui se romancent à perte de plume pour n'avoir pas saisi l'occasion de cette plongée chez les autres, dans un enfer surpeuplé et, pour quelques jours, ouvert à tous les yeux. Seul de son espèce, il a suivi les audiences de Lyon.

Il a été naguère chroniqueur judiciaire, il a décrit maints procès, il en a cité les acteurs. Romancier, c'est autre chose. C'est deviner les gens, voir le monde par leurs yeux. Ce Barbie « *minuscule* » à qui le système totalitaire a offert « *la prothèse idéale* » pour se sentir fort, il ne veut pas parler ? « *L'écrivain a les moyens de meubler son silence.* » Les gestapistes ont torturé, eux, pour faire parler. Ils n'ont pas atteint « *le noyau dur* » de leurs victimes, « *l'écriture si* ». Un roman.

Barbie, donc, parle. Ou plutôt il écrit à son Führer bien-aimé réfugié dans un improbable Walhalla. Il chante cette lâcheté qu'il veut une victoire : son silence. Il décrit ce qu'il a vu des audiences. Il a bien du talent, Barbie. Le talent acerbe de son manipulateur qui a tout connu des rites, du vocabulaire de la justice. Sous l'exagération, sous la bêtise apparente, des portraits, des formules féroces.

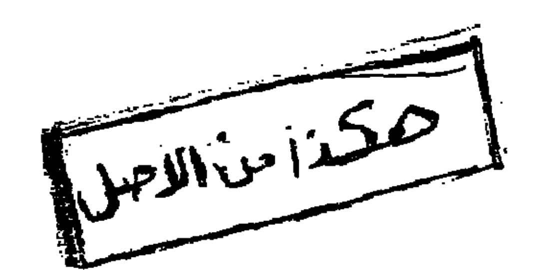
JEAN PLANCHAIS.

*(Lire la suite page 12.)*

(1) *Monsieur Barbie n'a rien à dire*, de Bertrand Poirot-Delpech, Gallimard, 160 p., 75 F.



PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $ ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $ ; USA (West Coast), 1,75 $.



# Etranger

## Une question à Gorbatchev et à quelques autres

*(Suite de la première page.)*

Mais il n'est pas question de revenir sur leur appropriation par la puissance publique.

Gorbatchev s'en tiendra-t-il là ? Ou bien s'avisera-t-il un jour que le collectivisme généralisé postule l'existence d'une bureaucratie soucieuse avant tout de persévérer dans son être et vouée, en quelque sorte par essence, pour reprendre la jolie formule de Semprun, à *« l'administration tatillonne du cours des choses »* ? Après tout, en Pologne, en Yougoslavie, en Hongrie, pour ne pas parler de la Chine, la propriété d'Etat s'accommode de l'existence d'un secteur privé, d'étendue certes variable, mais en aucun cas négligeable. Ce qui est tolérable à la périphérie l'est-il pour autant au centre ? Est-il concevable que l'actuel pape de l'Eglise marxiste s'attaque à l'un de ses dogmes essentiels ?

### Un dogme égratigné

Il est vrai qu'un autre dogme essentiel — le matérialisme historique — se trouve au fil des ans et malgré de nombreuses contre-attaques de l'athéisme officiel, de plus en plus égratigné. On s'est habitué depuis longtemps à voir l'Etat communiste polonais traiter en interlocuteur privilégié, non par goût certes, mais par évidente nécessité, l'Eglise romaine.

L'influence de celle-ci demeure forte en Hongrie, en Tchécoslovaquie, en Croatie, en Slovénie. Le numéro un de la République démocratique allemande, Erich Honecker, n'a pas craint de prendre en personne, il y a quatre ans, la présidence du comité pour la célébration du cinq centième anniversaire de la naissance de Luther, dont le point de vue, non seulement sur l'existence de Dieu, mais sur l'inégalité des hommes, était pourtant aux antipodes de celui de l'auteur du *Capital*.

En URSS même l'évolution demeure très lente, et le Saint Père aura besoin d'un grand coup de main du Saint-Esprit pour mener à bien son vieux projet de visiter la Lituanie, seule République socialiste soviétique dont la majorité soit de tradition catholique. Il n'empêche que, dans la République en question, plus de la moitié des enfants, à l'heure actuelle, reçoivent le baptême. Et que, pour la première fois depuis son rattachement à l'URSS, un prélat étranger, le cardinal Sin, archevêque de Manille, a été admis à s'y rendre. Il s'y trouve depuis le 8 juillet, à l'occasion du millénaire de la conversion de la Lituanie, et y passera douze jours.

L'Eglise orthodoxe elle-même et l'islam se voient chichement mesurer leur terrain d'activité. Et la situation est bien pire, comme chacun sait, pour les juifs. Il n'empêche que la religion, longtemps considérée comme une sorte de maladie honteuse, n'a pas, loin de là, été éradiquée malgré soixante-dix ans de prédication matérialiste, au point qu'on a pu voir la veuve d'Andropov tracer un signe de croix, le jour des obsèques, sur le front de son mari.

Le héros, ou plutôt l'antihéros de *Repentir*, le film géorgien couronné cette année à Cannes et projeté en URSS même devant des millions de spectateurs (2), une sorte de Beria (3) vaguement camouflé, grâce à une moustache postiche, en Hitler, est clairement identifié au diable. Et la dernière réplique : *« A quoi sert un chemin s'il ne conduit à un temple ? »*, a dû plonger plus d'un spectateur dans un abîme de réflexion. On dit même que Gorbatchev aurait révélé, lors de son récent passage à Prague, que sa mère l'avait fait baptiser par un pope au moment de l'invasion allemande.

### Rénover ou remettre en cause ?

De même ne saurait-on tenir pour négligeable la réhabilitation d'écrivains comme Pasternak, Boulgakov ou Anna Akhmatova, dont le moins qu'on puisse dire est que le catéchisme communiste a moins influencé leur pensée que le christianisme ou le judaïsme. Enfin, il faudra suivre avec attention le débat maintenant amorcé sur la révision de l'histoire officielle, qui paraît devoir conduire à la réhabilitation d'un certain nombre d'ennemis jurés de Staline, au premier rang desquels Boukharine, mort pour s'être opposé à la collectivisation forcée des terres.

Trop d'hirondelles sont apparues, depuis qu'il existe, dans le ciel de l'empire soviétique, pour qu'on puisse assurer que celles qu'on vient d'évoquer suffiront à faire un printemps de toute façon bien tardif. Jusqu'à preuve du contraire, Gorbatchev cherche à rénover le système qui l'a mis à sa tête, non à en remettre en cause les fondements. A supposer tout de même qu'il y songe, il peut fort bien se décourager devant la résistance de l'appareil ou, par crainte d'en perdre le contrôle, décider d'interrompre le processus qu'il a déclenché.

Reste que cet homme-là a su persuader un certain nombre de gens, y compris en Tchécoslovaquie et en République démocratique Allemade, qu'il voulait vraiment améliorer les choses, qu'il est intelligent, cultivé, bien informé, ce qui est déjà en soi un immense changement. Aux prises avec une économie frappée, entre autres, comme il l'a dit en février devant les syndicats, de *« stagnation »* et de *« corrosion sociale »*, il a tout intérêt à obtenir un long répit dans les relations de son pays avec le monde extérieur.

On aurait donc tort, à première vue, de juger tous ses actes au seul critère de l'expansionnisme, et, pour s'en tenir au débat actuel, de ces « options zéro » et « double zéro » auxquelles, soit dit en passant, beaucoup de grands esprits, en France même, avouent ingénument ne rien comprendre.

On ne veut pas dire par là que le monde occidental en général, la France en particulier, devraient abaisser leur garde : ce serait pure folie. Mais qu'il faut s'attacher en même temps à essayer de déterminer, par une observation patiente des propos, des décisions et des comportements, si Gorbatchev est ou non homme à s'arracher un jour au manichéisme du fameux *« ce sera eux ou nous »* de Lénine, qui commande depuis soixante-dix ans le comportement des dirigeants du « camp » vis-à-vis du monde extérieur. A qui douterait de l'importance et de la vitalité de ce concept d'opposition permanente, on ne saurait trop recommander la lecture du livre récemment paru de Romuald Spasowski, ex-ambassadeur de Pologne à Washington, démissionnaire après le coup de force de Jaruzelski (4).

### Mettre fin à la guerre froide ?

Si continue de prévaloir, dans l'esprit de Gorbatchev et des siens, l'idée qu'en fin de compte l'un des deux camps devra l'emporter, alors ce sera, malgré tous les « dégels », les « détentes », les traités, la guerre froide à n'en plus finir, sinon la guerre chaude. Si, au contraire, se dessine du côté de la direction soviétique le désir de transformer en paix ce qui n'a jamais été, jusqu'à présent, dans les meilleures hypothèses, que trêve ou armistice, alors nous serions bien coupables de ne pas l'y encourager.

C'est pourquoi il est si important de mesurer les distances que prend ou ne prend pas le régime par rapport à l'idéologie dont il se réclame. Car c'est l'idéologie, et elle seule, qui apporte une justification, au demeurant moralement inacceptable, au triple partage de l'Allemagne, de l'Europe et du monde.

Comment mettre fin à la guerre froide ? se demandait, dans le numéro de printemps de *Foreign Affairs*, Walt Rostow, qui, après avoir inventé la formule du *« décollage »* des économies, fut le conseiller très écouté de Kennedy et de Johnson. On admettra qu'il est peu de questions aussi importantes.

Pourquoi ne pas la poser, non seulement à Gorbatchev, mais à ceux qui, l'an prochain, en France et aux Etats-Unis notamment, vont faire valoir leurs titres à briguer la magistrature suprême ?

**ANDRÉ FONTAINE.**

(2) *Le Monde* du 29 janvier.
(3) Le chef de la police sous Staline, exécuté quelques mois après la mort de son maître.
(4) Romuald Spasowski, *J'ai conquis ma liberté*, éditions Belfond ; *le Monde* du 27 juin.

## AUSTRALIE : les élections législatives du 11 juillet

# Foire d'empoigne sur fond de crise

**Les dix millions et demi d'électeurs Australiens sont appelés à se prononcer, le samedi 11 juillet, sur la reconduction éventuelle d'un étrange contrat social : une politique d'austérité que leur propose un gouvernement travailliste aux affaires depuis quatre ans, qui ne semble guère usé par le pouvoir et qui bénéficie du soutien des milieux d'affaires ainsi que de l'appui — à peine plus discret — de Washington. A moins d'une sérieuse erreur de dernière minute, M. Bob Hawke et son équipe ne peuvent perdre ces élections législatives, que le premier ministre a organisées de manière anticipée afin de mettre à profit des flottements sans précédent depuis la seconde guerre mondiale au sein de l'opposition conservatrice.**

*CANBERRA*
*de notre envoyé spécial*

Dans la forme, ce fut une véritable campagne à l'australienne. Crescendo d'invectives et attaques personnelles. Soirées de gala. Formules assassines, accusations à la limite de la diffamation, jugements à l'emporte-pièce. Les efforts physiques des ténors de la politique ont été à la mesure du pays-continent : le premier ministre Bob Hawke aura parcouru près de 30 000 kilomètres en trois semaines. La presse n'a pas échappé aux récriminations des politiques, se voyant reprocher par l'opposition de favoriser la majorité travailliste sortante. Elle aura toutefois bénéficié des retombées financières de la campagne sous forme de publicité payante, de même que les chaînes de télévision, où les « spots » politiques ont été de tout temps admis, quel qu'en soit le ton, particulièrement virulent cette fois.

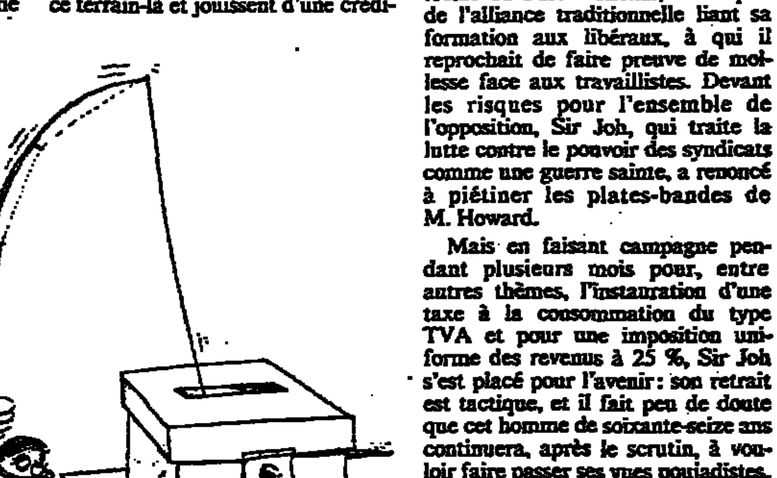
Cette foire d'empoigne contraste avec la gravité des enjeux : il s'agit, ni plus ni moins, de sortir l'Australie de sa plus grave récession économique depuis la seconde guerre mondiale. Et, au grand désarroi de l'opposition conservatrice, l'administration travailliste traverse cette épreuve, depuis quatre ans, avec tous les honneurs.

La plupart des pronostiques donnent l'équipe travailliste gagnante sans difficulté à la Chambre des représentants (148 sièges). Au Sénat (72 sièges), en revanche, elle a peu de chances d'être majoritaire face à l'alliance, même fragile, des deux grandes formations conservatrices, le Parti libéral et le Parti national, et devra donc rechercher un compromis. Le système électoral des quotas en vigueur aura permis aux petits partis en déclin, notamment les Démocrates, de sauver, cette fois encore, la mise alors qu'on aurait pu s'attendre à leur disparition du devant de la scène.

Un sondage éloquent, à la mi-juin, révélait les préoccupations prioritaires de l'électorat : 33 % des personnes interrogées considéraient comme « très importantes » toutes les questions touchant à la fiscalité, puis venaient l'économie en général, le chômage, le coût de la vie et divers problèmes sociaux. L'arme nucléaire et la défense ne venaient qu'en dernière position, avec seulement 1 % des personnes interrogées.

*« L'Australie est principalement composée d'une classe moyenne solidement atachée à son niveau de vie »*, dit-on pour expliquer ce désintérêt envers les questions extra-économiques. De fait, cette énorme classe moyenne habituée à une prospérité acquise sans grands efforts a, depuis quelques années, de quoi s'interroger. L'inflation est de l'ordre de 7 %, la balance des paiements reste résolument déficitaire, les taux d'intérêts ne descendent pas en dessous de 15 % et les salariés ont dû accepter une baisse de quelque 6 % de leurs revenus depuis 1982.

Pour sortir de la crise, le chef de l'opposition, le libéral John Howard, propose un programme thatchérien : moins d'Etat, moins d'impôts, moins de syndicats. Son problème est que, justement, les travaillistes occupent ce terrain-là et jouissent d'une crédibilité largement supérieure à la sienne. M. Howard leur a même involontairement offert un cadeau au début de la campagne, en laissant se glisser dans son programme d'allégements fiscaux une erreur portant sur la bagatelle de 540 millions de dollars australiens (1) — soit plus de 7 % des économies qu'il promettait au contribuable pour le prochain mandat.




### Le patronat impressionné

Depuis leur arrivée au pouvoir, les travaillistes se sont attaqués à la toute-puissance des syndicats, une des principales causes du manque de compétitivité de l'industrie sur les marchés étrangers. Sans doute M. Hawke, un ancien syndicaliste, était-il le mieux placé pour contraindre les trois cents soixante principales centrales syndicales (industrielles et non catégorielles) à accepter des sacrifices douloureux. Le résultat n'en est pas moins probant : on crédite le gouvernement d'une diminution des grèves d'une telle ampleur que le patronat n'hésite pas aujourd'hui à faire connaître son soutien à M. Hawke pour le prochain scrutin. *L'Australien Financial Review*, journal des milieux d'affaires, publiait début juin un sondage selon lequel la moitié des deux cents responsables d'entreprises interrogés se disaient favorables à la politique économique du Labour, contre 21 % seulement au Parti libéral. Quant au Parti national, il ne recueillait aucune voix.

*Mieux, le Labor a fait lui même* l'expérience qu'une présentation trop optimiste de l'avenir ne payait guère en termes électoraux. L'idée d'une campagne travailliste sur le thème « la crise est derrière nous » a suscité, dans un sondage publié le 1er juin, le scepticisme de 80 % des personnes interrogés.

L'opposition, elle, cafouille. Il y eut la tentative avortée du premier ministre de l'Etat du Queensland, Sir Joh Bjelke-Petersen, de faire cavalier seul, à la tête de la section locale du Parti national, au mépris de l'alliance traditionnelle liant sa formation aux libéraux, à qui il reprochait de faire preuve de mollesse face aux travaillistes. Devant les risques pour l'ensemble de l'opposition, Sir Joh, qui traite la lutte contre le pouvoir des syndicats comme une guerre sainte, a renoncé à piétiner les plates-bandes de M. Howard.

Mais en faisant campagne pendant plusieurs mois pour, entre autres thèmes, l'instauration d'une taxe à la consommation du type TVA et pour une imposition uniforme des revenus à 25 %, Sir Joh s'est placé pour l'avenir : son retrait est tactique, et il fait peu de doute que cet homme de soixante-seize ans continuera, après le scrutin, à vouloir faire passer ses vues poujadistes, expression de l'Australie des grands espaces, du « bush », dans la politique conservatrice, qu'elle soit au pouvoir ou dans l'opposition.

Les promesses électorales de l'opposition ont contraint M. Hawke à *faire lui aussi miroiter* des largesses : il a annoncé par exemple une aide de 470 millions de dollars australiens aux plus défavorisés. Mais la plate-forme travailliste — tout en souffrant d'une certaine imprécision — a le mérite de s'attaquer à des problèmes plus profonds, comme celui du désintérêt de la jeunesse pour l'enseignement : il faut freiner la tendance des jeunes à s'inscrire au chômage dès la fin du secondaire plutôt que continuer leurs études.

Modestes par rapport à celles de l'opposition, les promesses de M. Hawke visent surtout à faire taire les critiques au sein du Labor qui lui reprochent d'avoir négligé les électeurs traditionnels de son parti pour s'allier aux milieux d'affaires. Le premier ministre ne se cache pas, en effet, d'avoir jeté par dessus le moulin les habits du socialiste traditionnel pour adopter le ton et l'allure d'un socialiste moderne décidé à prendre la crise économique à bras le corps, avec le soutien du capital national et étranger.

### Le soutien américain

L'appui des Etats-Unis, encouragés par les résultats des travaillistes, s'est exprimé clairement lors de la visite, les 21 et 22 juin à Sydney, de MM. George Bush et Caspar Weinberger, secrétaire d'Etat et secrétaire à la défense américain. La visite montrait bien à quel point M. Hawke et son ministre des affaires étrangères, M. Bill Hayden, ont neutralisé le débat sur la politique étrangère, pourtant traditionnellement au centre de toute élection australienne. Il y a quelques années encore, un leader travailliste aurait été fort embarrassé, surtout vis-à-vis de l'aile gauche anti-américaine du parti, de voir Washington lui montrer une telle considération, à quelques semaines d'un scrutin.

Les professions de foi pro-américaines des conservateurs, qui *assurent vouloir raviver* la coopération militaire avec les Etats-Unis, en apparaissent, là aussi, moins crédibles. *« On se demande comment cette coopération pourrait être plus étroite »*, dit un commentateur. Non seulement les travaillistes australiens ont maintenu — à la différence des Néo-Zélandais — tous les liens existant avec le dispositif militaire américain, mais les dirigeants de Canberra ont eu des accents presque « reaganiens » ces derniers temps contre la Libye, dont ils ont ordonné la fermeture de la mission diplomatique pour activités assimilées au terrorisme, ou contre l'URSS, pour les appétits qu'ils lui prêtent sur le Pacifique-Sud.

Seule la promesse de M. Howard qu'un gouvernement conservateur *donnerait le feu vert* à une participation de l'industrie australienne à l'initiative de défense stratégique est susceptible de lui valoir quelques votes supplémentaires, pour des raisons ayant trait principalement à l'état de l'économie.

Quant à la position de l'Australie vis-à-vis de la France, tant sur la question de la Nouvelle-Calédonie que sur celle du nucléaire dans le Pacifique, ce n'est pas l'issue du scrutin qui risque de la faire évoluer sensiblement : l'opposition n'a pas formulé la moindre critique substancielle au Labor sur ce point.

**FRANCIS DERON.**

(1) Un dollar australien vaut 4,32 F.



**Le Monde**

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :*
André Fontaine,
directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur général :*
Bernard Wouts.

*Rédacteur en chef :*
Daniel Vernet.

*Corédacteur en chef :*
Claude Sales.

**Le Monde**
PUBLICITE
S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

| 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
| --- | --- | --- | --- |
| FRANCE | | | |
| 354 F | 672 F | 954 F | 1 200 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | | | |
| 687 F | 1 337 F | 1 952 F | 2 530 F |
| ÉTRANGER (par messageries) | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | | | |
| 399 F | 762 F | 1 089 F | 1 380 F |
| II. — SUISSE, TUNISIE | | | |
| 504 F | 972 F | 1 404 F | 1 800 F |

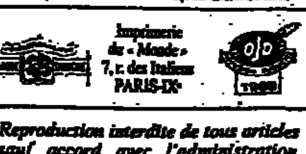
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

**Le Monde**
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



*Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration.*

Commission paritaire des journaux et publications, no 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A. P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

# Asie

## INDE : représailles après les tueries commises par des sikhs

# Les autorités contiennent difficilement la colère des hindous

**L'Inde du Nord est à nouveau plongée dans un climat de peur et de violences. Atmosphère tendue entre hindous et musulmans dans la vieille Delhi, lynchage de sikhs en Haryana et en Uttar-Pradesh, en représailles au massacre de soixante-seize hindous, lundi et mardi ; huit personnes de plus assassinées, le jeudi 9 juillet, par les terroristes au Pendjab, et deuxième jour de grève générale de protestation dans tout le nord du pays. Assailli de difficultés et de scandales politiques depuis six mois, le premier ministre, M. Rajiv Gandhi, se débat dans cette atmosphère de fin de règne et tente, à quatre jours de l'élection présidentielle, de ramener le calme.**

*NEW-DELHI*
*de notre correspondant*

Comme on pouvait le craindre, les massacres perpétrés par les terroristes sikhs du Pendjab ont donné lieu, mercredi, à des représailles contre des membres innocents de la secte. En dépit des exceptionnelles mesures de sécurité déployées à travers la région, six d'entre eux au moins (huit, selon des sources officieuses) ont été tués et une cinquantaine blessés en Haryana, en Himachal et Uttar-Pradesh, trois Etats dominés par les hindous, voisins du Pendjab, et en grève générale depuis quarante-huit heures.

Au Pendjab même, les séparatistes qui réclament la création d'un Etat sikh indépendant (le Khalistan) ont assassiné, jeudi matin à l'aube, huit personnes qui appartenaient à la famille d'un leader communiste local, M. Sukhminder Singh. Ce dernier était, semble-t-il, de confession sikh et probablement considéré par les terroristes comme un traître, les deux partis communistes indiens étant opposés à l'idée du Khalistan.

Les plus graves incidents se sont produits en Haryana dont New-Delhi fait géographiquement partie. Dans le district d'Hissar, non loin du théâtre de la deuxième tuerie, mardi soir, un commerçant sikh, menacé par une foule furieuse d'hindous, a fait usage de son pistolet. L'homme a été lynché et brûlé vif. Une quinzaine de sikhs qui tentaient de prendre sa défense ont été blessés. Un peu plus tard, la foule indendia une station-service, un cinéma, un temple de la secte, et plusieurs échoppes appartenant à des sikhs.

A Rishikesh, ville sainte de l'hindouisme, en Uttar-Pradesh, de nombreux établissements sikhs et un temple, dans lequel s'étaient réfugiés des membres de la secte avec leurs familles, ont été attaqués par la foule. Deux sikhs ont été lynchés avant que la police ne décrète un couvre-feu illimité.

En revanche, à New-Delhi, grâce à des mesures exceptionnelles de sécurité et aux patrouilles incessantes de l'armée dans les quartiers populeux, le climat de la journée est resté lourd et tendu, mais il n'y a pas eu d'incidents graves. Le couvre-feu a cependant été imposé dans le centre commerçant de la vieille ville, dominé par les musulmans. A la suite des violences entre hindous et musulmans qui avaient fait plus d'une centaine de morts à Meerut, il y a un mois, l'atmosphère dans le quartier est en effet restée chaude. Mardi soir, six personnes avaient été blessées au cours d'une échauffourée entre musulmans et hindous. Deux des victimes hindoues, qui avaient été poignardées, sont mortes mercredi.

A la mi-journée, plusieurs centaines de militants du BJP, un parti hindouiste de droite, se sont violemment heurtés aux forces de police devant la résidence du ministre de l'intérieur, M. Buta Singh, membre de la communauté sikh.

Dans la soirée, M. Gandhi a présidé une réunion avec les principaux leaders de l'opposition parlementaire, y compris ceux du BJP. Un appel conjoint au calme a été lancé. Le communiqué précise que les violences intercommunautaires feraient *« le jeu du terrorisme »*. La circulation des autocars est désormais interdite dans tout le nord-ouest du pays. Le premier ministre, qui a virtuellement épuisé toutes ses options au Pendjab, a cependant refusé pour l'instant le déploiement permanent de l'armée dans cette région.

Le BJP, soutenu par le Janata et l'Akali Dal, le parti religieux des sikhs modérés, a maintenu son ordre de grève générale pour jeudi à New-Delhi, à Chandigarh (capitale commune de l'Haryana et du Pendjab) et jusqu'à Bombay. De nombreux mouvements d'opposition et des associations socio-religieuses hindouistes et sikhs modérées soutiennent cette grève. Par mesure de précaution, la plupart des *établissements scolaires et des administrations* dans le nord de l'Inde ont été fermés jusqu'au week-end. Jeudi matin, la capitale fédérale avait l'aspect d'une ville morte où, pratiquement seuls, des hommes en armes auraient survécu...

PATRICE CLAUDE.

## CORÉE DU SUD : amnistie politique

*(Suite de la première page)*

Toutefois, le parti de M. Kim Young Sam, comme M. Kim Dae Jung, a regretté que certains des manifestants arrêtés le *mois dernier soient encore en prison. Le* PDR a lancé un appel à M. Kim Dae Jung pour qu'il réintègre ses rangs afin d'assister M. Kim Young Sam dans l'opposition.

Les funérailles de l'étudiant Lee Han Yol dans la capitale sud-coréenne, avant que sa dépouille mortelle ne soit transférée à Kwangju, sa ville d'origine, dans le Sud, s'étaient déroulées dans le calme jusqu'en milieu de journée. Après le départ du cortège funèbre, l'arrière-garde des quelque cent mille personnes ayant assisté aux cérémonies a affronté les forces de l'ordre devant l'hôtel de ville. Les policiers, se déplaçant à bord de fourgons blindés, ont tiré des grenades lacrymogènes pour disperser les manifestants, qui se sont enfuis dans un mouvement de panique. On ignorait le bilan de cet accrochage.

# *Danse funèbre pour un étudiant mort*

*« Qui a tué mon fils ? Où sont les diables qui ont pris sa vie ? Où est mon fils ? Répondez ! Chun et Roh, vous qui apportez le mal et feignez de donner des remèdes, quittez le pouvoir, retirez-vous devant la douleur. »* Entrecoupée de sanglots, la voix de la mère de Lee Han Yol, l'étudiant mort des suites d'une blessure reçue au tout début des manifestations de juin, a soudain retenti sur le campus de l'université Yonsei comme une longue invective psalmodiée s'achevant dans un cri : *« Han Yol, Han Yol. »*

Les parents de l'étudiant souhaitaient que les obsèques de leur fils ne soient pas exploitées politiquement. Elles n'en ont pas moins pris un caractère de « funérailles nationales », donnant lieu à une mobilisation populaire que la Corée n'avait plus connue depuis ses deux entractes démocratiques de 1960, lors de la chute du régime Syngman Rhee et du printemps 1980.

Plusieurs dizaines de milliers de personnes assistaient dès 7 heures du matin, le jeudi 9 juillet, aux émouvantes cérémonies funéraires en l'honneur de Lee Han Yol sur le campus de l'université. Il y avait beaucoup d'étudiants mais aussi une foule d'hommes et de femmes ordinaires, de tout âge, certains avec des enfants dans les bras. Tous portaient un petit ruban noir en signe de deuil. Beaucoup de femmes pleuraient, notamment lorsque le révérend Moon Il Kwan, l'une des grandes figures parmi les dissidents, libéré mercredi, énuméra, sur un ton incantatoire, les noms des personnes disparues ou décédées dans des conditions mystérieuses au cours des sept dernières années.

Lorsque le cercueil porté par des étudiants a franchi le portail drapé de noir de l'université, le cortège s'est immobilisé. A commencée alors une danse traditionnelle d'origine chamanique destinée à apaiser le chagrin et la rancœur et à procurer le repos à l'âme de ceux qui, comme Lee Han Yol, sont décédés d'une mort violente et se refusent à quitter le monde des hommes. Comme le chant funèbre psalmodié par les étudiants portant le cercueil, cette danse doit aider le mort à traverser la vallée qui sépare le monde des vivants de l'au-delà.

### Un symbole de la lutte pour la démocratie

Des étudiants, le front ceint d'un bandeau portant les mots *« chassez un gouvernement d'assassins »*, ou *« ne soyez pas dupes, le combat commence aujourd'hui »*, ont assuré le service d'ordre, non sans rudesse, jusqu'à la place située à cinq cents mètres de l'université où avait été dressé un autel chargé d'offrandes et d'encens devant lequel a eu lieu une dernière cérémonie. Puis le cercueil a été placé sur un corbillard et a commencé sa lente traversée de Séoul.

Aux dizaines de milliers de personnes rassemblées à Yonsei avaient en effet répondu d'autres dizaines de mille dans les rues de la capitale. Le cortège a gagné la place de la mairie, noire de monde. Sur la chaussée, sur les trottoirs, aux fenêtres, une foule émue se pressait, saluant de la main. Certains entonnaient l'hymne national. Circulant parmi la foule compacte, M. Kim Young Sam, président du Parti de la réunification et de la démocratie, et M. Kim Dae Jung, qui a bénéficié, jeudi, de l'amnistie et de la restauration de ses droits civiques, ont reçu de véritables ovations.

Le cortège a quitté Séoul avec près de trois heures de retard sur l'horaire prévu, en raison de la foule massée sur son passage. Les funérailles devaient s'achever à Kwangju, la ville victime en mai 1980 d'une répression sanglante, dont Lee Han Yol était originaire. Longtemps après le départ du cortège de la place de la mairie, la foule est restée assise sur la chaussée, chantant et criant des slogans.

Lee Han Yol ne sera pas incinéré, comme c'est la coutume pour les morts qui n'ont pas de descendants, car on pense que personne n'entretiendra leur tombe, mais enterré. Ainsi l'ont voulu ses parents : à la fois en signe de protestation contre la police qui s'est empressée d'incinérer le corps d'un autre étudiant, mort sous la torture en janvier dernier, afin de faire disparaître toute trace de sévices, mais aussi pour que leur fils reste un symbole de la lutte pour la démocratie.

PHILIPPE PONS.

## PHILIPPINES

# Marcos grugé ?

La présidente Corazon Aquino vient peut-être d'échapper à une énième tentative de coup d'Etat contre son régime... à moins qu'il ne s'agisse d'une escroquerie dont l'ancien président Marcos aurait été la dupe.

Les Etats-Unis viennent de signifier formellement à ce dernier qu'il lui était désormais interdit de se déplacer hors d'Hawaii, où il vit en exil depuis qu'il a dû abandonner le pouvoir en février 1986. *« Les Etats-Unis sont profondément troublés par des indications selon lesquelles M. Marcos semblait chercher à déstabiliser le gouvernement de Mme Aquino et envisageait de rentrer aux Philippines sans la permission du gouvernement »* [de Manille], a dit, pour résumer l'affaire, un porte-parole du département d'Etat.

Le turbulent hôte philippin d'Honolulu, qui ne s'est jamais caché de croire dur comme fer à la possibilité de revenir au pouvoir à Manille, venait en effet, selon des sources gouvernementales américaines, d'avoir des conversations explicites avec un marchand d'armes non identifié.

Washington — qui dispose de moyens substantiels de se renseigner sur la situation aux Philippines — paraît avoir acquis la certitude qu'un complot était *effectivement en préparation*. Selon le correspondant de l'AFP à Manille, des individus se disant proches des conjurés n'hésitent pas à préciser qu'il s'agissait de mettre sur pied un gouvernement provisoire, mi-civil, mi-militaire, après avoir pris le contrôle de l'aéroport international de la capitale philippine.

Reste une incertitude : les raisons pour lesquelles la tentative, qui aurait dû avoir lieu durant le week-end des 4 et 5 juillet, a été annulée au dernier moment.

Des militaires proches du gouvernement avancent la thèse d'une « embrouille » plus crapuleuse que politique. Les pseudo-putschistes auraient fait miroiter à M. Marcos la promesse d'un coup d'Etat afin de lui soutirer des fonds et, une fois l'argent touché, déclarer forfait en s'arrangeant pour que les autorités soient alertées.

L'aventure n'en est pas moins révélatrice d'un petit sursaut d'inquiétude à Manille avant la convocation du nouveau Congrès, *prévue le 27 juillet*, dont la première session consacrera le retour du pays à un régime démocratique.

F. D.

## A TRAVERS LE MONDE

### Autriche

#### Visite du premier ministre soviétique

Le premier ministre soviétique, M. Nicolaï Rijkov, est arrivé mercredi 8 juillet à Vienne pour une visite officielle de quatre jours en Autriche. M. Rijkov a déjeuné avec le chancelier autrichien, M. Franz Vranitzky, et s'est entretenu ensuite avec le ministre autrichien des affaires étrangères, M. Alois Mock.

M. Vranitzky a estimé que ses entretiens avec M. Rijkov se sont passés dans une *« très bonne atmosphère »*, et le premier ministre soviétique a pour sa part qualifié d'*« excellents »* les rapports entre les deux pays.

M. Alois Mock a indiqué de son côté qu'il *« ne croyait pas »* que le premier ministre soviétique soit porteur d'une invitation en URSS pour le président autrichien, M. Kurt Waldheim, qui doit recevoir jeudi M. Rijkov. La visite du chef de gouvernement soviétique est essentiellement consacrée aux relations commerciales bilatérales. Le ministre du commerce extérieur, M. Boris Aristov, le président du comité d'Etat pour le tourisme à l'étranger, M. Vladimir Pavlov, et le ministre du trafic aérien, M. Mikhaïl Timosseiev, font partie de la délégation soviétique.

● **Précision.** — Contrairement à ce que nous avons indiqué à propos du voyage du chef de l'Etat salvadorien en Europe (*le Monde* du 8 juillet), M. José Napoleon Duarte ne se rendra pas en Italie et en France au cours de son voyage, qui se limitera à L'Allemagne fédérale. M. Duarte quittera Bonn le 12 juillet pour retourner directement à San-Salvador. Sa visite en Italie et en France, *initialement prévue* au calendrier, serait reportée à l'automne.

### Chili

#### La composition du nouveau gouvernement confirme le durcissement du régime

Le remaniement ministériel intervenu mardi 7 juillet au Chili (*le Monde* du 9 juillet) a consacré le retour aux affaires de M. Sergio Fernandez, qui prend le portefeuille de l'intérieur et devient le chef du gouvernement, sorte de premier ministre, en remplacement de M. Ricardo Garcia, nommé en 1985. M. Sergio Fernandez, qui avait été ministre du travail de 1976 à 1978 avant d'être le *premier civil chef du gouvernement* jusqu'en 1982, a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration de la Constitution approuvée par référendum en 1980.

Cet ancien étudiant socialiste, fils d'un républicain espagnol réfugié au Chili, est devenu l'un des principaux leaders de la droite conservatrice, regroupée actuellement dans le Parti de rénovation nationale. Partisan d'un libéralisme économique extrême garanti par une *« démocratie protégée »*, M. Fernandez est tout naturellement un champion de l'anticommunisme. Il a obtenu, l'an dernier des tribunaux qu'ils déclarent anticonstitutionnel le Mouvement démocratique populaire (gauche marxiste).

Unanime, l'opposition considère le retour aux affaires de M. Fernandez comme la confirmation du *« durcissement »* amorcé il y a un mois par la mort de douze militants d'extrême gauche abattus par les services de sécurité. Quoi qu'il en soit, le général Pinochet poursuit imperturbablement sa « campagne pré-électorale », ignorant pour le moment la préférence affichée par la marine, l'aviation et les carabiniers pour un candidat civil. — *(Corresp.)*

### Grande-Bretagne

#### La formation du « cabinet fantôme » travailliste

Les députés travaillistes ont procédé, le mercredi 8 juillet, à l'élection des membres du « cabinet fantôme » dirigé par M. Neil Kinnock. Celle-ci s'est traduite par une victoire de la « gauche modérée » du parti et l'entrée en force des plus proches amis du leader travailliste dans ce cabinet.

M. Brian Gould, qui avait dirigé la campagne du Labour lors des dernières élections à la Chambre des *communes, obtient le plus grand* nombre de suffrages, confirmant ainsi qu'il est bien l'« étoile montante » d'un parti travailliste secoué par l'échec électoral du 11 juin. En revanche, les représentants de la droite du Labour, qui pour certains *d'entre eux appartenaient au cabinet* fantôme depuis l'entrée du parti dans l'opposition, n'ont pas été reconduits. Ce renouvellement traduit aussi un rajeunissement des instances dirigeantes du groupe parlementaire travailliste, la plupart des *nouveaux entrants appartenant à la* génération de M. Kinnock (quarante-quatre ans).

M. Dennis Healey, soixante-sept ans, ancien ministre et porte-parole du parti pour les affaires étrangères, n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat. La répartition des postes du cabinet devrait avoir lieu *dans les prochains jours. On prête à* M. Roy Hattersley, leader adjoint du parti, l'intention de devenir porte-parole du Labour pour les affaires intérieures, ce qui pourrait permettre à M. Brian Gould de le remplacer comme responsable des questions économiques.

### Soudan

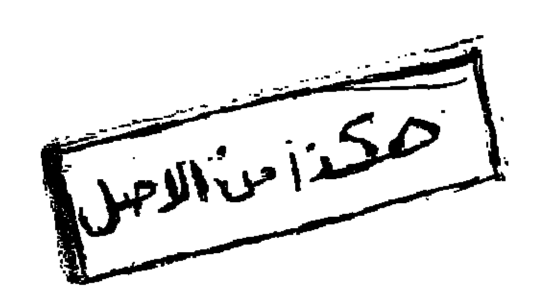
#### Trois Américains et une Britannique enlevés par les rebelles au Sud

Des hommes armés, membres présumés de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS), ont enlevé, le lundi 6 juillet, trois enseignants américains et une infirmière britannique à Mundri, petite bourgade située à 120 kilomètres au nord-ouest de Juba, la capitale de la région de l'Equatoria.

Les trois Américains — M. Steven Andersen, Mark Nikkel, un prêtre épiscopalien et Mme Kathy Taylor — et *l'infirmière britannique* Heather Sinclair, travaillaient pour ACROSS, une association d'organisations humanitaires américaines chrétiennes. Aucune exigence n'a été formulée dans l'immédiat pour la libération des quatre otages. Un porte-parole de l'APLS, *contacté au téléphone* à Nairobi, a déclaré que son mouvement faisait de son mieux pour obtenir de plus amples informations sur cet enlèvement, mais n'a pu confirmer si les auteurs du rapt appartenaient ou non à l'organisation.

A Khartoum, les autorités affirment que cet enlèvement est le dernier *en date d'une série* d'actions par lesquelles l'APLS entend affirmer son autorité dans cette région. Le premier incident de ce genre avait eu lieu en novembre 1983 lorsque l'APLS avait enlevé sept ressortissants français travaillant au projet du canal de Jonglei. Ces Français avaient *par la* suite été libérés. D'autres affaires d'enlèvements ont été depuis réglées *discrètement par des négociations* entre les ravisseurs et les parents des personnes enlevées ou les gouvernements dont elles étaient ressortissantes. — *(Reuter, AFP.)*





# Amériques

## ÉTATS-UNIS : les auditions du Congrès sur l'« Irangate »

# Le témoignage du lieutenant-colonel North met la Maison Blanche dans un embarras croissant

*WASHINGTON*
*de notre correspondant*

Blagues aux lèbres et n'en finissant plus de lancer de grands saluts à de modestes foules, M. Reagan est allé, le mercredi 8 juillet, plaider dans le Connecticut en faveur de son projet de budget. Orchestré avec l'énergie de la proie fuyant la meute, cet aller-retour devant démontrer la sérénité présidentielle au deuxième jour de l'audition d'Oliver North par la commission d'enquête parlementaire sur l'« Irangate », mais le ratage fut complet.

Si M. Reagan peut toujours sourire, plus personne ne peut, en effet, ignorer qu'un étau se resserre autour de lui et que le témoignage du lieutenant-colonel North, de grande envolée en révélation incidente, l'accable chaque heure un peu plus. Car plus l'officier parle, plus s'allonge la liste des gens au courant de ses activités dans les cercles dirigeants et plus s'allonge cette liste, plus il est difficile de croire que seul le président a pu réellement ignorer le détournement vers les « contras » des bénéfices des ventes d'armes à l'Iran.

William Casey, aujourd'hui mort, mais à la tête de la CIA jusqu'à son hospitalisation, en décembre dernier, pour une tumeur au cerveau, *« se confondait »* ainsi en compliments lorsque « Ollie » lui a soumis l'idée du détournement. Pour *« le directeur »*, c'était là *« le summum de l'ironie »* et un chef-d'œuvre en matière d'opération secrète. C'est lui qui aurait suggéré au lieutenant-colonel de se créer un fonds de roulement lui permettant de subvenir aux besoins en liquide des responsables de la résistance antisandiniste.

C'est aussi M. Casey qui aurait recommandé de tenir des comptes très détaillés, fourni un registre à cet effet et ordonné enfin (*« débarrassez-vous de cela, faites le ménage »*) de détruire ce même registre, début novembre, lorsque l'affaire commençait à s'ébruiter. Mieux, c'est encore M. Casey qui aurait, dès 1984, conseillé de confier à un officier à la retraite et recyclé dans les combats de l'ombre, le général Secord, l'organisation matérielle de l'approvisionnement clandestin des « contras ». Cet homme allait devenir, avec son partenaire financier, Albert Hakim, un rouage essentiel de la privatisation de la politique étrangère américaine. M. Casey a donc acquis, mercredi, la stature de chef d'orchestre de toute l'opération.

*Il est vrai que l'ancien directeur* de la CIA présente l'avantage de n'être plus là pour démentir ou nuancer, mais il n'en est pas moins certain qu'il était, à Washington, l'un des hommes les plus proches de M. Reagan, que tous deux avaient le même goût de l'action secrète et que M. Casey avait obtenu son poste parce qu'il croyait profondément en la nécessité d'utiliser les services secrets américains pour agir contre toute extension de l'influence soviétique. Or le problème est que la CIA – expériences passées obligent – est soumise à un contrôle relativement étroit du Congrès et ne peut donc pas être utilisée à tout. Dépendant uniquement du président, le Conseil national de sécurité, l'organisme auquel appartenait Oliver North, est en revanche totalement indépendant du Congrès et il n'est pas discutable qu'il ait été vu comme l'instrument idéal des politiques parallèles.

### Les compliments de M. Shultz

De tout cela, on se doutait depuis des mois, mais lorsque Oliver North a décrit le secrétaire d'Etat l'attrapant par l'épaule, en septembre dernier, au cours d'une réception, pour le féliciter du *« remarquable boulot fait pour maintenir en vie la résistance nicaraguayenne »*, Washington a commencé à s'agiter. Un porte-parole du département d'Etat a précisé – démentant à demi seulement – que M. Shultz n'avait fait allusion qu'aux *« efforts déployés par le colonel pour soutenir le moral »* des combattants de la liberté. Mais un bon moral ne suffit pas à survivre. Le secrétaire d'Etat, avait précisé Oliver North, *« savait de manière suffisamment explicite ce que je faisais »*. Et ce que faisait Oliver North, c'était organisé de la Maison Blanche, avec l'autorité de la Maison Blanche et contre la volonté du Congrès, c'est-à-dire contre la loi, un soutien militaire à la résistance nicaraguayenne.

Question du conseiller juridique de la Chambre des représentants, M. John Nields : *« M. Abrams vous a-t-il demandé des précisions sur vos activités ? »* Sous-secrétaire d'Etat pour les affaire interaméricaines et enfant chéri du reaganisme, M. Abrams a déjà déclaré à la commission d'enquête qu'il ignorait le détail des opérations montées par le colonel. Réponse d'Oliver North : *« Il n'avait pas besoin de m'interroger, il savait. »*

M. Meese, le chef du département de la Justice, était, lui, au courant, ainsi que deux anciens conseillers pour les affaires de sécurité nationale et plusieurs autres encore, que la chronologie de l'affaire mise au point en novembre dernier par le colonel North était délibérément fausse. M. Meese (il l'a fait partiellement démentir) était également au courant des transferts d'armes américaines qu'Israël, à la demande des Etats-Unis, avait organisés, en 1985, vers l'Iran.

Au bout de douze heures seulement de témoignage, il ne semble plus rester que trois options à la Maison Blanche, toutes également déplaisantes. S'inscrire en faux contre les déclarations du colonel serait risquer un déballage explosif. Laisser dire que tout le monde savait peu ou prou, sauf M. Reagan, serait laisser comprendre que toute son équipe considère comme superflu de le consulter. Reconnaître enfin que M. Reagan en savait un peu plus qu'il a bien voulu le dire jusqu'à présent serait reconnaître huit mois de mensonge.

### La sympathie du public

Ça va mal, et d'autant plus mal que les coups sont portés par un homme qui ne renie ni ce qu'il a fait ni le reaganisme et s'acquiert au contraire la sympathie du public en revendiquant haut et fort ce qui lui est reproché. A la veille de sa comparution, près de 60 % des Américains considéraient qu'Oliver North ne dirait pas la vérité. Mardi soir, 58 % d'entre eux estimaient au contraire qu'il était en train de la dire et ne devrait pas être poursuivi *judiciairement.*

Tantôt ému ou maniant l'émotion, tantôt blessé ou feignant de l'être, tantôt indigné ou affichant de courageuses convictions, l'homme est habile ou fait en tout cas merveille. Il a payé des achats personnels (bas, épicerie, pneus-neige) avec des chèques de voyage puisés dans le fonds de roulement destiné aux combattants de la liberté ? Il ne se démonte pas et explique comment il finançait la *« révolution démocratique »* de sa propre poche lorsque le coffre était vide et se remboursait ensuite sur la base de ces comptes si bien tenus et maintenant détruits.

Le général Secord, lui, a payé, pour plus de 8 000 dollars, l'installation d'un système de protection de sa maison ? Le visage d'Ollie se tend. Il évoque, d'une voix qui s'étrangle, les menaces qu'aurait lancées contre lui Abou Nidal, sort des coupures de presse pour démontrer qu'on ne peut prendre une telle menace à la légère, explique qu'il est plus que disposé à un duel, d'homme à homme, avec le dirigeant palestinien, mais qu'il ne voulait pas le laisser s'attaquer à sa femme et à ses quatre enfants – bref qu'il lui fallait une protection que le gouvernement fédéral a refusé de lui fournir et que le général Secord a prise en charge.

J'ai fait là *« la plus grave erreur de ma vie »*, dit-il en reconnaissant avoir fabriqué de fausses lettres pour laisser croire qu'il avait payé la facture de sa propre poche, mais une erreur, qui n'en a pas fait ? demande-t-il aux élus qui l'écoutent et auxquels il rappelle qu'ils n'ont pas voté de loi assurant la protection des fonctionnaires. Si l'on écoute bien, c'est gros, mais c'est captivant.

*Quant au fonds de 200 000 dollars* qu'Albert Hakim avait établi, en cas de malheur, pour l'éducation des enfants, c'est vrai il n'avait d'abord pas dit non, mais c'était à la veille d'une mission dangereuse, dont le directeur Casey lui avait dit qu'il pourrait ne pas revenir. Lorsqu'il en est revenu, il n'a pas donné suite à ce qu'il croyait être une simple proposition.

Un sénateur dont la vie n'est pas menacée peut difficilement harceler un « marine » constellé de médailles. Et puis ces histoires de dollars, ce n'est pas l'essentiel. L'important, c'est le mensonge systématiquement organisé pour tromper le Congrès et contourner ses lois. John Nields, cheminant d'une pièce à conviction à l'autre, démonte les *méandres de la tromperie*, interroge, revient à la charge, accule petit à petit le lieutenant-colonel à plus d'aveux encore qu'il ne l'aurait souhaité, et soudain Ollie North explose.

*« Je voudrais que vous sachiez qu'il ne m'est pas facile de mentir, que cela n'est facile à personne »*, dit-il en expliquant que s'il n'avait tenu qu'à lui il n'y aurait pas eu mensonge du tout : il y aurait eu refus de dire quoi que ce soit au Congrès, mais que, oui, c'est vrai, que cela soit dit une fois pour toutes, il a participé à la rédaction de faux documents destinés à tromper le Congrès, car des vies étaient en jeu et le secret avait été promis à des Etats étrangers.

John Nields, la voix blanche d'indignation : *« Vous savez que nous vivons en démocratie... »*

Oliver North : *« Dieu merci, nous vivons en démocratie... »*

John Nields : *« ... dans une démocratie dans laquelle c'est le peuple et non pas un lieutenant-colonel qui doit décider... »*

Oliver North : *« La réponse est que ce n'est pas un lieutenant-colonel qui décidait (...). Je considère profondémenet que le président des Etats-Unis, lui aussi, est élu par le peuple et... »*

John Nields : *« Le président est élu par le peuple qui a le pouvoir, par son vote, de ne pas lui renouveler sa confiance, s'il n'aime pas sa politique, mais ne peut pas le faire s'il ne sait pas ce qui est fait (...). »*

*Durant* tout l'échange, les deux hommes, la jeune quarantaine l'un et l'autre, se fixent avec intensité, et – signe de succès populaire – la retransmission en direct sur toutes les chaînes de télévision se poursuivait jeudi.

BERNARD GUETTA.





# Europe

## URSS : M. Ligatchev rappelle à l'ordre les créateurs

# Les artistes doivent manifester « une profonde fidélité à l'idéologie du parti »

*MOSCOU*
*de notre correspondant*

M. Egor Ligatchev, numéro deux du parti et responsable à l'idéologie, n'est pas très satisfait de l'état actuel des arts et lettres soviétiques. Il l'a déjà fait savoir en août 1986 dans un article publié par la revue *Théâtre*, dans laquelle il regrettait l'absence presque totale sur les scènes soviétiques de héros communistes positifs, avec lesquels le spectateur puisse s'identifier. M. Ligatchev vient de récidiver en se rendant deux jours de suite dans les locaux de la rédaction de *Culture soviétique*. Le compte rendu de cette visite d'inspection, paru le mardi 7 juillet dans *Culture soviétique* elle-même, est sévère pour les journalistes de cette publication, qui sort trois fois par semaine.

M. Ligatchev aimerait que ceux-ci insistent davantage sur le rôle directeur du parti dans la culture et qu'ils soient *« plus actifs et plus vifs »*. Les créateurs ne sont pas mieux traités. *« Certes, il ne s'agit pas de mettre des slogans politiques sur scène, dans les œuvres littéraires ou dans la peinture »*, estime M. Ligatchev. Mais, selon lui, *« la vraie valeur d'une œuvre est assurée par l'alliance indissoluble d'une profonde fidélité à l'idéologie du parti et d'un grand art »*. Aux artistes d'y parvenir.

M. Ligatchev est persuadé, en tout cas, qu'un documentaire tourné à Leningrad sur le groupe des chanteurs Pop Mekanik n'est pas conforme à cette exigence. Leur production constitue selon lui une véritable *« pagaille idéologique et artistique »*. Le problème des chanteurs pop et rock est cependant, on le sait, de trouver des paroles qui, tout en ne faisant pas trop frémir les défenseurs du dogme, plaisent quand même un peu à leur jeune public.

M. Ligatchev parle des *« ordures et de l'écume »* apparues *« sur les vagues de la restructuration »*. Il dénonce ceux qui *« cherchent activement à substituer leurs idées et intentions douteuses à nos valeurs spirituelles »*. L'attachement à la tradition dont on crédite volontiers le numéro deux du parti apparaît enfin dans son appel à ne pas laisser submerger, dans la presse, à la télévision, sur scène et sur les écrans de cinéma, les œuvres classiques russes *« sous des productions contemporaines suspectes »*.

D. Dh.

## RFA

# Le bilan de la catastrophe d'Herborn s'établit à 4 morts et 27 blessés

*BONN*
*de notre corresponsdant*

Il ne restait, le jeudi matin 9 juillet, qu'un trou béant à l'emplacement du café-glacier Realto, soufflé mardi soir 7 juillet par l'explosion d'un camion-citerne qui a dévasté l'un des quartiers de la petite ville ouest-allemande de Herborn.

A l'issue des travaux de déblaiement, qui se sont achevés mercredi soir, le bilan est finalement moins lourd que ce que l'on avait pu craindre : quatre morts, deux jeunes filles de dix-huit et vingt ans, qui n'avaient pu fuir à temps le Realto, et deux autres, décédées de leurs brûlures à l'hôpital ; vingt-sept blessés, dont deux graves, sont soignés dans les hôpitaux de la région.

Par miracle, il s'est écoulé plusieurs minutes entre le moment de l'accident et celui de l'explosion, ce qui a permis à la plupart des consommateurs du café et aux habitants des maisons avoisinantes de prendre la fuite. La pizzeria située au deuxième étage du café était en outre fermée. Enfin, les pompiers locaux, qui venaient d'achever une séance d'entraînement, ont pu intervenir sur le champ pour circonscrire le sinistre en attendant les renforts venus de toute la région.

La catastrophe a déclenché en RFA une polémique sur la suppression des « points noirs » et les conditions de sécurité des transports routiers. Au sentiment d'avoir échappé au pire à Herborn est venu s'ajouter l'émotion suscitée le même jour par l'explosion, sans conséquences dramatiques cette fois, d'un autre camion-citerne dans la Forêt-Noire et l'accident survenu à un transport de missiles sol-air de l'armée américaine.

H. de B.

# Proche-Orient

## La protection des pétroliers koweïtiens dans le Golfe

# La Chambre des représentants poursuit son action en vue de repousser le début des opérations

La Chambre des représentants a voté, le mercredi soir 8 juillet, par 222 voix contre 184, un amendement instituant un délai de quatre-vingt-dix jours avant que le président Reagan puisse mettre à exécution son plan de protection des pétroliers koweïtiens dans le Golfe. Cet amendement, glissé dans le budget 1988 des gardes-côtes, ne semble pas toutefois susceptible de modifier le cours des opérations souhaité par la Maison Blanche. En effet, le Sénat doit encore examiner cet amendement, alors que le début des opérations dans le Golfe est généralement prévu pour la semaine prochaine, bien qu'aucune date n'ait été avancée de source officielle.

Quelques heures auparavant, la Chambre, où l'opposition démocrate est majoritaire, avait repoussé à une *forte majorité un amendement qui* aurait interdit à M. Reagan d'appliquer son plan, sans aucune limite de temps. Le représentant démocrate de Californie Tom Lantos a souligné mercredi soir que ce projet devait être retardé parce qu'il *« n'y avait pas de crise, que le pétrole coulait, qu'il n'y avait pas de raison de se précipiter »*.

La veille, le président de la commission des forces armées de la Chambre, M. Les Aspin, avait souligné que la Maison Blanche et le gouvernement du Koweït faisaient une interprétation différente du plan de M. Reagan. Selon M. Aspin, qui revenait d'une mission dans le Golfe, les Koweïtiens souhaitaient utiliser ces pétroliers uniquement pour faire la navette jusqu'à un terminal situé hors d'atteinte des deux protagonistes du conflit irako-iranien, où leur cargaison serait déchargée. Le nombre accru de rotations conduirait à un engagement plus important des forces américaines dans le Golfe, avait-il souligné (*le Monde* du 9 juillet).

En réponse, un porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, a affirmé qu'un seul pétrolier sera utilisé pour effectuer les navettes, permettant ainsi l'exportation de 20 % du brut koweïtien. Les dix autres navires continueront vers leurs destinations finales.

Les Défenseurs du golfe Persique réaliseront prochainement des manœuvres d'entraînement à des opérations-suicide dans la mer d'Oman, le détroit d'Ormuz et les eaux du Golfe, a, d'autre part, annoncé mercredi le commandant des Gardiens de la révolution iranienne M. Moshen Rezaï, qui s'exprimait en direct à la télévision iranienne, a précisé que, au cours de ces *« manœuvres du martyre »*, les forces iraniennes appliqueraient *« toutes les tactiques de recherche du martyre »*.

C'est la première fois qu'un responsable iranien annonce aussi clairement la tenue de manœuvres militaires en vue d'opérations-suicide dans le Golfe. En 1985, le président du Parlement islamique, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani, n'avait pas écarté le recours à l'utilisation de vedettes-suicide dans cette zone. – *(AFP.)*

## Combien de morts à Sabra et à Chatila ?

*Combien* de morts y a-t-il eu dans les camps de Sabra et de Chatila lors du massacre de Palestiniens par des phalangistes libanais en septembre 1982 ? Plusieurs lecteurs et l'ambassade d'Israël ont protesté contre les chiffres *« de 3 500 à 5 000, selon les estimations »*, que nous avions donnés dans un encadré du 3 juillet.

*En fait, le nombre exact des* victimes n'a jamais pu être déterminé avec précision : les évaluations vont de 460 morts, selon le rapport officiel du procureur général de l'armée libanaise, M. Assad Germanos, à 5 000, selon des sources palestiniennes. Le rapport de la commission d'enquête israélienne, dit rapport Kahane, affirme, pour sa part : *« En ce qui concerne le nombre exact des victimes, il semble qu'on ne puisse se baser ni sur le document d'origine libanaise ni sur les chiffres avancés par certaines sources palestiniennes. »* Tout en soulignant la difficulté de déterminer un chiffre exact, le rapport Kahane écrit : *« Le nombre total des victimes est inférieur à 1 000 et n'atteint certainement pas les milliers. »* Selon les services de renseignement de l'armée israélienne, il se situerait entre 700 et 800.

Notre confrère israélien Amnon Kapeliouk, auteur du livre *Sabra et Chatila, enquête sur un massacre* (Le Seuil), justifie ainsi le chiffre de 3 000 à 3 500 qu'il avance : *« Le 22 septembre, un communiqué de la Croix-Rouge indique que 663 cadavres ont été retrouvés et enterrés. Le 14 octobre, selon des sources gouvernementales libanaises, 762 cadavres ont été découverts dans les camps de Sabra et de Chatila. Selon ces mêmes sources, citées par* l'Orient-le Jour, *environ 1 200 corps ont été emportés par leurs familles qui les ont inhumés dans des tombes privées, ce qui porterait à près de 2 000 le nombre des victimes. A ce chiffre de 2 000 corps retrouvés, enterrés ou incinérés après le massacre,* poursuit Amnon Kapeliouk, *il est nécessaire d'ajouter trois autres catégories de victimes :*

*– celles qui ont été enterrées par les assaillants dans les fosses communes pendant le carnage ;*

*– celles que l'on n'a pas extraites des décombres de quelque deux cents maisons ; pour ces deux premières catégories une estimation de quelques centaines de victimes est considérée comme raisonnable par tous ceux qui se sont penchés sur la question ;*

*– reste enfin un troisième groupe, celui des disparus. Toutes catégories confondues on parvient ainsi, selon ces données, à un chiffre d'environ 3 000 à 3 500 hommes, femmes et enfants, assassinés entre le 16 et le 18 septembre 1982. On pense qu'environ le quart des victimes sont des Libanais et toutes les autres des Palestiniens. »*

Les sources palestiniennes qui avancent le chiffre maximal de 5 000 personnes le justifient par des recoupements faits auprès des familles bien après les massacres. Ce chiffre inclut les disparus.

## La session extraordinaire du Parlement

# A l'Assemblée nationale : renforcement de la sécurité civile

**L'Assemblée nationale a adopté dans la nuit du mercredi 8 au jeudi 9 juillet le projet de loi *tendant* à réorganiser la sécurité civile et à améliorer la prévention et la lutte *contre* les incendies de forêts et les risques majeurs. La discussion générale de ce projet élaboré par MM. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, et Alain Carignon, ministre de l'environnement, avait eu lieu le 26 juin (*le Monde* du 30 juin). Ce texte permettra au premier ministre de décréter un plan Orsec national en cas de catastrophe, tandis que le ministre de l'intérieur disposera, par voie de réquisition, de tous les moyens publics et privés. Des plans d'intervention plus ponctuels sont également prévus pour des installations *présentant des risques* particuliers (par exemple les centrales nucléaires). Un autre volet de ce projet tend à améliorer les moyens de prévention et de lutte contre les incendies de forêt. C'est ainsi que les sanctions seront plus lourdes pour les particuliers qui ne procèdent pas aux opérations de débroussaillage. En matière de protection de la forêt et de prévention des risques majeurs, M. Carignon a jugé le projet du gouvernement novateur à trois titres : « *On y aborde en face le problème des risques ; on y traite les problèmes à la fois en termes de prévention et de secours ; on y pose en principe la nécessité pour chaque citoyen d'être informé.* »**

L'actualité était malheureusement au rendez-vous de la discussion de ce projet de loi : incendies de forêts dans le midi, début du procès des responsables de la centrale de Tchernobyl, accident d'un camion-citerne en Allemagne fédérale. Pourtant, l'intérêt suscité par ce débat parlementaire a paru faible à certains *députés en comparaison des* passions que déchaînent généralement ces catastrophes. Un peu amer, M. Georges Le Baill (PS, Hauts-de-Seine) a regretté que « *les foules et les médias soient beaucoup plus passionnés par les catastrophes ou les pseudo-catastrophes que par la prévention* ». Les députés n'ont pas pour *autant ménagé leur peine.* Ils ont largement amendé le texte du gouvernement au cours des trois séances, et jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Un premier débat a opposé le groupe socialiste et le ministre, M. Carignon, sur la question de savoir s'il fallait ou non mentionner explicitement dans ce projet le risque nucléaire. L'ancien ministre socialiste de l'environnement, Mme **Huguette Bouchardeau**, s'est étonnée de cette lacune : « *Ce qui serait grave, ce serait de vouloir éviter à tout prix de citer ces domaines pour ne pas transgresser les habitudes de secret qui y règnent.* » Le ministre lui a répondu qu'il avait semblé au gouvernement de meilleurs méthode de ne pas énumérer les différents risques concernés par la loi « *afin de n'en oublier aucun* ». S'agissant, par exemple, des installations militaires, **M. Carignon** a précisé qu'elles n'étaient pas exclues du *champ d'application du projet* : « *Elles seront dotées d'un plan particulier d'intervention qui, sous la réserve inévitable du secret défense, sera accessible à tous les citoyens en vertu de l'article 15.* »

Cet article 15, consacré à l'information sur la protection de la forêt contre l'incendie et la prévention des risques majeurs, a suscité quelques remous, le ministre s'opposant tout à la fois au groupe socialiste et au président UDF de la commission de la production et des échanges, M. Jacques Dominati. La majorité souhaitait, en effet, améliorer l'information du Parlement en matière nucléaire. Afin d'y parvenir, elle avait déposé, avec des élus du Front national, un amendement proposant que l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques soit désormais doté d'une compétence particulière en matière *d'investigation et d'information sur* le fonctionnement des installations nucléaires.

Campant toujours sur la même position, M. Carignon a tenté de sous-amender cette disposition afin de *faire disparaître sa vocation exclusive à traiter des risques nucléaires.* L'Assemblée *nationale* s'est trouvée unanime pour rejeter ce sous-amendement, estimant que le gouvernement n'avait pas à intervenir dans le champ de compétences d'un office parlementaire. Elle a adopté l'amendement de la commission. Le groupe socialiste s'est, pour sa part, abstenu en estimant que l'office parlementaire d'évaluation ne parvenait malheureusement pas à faire face à ses missions actuelles.

De même, les députés ont adopté, contre l'avis du gouvernement, un amendement donnant un statut légal au Conseil supérieur de la sécurité et de l'information nucléaire afin de renforcer son autonomie. M. Carignon a jugé « *dangereuse* » cette création d'une autorité administrative dans le domaine nucléaire. Il a estimé qu'il appartenait à l'Etat d'assurer la sûreté nucléaire sous le contrôle du Parlement et des citoyens.

D'autre part, un amendement a été adopté qui rend obligatoire pour les exploitants d'installations dangereuses d'informer sans délai le préfet des accidents ou incidents qui surviennent.

*Au chapitre de la sécurité* civile, des amendements précisant le contenu des plans ORSEC *ont été* adoptés, afin de bien clarifier leurs différentes missions. M. Carignon a été d'accord avec M. Chapuis (PS, Ardèche) pour affirmer qu'entre les plans ORSEC et les plans d'urgence, il n'y avait qu'une différence de gravité et non une différence de nature.

*Quant aux opérations de secours* qui concernent plusieurs départements – qu'il y ait ou non plans ORSEC ou plans d'urgence – les députés ont également souhaité, avec l'aval du gouvernement, que le premier ministre puisse placer l'ensemble de ces opérations de secours sous la direction du représentant de l'Etat dans l'un de ces départements.

### Questions de remboursements

Comme les sénateurs, les députés *ont soulevé le problème posé* par l'article 11 qui prévoit le remboursement par la collectivité *sinistrée* des moyens de secours engagés par d'autres collectivités ou par l'Etat. Deux exceptions étaient prévues dans le texte initial : la collectivité bénéficiaire ne rembourse pas, d'une part les dépenses engagées par les collectivités territoriales du département où elle est située, d'autre part les dépenses de l'Etat ou des collectivités territoriales de la même zone de défense en cas de déclenchement d'un plan ORSEC. Le Sénat souhaitant *transférer à l'Etat la charge des* opérations de secours dépassant le cadre départemental en cas de sinistre grave, avait très sensiblement modifié ces dispositions. Craignant que le dispositif du Sénat ne joue en fait contre les communes les plus modestes, la commission de la production de l'Assemblée nationale a adopté trois amendements : le premier précise que le principe de remboursement par la collectivité bénéficiaire ne s'applique qu'au surcoût des opérations de secours ; le second rétablit une solidarité interdépartementale *au sein de la zone de* défense en cas de déclenchement d'un plan Orsec, sauf lorsque des modalités particulières de répartition des dépenses ont été fixées par une convention ou dans le cadre d'une institution interdépartementale ; le troisième *réaffirme le principe* de solidarité à l'intérieur d'un département.

S'agissant de la protection de la forêt, l'Assemblée nationale a renforcé les mesures de publicité des jugements concernant les incendiaires *en autorisant le tribunal* non seulement à insérer dans la presse les extraits du jugement mais également un message afin d'informer la population.

Enfin, l'Assemblée nationale a supprimé l'article additionnel numéro 36, introduit par les sénateurs du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, *qui modifait le droit de la chasse* applicable dans les départements d'Alsace et de la Moselle.

PIERRE SERVENT.

● **Un numéro de téléphone *pour les transports de matières* dangereuses.** – Le directeur des *transports terrestres au ministère* des transports, M. Claude Gressier, a *indiqué, mercredi 8 juillet, qu'un* numéro d'appel utilisable en cas d'incident sur un transport de matières dangereuses sera mis en service à la fin de l'année. Il suffira alors de composer le 18 pour entrer en communication avec « *un standard qui sera en relation avec les entreprises compétentes pour 400 produits* ». M. Gressier a, d'autre part, ajouté que l'amélioration de la formation des conducteurs pourrait donner lieu à l'instauration d'un « *test périodique de sang-froid* », s'ajoutant à la formation théorique sur le transport des matières dangereuses que les chauffeurs intéressés doivent suivre tous les cinq ans.

# Au Sénat : neuf textes définitivement adoptés

Le Sénat a définitivement adopté, mercredi 8 juillet, cinq textes : une proposition de loi tendant à faciliter la réalisation d'un nouveau franchissement de l'estuaire de la Seine (*le Monde* du 18 juin) sur laquelle socialistes et communistes se sont *abstenus ; le projet de loi portant* réforme du régime d'assurance-vieillesse applicable à Saint-Pierre-et-Miquelon ; la proposition de loi tendant à modifier le mode d'élection des conseillers municipaux en Nouvelle-Calédonie et dépendances (*socialistes et communistes* ont voté contre) ; la proposition de loi tendant à étendre au territoire de la Polynésie française la législation des sociétés anonymes à participation ouvrière (socialistes et communistes se sont abstenus) ; la proposition de *loi relative au transfert de la compé*tence du second cycle de l'enseignement du second degré au territoire de la Polynésie française (sur laquelle socialistes et communistes se sont abstenus).

Sur les cinq autres textes que le Sénat avait examinés la veille, seul celui relatif à l'autorité parentale n'avait pas *fait l'objet d'une* adoption définitive. Tous groupes politiques confondus, les sénateurs ont confirmé la position qu'ils avaient choisie en première lecture : le juge doit pouvoir imposer aux parents l'exercice de l'autorité parentale conjointe. Tel n'était pas l'avis des députés RPR, socialistes et commu*nistes qui mettent comme condition* à l'exercice de l'autorité parentale conjointe l'accord des parents. Il devait revenir à la commission mixte paritaire d'établir un accord entre les deux Chambres.

● **Tribunaux de commerce.** – Le Sénat a, en revanche, adopté définitivement le projet de loi relatif aux juridictions commerciales et au mode d'élection des délégués consulaires et des membres des chambres de commerce. Le seul véritable point de litige entre députés et sénateurs concernait la limite d'âge (fixée à soixante-dix ans) pour l'éligibilité des juges des tribunaux de commerce. Le Sénat, comme le prévoyait le gouvernement, l'avait maintenue, et l'Assemblée nationale l'avait supprimée.

● **Lutte contre le terrorisme.** – Les trois projets qui concernent la lutte contre le terrorisme ont été *également définitivement* approuvés, socialistes et communistes s'y opposant. Deux de ces textes autorisent la ratification de la convention de Strasbourg de 1977 et celle de l'accord de Dublin de 1979 ; le troisième, qui, traduit techniquement la convention de Strasbourg, harmonise le code de procédure *pénale en ce qui concerne la pour*suite et le jugement de certaines infractions commises à l'étranger.

**M. Xavier de Villepin** (Un. cent., Français de l'étranger) considère que les deux ratifications proposées par le gouvernement « *témoignent de la volonté de la France de participer à la lutte contre ce fléau qu'est le terrorisme* ». Pour **M. Paul Masson** (RPR, Loiret), il s'agit aussi d'exprimer « *une volonté* », même si le dispositif proposé n'est pas « *une panacée* ».

**M. Bernard Bosson**, ministre délégué chargé des affaires européennes, s'est, lui, employé à réfuter les arguments de ceux qui craignent une remise en cause du droit d'asile. Il affirme que ce droit, qui a valeur *constitutionnelle*, « *accorde une protection aux persécutés mais ne doit pas donner impunité aux criminels* ». **M. Charles Lederman** (PCF, Val-de-Marne), qui défend une motion d'irrecevabilité que seuls les quinze sénateurs communistes voteront, ne se laisse pas convaincre. Il affirme que non seulement ce droit *d'asile est violé, mais encore que* l'arbitraire « *trouvera de nouveaux prétextes à s'exercer* » en raison de l'imprécision de la définition du terrorisme.

**M. Claude Estier** (PS, Paris) explique ensuite que l'opposition de ses amis, par exemple à la convention de Strasbourg, ne saurait être ramenée à un jugement sur le terrorisme. Il en administre la preuve en félicitant « *le gouvernement – tous les gouvernements – des succès obtenus dans la lutte contre ce fléau* ». Tout en contestant que ces projets constituent une « *arme miracle* » ou un « *coup politique* », M. Bosson répond plus directement à M. Estier en doutant de la logique exprimée par le sénateur socialiste, qui refuse de voter des dispositions qu'il juge dans le même temps « *inefficaces* ». Reste que M. Estier avait aussi précisé qu'elles lui sem*blaient* « *dangereuses* », *préventions* qu'à son tour, M. Bosson avait trouvées « *injustifiées* ».

A. Ch.

# La querelle de frontière entre géomètres et topographes

La guerre des géomètres-experts et des topographes va-t-elle prendre fin ? Elle dure, en fait, depuis une loi de 1946 qui avait défini de manière si imprécise le monopole des premiers que les conflits de bornage entre les activités des uns et celles des autres avaient été nombreux. *Depuis, chacun s'efforçait de* trouver une oreille attentive au Parlement. Apparemment, les deux mille géomètres-experts sont écoutés par le RPR et l'UDF, et les quatre cents cabinets de topographes, avec leurs deux mille cinq cents employés, par les socialistes et les communistes.

*En 1985, la gauche* avait voté une disposition législative limitant le *monopole des membres de l'ordre* des géomètres-experts. Ceux-ci ne l'avaient pas admis, et, immédiatement, trois sénateurs de droite avaient déposé une proposition de loi revenant à la législation de 1946. Ce texte avait été voté au Palais du Luxembourg au début de la législature. Mais la majorité de l'Assemblée *nationale n'a pas voulu se satis*faire d'un tel rétablissement, préférant tenter de régler le problème au fond.

Le rapporteur de la commission de la production, **M. Jean-Paul Charié** (RPR, Loiret), en liaison avec les services du ministère de l'équipement, a négocié longuement avec les différents intéressés pour trouver une solution qu'il a présentée au Palais Bourbon. Il l'a fait en deux étapes : d'abord le 16 juin, puis le mardi 7 juillet, où son texte fut adopté par les voix du RPR, de l'UDF et du FN, contre celles du PS et du PC. **M. Philippe Bassinet** (PS, Hauts-de-Seine) a, en effet, fait remarquer que « *la négociation n'a pas été équilibrée, puisqu'une des parties – les topographes – était sous la menace de la décision prise par le Sénat* ».

Les socialistes, pourtant, auraient pu se rallier à un accord. Dans un premier temps, en commission, M. Charié avait proposé, à l'initiative de **M. Jean-Louis Masson** (RPR, Moselle), *que* le monopole des géomètres-experts ne concerne que les documents annexés « *aux actes authentiques* ». Apparemment, ce n'était pas assez. En séance publique, le rapporteur revint sur cette suggestion, et fit étendre le monopole à l'étude et aux travaux « *qui fixent les limites des biens fonciers* ». Au grand désappointement de M. Masson et à la grande colère *de* **M. Guy Malandain** (PS, Yvelines) qui expliqua que « *la nouvelle définition n'était pas plus claire que celle de 1946 et donc ouvrirait la porte à de nombreux litiges* ».

*Pour* **M. Pierre Méhaignerie**, le choix était judicieux « *au nom de la défense des consommateurs* » : « *Pour la définition des limites des biens fonciers, ils doivent être assurés d'une certaine compétence que garantit l'adhésion à l'ordre des géomètres-experts ; pour le reste, ils doivent pouvoir faire appel à la libre concurrence.* » Pour M. Charié, il s'agissait, surtout, de traduire dans la loi l'accord passé entre les professionnels : les parlementaires, une fois encore, en étaient réduits à avaliser les transactions *négociées* avec les groupes de pression.

La « *clef de voûte* » de cet accord, de l'aveu même du rapporteur, est la possibilité d'intégration de certains topographes ou experts agricoles et fonciers à l'ordre des géomètres-experts dont ceux-ci ne voulaient pas entendre parler jusqu'à maintenant. *Mais cette intégration* reste soumise à des condi*tions* très strictes et sera contrôlée par les géomètres eux-mêmes.

*Ce* dossier est donc loin d'être clos. Les groupes de pression ont tout l'été pour remonter à l'assaut, puisque ce n'est qu'à l'automne que le Sénat se saisira à nouveau de ce projet considérablement modifié par les députés. En plus, M. Bassinet a prévenu que, dès qu'ils en auront la possibilité, les socialistes reviendront sur le sujet « *pour que la profession de topographe ne soit pas condamnée à mort* ».

Th. B.

● **Droits de préemption.** – L'Assemblée nationale a approuvé, le 7 juillet, sans la modifier une proposition de loi de M. Paul Girod, sénateur gauche-démocratique de l'Aisne, *déjà votée par le Sénat le 30 juin.* Ce texte est donc définitivement approuvé. Corrigeant une imperfection de la loi que M. Pierre Méhaignerie avait fait adopter en décembre 1986, il prévoit que, même dans les zones d'interventions foncières, le droit de préemption des communes ne sera pas obligatoire, contrairement à ce qu'avait prévu des lois de 1975 et de 1985. Dans ce cas-ci, comme dans les autres, le conseil municipal devra décider, ou non, de faire jouer de manière automatique leur droit de préemption.

# Le communiqué officiel du conseil des ministres

**Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 8 juillet, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :**

● *LÉGION D'HONNEUR*

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, le conseil des ministres a adopté un décret modifiant l'article R 121 du code de la Légion d'honneur et de la médaille militaire.

Ce décret élargit, à titre exceptionnel, les conditions d'accès aux deux maisons d'éducation de la Légion d'honneur afin de remédier à l'insuffisance actuelle des effectifs de leurs classes de sixième et de cinquième. Il permet aux filles de membres français de l'ordre national du Mérite et aux filles et petites-filles de légionnaires étrangers d'y être admises dans la limite des places disponibles.

● PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS ET MAITRES DE CONFÉRENCES

Sur proposition du ministre délégué chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, le conseil des ministres a adopté un décret relatif aux statuts du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.

Ce décret vise :

– en premier lieu, à alléger et accélérer les procédures de recrutement des professeurs et maîtres de conférences, notamment en simplifiant les règles de constitution des jurys et en diminuant les délais nécessaires pour pourvoir les postes vacants ;

– en deuxième lieu, à réformer le système de la mobilité dont la rigidité soulevait des difficultés d'application : seules sont maintenues des incitations à la mobilité dont il sera tenu compte pour l'avancement des maîtres de conférences et des professeurs ;

– enfin, à supprimer la date limite du 30 septembre 1987, précédemment fixée par le décret du 6 juin 1984, avant laquelle devaient être obtenus les diplômes nécessaires pour être candidat au recrutement de professeurs des universités et de maîtres de conférences.

● *LA RÉUSSITE SCOLAIRE*

Le secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement a présenté au conseil des ministres une communication sur la réussite scolaire. *(Lire page 24.)*

## Nominations individuelles

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

*Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice,* **M. Michel Bernard**, conseiller d'Etat, est nommé président de la section de l'intérieur du Conseil d'Etat.

[M. Michel Bernard est âgé de cinquante-neuf ans. Ancien élève de l'ENA, *M. Bernard fut nommé en* 1959 maître des requêtes au Conseil d'Etat en 1959 et conseiller d'Etat en 1977. Il était depuis 1985 président adjoint de la section du contentieux du Conseil d'Etat.]

*Sur proposition du ministre de l'éducation nationale,* **M. Jean Favard** est nommé inspecteur général de l'éducation nationale ; **M. Sernin Rouane** est nommé inspecteur général de l'éducation nationale ; **M. Michel Poupelin** est nommé inspecteur général de l'éducation nationale ; **M. Emile Serna** est nommé inspecteur général de l'éducation nationale.

*Sur proposition du ministre des affaires sociales et de l'emploi,* **Mme Annie Lesur** est nommée inspecteur général de la santé publique et de la population.

*Sur proposition du ministre de l'agriculture,* **M. Georges Dutruc-Rosset**, ingénieur général du génie rural, des eaux et forêts, est nommé directeur de l'Office national interprofessionnel des fruits, des légumes et de l'horticulture.

*Sur proposition du ministre délégué chargé des P et T,* **M. Jean Grenier**, ingénieur général des télécommunications, est nommé directeur des affaires industrielles et internationales à la direction générale des télécommunications.

Enfin, sur proposition du ministre de l'intérieur, le conseil des ministres a prononcé la dissolution du conseil municipal des communes de **Dracy-les-Couches** (Saône-et-Loire), **Lambach** (Moselle) et **Saint-Pellerin** (Manche).

# Mouvement préfectoral

**Le conseil des ministres du 8 juillet a approuvé le mouvement préfectoral suivant :**

● **EURE : M. Bernard Augustin.**

M. Bernard Augustin, préfet, commissaire de la République de la Haute-Loire, est nommé préfet, commissaire de la République de l'Eure.

[Né le 3 juin 1932 à Jonzac (Charente-Maritime), licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Augustin a été membre de divers cabinets ministériels, aux côtés de secrétaires d'Etat UDR, MM. Nungesser et Comiti, puis conseiller du directeur général de l'énergie et des matières premières (août 1978), responsable de la mission nationale pour la valorisation et la distribution de chaleur (avril 1980). Il a été, de novembre 1980 à novembre 1985, secrétaire général du comité interministériel de la sécurité nucléaire, et à partir du 20 novembre 1985, *commissaire* de la République de la Haute-Loire.]

● **LOIRE : M. Jean-Paul Marty.**

M. Jean-Paul Marty, préfet, commissaire de la République de la Manche, est nommé préfet, commissaire de la République de la Loire.

[Né le 30 décembre 1930 à Foix (Ariège), M. Marty, licencié en droit, ancien élève de l'ENA, a occupé diverses fonctions à l'inspection des douanes de 1952 à 1963. Nommé *conseiller de tribunal administratif en* 1965, puis sous-préfet de deuxième classe en 1968, il exerce les fonctions de directeur de cabinet du préfet de la région Centre jusqu'en 1971. Nommé sous-préfet d'Epernay en septembre 1971, puis chargé des fonctions de *secrétaire général de la Somme en 1976*, il conserve ce poste après sa nomination de conseiller de tribunal administratif hors classe (en janvier 1977) et de sous-préfet hors classe (en juillet 1977). Il est nommé commissaire de la République des Ardennes le 28 avril 1982, puis de la Manche le 3 octobre 1984.]

● **HAUTE-LOIRE : M. Pierre Breuil.**

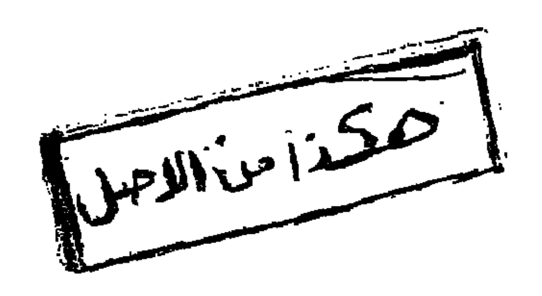
M. Pierre Breuil, administrateur civil hors classe, est nommé préfet, commissaire de la République de la Haute-Loire.

[Né le 10 octobre 1941 à Limoges (Haute-Vienne), ancien élève de l'ENA, M. Breuil commence sa carrière au ministère de l'intérieur avant d'être détaché en juillet 1968 en qualité de sous-préfet de deuxième *classe, directeur* du cabinet du préfet du Lot-et-Garonne. Il occupe ensuite les mêmes fonctions auprès du préfet de la Réunion. Sous-préfet de Briançon en 1971, secrétaire général de la Haute-Marne en 1974, puis du Tarn en 1976. M. Breuil est sous-préfet de Provins de janvier 1979 à octobre 1980. D'octobre 1980 à mai 1981, il est conseiller technique au cabinet de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux. Réintégré en novembre 1981 dans le corps des administrateurs-civils et affecté au ministère de l'intérieur et de la décentralisation, M. Breuil est nommé en janvier 1982 sous-directeur de la vie scolaire *à la direction des affaires sociales* de la Ville de Paris et, en mars 1985 – il est devenu entre-temps administrateur civil hors classe, – sous-directeur des affaires générales et du contentieux à la direction de l'administration générale de la ville de Paris. Depuis le 7 avril 1986, M. Breuil *occupait les fonctions de* conseiller technique au cabinet de M. Bernard Pons, ministre des départements et territoires d'outre-mer.]

● **MANCHE : M. Georges Peyronne.**

M. Georges Peyronne, préfet, commissaire de la République de l'Eure, est nommé préfet, commissaire de la République de la Manche.

[Né le 21 septembre 1935 à Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne), ancien élève de l'ENA, M. Peyronne est d'abord administrateur *civil à la direction générale de la fonc*tion publique avant de devenir, en 1975, *secrétaire général du Gers. Il est ensuite* sous-préfet de Brignoles, secrétaire général de l'Ain, chargé de mission auprès du préfet de la région Champagne-Ardenne, sous-préfet de Dunkerque en janvier 1982, préfet de police du Rhône en juillet 1984 et commissaire de la République de l'*Eure* en novembre 1985.]



# Politique

## Conflit dans la fédération PR du Vaucluse

Trois élus et quatre militants du Parti républicain du Vaucluse ont fait l'objet le mercredi 8 juillet de *« mesures de suspension »* décidées par M. François Léotard, secrétaire général du PR, à la suite d'incidents survenus le 3 juillet au cours d'élections fédérales.

Ces incidents avaient eu lieu à Avignon, à Orange et à Pertuis. Ils avaient opposé des militants barristes et léotardiens sur l'opportunité de participer à des élections anticipées internes au PR au niveau régional après création d'une nouvelle circonscription, alors qu'un vote était régulièrement prévu en octobre. Le scrutin n'avait pu se tenir en raison des bagarres.

M. Albert Mercury, adjoint au maire d'Avignon, son fils Eugène et sa femme Lucienne, M. Jean Dessaud, conseiller municipal d'Orange, M. Jean-Claude Duguay, conseiller municipal d'Avignon, M. Samir Allel, fils du président du comité musulman du Vaucluse, et Mme Catherine Fregières, sont suspendus. Toutes ces personnes devraient être déférées devant la commission de contrôle national du PR.

## M. Giscard d'Estaing : silence et « bonnes vacances ! »

Cela est trop rare en politique pour ne pas mériter d'être relevé : M. Giscard d'Estaing a décidé de se tenir coi pendant les vacances. Il le fait savoir dans le nº 9 de *la Lettre de VGE*. *« Sur les prochaines échéances politiques,* écrit-il, *j'ai des choses à dire. Mais il n'est pas utile d'en parler maintenant : cela ne ferait qu'ajouter à la confusion. Je parlerai lorsque ce sera utile, afin de contribuer à la réflexion des Français, dans l'union et pour le progrès libéral de la France. D'ici là, bonnes vacances ! »*

## Nouvelles réactions contre le Front national

### M. Malhuret : des solutions brutales

*« Le problème posé à la droite par Le Pen est d'une double nature, il est d'abord moral, éthique et ensuite politique, dans un domaine de tactique »*, a déclaré, le mardi 7 juillet, M. Claude Malhuret. Pour le secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme, qui était l'invité de la presse anglo-américaine, *« les positions du Front national sont différentes des positions de la droite démocratique, elles visent à des solutions brutales, de masse qui nous entraîneraient dans une dérive dangereuse »*.

Le secrétaire d'Etat a d'autre part indiqué que la présence du Front national sur l'échiquier politique français pourrait donner lieu à *« un phénomène en miroir de ce qu'a été le Parti communiste pour la gauche » : « pendant vingt ans, le PC a empêché les socialistes d'arriver au pouvoir, en effrayant les électeurs centristes. La droite libérale, si elle ne comprend pas qu'il ne doit pas y avoir d'alliance, commettra l'erreur qui pourrait l'entraîner sur la même voie. (...) Si la majorité fait silence, elle ne regagnera pas ses électeurs. »*

**● Le sort des anciens harkis : des précisions du maire de Rians.** — A la suite du reportage de J.-P. Péroncel-Hugoz sur les pieds-noirs et les harkis à Rians (*le Monde* du 25 juin), le maire de cette localité du Var, Mme Suzanne Janetti (PS), nous indique que c'est par erreur qu'elle a attribué à M. Courrière, ancien secrétaire d'Etat socialiste aux rapatriés les propos tenus en réalité par son successeur, M. Santini, sur la nécessité de ne pas attribuer aux fils de harkis les emplois de leurs pères à l'Office national des forêts. De même, précise Mme Janetti, ce n'est pas pendant le mandat de M. Arreckx (UDF) actuel président du conseil général du Var, mais à l'époque de son prédécesseur, M. Soldani (PS) que ledit conseil a refusé de subventionner un cimetière particulier pour les musulmans de Rians.

### M. Lajoinie : un pseudo-opposant

Interrogé le mardi 7 juillet par Antenne 2 à propos du débat qui doit l'opposer, le 21 septembre, à M. Jean-Marie Le Pen, M. André Lajoinie, candidat communiste à l'élection présidentielle, a expliqué :

*« Je lui ai lancé un défi pour deux raisons. D'abord, nous avons été contre sa promotion dans les médias. Mais elle a été faite par le gouvernement socialiste et maintenant par la droite. Une seule indication : Le Pen est passé trois fois à « L'heure de vérité », et moi, qui suis président du groupe communiste à l'Assemblée depuis sept ans, je n'y suis jamais passé. Il est promu et je vais aller le combattre sur son terrain pour le démasquer. Parce qu'il prétexte être un opposant et que, en réalité, il enfonce les travailleurs, les petites gens dans les difficultés. C'est lui qui en rajoute sur le démantèlement de la Sécurité sociale, la hausse des loyers, la politique réactionnaire de course aux armements, d'intégration européenne. Il essaie de couvrir ça par le racisme, la xénophobie, de faire se battre les ouvriers français contre les ouvriers immigrés depuis son château de Saint-Cloud. Alors, je vais le démasquer. »*

## CORRESPONDANCE

### La situation au RPR dans les Hautes-Pyrénées

*M. Patrick Devedjian, secrétaire national du RPR aux fédérations, nous prie de publier, à la suite de notre article du 8 juillet sur les remous qui agitent la fédération RPR des Hautes-Pyrénées, les précisions suivantes :*

« M. Marthe n'a pas été « démissionné » du poste qu'il occupait, mais, en revanche, il a présenté sa démission par lettre du 1er juillet. M. Marthe a été élu président du comité départemental et cela est parfaitement naturel dans la mesure où il accède à un poste honorifique qui revient habituellement à celui qui est pourvu du plus grand nombre de mandats électoraux dans un département. J'observe d'ailleurs qu'il n'a pas été élu à l'unanimité, ce qui est un détail.

» Il est certain que nos militants des Hautes-Pyrénées mènent un combat difficile dans un département où ils n'ont guère été avantagés dans les luttes électorales. Il est néanmoins vrai qu'une unanimité indiscutable rassemble tout le monde pour une campagne active en faveur de Jacques Chirac lorsqu'il sera candidat. »

## DÉFENSE

### Mort du général de Crèvecœur

## L'homme de la colonne de Dien-Bien-Phu

**Le général Jean Boucher de Crèvecœur est mort d'un cancer, mercredi 8 juillet, dans sa quatre-vingt-deuxième année.**

Né le 17 décembre 1906 à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) et ancien élève de Saint-Cyr, Jean Boucher de Crèvecœur a longuement servi en Indochine avant de participer, en 1940, à la campagne de France contre l'envahisseur allemand. Fait prisonnier en juin 1940, il parvient à s'évader et, en novembre 1942, il est auprès du général Frère, qui organise les réseaux de résistance de l'armée. Lui-même franchit la frontière espagnole pour servir, en 1943, dans le corps expéditionnaire français avant d'être envoyé aux Indes britanniques pour créer un service d'action clandestine en Indochine française, occupée par les Japonais.

En 1945, le colonel de Crèvecœur sert au cabinet du futur maréchal Leclerc, commandant supérieur des Forces françaises en Extrême-Orient, et il assure la liaison avec l'amiral Thierry d'Argenlieu, haut-commissaire de France en Indochine. Avant d'être rapatrié en France, il commande les forces françaises qui mèneront les opérations de libération du Laos.

Après plusieurs séjours tantôt à Paris et tantôt à Saigon, Jean Boucher de Crèvecœur sert, en 1953, auprès du général Henri Navarre, commandant en chef en Indochine. A la tête d'une colonne qui portera son nom, il opère dans la région de Dien-Bien-Phu et combat autour de cette place sans parvenir, toutefois, à rompre l'encerclement du camp retranché, dont la plupart des défenseurs sont faits prisonniers par le Vietminh. Avant le cessez-le-feu de 1954, il parvient avec ses hommes à rétablir l'intégrité du Laos. Il sera rapatrié en 1955 en France, après avoir reçu le commandement de la 1re division d'Extrême-Orient, qui aura jusqu'au bout assuré la défense de la presqu'île du cap Saint-Jacques.

En 1956, Jean Boucher de Crèvecœur est affecté en Algérie. Il y organise, notamment, le « verrouillage » de la frontière algéro-marocaine avant d'être nommé préfet du département de la Saoura, où il est chargé du maintien de l'ordre. En 1958, il est adjoint au délégué général de l'organisation commune des régions sahariennes, M. Max Lejeune, et prend parti pour l'Algérie française aux côtés du général Raoul Salan. Il est ensuite commandant de la zone des Aurès-Nementcha (Est algérien) et préfet, avant d'être muté en 1960 en France, en raison de son action en faveur de l'Algérie française. Ce qui lui vaudra de demeurer sans affectation jusqu'en février 1961, date à laquelle il est élevé à la dignité de grand-officier de la Légion d'honneur, et il est nommé commandant des réserves stratégiques du Centre-Europe.

En septembre 1961, le général de Crèvecœur est gardé au secret pendant un mois, à la suite de certaines opérations lancées contre l'Organisation armée secrète (OAS) en France. Remis en liberté, il est placé en disponibilité, mais, en 1965, le Conseil d'Etat annulera cette décision, la mesure le concernant ayant été prise dans des conditions irrégulières.

### L'« affaire » du lycée militaire d'Aix-en-Provence

## Un « Comité pour la vérité et la justice » est constitué

M. Georges Sarre, député et conseiller socialiste de Paris, a présenté à la presse, mercredi 8 juillet, un « comité pour la vérité et la justice », qui souhaite *« prendre à témoin l'opinion »* au sujet de l'affaire du lycée militaire d'Aix-en-Provence.

En juillet 1986, deux enseignants de cet établissement, MM. Maignant et Warton, avaient été *« remis à la disposition de l'éducation nationale »* après une campagne organisée contre eux par des élèves et des parents.

Les deux professeurs avaient alors *dénoncé le climat malsain créé dans* le lycée par des militants d'extrême droite ouvertement partisans de l'idéologie nazie. Malgré l'annulation de cette décision par le tribunal administratif de Marseille le 5 février 1987 (*le Monde* du 11 avril 1987), les deux enseignants n'ont toujours pas été réintégrés.

Le comité de soutien présidé par M. Sarre rassemble des élus socialistes, des écrivains (Françoise Sagan, Marguerite Duras, Jean Lacouture, Yves Navarre), des artistes (Juliette Gréco, Enrico Macias), des responsables syndicaux (Jean-Claude Barbarant (SNI), Philippe Darriulat (UNEF-ID), Jacques Pommateau (FEN) et des historiens (Antoine Prost, Madeleine Rebérioux). *« Cette affaire ne doit pas être enterrée,* a affirmé M. Georges Sarre, *ce serait permettre à l'institution militaire de se placer au-dessus des lois et de la justice »*.

## 54 000 réponses à l'enquête de la FASP

# 58 % des policiers jugent « mauvaises » leurs conditions de travail

**M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la fédération autonome des syndicats de police (FASP), a présenté à la presse, *mercredi 8 juillet*, l'enquête effectuée par son organisation auprès des cinquante quatre mille policiers sur l'application de la loi de modernisation de la police nationale. Selon M. Deleplace, l'enquête montre que la modernisation *« est en panne »* ; les résultats constituent *« un véritable signal d'alarme »*.**

**Le secrétaire général de la FASP a souligné pourtant que l'argent de la modernisation existait, qu'il avait été voté par le Parlement, mais qu'il était *« bloqué »*, non utilisé *« pour des raisons obscures »*. *« Pourquoi ne pas utiliser une partie des ressources qui proviennent des privatisations ? »*, a demandé M. Deleplace avant d'expliquer que, selon lui, il manquait au gouvernement *« une volonté politique »* pour vaincre les résistances au changement à l'intérieur de la police nationale.**

***« Le gouvernement n'a pas de projet pour la police »*, a ajouté le responsable syndical avant d'annoncer que son organisation allait bientôt proposer un plan de réforme des structures policières qui favoriserait *« le rapprochement avec la population, l'unification des corps, la formation et l'ouverture, le contrôle et la transparence, la modernisation et la rationalisation »*.**

L'un des enseignements les plus importants de l'enquête procède du constat porté par les fonctionnaires sur leurs conditions de travail : à une *forte* majorité, elles sont jugées mauvaises ou très mauvaises. S'il entre dans ce jugement une part d'attitudes convenues, la ventilation des résultats par corps, régions et âges révèle néanmoins des disparités qui soulignent bien des problèmes anciens.

*Les CRS sont ainsi – et de loin –* les plus mécontents de leur sort. Les conditions d'hébergement, traditionnellement assez médiocres lors de leurs déplacements, en sont l'une des explications (66 % des CRS interrogés à ce sujet estiment que l'hébergement ne s'est pas amélioré *de façon sensible au* cours des dernières années).

De même, le policier parisien est plus insatisfait que son collègue de province, constat qui se confirme *tous les jours en observant le nombre* de policiers de la capitale qui, dès leur entrée en fonction, demandent leur mutation en province, quitte à l'attendre une bonne dizaine d'années.

Ce sentiment de travailler dans de mauvaises conditions est à rapprocher du jugement porté sur les locaux (56 % en sont mécontents), sur les conditions d'hébergement *lors des missions extérieures* (71 % jugent qu'elles ne se sont pas améliorées) ou encore sur les tâches indues : 66 % des policiers interrogés répondent qu'il y a dans leur services des fonctionnaires qui ne sont pas utilisés à des missions de police.

Malgré plusieurs rapports de *l'Inspection générale* de l'administration ou de l'Inspection générale de la police nationale, les tâches indues, véritable serpent de mer de l'institution, se portent toujours aussi bien.

Entre enfin dans la perception des conditions de travail l'appréciation *portée sur la qualité des outils professionnels* mis à la disposition des fonctionnaires. Qu'il s'agisse de l'armement, du matériel administratif ou du matériel de transmission, la morosité domine.

Les véhicules demeurent le grand sujet d'insatisfaction matérielle. *Insuffisants* en nombre pour 73 % des sondés, en état moyen pour 59 % d'entre eux (voire franchement mauvais pour 25 %), les véhicules de police sont, de plus, jugés inadaptés (58 %) et beaucoup estiment même qu'ils sont utilisés à d'autres missions que celles auxquelles ils sont destinés.

Un état de fait qui est particulièrement ressenti à Paris parmi les personnels en civil : nombreux y sont les fonctionnaires qui, à travers le problème des véhicules, critiquent en réalité leur hiérarchie, accusée d'utiliser à des fins privées (courses, conduite des enfants à l'école, loisirs), et au détriment des besoins du service, les véhicules administratifs.

C'est aussi pour endiguer ce mécontentement, perceptible depuis longtemps, que M. Pierre Joxe avait lancé en 1985 un plan de modernisation. Deux ans plus tard, les sondés manifestent à son sujet un scepticisme vigoureux. L'informatique, qui devait symboliser le saut dans la modernité, apparaît comme enlisée. *58 % des sondés déclarent* ainsi que leur service ne dispose pas de matériel informatique. Paradoxalement, les personnels administratifs apparaissent moins équipés que les personnels en civil, et Marseille est plus pauvre que Tours.

Les personnels en tenue, que *l'introduction de la micro - informatique* devait libérer de tâches paperassières et renvoyer sur la voie publique, sont également sous-équipés. 54 % de ceux qui disposent de *matériel* informatique déclarent ne pas l'utiliser, le plus souvent par manque de formation. Quant à ceux qui ont *accès aux machines*, ils sont 44 % à dire que leur utilisation n'est pas satisfaisante.

La situation semble, en revanche, meilleure en matière de formation *continue – autre nouveauté introduite* ces dernières années – et témoigne de l'effort réalisé. Il est à noter qu'une forte majorité des policiersqui déclarent avoir participé à un stage de formation l'ont suivi *dans le domaine des relations police-*public. Malgré cela, le scepticisme, là encore, domine puisque 63 % des sondés ne voient pas de changement notable dans les relations entre la population et sa police, et 55 % restent du même avis lorsqu'on leur demande de pronostiquer l'évolution future.

L'enquête de la FASP aborde également le problème des relations hiérarchiques au sein de la police nationale. Sans doute, comme on peut s'y attendre, la base ne manque pas de critiquer le sommet. Toutefois, et c'est ce qui est significatif, la frontière entre l'un et l'autre isole – au sommet – les quelque 2 000 commissaires (sur 126 000 oliciers).

Si 59 % de tous les policiers (tous corps et grades confondus) qui ont répondu au questionnaire estiment que le système hiréarchique actuel est préjudiciable à l'accomplisse*ment des missions de police*, ils ne sont que 29 % à le penser chez les commissaires, alors qu'ils sont 64 % à le dire chez les gardiens de la paix. Chez les CRS, le pourcentage atteint son plus haut sommet : 81 % sont mécontents de leurs relations hiérarchiques.

*Parmi les mécontents*, le manque de concertation est le plus souvent invoqué (60 %), suivi de la mauvaise organisation du commandement (49 %) et, réponse voisine au *manque de concertation*, de l'excès d'autorité (26 %). Seuls 4 % des sondés avancent le rôle excessif des syndicats. Ventilées par corps d'origine, les réponses expriment la même rupture que celle qui a été constatée plus haut : les commissaires mécontents des relations hié*rarchiques en rendent d'abord res*ponsables les syndicats (44 %), les autres corps avançant comme première raison le manque de concertation et la mauvaise organisation du commandement. Les positions semblent, là, inconciliables.

**G. M.**

### Conditions du travail

***D'un point de vue général, comment qualifiez-vous vos conditions de travail ?***

| | % |
|---|---|
| Très bonnes | 1 |
| Plutôt bonnes | 39 |
| Plutôt mauvaises | 48 |
| Très mauvaises | 10 |
| *Ne se prononcent pas* | 2 |

**Les policiers parisiens et les CRS sont les plus insatisfaits (64 %). La province (57 %) ressent *moins les mauvaises conditions de travail*.**

**De façon générale, le degré d'insatisfaction est plus fort chez les jeunes que chez les anciens. De même, les hommes sont plus critiques que les femmes.**

### Relations police-population

***Dans votre circonscription, jugez-vous que les relations entre la population et la police...***

| | % |
|---|---|
| Se sont améliorées | 11 |
| Sont restées les mêmes | 63 |
| Se sont dégradées | 24 |
| Ne se prononcent pas | 2 |

### Relations hiérarchiques

**Actuellement, vos relations hiérarchiques facilitent-elles, ou non, l'exécution de vos missions ?**

| | % |
|---|---|
| Oui | 37 |
| Non | 59 |
| Ne se prononcent pas | 4 |

***La hiérarchie des personnels en tenue est, en règle générale, la plus critiquée : 62 % de « non ». Les CRS sont particulièrement négatifs : 81 %. Les personnels en civil, en revanche, sont moins sévères : 51 %.***

## *Moral bas*

A plus d'un titre, l'enquête menée *sous la responsabilité de la* Fédération autonome des syndicats de police (FASP) – les résultats seront prochainement communiqués à MM. Pasqua et Pandraud – *devrait susciter l'intérêt des deux* ministres. La FASP en avait décidé le principe en 1985, alors que le plan de modernisation de la police nationale conçu par l'équipe de *M. Pierre Joxe* commençait à peine à sortir des limbes.

Un an plus tard, lors de son congrès du Bourget, l'organisation de M. Bernard Deleplace réaffirmait que, ayant été un peu à l'origine de la loi de modernisation, elle entendait bien en contrôler l'application. *Cette enquête en est la première* manifestation. Elle sera *suivie*, à l'automne prochain, lors de la discussion du budget, d'une journée « portes ouvertes aux élus ». Les militants de la FASP entendent montrer aux parlementaires qu'il y a loin de la coupe aux lèvres et encore *plus loin d'une loi votée à sa mise* en œuvre.

C'est en effet le principal enseignement de l'enquête de la FASP que de montrer la résistance de l'institution à une modernisation que tout le monde estimait nécessaire et appelait de ses vœux.

L'enquête n'en donne pas l'explication : elle se contente de photographier à l'état brut ce qu'en perçoivent les fonctionnaires qui devraient en bénéficier. Le constat est *général : le mécontentement* face aux conditions de travail est largement répandu. Il est même plus important chez les jeunes que chez les « anciens ». A moins d'être *assurée qu'avec* l'âge *« ça leur passera »*, l'administration devrait y *voir une sérieuse* source de revendications pour l'avenir.

Deuxième enseignement : l'insatisfaction *« qualitative »* est aussi mal ressentie que l'insatisfaction *« quantitative ». Le temps est* vraisemblablement en train de disparaître où, à l'exemple de ces étudiants qui défilaient pour réclamer *« des gommes et des crayons »*, les syn*dicalistes policiers* revendiquaient surtout primes et jours de compensation. A *dose* homéopathique, une nouvelle conscience émerge, une conscience de service public.

*Le jeune policier* entend faire correctement le « boulot » et renâcle devant ce qui y fait obstacle : mauvais équipements ou *mauvaises* habitudes. Particulièrement lourde de conséquences est ainsi la véritable fracture qui s'est créée entre la hiérarchie et la base et dont plu*sieurs éléments* de l'enquête témoignent.

De façon générale, le diagnostic est sévère : que ce soit au niveau matériel ou à celui des pratiques *professionnelles*, qu'il s'agisse des relations internes au corps ou de celles tissées avec la population, le policier 1987 est un fonctionnaire mal dans sa peau. Les policiers ne sont certes pas prêts à descendre dans la rue, mais il est d'autres moyens, moins spectaculaires, pour manifester son mécontentement. Que les fonctionnaires de police, désabusés, bâclent le travail ou traînent les pieds, et les succès auxquels le gouvernement aspire en *matière de sécurité pourraient* être compromis.

**GEORGES MARION.**

### Une enquête sans précédent

L'enquête organisée par la FASP est sans équivalent dans la police nationale. *Les questionnaires* ont été distribués dans tous les services de police, sans distinction d'appartenance syndicale, à quelque 120 000 exemplaires, au début de janvier dernier. En deux mois, 54 000 d'entre eux avaient été renvoyés, ce qui témoigne de l'intérêt qu'y ont porté les policiers.

L'institut de sondage IPSOS *en a tiré un échantillon de 5 017* questionnaires, pondéré selon des critères de sexe, de corps (commissaires, inspecteurs, gardiens, etc.), *d'appartenance* (personnel en tenue ou en civil), et de lieu d'exercice.

En 1982, une enquête d'importance similaire avait été *lancée par l'administration, mais* elle ne portait que sur les problèmes de formation. 70 000 questionnaires avaient été analysés qui avaient donné lieu à une *charte de la formation* élaborée par le ministère de l'intérieur.

## Ni agent secret ni nageur de combat

# « Morne Vert » à visage découvert

*Patrick du Morne Vert*, l'auteur de *Mission oxygène*, un livre consacré principalement à l'affaire Greenpeace, s'appelle Patrick Amory. Il a trente ans et a *été* successivement professeur d'éducation physique, mannequin, journaliste et écrivain. Il est *apparu pour la première fois* à visage découvert, le mercredi 8 juillet, sur Antenne 2, au cours du journal de 20 heures.

Les indications qu'il a données *ensuite au Monde permettent*, sinon de faire la lumière sur l'affaire, du moins de mieux cerner le personnage.

*Mission oxygène* se présente *comme un livre* à la gloire des nageurs de combat et des agents de la DGSE (services secrets), qui se sont mal remis de l'échec de l'opération *Rainbow-Warrior* à Auckland (Nouvelle-Zélande). Deux agents des services secrets, les faux époux *« Turenge »*, furent *arrêtés* et l'identité d'autres exécutants rapidement dévoilée.

### Le fiasco

L'échec était complet et explique la genèse de *Mission oxygène*. *Selon ses dires*, M. Amory, en séjour il y a plusieurs mois en Corse, serait entré en contact avec des proches d'anciens nageurs de combat de la base d'Aspretto, une unité aujourd'hui dissoute. Il aurait petit à petit gagné la confiance des exécutants de l'*opération Rainbow-Warrior* et accumulé de nombreux documents sur cette mission et d'autres, réalisées par les services secrets français.

*Mission oxygène* entend dénoncer l'impéritie des supérieurs hiérarchiques des agents envoyés en Nouvelle-Zélande. Une série d'erreurs auraient été commises par cette hiérarchie, qui expliquent le fiasco. Porte-parole des agents secrets de base, M. Amory met aussi en cause le gouvernement socialiste de l'époque, accusé de n'avoir pas « couvert » après coup les exécutants de l'opération *Rainbow-Warrior*. Toujours pour la défense de ses amis agents secrets, M. Amory promet pour bientôt des *« révélations »* sur d'autres missions de la DGSE, *réussies* celles-là.

Contrairement à ce qu'il raconte dans son livre, M. Amory n'a jamais *été* un agent des services secrets. Pas davantage, assure-t-il, un nageur de combat. A côté de détails vrais sur l'opération *Rainbow-Warrior*, *Mission oxygène* contient des contre-vérités manifestes (*le Monde* du 9 juillet), destinées, selon M. Amory, à brouiller les pistes et à *« s'amuser »*.

*C'est une autre facette du* personnage, visiblement ravi d'avoir tenu les médias en haleine depuis ses premières « révélations » dans *Paris-Match* (daté 3 juillet). De cette expérience, M. Amory tire la conclusion que la presse est *« fragile »*, *préférant le spectaculaire* à l'information en profondeur.

Français de métropole, martiniquais par sa grand-mère paternelle, M. Amory, dont les *parents sont enseignants* dans le Var, assure avoir plutôt une sensibilité de « gauche ». Il en veut *pour preuve une photo parue à la* « une » de *France-Soir* le 2 mai 1980, où on le voit manifester devant l'ambassade d'URSS à Paris aux côtés, notamment, de M. Jacques Attali, aujourd'hui conseiller spécial du président de la République, et de l'écrivain *Bernard-Henri Lévy*.

M. Amory est l'auteur d'une thèse d'anthropologie, *« jamais soutenue »*, assure-t-il, sur « L'image du corps du mannequin. » *Devenu mannequin lui-même*, d'abord pour Dorotennis et Saint Laurent, il collabore ensuite à divers journaux, *le Matin magazine, Libération, VSD et l'Evénement du jeudi* en particulier. Il a publié, en 1986 aux éditions Robert Laffont, un livre intitulé *le Grand Jeu de la séduction* en collaboration avec Mme Claude Degrèse.

**BERTRAND LE GENDRE.**

## A la suite d'un différend avec la chancellerie

# Le directeur de la prison de Fleury-Mérogis est relevé de ses fonctions et muté à Rennes

**Le directeur du centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis, M. Dominique Fétrot, a reçu le 6 juillet une lettre l'informant de sa mutation à Rennes à partir du 15 juillet. Motif de la sanction : la direction de l'administration pénitentiaire a peu apprécié les termes d'un télex que M. Fétrot lui a adressé le 30 juin. Dans ce télex, le directeur de Fleury-Mérogis *s'étonnait* que la chancellerie ait renoncé à un projet d'extension de la maison d'arrêt des femmes. Des études avaient été engagées en ce sens et M. Fétrot comptait ainsi désencombrer cette maison d'arrêt qui abrite cinq cent cinquante détenues pour deux cent vingt places.**

Dans son télex, qui a déclenché les foudres de M. Arsène Lux, directeur de l'administration pénitentiaire, M. Fétrot se plaignait de *« l'atmosphère d'indécision, de contradiction et d'incohérence »* qui entoure cette affaire. Il ajoutait : *« En conséquence, je vous informe que mes collaborateurs n'agiront plus désormais que sur instructions écrites et définitives de votre part. »* Sous-entendu : que la chancellerie fasse dorénavant connaître ses projets et qu'elle nous dise ce qu'elle attend d'un personnel décontenancé par l'abandon du projet d'extension de la maison d'arrêt.

La chancellerie justifie cet abandon en expliquant que chaque place supplémentaire à Fleury-Mérogis *coûterait 450 000 francs environ*. Or, l'ambitieux programme de nouvelles prisons qu'elle s'apprête à lancer va lui permettre, affirme-t-elle, d'abaisser ce coût à 270 000 francs. Si la maison d'arrêt des femmes de Fleury-Mérogis doit être désencombrée, souligne-t-elle, c'est par des transferts des détenues en surnombre dans ces nouveaux établissements.

Qui plus est, ajoute la chancellerie, le quartier des femmes de Fleury-Mérogis compte une moitié de condamnées qui, pour une grande part, ne devraient pas être incarcérées dans une maison d'arrêt si les règles de code de procédure pénale étaient respectées.

A propos de la sanction infligée à M. Fétrot, la chancellerie n'exclut pas totalement qu'elle soit rapportée. *« La décision appartient au ministre »*, disait-on mercredi 8 juillet à son cabinet. Cependant le garde des sceaux, interrogé jeudi sur Europe 1, a déclaré qu'il approuvait la décision du directeur de l'administration pénitentiaire et qu'il jugerait les propos de M. Fétrot *« inadmissibles »*.

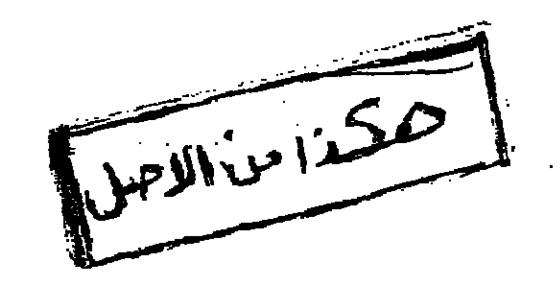
Une délégation de la CFDT, dont M. Fétrot est membre, a été reçue mercredi par M. Paul-André Sadon, directeur de cabinet. Les membres de cette délégation ont plaidé en faveur d'une mesure de clémence.

Agé de trente-huit ans, M. Fétrot dirige depuis le mois de février 1984 le centre de Fleury-Mérogis. C'est la plus grande prison d'Europe : 5 200 détenus au total pour 4 300 places. Considéré comme l'un des *éléments les plus* brillants de l'administration pénitentiaire, M. Fétrot a été prié de rejoindre à partir du 15 juillet la *direction régionale* de Rennes en qualité de directeur adjoint. Ce n'est pas une rétrogradation d'échelon, mais ce n'est pas non plus la promotion à laquelle M. Fétrot serait en droit de prétendre. Ses prédécesseurs les plus récents à la tête de Fleury-Mérogis ont *tous quitté l'établissement* après avoir été promus directeurs régionaux de l'administration pénitentiaire.

**B. L. G.**

● **M. Yves Chalier a interrompu sa grève de la faim.** – M. Yves Chalier, principal inculpé de l'affaire Carrefour du développement, a interrompu *« depuis cinq ou six jours »*, selon son avocat Me Xavier de Roux, la grève de la faim qu'il avait commencée le 19 juin dernier. M. Chalier a été interrogé *mercredi 8 juillet* pendant une heure et demie par le juge d'instruction.





# Société

## JUSTICE

### Avocate de Jean-Marc Rouillan

# Me Marie-Christine Etelin réagit vivement aux propos du ministre de la justice

*TOULOUSE*
*de notre correspondant*

Se sentant visée par les propos tenus par M. Albin Chalandon, le mercredi 8 juillet, *sur les antennes* de RTL (*le Monde* du 9 juillet), Me Marie-Christine Etelin, avocate toulousaine de Jean-Marc Rouillan, l'un des chefs présumés d'Action directe, a réagi vivement en cours d'après-midi.

Selon elle, l'attitude du ministre tend à faire des avocats des « *boucs émissaires* » pour peu que se présentent des difficultés avec les détenus. Sur le fond, Me Etelin, qui s'est exprimée après avoir pris conseil auprès du bâtonnier du barreau de Toulouse, estime que les propos de M. Chalandon « *traduisent une méconnaissance des règles qui gouvernent les relations entre avocats et clients, la correspondance étant couverte par le secret le plus absolu* ». « *Cela participe des droits de la défense* », a-t-elle ajouté.

« *D'après les indications qui m'ont été données*, a souligné Me Etelin, *les forces de police qui effectuaient la perquisition se préparaient à prendre connaissance d'un courrier qui m'était adressé et la réaction de mon client a été tout à fait saine car il s'est opposé physiquement à une forfaiture. Il s'agit bien de cela.* »

Le 24 novembre 1985, Me Etelin avait été interpellée et gardée à vue au commissariat central de Toulouse pendant une partie de la nuit dans le cours de l'enquête sur Action directe. « *Je mets quiconque au défi de rapporter la preuve que j'ai commis un jour dans l'exercice de ma profession un quelconque délit...* » Fataliste, l'avocate conclut : « *J'ai le tort d'être le défenseur de Rouillan depuis une douzaine d'années.* »

G.V.

### Le bâtonnier Stasi : « des suppositions »

De son côté, le bâtonnier Mario Stasi déclare notamment dans un entretien accordé au *Figaro* du 9 juillet : « *Dans cette affaire, le ministre de la justice a fait des suppositions. Il considère que des avocats ont pu devenir complices de leur client. Nous n'en savons rien. Si des avocats avaient manqué à leur devoir, nous en aurions été les premiers avertis. Or nous ne l'avons pas été. Nous n'avons été saisis d'aucune plainte. Aucun avocat ne m'a fait part du moindre fait permettant de croire qu'il y a eu irrégularité.*

» *(...) Je tiens trop à l'immunité de l'avocat comme défenseur pour permettre qu'un seul avocat puisse, par son comportement, la remettre en cause. Il ne faut pas remettre en cause la fonction de l'avocat par rapport au prévenu. La justice a tout à y perdre.* »

Enfin, M. Albin Chalandon lui-même est revenu jeudi matin sur *Europe 1 sur ses déclarations* en indiquant qu'il avait été « *mal compris par les avocats* ».

## SPORTS

### CYCLISME : Tour de France

# Jules-César dans la plaine

**Deuxième sprint massif en deux jours. Le Néerlandais Jean-Paul Van Poppel a remporté, le mercredi 8 juillet, la huitième étape Troyes-Epinay-sous-Sénart, en réglant tout le peloton au terme d'une course essentiellement marquée par la longue échappée solitaire du jeune Colombien Jules-César Cadena (vingt-trois ans). Van Poppel, qui présentait avec l'Italien Guido Bontempi le privilège d'être actuellement le routier le plus rapide, consolide son maillot vert du classement par points, tandis que le Suisse Eric Maechler conserve le maillot jaune.**

*ÉPINAY-SOUS-SÉNART*
*de notre envoyé spécial*

Que se passe-t-il ? Ce Tour de France de l'après-Hinault s'éloigne des schémas traditionnels et bouscule les idées reçues, nous le savions. Mais cette fois c'est à n'y rien comprendre. Voilà que le grimpeur colombien attaque sur le plat, et pas seulement pour faire diversion.

Echappé seul pendant 170 kilomètres entre Troyes et Epinay-sous-Sénart, Jules-César Cadena a porté son avance à plus de 13 minutes, il a vraisemblablement possédé le maillot jaune deux heures durant – une première pour le cyclisme sud-américain – et n'a été rejoint qu'à *11 kilomètres de l'arrivée, un saut* de chaîne l'ayant immobilisé alors qu'il était toujours en tête.

Nous connaissions cet escaladeur de poche au teint cuivré pour l'avoir vu passer cinq cols en tête dans les Aravis l'an dernier, au cours du Critérium du *Dauphiné libéré*. Cependant, nous pensions que son talent s'exprimait surtout dans la montagne. Or, hier, il s'est détaché sur une route de plaine rectiligne, balayée par le vent, à 180 kilomètres du but. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il n'a pas choisi la facilité. Jean-René Bernaudeau, qui s'était lancé à ses trousses, renonçait à poursuivre son effort, estimant qu'une telle entreprise, fatalement vouée à l'échec, constituait une folie.

Jules-César, lui, s'est battu jusqu'au bout. Jusqu'à ce malencontreux *saut de chaîne qui l'obligea* à mettre pied à terre alors qu'il ne possédait plus que 50 secondes d'avance après avoir compté une marge de sécurité de 7 minutes à 40 kilomètres d'Epinay-sous-Sénart. Autant dire que l'affaire était classée.

De cette longue escapade menée à *vive allure*, il ne récolta qu'un bénéfice dérisoire : 30 secondes de bonification glanées à la faveur de classements intermédiaires. *Mais, en* réalité, il a gagné beaucoup plus, car il s'est attiré la considération générale, l'estime de tous, y compris celle d'un Bernard Hinault admiratif. Il a imposé l'image d'un cyclisme colombien en pleine évolution. Cela préfigure-t-il, à moyen terme, un victoire latino-américaine dans le Tour de France ?

Cadena ayant été absorbé, le peloton se présenta groupé dans la banlieue parisienne, où Van Poppel devança 190 concurrents, dont le Français Bruno Wojtinek, classé quatrième. Le maillot vert le fit avec beaucoup d'autorité en se dégageant d'une *manière impressionnante.*

### Où est Kelly ?

La liste des dix premiers de ce sprint massif indique qu'une nouvelle génération de routiers-sprinters s'affirme. Parmi les hommes le mieux classés, comme la veille à *Troyes, Vermotte, Capiot, Allochio* et Dominguez se trouvent aux côtés de l'Américain Phinney et du Belge Lieckens : des coureurs neufs, que le public ne situe pas encore. Frank Hoste, pratiquement imbattable naguère dans les arrivées groupées, n'a terminé que dixième. Et Sean *Kelly n'est pas du nombre.*

Devant ce résultat quelque peu déconcertant qui modifie la hiérarchie des puncheurs – une hiérarchie actuellement assez floue, – on s'interroge : le champion irlandais a-t-il perdu en vélocité ce qu'il a acquis par ailleurs en endurance, ou *se désintéresserait-il des succès* d'étape pour convoiter des objectifs plus ambitieux et reporter ses espoirs sur le maillot jaune ? L'hypothèse serait plutôt rassurante.

Routier complet, qui a régulièrement échoué dans le Tour en dépit de son éclectisme, Kelly semble condamné à gagner cette année ou jamais. Toutefois, on peut craindre que sa discrétion ne soit la conséquence d'une condition physique approximative. La remarque vaut aussi pour Laurent Fignon.

La très longue étape contre la montre (87 kilomètres), vendredi *10 juillet, fournira quelques éclair*cissements sur ces points obscurs et apportera les éléments de réponse aux questions que nous nous posons. C'est une étape essentielle. Et qui fait peur.

JACQUES AUGENDRE.

● **Classement de la huitième étape, Troyes-Epinay-sous-Sénart.** – 1. Van Poppel (P-B, Superconfex), les 205,5 km en 5 h 23 min. 53 sec. (moyenne 38,069 km/h) ; 2. Vermotte (Bel.) ; 3. Capiot (Bel.) ; 4. Wojtinek (Fra.) ; *5. Lieckens (Bel.), tous* même temps.

● **Classement général.** – 1. Maechler (Sui., Carrera) en 27 h 42 min. 59 sec. ; 2. Lavainne (Fra.) à 36 sec. ; 3. Muller (Sui.) à 44 sec. ; 4. Perini (Ita.) à 1 min. 16 sec. ; 5. Da Silva (Por.) à 1 min. 35 sec. ; 6. Mottet (Fra.) à 1 min. 36 sec.

TOUR DE FRANCE FÉMININ

● **Prologue à Sable-sur-Sarthe.** – 1. Longo (Fra. A), les 2,900 km en 3 min. 42 sec. (moyenne 46,936 km/h) ; 2. Canins (Ita.) à 5 sec. ; 3. Niehaus (RFA) à 11 sec. ; 4. Simonnet (Fra B) à 11 sec. ; 5. Lafargue (Fra A) à 11 sec., etc.

## ÉDUCATION

### Les inscriptions dans les universités parisiennes

# Listes ouvertes et guichets fermés

**Les inscriptions dans les universités parisiennes ont continué à se dérouler dans le calme, le mercredi 8 juillet. Comme on s'y attendait, la situation est délicate dans les universités du centre de Paris pour trois disciplines : droit, administration économique et sociale (AES) et langues étrangères appliquées (LEA). Elle est également tendue en économie. Jeudi matin, il restait cependant des places pour toutes ces disciplines (sauf LEA anglais-espagnol) dans les universités périphériques.**

**En réalité, la véritable surprise de ces inscriptions 1987 reste l'absence de gros problèmes dans toutes les autres disciplines. Contre toute attente, il restait encore, jeudi matin, près d'une centaine de places en histoire à la Sorbonne, d'habitude très demandée. Des centaines de places dans les disciplines scientifiques sont encore disponibles sur les trois principales universités concernées (Paris-VI, Paris-VII et Paris-XI-Orsay). Plus étonnant encore : après deux jours d'inscriptions, il reste une centaine de places à Dauphine en gestion, d'habitude submergée de demandes et qui sélectionne les candidats en fonction de leurs notes au bac.**

**Administration des universités, rectorat ou syndicats étudiants attendaient de voir, jeudi et vendredi, comment se dérouleraient les inscriptions des bacheliers rattrapés à l'oral, pour essayer d'élucider ce qui apparaît un peu comme un mystère.**

## *Un jeu de piste piégé*

« *L'université appartient à ceux qui se lèvent tôt.* » C'était le dicton du jour, mercredi 8 juillet, pour les candidats à l'inscription en première année de droit et d'administration économique et sociale (AES) à l'université Paris-I.

Armés de sacs de couchage, de boissons fraîches et surtout de l'indispensable collante du bac, les plus anxieux avaient pris place devant les grilles du centre Panthéon dès le milieu de la nuit. Les plus malins ou les plus chanceux ont attendu les premières lueurs de l'aube pour déferler, les yeux embrumés, rue Saint-Jacques. Ceux-ci auront été quittes pour quatre ou cinq *heures d'attente, le prix* à payer pour décrocher l'un des 830 dossiers d'inscription (680 en droit et 150 en AES) distribués par Paris-I à partir de 8 heures tapant.

« *Cela n'a duré que deux minutes, le temps d'un coup de tampon sur mon certificat de bac, et on m'a donné l'enveloppe* », remarque une lycéenne arrivée du Val-de-Marne à 4 heures du matin, visiblement désolée d'avoir cédé à la prétendue panique des inscriptions. « *Je me suis levée tôt pour faire comme tout le monde.* »

Mais, à quelques heures près, elle se serait trouvée un peu plus loin dans la longue file d'attente et aurait raté le coche. Ouvertes à 8 heures, les inscriptions ont été closes une heure plus tard en AES, laissant près d'une centaine de bacheliers sur le carreau. A 9 h 45, une pancarte « *droit complet* » était plantée, semant la consternation parmi les deux cents personnes encore massées sur le trottoir. « *Cette sélection par la course est injuste. Seuls ceux qui ont une voiture peuvent s'inscrire* », protestait une jeune banlieusarde arrivée par le premier métro du matin, mais trop tard... Opposée à la loi Devaquet en décembre, elle en venait presque à réclamer une sélection par examen...

Victimes ou bénéficiaires, les étudiants auront en tout cas quitté les lieux avec le conviction de s'être frottés à un système truqué, irrationnel. Des bacheliers de province théoriquement non admis à Paris-I, mais arrivés sur place très tôt, ont pu obtenir des dossiers contre la promesse d'une prochaine domiciliation parisienne. Des banlieusards mal informés sont en revanche arrivés trop tard après un détour par la rue de Tolbiac. Les inscriptions ressemblent trop à un jeu de piste piégé pour ne pas susciter bien des amertumes.

Mais les difficultés de Paris-I s'expliquent en partie par le refus de cette université de présélectionner ses nouveaux étudiants à l'aide des renseignements fournis par l'opération télématique Ravel. Paris-II (*Assas*), la fac rivale du quartier Latin, qui n'avait pas eu les mêmes scrupules, a déversé son trop-plein d'étudiants sur elle. Reste qu'une fois dispersées les hordes d'assail*lants, Paris-I pouvait pousser un sou*pir de soulagement.

Le recensement télématique annonçait des inscriptions beaucoup plus dures. 540 étudiants avaient choisi Paris-I en AES pour une capacité de 180. Heureusement, la moitié d'entre eux seulement se sont présenté. En revanche, en droit, 900 des 1 100 candidats recensés se sont présentés dès le premier jour d'inscription... pour 780 dossiers distribués. Même à l'heure de la télématique, les lois des inscriptions à l'université demeurent impénétrables.

PHILIPPE BERNARD.

# Simplification des procédures de recrutement dans l'enseignement supérieur

M. Jacques Valade, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, a fait adopter par le conseil des ministres du 8 juillet un décret sur le statut des professeurs d'université et des maîtres de conférences.

Ce texte apporte des modifications techniques au décret du 6 juin *1984 : il simplifie les règles de recru*tement puisque les sections du Conseil national des universités auront statut de jurys et pourront examiner en même temps les candidatures au recrutement *et à la mutation* pour pourvoir aux postes vacants. Cela devrait permettre un gain de temps très-sensible par rapport à la procédure actuelle.

D'autre part, l'obligation de mobilité est supprimée pour le recrutement des professeurs. Enfin, le délai ultime *fixé au 30 septembre* prochain pour la soutenance des anciennes thèses de doctorat d'Etat est supprimé.

### Un rendez-vous du souvenir dans la Drôme

# Dieulefit à l'heure allemande

*DIEULEFIT (Drôme)*
*de notre envoyé spécial*

C'était bien elle, Jeanne, secrétaire de mairie, vingt et un ans à l'époque. Jeanne Barnier. Quand on l'a montrée tout à l'heure à Pascaline, l'émotion les a toutes deux submergées. Pascaline Cahen, la petite juive de quatorze ans, arrivée à Dieulefit en août 1943, s'est, un beau jour, appelé Colomb puisque Jeanne, très doucement, sans manière, lui avait demandé : « *Quel nom veux-tu porter ? Quelle est la couleur de tes yeux ?* », avant de lui confectionner une fausse carte d'identité qui devait la sauver.

Décidément Pascaline remuait à pleins flots ce passé trop présent. Quelques heures plus tôt, elle avait retrouvé une autre amie. Trent-sept ans sans se revoir, mais un attachement à toute épreuve à cause de Beauvallon.

Ces anciens élèves ou professeurs de l'école Beauvallon s'étaient donné rendez-vous mercredi 8 juillet en compagnie de quelques habitants du bourg. Beauvallon, situé à 2 kilomètres au-dessus de Dieulefit, n'est pas une école comme les autres. Elle a été fondée en 1929 par Marguerite Soubeyran, « Tante Marguerite », pour accueillir des enfants à l'air pur et les faire grandir grâce aux méthodes inspirées de l'Institut Jean-Jacques-Rousseau de Genève.

Piaget, Claparède sont venus guider ses pas. Peut-être les trois directrices, Tante Marguerite, Simone Monnier et Catherine Krafft ont-elles dû à leurs racines protestantes de marquer ce lieu de générosité et de tolérance. Des réfugiés républicains espagnols, avant la guerre, puis des juifs, enfants ou adultes, des résistants, des communistes allemands y ont trouvé asile.

« *On arrivait à Beauvallon,* racontent-ils, *et l'on n'était plus juif, ni Allemand, ni exilé, ni traqué. Simplement on existait comme des êtres humains.* » Beauvallon formera et attirera des personnes de grand rayonnement. Pierre Emmanuel, Aragon, Pierre Seghers, Emmanuel Mounier, la pianiste Yvonne Lefébure entre autres y ont enseigné, s'y sont cachés, reposés.

### La couverture rouge

Tante Marguerite savait s'y prendre. Elle était très connue ; des lettres lui parvenaient, libellées à l'adresse : « *Marguerite, de la Drôme.* » Elle avait hérité l'affection potée par les Dieulefitois protestants ou non à son père, cet homme qui avait créé la bibliothèque et, se souvient Simone Monnier, « *offrait toujours des fleurs à ses visiteurs* ». Elle remuait ciel et terre pour obtenir de l'argent, de l'aide, ou de faux papiers, ou pour sauver une vie.

Helmut Meyer et Matzdorff Werner en savent quelque chose. Réunis ici aujourd'hui, ils sont venus, le premier d'Israël où il vit depuis 1949, le second de Paris, pour tomber dans les bras l'un de l'autre. Ils se remémorent ce jour de l'été 42 où les gendarmes de Chabreuil avaient encerclé l'école et demandé qu'on amène les enfants juifs. Refus tout net des directrices qui se précipitent à la poste. Vite : prévenir les paysans chez qui les petits ont été placés. « *Mais la poste ferme à midi,* » enrage encore aujourd'hui Simona. Les enfants sont retrouvés et embarqués à Vénissieux, près de Lyon.

Alors Marguerite et Simone vont se battre. Elles courent à Lyon, vont jusqu'à l'organisation juive OSE (Œuvre de secours aux enfants), voient des femmes échevelées confier leur enfant et s'enfuir. Puis les deux directrices arrivent à Vénissieux, parlementent, insistent, s'accrochent. A minuit, elles ont « *les cinq enfants de Beauvallon* ». Elles leur font faire de faux papiers tellement faux dans la hâte que, l'année suivante, on s'apercevra que l'un d'eux passe le brevet à l'âge de trois ans. Ils sont sauvés, « *rattrapés,* dit un ancien élève, *par les cheveux à la porte du crématoire* ».

A Beauvallon, à Dieulefit, personne ne parlera. Les protestants, rappelle Jeanne Barnier, « *ont gardé une vieille méfiance envers l'Etat* ».

Il y aura d'autres alertes pourtant. Après la rafle d'Izieu le 6 août 1944, la prudence redouble. Les enfants juifs dorment la nuit dans les grottes proches. Ils doivent s'assurer, avant de revenir à l'école au petit matin, qu'une couverture rouge n'a pas été nouée sur la terrasse en signe de danger.

Ces jours d'angoisse, les anciens de Beauvallon les revivent aujourd'hui dans un étrange sentiment. Comme si trop de beaux souvenirs s'y mêlaient encore. Cette soirée, par exemple, qu'évoque Pascaline, où un professeur paralysé a lu *le Silence de la mer* de Vercors, d'une traite, et où tout le monde ensuite est allé se coucher sans un mot.

C'était un soir de l'hiver 1943-1944, dans un coin perdu, au milieu des collines violettes où les chênes-rouvres ne consentent à perdre leurs feuilles qu'au premier vent du printemps, quand de nouvelles sont toutes prêtes à les remplacer.

CHARLES VIAL.

## RELIGION

# Les congés du pape

*CITÉ DU VATICAN*
*de notre correspondant*

Le pape va prendre des vacances ! Fort peu à la vérité, moins d'une semaine du 9 au 14 juillet. Cette parenthèse dans une vie que tous s'accordent à reconnaître très active, est pourtant une obsolue nouveauté officiellement confirmée, le mardi 7 juillet, par la salle de presse du Vatican.

Jusque-là Jean-Paul II s'était consenti disons des escapades. L'une, en 1984 avait été la plus spectaculaire : le pontife était allé skier quelques heures en compagnie... du président de la *République* italienne, le vieux socialiste M. Sandro Pertini, sur les pentes de l'Adamello dans les Dolomites.

En 1985 il avait effectué une randonnée incognito sur le Grand Sasso, dans les Abruzzes. On se souvient d'une photographie parue *dans la presse où l'on* voyait le pape portant béret et cape de berger, endormi la tête sur une pierre. Une nouvelle échappée à ski l'année suivante est considérée comme probable, mais n'a jamais reçu confirmation. L'an passé, le pape avait également fait quelques pas *sur* les neiges du massif du Mont-Blanc, mais c'était alors au cours de la visite officielle au Val-d'Aoste.

Cette fois, c'est un séjour un peu plus long qui est prévu, et annoncé à l'avance. Jean-Paul II a répondu à l'invitation des prêtres du diocèse de Belluno, chef *lieu de province de la région du* Veneto, dans les pré-Alpes italiennes orientales. Le pape sera hébergé dans la maison de repos de l'évêché située à Lorenzago, au cœur du massif du Cadore. Le pape interrompra ses vacances le dimanche 12 juillet d'une part pour une visite aux ouvriers forestiers de la région et d'autre part pour la messe célébrée à la mémoire des victimes de la rupture du barrage du Vapont qui en *1969 avait rasé cinq villages et* provoqué la mort de deux mille personnes.

Rappelons que Jean-Paul II, grand sportif, s'était dès le début *de son pontificat fait installer une* piscine dans la résidence d'été des papes à Castelgandolfo à une trentaine de kilomètres au sud de Rome.

JEAN-PIERRE CLERC.

## MÉDECINE

# Le gouvernement danois indemnise les hémophiles contaminés par le virus du SIDA

*COPENHAGUE*
*de notre correspondante*

Le gouvernement danois a décidé d'accorder une somme de 100 000 couronnes (environ 85 000 F) net d'impôts à tous les hémophiles du pays qui ont contracté le virus du SIDA.

Jusqu'à présent, le tiers des deux cent vingt-cinq *hémophiles danois* qui ont été testés se sont révélés séro-positifs. La maladie s'est déclarée chez treize d'entre eux. Quatre, dont un enfant de neuf ans, sont déjà morts, et deux se sont suicidés en apprenant qu'ils étaient atteints.

M. Kerkel Andersen, qui préside l'association nationale des hémophiles danois, après avoir dans un premier temps essuyé un refus du ministre de l'*intérieur*, M. Engaard (libéral), dont dépend la direction de la santé, a donc finalement *obtenu gain de cause.*

C. O.

**[La décision des autorités danoises constitue un précédent important dans la mesure où l'ensemble des gouvernements, en particulier européens et américains, se trouvent confrontés au même problème. En RFA, une vingtaine de patients hémophiles ont porté plainte contre la firme pharmaceutique Bayer (*le Monde* du 19 mars). En France, on estime que plus d'un hémophile sur deux – c'est-à-dire environ mille cinq cents personnes – a été contaminé par le virus du SIDA.]**

● **La séropositivité au fichier de la police fédérale allemande.** – Un porte-parole de la police judiciaire ouest-allemande (BKA) a confirmé, le mercredi 8 juillet, une information de la chaîne de télévision ARD selon laquelle l'ordinateur central de la police, qui recueille des données sur les personnes recherchées ou suspectées, précise également si elles sont porteuses du virus du SIDA. Selon la BKA, la décision de signaler les personnes séropositives a été prise lors d'une conférence des ministres régionaux de l'intérieur au début de 1986. Cette mesure, toujours selon la police ouest-allemande, est destinée à préserver d'une éventuelle contamination les policiers lors d'arrestations ou de bagarres. – (AFP)

Le Monde
DES LIVRES

# Duras, la vie comme elle va

***Marguerite Duras est devenue le « personnage-clé », « référence obligée » de la revue de presse non conformiste de Philippe Aubert sur Europe 1. Privé de micro — donc d'allusions durassiennes — pendant les vacances, celui-ci a lu pour nous le dernier Duras,* la Vie matérielle.**

ELLE déteste les citations tronquées, les extraits sortis de leur contexte, tout ce qui n'est pas son œuvre entière ; elle sera donc fâchée, forcément, que nous résumions cent soixante-dix pages de *la Vie matérielle* par une phrase (page 76) : *« Comme ça, vous savez tout. »* Oui, comme ça nous savons tout de Marguerite Duras, au long d'un essai-patchwork, un tricot de réflexions, *« des aller et retour entre moi et moi »* comme elle le formule simplement, en préface.

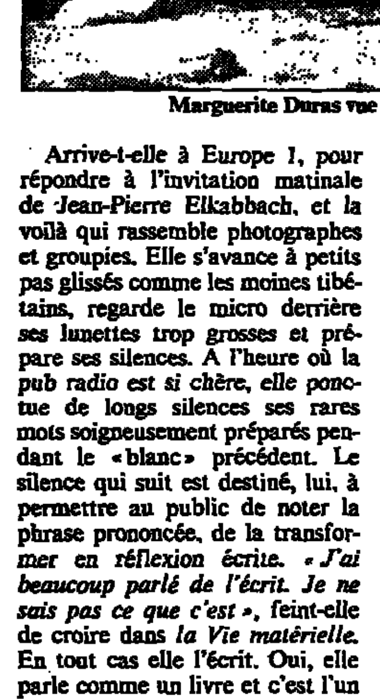
Restons sobre : c'est donc un livre, tant elle s'y livre. Voilà enfin le point sur les idées durassiennes à l'heure où l'ouvrage a *été imprimé. Il faut bien reconnaître*, de nous à nous dans le dedans de nous, que nous sommes fascinés, intrigués et passionnés par le bouillonnement décapant de ses idées sur tout. C'est une suite de petits chapitres (ne dites pas d'articles, *elle réfute le journalisme*), de digressions sur la vie, l'amour, l'alcool... Rien ne manque à ce catalogue des idées introuvables. Carelman ou Topor aimeront sûrement son goût du paradoxe et la poésie qui s'en dégage, telle l'odeur de la cire-au-dessus du plancher : oui, Marguerite Duras, très terre à terre, nous offre même la liste des provisions qu'il faut toujours avoir à la maison ! *C'est l'irruption surréaliste* de l'Ajax et du Nescafé dans la cosmogonie de Marguerite Duras. Lorsque la superstar de la littérature nous vante les mérites des « spontex », elle oublie la majuscule. Il ne s'agit pourtant pas d'un groupe maoïste particulièrement souple, mais bel et bien d'une éponge pour la vaisselle.

Etonnante Duras qui sait parler avec tant de facilité, et autrement, de tout, de rien et d'elle. Elle peut passer d'un chapitre — dur et bouleversant — sur l'alcoolisme à une étude exhaustive sur le « look M. D. », *entendez* les cols roulés de Duras, sur lesquels elle souhaiterait toucher des droits d'auteur.

## A petits pas glissés

On attend quelques commentaires saugrenus sur les *jeux stupides* de la « 5 », qu'elle adorait, et voici la réflexion lucide d'une téléspectatrice qui garde les yeux ouverts : la télé ne cesse de couvrir la voix des autres. *« C'est devenu la règle à chaque décès de personnalité, l'image parlante du défunt est recouverte par celle du journaliste qui dit que ce qu'on entend, c'est bien entendu la voix d'un tel ou d'un tel qui vient de mourir. »* Dans les bistrots, où elle est célèbre depuis qu'elle a vendu plus d'un million d'exemplaires de *l'Amant* (1), on ajoute : *« Elle le leur envoie pas dire, la Duras ! »*

Mais peut-on cultiver l'irrespect face à un tel auteur, qui part dans toutes les directions et nous laisse parfois au bord de la route ? Oui, bien sûr. Car Marguerite Duras est devenue une star.


Marguerite Duras vue par Xavier Lambours.

LAMBOURS/VU

Arrive-t-elle à Europe 1, pour répondre à l'invitation matinale de Jean-Pierre Elkabbach, et la voilà qui rassemble photographes et groupies. Elle s'avance à petits pas glissés comme les moines tibétains, regarde le micro derrière ses lunettes trop grosses et prépare ses silences. A l'heure où la *pub radio est si chère, elle ponctue* de longs silences ses rares mots soigneusement préparés pendant le « blanc » précédent. Le silence qui suit est destiné, lui, à permettre au public de noter la phrase prononcée, de la transformer en réflexion écrite. *« J'ai beaucoup parlé de l'écrit. Je ne sais pas ce que c'est »*, feint-elle de croire dans *la Vie matérielle*. En tout cas elle l'écrit. Oui, elle parle comme un livre et c'est l'un des attraits de son essai : ce sont des *« textes dits »* à Jérôme Beaujour, puis transcrits. Nous n'oserons pas écrire qu'ils ont été alors réécrits.

Ce qui fait le charme, par son absence de préciosité, de *la Vie matérielle*, c'est qu'on y cause comme vous et moi, enfin presque. *M.D.*, comme l'a décrite son compagnon-biographe Y.A. (2), laisse sa trace dans le langage quotidien. Aujourd'hui encore, dans les journaux, le moindre chiffre du commerce extérieur est *« sublime, forcément sublime »*, et un cadre moyen, avant d'aller chasser les taupes de son jardin un *dimanche matin*, jette à ses enfants ébahis : *« Détruire, dit-il ! »* Marguerite Duras veut ici nous distraire. Ne commence-t-elle pas *la Vie matérielle* par cette phrase (encore une citation détournée elle sera très fâchée, mais c'est le meilleur compliment qu'on puisse lui retourner) : *« Ce livre nous a fait passer le temps. »*

PHILIPPE AUBERT.

★ LA VIE MATÉRIELLE, de Marguerite Duras, POL, 170 p., 69 F.

(1) Ed. de Minuit, prix Goncourt 1984.

(2) *M.D.*, de Yann Andréa, Ed. de Minuit (1983).

# La rage de comprendre d'un savant méconnu

***De la botanique à la linguistique, la leçon d'André-Georges Haudricourt***

Par Claude Hagège

UN étonnant savant. Comment définir autrement, malgré les connotations désuètes du terme, cet homme peu ordinaire qu'une consécration tardive et insuffisante commence de révéler au-delà du cercle des *spécialistes et qui publie* aujourd'hui un passionnant ouvrage, *les Pieds sur terre* (1), retraçant son itinéraire intellectuel ? Né en 1911 et ayant grandi dans une ferme, André-Georges Haudricourt apprend à observer la nature, ses espèces, les techniques humaines qui les domestiquent.

Mais, assoiffé de comprendre, il *vit aussi dans l'univers des idées* et, très jeune, il scrute les causes de la diversité des civilisations. Il puise dans la découverte des convergences insolites, des préjugés racistes, des absurdités tenaces, cet anticonformisme serein et cet humour du bon sens (une facette peut-être de ce qu'on *nomme le génie) qui, organisant* de fabuleuses connaissances en un tout dominé, feront la fascination de l'homme, un des rares dont l'entretien enrichisse toujours celui qui en a eu le privilège. Jeune ingénieur agronome en 1931, il rencontre de grands maîtres : l'ethnologue Marcel Mauss, puis Nicolas Vavilov, dont il va suivre à Leningrad les travaux de génétique botanique.

Aux dons s'ajoutent les lectures avides (son appartement est aujourd'hui un antre où l'on trébuche sur des monceaux de livres qui, vomis par des étagères saturées, ne ménagent sur le sol que *d'étroits et périlleux sentiers*). Un premier maître-ouvrage paraît en *1943* (2). Il retrace l'histoire des plantes cultivées, que seuls font survivre les soins de l'homme, soucieux de préserver ce qui le nourrit, l'habille et le guérit. De la Transcaucasie au bassin du fleuve Jaune, du Mexique aux Rocheuses, ce livre explique la sélection des formes les plus fécondes, précieux patrimoine génétique où se lit l'histoire des hommes à travers celle des plantes, jetant ainsi les fondements de l'ethno-botanique. Un *deuxième livre suit, qui exploite* une fascinante collection de documents (3), traçant encore un nouveau champ de recherche : l'étude des outils vitaux de l'homme. Haudricourt déploie l'histoire et la géographie de l'araire, ce prolongement du corps humain, les formes d'attelage, les types d'âge et de reille, en cent lieux divers, dont la Scandinavie, le Louristan, l'*Ethiopie, la Corée*...

## En Albanie

Dès 1932 cependant, au cours d'un voyage en Albanie, où il avait été saisi par l'étrangeté de la langue et des gestes, il avait eu la révélation de la nécessité des *sciences humaines pour* comprendre les civilisations et leur diversité. *Il avait donc suivi les cours* des phonéticiens de l'époque, le temps de découvrir que ceux-ci n'avaient aucune idée de ce qu'est une loi scientifique. De là son premier article de linguistique, accepté par Marcel Cohen, autre maître séduit par ce jeune chercheur surdoué auquel il confia même sa *bibliothèque quand il* prit le maquis en 1940.

*(Lire la suite page 12.)*

(1) En collaboration avec P. Dibie, éd. A.-M. Metailié, 5, rue de Savoie, 75006 Paris. (187 p., 70 F.)

(2) *L'Homme et les Plantes cultivées*, en coll. avec L. Hédin, NRF. Rééd. en 1987, éd. A.-M. Métailié.

(3) *L'Homme et la Charrue à travers le monde*, en coll. avec M. Jean Brunhes-Delamarre, NRF, 1955. *Rééd.* en 1987, éd. La Manufacture, 13, rue de la Bombarde, 69005 Lyon, et 52, rue de Verneuil, 75007 Paris. (410 p., 150 F.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Mauriac et la jeune fille, *de Suzanne Prou*

# L'auberge espagnole

ON peut se passionner pour ce petit livre sans avoir lu une ligne de Mauriac ni une ligne de Suzanne Prou, et sans être curieux de l'un ou de l'autre. Que l'auteur de *la Terrasse des Bernardini* (prix Renaudot) ait reçu ses premiers chocs littéraires et conçu sa vocation d'écrivain, dans les *années 30, en découvrant l'auteur de Thérèse Desqueyroux* (prix Nobel), de quarante ans son aîné ; qu'elle vienne, comme *lui, de la bourgeoisie provinciale et catholique, avec des souvenirs* comparables — ici, la Provence ; là, le Bordelais — de vieilles demeures sentant le *rideau* et la confiture, ce n'est pas encore cela qui compte, ni l'essai que la cadette finit par esquisser autour des romans, des personnages et des thèmes de l'aîné. Une fois de plus, comme dans chacun de nos comptes rendus, il s'agit d'un texte sur... ce qui se passe quand on lit un texte, sur ces drôles de joies qui n'auraient pas lieu sans l'auteur et qui, pourtant, tiennent surtout à ce que le lecteur tire de lui-même à l'occasion de ce qu'il lit, sur l'auberge espagnole qu'est la lecture, *sur ces projections indéfinies, ces souvenirs partagés sans avoir* été réellement vécus ensemble, cette espèce de mémoire communicante sans limites de temps *ni* de lieu...

LES dispositions *pour l'activité* magique de la lecture s'acquièrent moins qu'elles ne se cultivent. On naît, ou non, avec dans le nez l'odeur particulière des *librairies*, des colles de brochage. Ce goût ressemble dès l'origine à une réminiscence, à une reconnaissance. Il se satisfait de n'importe quel *objet, ou presque, et* il ne prédispose pas forcément à les bien choisir.

Ce fut le cas pour Suzanne Prou. *C'est le hasard d'un solde* qui l'a plongée, vers quatorze ans, dans *l'Enfant chargé de chaînes*. Elle est la première à trouver que l'occasion de *s'enflammer n'était pas* si bonne ; et l'auteur n'aurait pas été le dernier à l'admettre, lui qui a relégué ce titre de ses débuts à la fin de ses *Œuvres complètes* et qui en soulignait, je me souviens, les imperfections.

*La jeune Suzanne Prou est irritée — comment ne pas l'être ?* — par le nommé Jean-Paul, petit chrétien du début du siècle qui met beaucoup d'esthétisme à « aller au peuple » et de dédain à se laisser aimer par une cousine à robes pastel, de la pire espèce. L'auteur lui-même n'a pas de mots assez rosses pour qualifier l'humilité popote de Marthe.

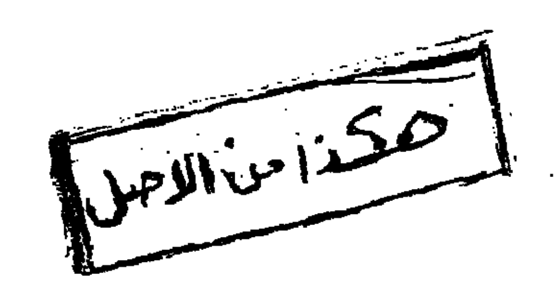
Et, pourtant, la lectrice d'alors s'identifie à Jean-Paul. Elle se *retrouve dans l'univers du brumeux et de l'inachevé où le héros* se meut, dans sa conviction fière d'être le seul élément intelligent de la famille. Elle adopte ses lectures préférées, le Gide des *Nourritures*, Francis Jammes, le Barrès du *Jardin de Bérénice* — tant il est vrai qu'un roman conduit, comme les dictionnaires, d'un texte à l'autre. Elle passe sur la sottise de Marthe par tendresse pour son *« air de jeune fille qui va aux messes matinales et que le jeûne pâlit »*.

C'est plus que de la sottise que Mauriac reproche à la cousine. Avec une misogynie qui ne fera que croître et que le féminisme n'ébranlera jamais, il trouve à son personnage la *« petite âme ménagère »* propre à *« toute jeune fille »*. *« Rien n'intéresse les femmes que leurs servantes »*, assure encore le jeune Bordelais élevé dans les jupes de veuves parlant de leurs bonnes...

LES hommes ne sont pas mieux servis. Mauriac ne s'est pas caché de peindre, avec Servet, Marc Sangnier et d'avoir exhalé à ce propos son dépit personnel de n'avoir pas retenu l'attention de l'animateur du Sillon.

*(Lire la suite page 12.)*





# A LA VITRINE DU LIBRAIRE

## ÉCRITS INTIMES

### Louis Chadourne le sursitaire

Enseveli par l'éboulement d'une tranchée à *Metzeral, en Alsace*, durant les combats de l'été 1915, Louis Chadourne (1890-1925) se considéra dès lors comme un sursitaire, et les troubles nerveux dont il souffrait ne firent que renforcer le sentiment qu'il avait d'être désormais un homme en trop dans un monde en ruines. Son ami Valéry Larbaud se battit pour que son œuvre fût reconnue, mais rien n'y fit, et ce poète, nouvelliste, essayiste et romancier (1) demeura méconnu malgré deux publications posthumes (2). Les pages inédites — nouvelles et ébauches de roman — réunies sous le titre de *Journal d'un homme tombé de la lune* esquissent le portrait d'un *auteur écrivant sous la dictée de ses* angoisses.

*« La guerre donnera peut-être aux peuples le loisir de se connaître. La guerre est une manière d'internationalisme : elle nous a contraints, nous Français, à nous occuper d'autres objets que nous-mêmes »*, disait Louis Chadourne, qui, sans illusion sur l'avenir, dressait l'inventaire de toutes les bonnes et mauvaises raisons qu'ont les peuples de s'étriper à intervalles réguliers.

Ce texte et d'autres prouvent que cet écrivain n'était pas le nihiliste et le cynique que certains crurent déceler en lui en prenant prétexte de son *« état dépressif »*. Louis Chadourne, *tout simplement*, souffrait d'une maladie incurable : la lucidité.

PIERRE DRACHLINE.

**★ JOURNAL D'UN HOMME TOMBÉ DE LA LUNE, de Louis Chadourne, éditions des Cendres (8, rue des Cendriers, 75020 Paris), 61 p., 78 F.**

(1) *Le Maître du navire*, édition française illustrée (1919) ; *l'Inquiète Adolescence*, Albin Michel (1920) ; *Terre de Chanaan*, Albin Michel (1921) ; *le Pot-au-noir*, Albin Michel (1923).

(2) *Conquérant du dernier jour*, préface de Valéry Larbaud, éditions de la Nouvelle Revue française (1928) ; *Accords*, préface de Benjamin Crémieux, éditions de la Nouvelle Revue française (1929).



## ROMAN

### Une résistance de tous les temps

Jacques Drouet, retraité de la banque, n'est pas homme à se promener, une nuit de Noël, avec une jeune femme dont il ne sait que le prénom et deux hommes qui ont, comme lui, un cocktail Molotov dans la poche. Pour qu'il en arrive là, il a fallu qu'un 8 octobre les mots *« loyalisme, démocratie, solidarité »* lui parussent essentiels et simples, *résonnant* comme l'écho d'un serment à lui-même qu'il s'était fait aux heures où Hitler s'apprêtait à danser devant la tour Eiffel ; pour qu'il en arrive là, il a fallu que le Front fît son putsch et que, paralysant les premiers sursauts, l'ONU envoyât du côté d'Alençon des casques bleus japonais et danois. Et voici Drouet non seulement rattaché à l'Union populaire mais, malgré son âge, combattant dans les milices normandes.

Ce récit d'un conflit franco-français présenté sans ambiguïté — Frontistes ou miliciens, chacun reconnaît les siens et les autres — aurait pu n'être qu'une autre façon *de narrer une fois de plus le temps* des Moulin et des Barbie ; mais l'auteur de *la Ligne verte* (à la fois rempart et seuil d'espérance) est celui des *Reins et les Cœurs*, celui de la *Vie de Guillaume Périer*, un personnage que le romancier Paul-André Lesort présentait en soulignant qu'il *« se méfiait des tentatives pour réduire un être à une définition, si complexe fût-elle »*. Drouet n'est pas réduit. Sa complexité n'est pas d'un hésitant, d'un tiède — la tiédeur ne s'engage pas — mais d'un homme qui ne se contente pas des formules, fussent-elles l'expression de ses fidélités.

Opposant au front, il veut que sa vie et les mots aient un sens et il ne peut pas ne pas craindre l'oubli de cette vie et de ces mots par les générations (nous ?) trop enclines à la somnolence alors que veille inlassablement la fureur des liberticides.

C'est dire que ce récit d'une résistance, s'il ne néglige ni l'action ni la complexité de la question de la liberté — belle fable qu'une rivière normande devenant un Rhin, un Oder... un Mur ! — fait sa part à ce qui est la vie d'un homme, et aussi bien à ses souvenirs sentimentaux qu'à ses angoisses quand l'événement le plonge dans l'histoire toujours recommencée, quand d'un côté et de l'autre de la ligne les mêmes mots n'ont pas la même signification, quand sa propre morale est déroutée parce que l'intolérance est baptisée ordre.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

**★ LA LIGNE VERTE, de Paul-André Lesort, Le Seuil, 316 p., 99 F.**

## HISTOIRE

### 1940 : l'effondrement au microscope

Avant que témoins et acteurs *entrent dans le silence, la défaite de* 1940 suscite un redoublement d'attention chez les historiens et les chercheurs. Ils reconstituent pièce à pièce l'immense puzzle de ce mai et de ce juin de l'effondrement, accumulent les témoignages. L'invasion libératrice de la Normandie en 1944 a été maintes fois contée. Le raz de marée allemand de 1940 beaucoup moins. R.-G. Nobécourt, qui l'a vécu à Rouen, reconstitue au jour le jour, et même d'heure en heure, les événements. Passionné de la chose militaire, il connaît toutes les unités, la carrière de tous les généraux. Il décrit les tribulations et les combats des unes, les décisions — et les indécisions — des autres, les réac*tions des notables, celles de la* population. Récit minutieux ; alerte, cependant. Au détour d'une phrase, malgré le recul volontaire, le témoin passe la tête avec humour ou amertume. Un général exige que l'on balaie le pont Boïeldieu à Rouen pendant qu'on en barrait les accès : *« Ce pont est sale... »* A côté des fuyards, des imbéciles et des éperdus, des hommes tombent dans des combats désespérés.

Désespérés aussi ceux que retrace, avec la même abondance de témoignages, Roger Bruce, qui poursuit sa monumentale reconstitution des « combattants du 18 juin » démoralisé par l'annonce par le maréchal Pétain de la demande d'armistice. On fuit sans vergogne ou on meurt « pour l'honneur ».

JEAN PLANCHAIS.

**★ LES SOLDATS DE 1940 DANS LA BATAILLE DE NORMANDIE, de R.-G. Nobécourt, éditions Bertout, rue Gutenberg, 76810 Luneray, 396 p., 118 F.**

**★ LES COMBATTANTS DU 18 JUIN, t. III, L'ARMÉE BROYÉE, de Roger Bruce, Fayard, 435 p., 120 F.**

## ● DERNIÈRES LIVRAISONS

**CRITIQUE LITTÉRAIRE**

● DANIEL FREY : *Brecht, un poète politique*. La poésie peut-elle être politique ? A travers *« les images, symboles et métaphores dans l'œuvre de Bertold Brecht »*, l'auteur s'efforce de montrer que poésie et révolution sont étroitement liées chez Brecht. Il nous fait découvrir des poèmes peu connus. (L'Age d'homme, 288 p., 140 F.)

● CHRISTINE DUPOUY : *René Char*. Un livre d'analyse plus qu'une simple biographie. L'auteur s'intéresse à la genèse de l'œuvre et la suit dans sa croissance organique. Présentation des principaux recueils du poète. (« Les dossiers » Belfond, 348 p., 120 F.)

**ESSAIS**

● JEANNE HYVRARD : *le Cercan*. Derrière ce titre en verlan, le témoignage d'une femme sur *« la longue et douloureuse maladie »*. Dialogues de femmes qui cherchent à nommer l'innommable, *« dialogue de sourds »* entre la société et ses *« boucs cancéraires »*. (Editions Des femmes, 244 p., 79 F.)

**HISTOIRE**

● FRANCO ADRAVANTI : *Gengis Khan, premier empereur du « Mirabile Dominium »*. — *« En sept ans, j'ai accompli une grande œuvre et formé un empire »*, disait celui qui fut, avec Attila, l'un des conquérants les plus craints de l'histoire. Franco Adravanti a écrit le récit épique des guerres menées par Gengis Khan. Traduit de l'italien par Raymonde Coudert. (Payot, 363 p., 150 F.)

● DANIEL BERESNIAK : *Franc-maçonnerie et romantisme*. L'auteur, franc-maçon lui-même, dresse un panorama complet des principales idéologies générées par les différentes loges depuis la fin du dix-huitième siècle et analyse leurs interactions avec les thèmes romantiques. (Chiron, collection « Janus », dirigée par Daniel Beresniak, 139 p., 110 F.)

**NOUVELLES**

● BRUNO DAUDIN : *A la dérive des continents*. Onze nouvelles qui nous mènent aux quatre coins de la Terre, des dunes sahariennes aux glaces antarctiques. Avec des personnages fragiles, blessés par leurs rencontres avec le monde. Bruno Daudin est physicien de formation. Son recueil vient de recevoir le prix Stendhal de la nouvelle 1987. (Glénat, 152 p., 66 F.)

**ORIENTALISME**

● VINCENT-MANSOUR MONTEIL : *le Linceul de feu. Louis Massignon 1883-1962*. Etroitement mêlés et superbement traités, le magistère du maître, Massignon, et l'itinéraire du disciple, Monteil. Du Sahara du Père de Foucauld à Gandhi en passant par la guerre d'Algérie et Jérusalem, une somme de culture, d'expériences spirituelles et d'actions politiques. (Ed. Vegapress, 30, rue René-Boulanger, 75010 Paris, 296 p., 120 F.)

**PHILOSOPHIE**

● JAN PATOCKA : *la Crise du sens (II), Masaryk et l'action*. Professeur de philosophie à l'université de Prague avant de devenir président de la République tchécoslovaque en 1918, T.G. Masaryk a toujours vu dans son action la mise en œuvre de sa philosophie. Les articles réunis dans ce volume témoignent de l'intérêt du phénoménologue Patocka pour l'itinéraire de Mazaryk et d'un souci commun des deux hommes de repérer le sens et la liberté jusque dans les absurdités de l'histoire. Traduit du tchèque par Erika Abrams. Postface d'Henri Declève. (Ousia, diffusion Urin, 264 p., 90 F.)

**POÉSIE**

● NAJOUA AOUN ANHOURY : *Panorama de la poésie libanaise d'expression française*. Il y a longtemps qu'on rime en français, au Liban, pays du monde arabe, et cela continue. L'auteur a passé au peigne fin ce patrimoine original, de 1890 à 1986, qui a donné aussi bien Nadia Tuéni que Georges Schehadé, Grand Prix de la francophonie 1987. Préface du président Charles Hélou. (Ed. Dar-el-Machreq, Beyrouth, diff. Librairies orientalistes, 200 p., 80 F.)

**ROMANS**

● JACQUES BELLEFROID : *La grande porte est ouverte à deux battants*. Ouverte ou fermée ? Jacques Bellefroid a choisi : il ouvre largement sa porte, sur les mots et les choses, et nous invite à en passer le seuil. Réédition d'un roman paru en 1964. (La Différence, 136 p., 49 F.)

● JEAN HUGUET : *Emilia*. Sur les *« deux grandes voies d'accès à l'improbable vérité de l'histoire, celle des chiffres et celle des hommes »*, Jean Huguet a choisi la seconde pour relater les heures les plus violentes de la Révolution française, entre le printemps 1793 et 1794, en Vendée. *Emilia* est la suite des *Tambours de la Bourguignonne*, publié en 1986. (Robert Laffont, 400 p., 95 F.)

**SOCIÉTÉ**

● GÉRARD BOUTET : *Petits métiers oubliés. Les gagne-misère*, volume III. L'auteur a parcouru la Sologne, la Beauce, le val de Loire, le Perche, le Gâtinais et le Berry pour rencontrer quelques-uns de ces *« gagne-misère »* dont l'identité professionnelle n'évoque plus rien, ou presque : coupeur de cochon, caillouteur, fouilleur d'argile... (Jean-Cyrille Godefroy, 256 p., 110 F.) Du côté de ces métiers perdus ou en voie de l'être, Midk Fouriscot raconte l'histoire de *Marie la dentellière*. (France-Empire, 232 p., 75 F.)

# LA VIE LITTÉRAIRE

### *La Femme pressée* se vend bien

Sept semaines après sa parution, le livre de Paul-Loup Sulitzer, *la Femme pressée* (Stock-Editions nº 1), vient de franchir le cap des 200 000 exemplaires vendus. Ainsi, la polémique soulevée à propos de la paternité de ce roman n'a-t-elle pas nui — c'est le moins qu'on puisse dire — à son succès. Le 15 mai, au cours de l'émission « Apostrophes », sur Antenne 2, Bernard Pivot avait présenté l'écrivain Loup Durand comme le véritable auteur de *la Femme pressée*. Loup Durand avait contesté cette affirmation, tout en se reconnaissant *« ami et conseiller »* de Paul-Loup Sulitzer (*le Monde* du 28 mai).

Le rythme de vente de l'ouvrage, indique-t-on dans l'entourage du collectionneur de best-sellers, est comparable à celui de la vente de ses précédents romans.

### L'œil du Vatican sur l'islam

Au firmament de l'islamologie en français, il faut désormais compter avec une étoile inattendue : l'Institut pontifical des études arabes et islamiques (1). On connaissait déjà, de cette institution, la revue *Islamocristiana*, publiée depuis 1975, avec également des textes en arabe et en anglais, et dont la teneur scientifique et critique ne n'est pas démentie. Elle est aujourd'hui animée par un religieux français islamisant, le Père Maurice Borrmans.

L'Institut a désormais un service de librairie par correspondance qui fournit même des cassettes pour apprendre l'arabe. Les ouvrages et dossiers disponibles concernent aussi bien des textes musulmans fondamentaux en arabe et français (*les Quarante Hadiths*, d'El-Naouaoui, *le Credo des imamites*, de Muzaffar, etc.) que des études orientalistes inédites (*la Magie arabe*, de M. Lagarde, *Textes de fiqh*, de M. Borrmans, *Traité de théologie musulmane* de R. Caspar, etc.).

Le Vatican aussi a l'œil sur l'islam...

J. P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Institut pontifical des études arabes et islamiques, 49, place San-Apollinare, 00186 Rome.

### Une revue francophone en Terre sainte

*Kountrass* signifie, en hébreu, « Carnets ». C'est le titre d'un bimestriel *« de pensée juive et d'information »*, édité à Jérusalem par une équipe de rabbins orthodoxes à l'intention d'un public francophone. Cette revue, qui se veut un outil de réflexion spirituelle et religieuse, participe pleinement de la renaissance du judaïsme traditionaliste en Israël, mais aussi en France. En l'espace de quatre numéros, elle a trouvé son audience et son style.

Chaque sommaire étant axé sur un dossier historique, *Kountrass* a raconté, par exemple, l'aventure extraordinaire et peu connue de cette communauté juive lithuanienne qui, fuyant les nazis puis leurs alliés japonais alors que la guerre faisait rage, finit, après un long périple *via* Vladivostok et Kobé, par échouer à Shanghai pendant l'été de 1941. Dans son dernier numéro (mai-juin 1987), *Kountrass* retrace par le menu le passage à la cour de Louis XVI d'un kabbaliste et grand voyageur venu de Jérusalem, le rabbin Yosef David Azoulaï.

**★ KOUNTRASS est publiée par l'Institut Rachi (BP 5553, 91054, Jérusalem) et distribuée par une librairie française de Jérusalem, le Centre Gallia, 8, rue Méa-Chéarim.**

### Mort du traducteur Mogens Boisen

Le colonel Mogens Boisen, que ses compatriotes avait baptisé *« le traducteur de tous les temps »*, est décédé à Copenhague à l'âge de soixante-dix sept ans.

*Cet officier de carrière*, d'une personnalité hors du commun, aura battu un record, en Scandinavie du moins. Les lecteurs danois lui doivent près de neuf cents traductions d'œuvres littéraires, classiques et modernes, anglaises, américaines, allemandes, autrichiennes, françaises, suédoises et norvégiennes. La gamme des auteurs va de Chaucer à Günther Grass, de Melville à Freud et à Musil.

C'est pour occuper ses loisirs en dehors de ses heures de service qu'il avait commencé à traduire certaines pages d'auteurs étrangers qui l'intéressaient. Rapidement il s'était pris au jeu et, en 1968, il demandait à bénéficier d'une préretraite pour s'adonner en professionnel à ce qui était devenu son unique passion. Travailleur acharné, soucieux de précision autant que d'élégance, il aimait s'attaquer aux textes les plus difficiles. Sa traduction de l'*Ulysse* de James Joyce, qu'il introduisit, comme tant d'autres livres, au Danemark, restera un modèle du genre. A chaque édition, il remaniait profondément sa version initiale. Traducteur de de Gaulle et de Malraux, il avait commencé, peu avant sa mort, une nouvelle version de *A la Recherche du temps perdu* de Proust.

CAMILLE OLSEN.

## ● EN BREF

● **Deux distinctions concernant le roman policier viennent d'être attribuées : le prix du Suspense 1987 est allé à GILLES PERRAULT pour *le Dérapage* (Mercure de France, coll. « Crime parfait », voir « le Monde des Livres » du 13 mars 1987) et le prix Moncey, qui récompense un ouvrage « mettant en valeur l'action de la gendarmerie », à MAURICE PÉRISSET pour *le Cahier de condoléances* (Le Rocher).**

● **GEORGES-OLIVIER CHATEAUREYNAUD a reçu le prix de la nouvelle décerné par le Rotary-Club de Paris, pour son recueil *le Héros blessé au bras* (Grasset).**

● **Le biologiste JACQUES TESTART vient de recevoir le quatrième prix littéraire des droits de l'homme pour son livre *l'Œuf transparent* (Flammarion).**

● **Le 36e prix Antonin Artaud a été décerné à JACQUES LOVICHI, pour son recueil *Fractures du silence* (Ed. Sud), à l'occasion des Journées internationales de la poésie qui se sont tenues récemment à Rodez. Deux cents poètes venus de France, Belgique, Suisse, Etats-Unis et URSS étaient présents à ces journées, consacrées plus particulièrement cette année à Blaise Cendrars. Deux autres prix ont été attribués : le prix Ilarie Voronca a été décerné à JACQUES GASC pour son manuscrit : *Procédure des lieux d'appel* et le poète belge JACQUES VANDEJCHRICK a reçu le prix Claude Sernet pour son recueil *Vers l'égérie oscure*, publié par l'imprimerie du Cheyne.**

● **Le Grand Prix des jeunes lecteurs de la PEEP (Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public) a été attribué à ODILE WEULERESSE pour son livre *le Serment des catacombes*, édité par le Livre de Poche.**

● **Le prix Fénéon de littérature, décerné par l'université de Paris à « *un jeune écrivain de condition modeste afin de l'aider à poursuivre sa formation littéraire* » a été attribué à LAURENCE GUILLON pour *Le Tsar Hérode* (Mercure de France).**

● **GILBERT SINOUÉ vient de recevoir, pour son roman *la Pourpre et l'Olivier* (Olivier Orban), le prix Jeand'Heurs. Ce prix, décerné pour la première fois, est destiné à recompenser le meilleur roman historique.**

● **La Fondation de France a décerné ses prix, qui couronnent des ouvrages français et étrangers pour les enfants. ANNE BOZELLEC a remporté le prix du meilleur album illustré pour son livre *Liberté nounours* (collection « Le sourire qui mord » chez Gallimard). Dans la catégorie Première Lecture, le jury a récompensé JANOSH pour son album *Je te guérirai, dit l'ours* chez Casterman (traduit du polonais par Barbara Schild). Dans la catégorie Contes, romans, récits, ESTHER HAUTZIG a été distinguée pour son récit *la Steppe infinie*, édité par l'Ecole des loisirs (traduit de l'anglais par Vivian de Dion). Enfin, parmi les documentaires, le prix a été décerné à JEAN VERCOUTTER, pour son livre *A la recherche de l'Egypte oubliée*, dans la nouvelle collection « Découvertes » de Gallimard.**

● **PRÉCISION. — A propos du colloque de Cerisy-la-Salle consacré à Blaise Cendrars, annoncé dans « le Monde des livres » du 26 juin, on doit s'adresser au CCIC, 27, rue Boulainvilliers, 75016 Paris. Par ailleurs plusieurs manifestations sont organisées au Centre Georges-Pompidou à l'occasion du centenaire de la naissance de l'écrivain.**







● ÉDITION

## CE QUE LES FRANÇAIS ONT LU CETTE ANNÉE

# Une saison morose

**A l'heure du premier bilan de la saison qui s'achève (septembre-juin), les éditeurs sont plus que moroses : sinistres. Diminution globale des ventes, augmentation des retours (les libraires peuvent renvoyer les nouveautés qui leur avaient été adressées d'office), baisse de tirage des traditionnels best-sellers, vente médiocre des prix littéraires... On pourrait encore allonger la liste. Seules manquent les vraies raisons : l'agitation du PAF (paysage audiovisuel français) ? Probablement. Un désintérêt croissant pour la lecture ? Peut-être pas. Une incapacité à choisir dans une production pléthorique relayée par une promotion médiatique où l'on parle moins du livre que de la personne de son auteur ? Certainement. Alors, si elle ne s'éternise pas, la crise sera sans doute salubre...**

APRÈS l'« l'année Duras » (1984-1985), où le million d'exemplaires vendus – avec *l'Amant* (prix Goncourt 1984) – par un écrivain considéré comme voué aux petits tirages était réconfortant pour tous, puis l'année des « gros » prix littéraires (1985-1986), la saison qui s'achève n'a pas fière allure. A part l'Interallié avec *l'Etudiant étranger*, de Philippe Labro (Gallimard, autour de deux cent mille exemplaires), les prix littéraires n'ont guère brillé, notamment le Goncourt, *Valet de nuit*, de Michel Host (Grasset), qui n'a pas dépassé les cent cinquante mille exemplaires.

Même Pierre Belfond, qui a pour habitude de moquer ses confrères quand ils se plaignent, se montre déçu, en dépit de sa satisfaction *« d'avoir un prix Nobel, avec Soyinka »*. *« Presque tous nos livres sont loin de leur objectif*, précise-t-il, *notamment* les Dames de Missalonghi, *de Colleen McCullough, qui, avec ses cent mille exemplaires, n'a pas comblé notre attente.* » Chez Laffont, autre maison de traditionnels best-sellers, le ton est le même, et on ne se félicite que de *« la bonne tenue du fond et du succès croissant de la collection « Bouquins. »*

Seul Fayard, sans triomphalisme, affiche une certaine sérénité, due en particulier à la stabilité des ventes de ses biographies historiques (autour de douze mille) agrémentée cette année de beaux succès : le *Louis XIV* de François Bluche (cent cinquante mille) ainsi que *Fouquet*, de Daniel Dessert, *Capet*, d'Yves Sassier, *Pétain*, de Marc Ferro (tous trois autour de vingt-cinq mille). Outre un joli « coup » éditorial avec l'autobiographie de Lech Walesa, *Un Chemin d'espoir*, Fayard peut ajouter à son bilan le nouveau Christiane Collange, *Chers enfants* (quatre-vingt mille), et le très beau conte moral de Patrick Süskind, *le Pigeon*.

Dans le groupe des Presses de la cité, en pleine réorganisation, il est très difficile d'obtenir des informations précises. Dans les différentes maisons, on affirme laconiquement que l'année a été *« satisfaisante »* et on se garde de donner des chiffres. Signalons tout de même, chez Julliard, les succès du *Jean de Florette*, de Pagnol, de *Blandine de Lyon*, de François Fontaine, et de *l'Ame désarmée*, l'essai sur la culture de l'Américain Allan Bloom. Dans la production de la librairie académique Perrin, il faut distinguer le remarquable livre de Laurence Schifano sur Luchino Visconti, paru il y a peu.

On a cependant le sentiment qu'il y a soudain dans ce groupe pléthore de managers et carence d'éditeurs. Heureusement, il reste Christian Bourgois, dont la rigueur et le goût ne se démentent pas (que ceux qui ne les ont pas lus emportent vite en vacances les livres de Traven et de Tabucchi qu'il a sortis voilà quelque temps). Il va être rejoint par Ivan Nabokov, dont le talent avait fait la réputation de la collection étrangère d'Albin Michel (cette maison, qui a beaucoup modifié son équipe éditoriale, mais tarde à en communiquer la composition définitive, perd là son meilleur directeur littéraire).

Comme toujours dans les mauvaises passes, il y a eu cette saison quelques triomphes : *Dans le secret des princes*, d'Alexandre de Marenches et Christine Ockrent (Stock, plus de quatre cent mille) ; *la Maison de Jade*, de Madeleine Chapsal (Grasset, deux cent mille), un livre pas tout à fait à la hauteur de la bouleversante apparition de son auteur à « Apostrophes ». Fayard vient de sortir, toujours de Madeleine Chapsal, *Adieu l'amour*, qui a déjà atteint les cinquante mille exemplaires.

### Valeurs-refuges

Les « valeurs sûres » devenant, dans les moments difficiles, des valeurs-refuges, les écrivains confirmés ont tous retrouvé leur public : Patrick Modiano *(Dimanches d'août)*, Françoise Sagan (*Un sang d'aquarelle*), Félicien Marceau *(les Passions partagées)*, Michel Déon *(la Montée du soir)* (tous chez Gallimard) ; Jean d'Ormesson *(le Bonheur à San Miniato*, Lattès) ; Jean Dutourd *(le Séminaire de Bordeaux)*, Henri Troyat *(le Troisième Bonheur)* (tous deux chez Flammarion) ; Maurice Denuzière *(l'Adieu au Sud*, Denoël) ; Bernard Clavel *(Amarok*, Albin Michel) ; Jeanne Bourin *(les Amours blessées*, La Table ronde) ; Elie Wiesel *(le Crépuscule au loin)*, Gabriel Garcia Marquez (*le Temps du choléra)* (tous deux chez Grasset) ; Marguerite Duras *(les Yeux bleus cheveux noirs*, Minuit, et *la Vie matérielle*, POL) ; Julien Green *(les Pays lointains)*, Jean Lacouture, pour le troisième tome de son *De Gaulle* (tous deux au Seuil).


CAGNAT.

Parmi ceux qui ont rejoint ce « peloton » de tête, on remarque France Huser *(la Chambre ouverte)* et Didier Van Cauwelaert *(les Vacances du fantôme)*, tous deux au Seuil. Il faut relever aussi le retour, après un prix Goncourt et plus de dix ans de silence, de Jean Carrière *(les Années sauvages*, Laffont), ainsi que celui d'Yves Berger, avec l'un des meilleurs romans de la production annuelle de Grasset, *les Matins du nouveau monde* (Yves Berger a en outre obtenu le grand prix Pierre-Ier-de-Monaco pour l'ensemble de son œuvre).

Sur fond de tristesse générale, les biographies, autobiographies, essais et témoignages se portent relativement bien. Seul le *Catherine de Médicis*, de Jean Orieux (Flammarion), sorti la saison dernière mais relancé par son grand prix de l'Académie française, a dépassé les cent mille exemplaires. Derrière, cependant, plusieurs bonnes ventes : *Champollion l'Egyptien*, de Christian Jacq (éditions du Rocher) ; *Madame Récamier*, de Françoise Wagener (Lattès) ; *Une éminence grise*, de Pierre Assouline (Balland) ; *Isadora*, de Maurice Lever ; *la Hurlevent*, de Jeanne Champion (tous deux aux Presses de la Renaissance) ; *N'oubliez pas l'amour : la passion de Maximilien Kolbe*, d'André Frossard (Laffont) ; le témoignage de Miep Gies, *Elle s'appelait Anne Frank* (Calmann-Lévy) ; l'autobiographie du footballeur Joël Bats, *Gardien de ma vie ; le Viol du silence*, d'Eva Thomas, un témoignage sur l'inceste (tous deux chez Aubier) ; le « redoutable » *Heureuse et pas fâchée de l'être*, de Nadine de Rothschild (Lattès) ; le très déplaisant *Un petit juge*, de Jean-Michel Lambert (Albin Michel).

Les essais n'ont guère dépassé ou même atteint les cinquante mille exemplaires, si l'on excepte *l'Identité de la France*, de Fernand Braudel (tomes II et III) ; *l'Œuf transparent*, de Jacques Testart (tous deux chez Flammarion) ; *Génération*, de Hamon et Rotman (Seuil) ; *Raymond Barre*, d'Henri Amouroux (Laffont) ; *le Cinquième Président*, d'Alain Duhamel (Gallimard). Derrière, on relève, pêle-mêle : *le Mariage blanc*, de Jean-Marie Colombani et Jean-Yves Lhomeau ; *Ce que je crois*, de Paul Milliez ; *la Barbarie*, de Michel Henry ; *l'Eloge des intellectuels*, de Bernard-Henri Lévy (tous chez Grasset) ; *Les Français sont formidables*, de Jean-François Kahn (Balland) ; *l'Art du roman*, de Milan Kundera (Gallimard) ; *la Femme au temps des pharaons*, de Christiane Desroches-Noblecourt (Stock) ; *l'Erotisme*, de Francesco Alberoni (Ramsay) qui illustre parfaitement la médiocrité de l'année avec ses quinze mille exemplaires, contre les trente mille du précédent essai de l'auteur du *Choc amoureux* (Ramsay).

Parmi les livres que les éditeurs aimeraient voir « hanter » les plages cet été et dont certains se sont déjà très bien vendus, comme *Allô Lolotte, c'est Coco*, de Claude Sarraute, Flammarion, quatre-vingt-dix mille exemplaires, ou *Pour un arpent de terre*, de Claude Michelet (Laffont, cent dix mille), citons : *le Crime de Combe-Jadouille*, de Brigitte Le Varlet (Albin Michel) ; *Terre violente*, de Jacqueline Sénès (Hachette littérature, prix RTL) ; *De la part de la princesse morte*, le beau récit de Kénizé Mourad (Laffont) ; *Meurtre à l'Elysée*, de Jean Duchâteau (Calmann-Lévy), *les Nouveaux Contes de ma Provence*, d'Yvan Audouard, *le Messager d'arc-en-ciel*, d'Edgar Faure (tous deux au Pré aux Clercs) ; *la Partita*, d'Alberto Ongaro (Sylvie Messinger) ; *Karl-Marx Avenue*, d'Eric Laurent (Orban) ; *la Naine*, de Pierre Magnan (Denoël).

### Réjouissant et moral

Pour terminer sur ce qui est réjouissant et « moral », notons que les « oubliés » des prix d'automne se sont bien vengés : Pascal Quignard (*le Salon du Wurtemberg*, Gallimard, cent mille) ; Jean Vautrin (*la Vie Ripolin*, Mazarine, soixante-dix mille) ; Sébastien Japrisot (*la Passion des femmes*, Denoël, cent cinquante mille). En outre, Gallimard a très bien vendu le passionnant essai d'Alain Finkielkraut, *la Défaite de la pensée*, ainsi que *Une Vie de flic*, de Bernard Deleplace, dans la collection lancée à la rentrée par Bertrand Le Gendre et Edwy Plenel, « Au vif du sujet ». Les premiers romans sont restés dans des tirages confidentiels, mis à part *Bille en tête*, d'Alexandre Jardin (Gallimard, plus de soixante mille exemplaires), *Kotel*, d'Avigal Amar (Buchet-Chastel) ainsi que les huit mille exemplaires d'encouragement de *Condamné amour*, de Cyril Collard, et de *la Société des femmes*, de Thierry Lévy (tous deux chez Flammarion).

Enfin, pour tempérer la morosité, signalons que plusieurs livres de qualité ont, chacun à son niveau, donné des résultats satisfaisants, notamment : *le Cœur absolu*, de Philippe Sollers (Gallimard) ; *la Vie fantôme*, de Danièle Sallenave (P.O.L) ; *Moi, Tituba, sorcière noire de Salem*, de Maryse Condé (Mercure de France) ; la remise en vente du *Nom de la rose* d'Umberto Eco (Grasset), à l'occasion du film de Jean-Jacques Annaud ; la nouvelle traduction de Malcolm Lowry, *Sous le volcan* (Grasset) ; la réimpression de *Septentrion*, de Louis Calaferte (Denoël) ; *la Neige de Saint-Pierre* et *Turlupin*, de Leo Perutz (Fayard) ; *le Mystère Waldheim*, de Bernard Cohen et Luc Rosenzweig (Gallimard, « Au vif du sujet ») ; les nouvelles de Noëlle Chatelet, *Histoires de bouche*, Mercure de France (bourse Goncourt de la nouvelle), et l'*Anthologie des nouvelles japonaises*, que Gallimard a réimprimée.

JOSYANE SAVIGNEAU.



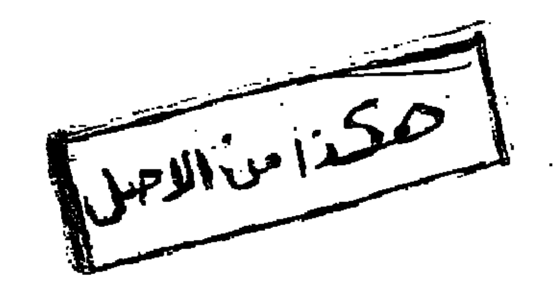
## La rigueur des « petits »

SANS aller jusqu'à dire « vive la crise ! », Bernard Barrault affirme tranquillement : *« Ca va mal, mais c'est peut-être une chance. Si on veut regagner le public, il va falloir se battre, débattre, en finir avec ce système qui tourne sur lui-même. »* L'avenir appartient peut-être à ceux qui auront envie de défendre des textes. On a toujours raison de rêver. Après avoir longtemps soutenu Philippe Djian, Bernard Barrault a enfin été récompensé. Il mise maintenant sur Armand Farrachi, Jacques A. Bertrand et Jean-Daniel Baltassat, notamment. De ce dernier, il a publié cette année, sans succès, le premier roman, *la Falaise*, et un recueil de nouvelles, *l'Orage des chiens*.

Parmi les autres éditeurs qui, avec des ambitions et des réussites diverses, s'en tiennent à une politique où le goût littéraire et la réflexion intellectuelle prennent le pas sur les « coups », citons, dans le désordre, avec un exemple de leur production : Lieu commun (*le Livre brûlé, lire le Talmud*, de Marc-Alain Ouaknin) ; Alinéa (*la Fin de Horn*, de Christoph Hein) ; Ombres, à Toulouse, et Arléa, à Paris, qui perpétuent la tradition du libraire éditeur (*Enfants et meurtriers* et *les Mutilés*, d'Hermann Ungar pour le premier – lire en page 14 – *la Dame du Job*, d'Alexandre Vialatte, pour le second) ; Actes Sud, qui continue sa politique de fond (*le Laquais et la putain*, de Nina Berberova, *Requiem pour Fanny Goldman, Berlin un lieu de hasard*, d'Ingeborg Bachmann) ; La Différence (*les Souffrances du prince Sternenhoch*, de Ladislav Klima) ; les Editions des femmes (*Femmes de la rive gauche*, de Shari Benstock) ; Liana Levi (le premier roman d'Ibrahim Souss, *Loin de Jérusalem)* ; les Lettres nouvelles (*le Llano en flammes*, de Juan Rulfo) ; Luneau-Ascot (*Côté jardin*, de Gina Lagorio) ; Galilée (*Cool memories*, de Jean Baudrillard) ; Desjonquères (*Enquête sur un sabre*, de Claudio Magris) ; Champ Vallon (une excellente collection sur les villes) ; Maren Sell, dont c'était la première saison (*Ailes de plomb*, de Zhang Jie) ; la Découverte (*Regardez-moi*, d'Anita Brookner) ; Phébus (la réédition des *Mémoires inutiles* de Carlo Gozzi, de *la Route de Silverado* de Stevenson et le dernier volume de la nouvelle traduction des *Mille et une nuits)* ; Odile Jacob (*la Statue intérieure*, de François Jacob, *la Force de l'amour*, de Michel Baroin) ; Picquier (*Laura Willowes*, de Sylvia Townsend Warner) ; Rivages (un inédit de Nabokov, *l'Enchanteur*, des nouvelles de Steven Millhauser, *Histoire des larmes*, d'Anne Vincent Buffault, *l'Identité masculine en crise*, d'Annelise Maugue) ; enfin, le tout nouveau Quai Voltaire (*Tanger*, de Daniel Rondeau, *Réveillon à Tanger*, de Paul Bowles).

Jo. S.



● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

# L'auberge espagnole

*(Suite de la page 9.)*

Les pauvres sont regardés avec la condescendance dégoûtée d'un bourgeois de province du début du siècle. Les adjectifs « morne », « trivial », « ignoble », leur sont couramment associés. « *On voyait, dans le jour terne, des équipes de balayeurs sordides.* » Les ouvriers sont laids ; on leur voit des « *dents abîmées* », la peau grise, des « *grosses mains gercées aux ongles noirs* »... L'écœurement mêlé de suspicion... suspecte culmine à propos des garçons coiffeurs, aux cheveux « *luisants de tous les fonds de pot du patron* »...

Malgré ces préjugés pas nets, Suzanne Prou se laisse séduire par les passages moins atteints par l'air du temps parce qu'ils concernent la nature : « *l'herbe mouillée des jardins endormis* », « *les tournoiements d'alouettes* ». On peut se mettre à aimer un livre, et la littérature, pour une seule image qui nous fait songer, qui a éveillé notre perception, nous aide à l'évoquer, à la convoquer de nouveau... Cocteau racontait qu'une spectatrice ingénue revoyait régulièrement *Phèdre* pour le vers où l'héroïne rêve d'être assise avec Hippolyte « *à l'ombre des forêts* », vers qui résumait d'après elle, non sans pertinence, toute la pièce de Racine...

LA *Robe prétexte*, aussi, Suzanne Prou en voit les défauts. Mais elle doit à ce roman de s'être mise à apprécier des visites à une tante, visites qui, jusque-là, l'assommaient. Par ressemblance avec le livre, elle a pris goût à la maison de sa parente. Elle s'est ouverte à des sensations qui lui échappaient. De lire qu'une lampe mettait « *sur le perron une tache de lumière* » nous rend apte à changer un souvenir similaire en objet d'art, de culte.

Mauriac n'a pas été le seul « catalyseur » rencontré par Suzanne Prou. Comme beaucoup de jeunes femmes des années 40, elle a dévoré Giraudoux, Rosamond Lehmann, Charles Morgan, puis Joyce, Proust, Claudel. Elle a ignoré le Mauriac engagé de la guerre d'Espagne et de la Résistance. Elle en tenait pour les romans, seules lectures avec lesquelles joue à plein la béatitude de vies par procuration. Et cela, même si elle n'adhère pas pleinement à la vision du narrateur.

Les femmes, dont on a toujours dit qu'elles étaient les meilleures réussites de Mauriac, ne quittent la piété niaise de l'adolescence que pour tomber dans les délires de l'amour maternel dévoyé ou les âpres transmissions de patrimoines. En simplifiant, on pourrait dire que, selon l'auteur de *Genitrix* et de *la Pharisienne*, il n'y a de femme que mère et de mère qu'insatisfaite, desséchée. La plupart des épouses sont engluées dans des vies de ménage sans issue. Elles n'ont pas plus droit au plaisir qu'à l'accomplissement professionnel, tout métier les vouant à perdre beauté et féminité.

SEULES les pécheresses ont quelque personnalité et l'éclat trouble qui manque aux dévotes ainsi qu'aux vieilles filles furtives qui glissent en arrière-plan. Le risque pris n'est pas mince. L'acte de chair, alors, engage corps et âme. Qualifié de luxure, il expose au feu éternel, ou pis : à la condamnation des voisins. Desqueyroux resplendit de ce que l'auteur n'a pas réussi à l'amener à son Dieu. Car il y a du berger sauveur de brebis égarées dans le romancier catholique selon Mauriac !

Les maris sont le plus souvent épais, bêtement safisfaits. Seul le jeune homme garde ses chances et ses charmes aux yeux de celui qui disait n'avoir jamais quitté la patrie de son « *adolescence d'autrefois* ». Et cette patrie est inséparable d'un paysage, d'une saison, d'un climat.

Ainsi s'expliquent les rendez-vous quelque peu manqués de Mauriac avec le théâtre. L'indication scénique d'*Asmodée* précisait : « *La pièce donne directement sur une vaste terrasse au-delà de laquelle on doit pressentir la forêt landaise.* » Comment « pressentir » les odeurs de pins, les vols de palombes, les grands vents atlantiques chassant les touffeurs d'orage comme la contrition effaçant le péché, alors que le support de nos sensations n'est qu'une toile-peinte ondulant au gré des courants d'air de coulisse ? Le roman, lui, autorise le rêve, l'entretient, le relance.

Suzanne Prou raconte qu'au moment de se mettre à écrire elle s'est souvenue des atmosphères mauriaciennes. On veut bien le croire, car ses livres dégagent un parfum proche. Ils supposent la même foi dans les âmes, même si l'auteur ne se préoccupe pas, comme son devancier, de sauver ces âmes, mais seulement d'observer leurs soifs.

Je le répète : ce petit livre de confidence peut être lu dans l'indifférence à Mauriac et à Suzanne Prou. Sa seule raison d'être — et il parvient à ses fins : que, l'ayant lu, on ait hâte de lire autre chose comme Suzanne Prou a lu Mauriac, c'est-à-dire dans la jouissance.

★ **MAURIAC ET LA JEUNE FILLE, de Suzanne Prou, Ramsay, 132 p., 79 F.**

# Faire parler Barbie

*(Suite de la première page.)*

On passe, en route vers Izieu, près de Brangues, où Paul Claudel se prépare à passer de l'Ode au maréchal à l'Ode à de Gaulle... Rosserie de l'académicien-potache à un prédécesseur trop imbu de son lyrisme et de sa gloire. Mais qui, rappelons-le, avait écrit au grand rabbin son indignation devant la persécution. Izieu, dans le soleil d'un matin d'avril, avec un Barbie en chapeau mou, et qui rêve sans complexe. Léa, aussi, en contrepoint, la pauvre Léa semi-gâteuse, quarante-quatre ans après, devant le tribunal. Cette même Léa, prise à Izieu avec ses enfants qui l'appelaient « maman » et qui a voulu les suivre jusqu'à Auschwitz.

Cette vieille femme divagante, à l'accent impossible, c'est le témoin le plus émouvant et, avec ses à peu-près, le plus convaincant.

Des seconds rôles un peu ridicules, Français moyens comme le Poirot-Delpech de *l'Eté 36* aime à les décrire. Entrent un valet de comédie, imaginaire huissier, pourvu d'une fille férue de sociolinguistique, puis une jurée suppléante appliquée, un peu nunuche, et qui prend des notes. Sans parler du nazillon de service, de deux journalistes, l'oncle et le neveu.

Le jargon de la fille de l'huissier n'est qu'apparence. Nous ne sommes pas au *Séminaire de Bordeaux* (2) de Jean Dutourd. Sous la cuistrerie appliquée surgit une analyse subtile de « *ce procès de ce qui ne peut être dit ni par le bourreau ni par les victimes* ». Et à travers les notes de la jurée suppléante, la bêtise, l'abjection, la honte, l'héroïsme, en quelques phrases pieusement recueillies. La petite dame, elle aussi, s'appelle souvent Poirot-Delpech. « *La tripe*, dit-elle (dit-il), *a remplacé le catéchisme.* » La conscience du ventre : le choc affectif s'est substitué aux principes.

Quant au militant nazifiant, il fait son petit éditorial. Suivez son regard.

Les deux journalistes ? Le vieux cherche à expliquer, le jeune s'indigne. Les Français savaient-ils quel était le sort des juifs que raflaient les Barbie ? Echange verbal sans résultat. Sans doute parce qu'il n'y a pas vraiment de réponse. Quelques-uns savaient, quelques-uns ne voulaient pas savoir ; la plupart ignoraient. Aujourd'hui où les informations se bousculent et s'annulent *(« Noah contre Shoa »)* il est difficile de concevoir qu'il y en eut si peu à l'époque et si contradictoires, si poussées par les propagandes, que ce qui s'échangeait, ce qui circulait, ce qu'on croyait, c'était le bobard. Comment expliquer que, dans les procès de la Libération et des années encore après, on ait si peu parlé du génocide ?

Le livre a été écrit avant que ne fût connu le verdict de la cour de Lyon. « L'écrivain Poirot-Delpech » n'en parle pas dans son « procès-roman ». Ce qui n'a rigoureusement aucune importance.

Barbie à Lyon, avant la sentence, a fini par lâcher trois phrases. Est-ce lui que Bertrand Poirot-Delpech a fait parler ? Un peu moins, un peu plus monstrueux ? Peu importe. A travers le livre, c'est un Barbie qui s'exprime, le symbole de tous les Barbie passés, présents et à venir. Mais en face de lui, en face d'eux, il y aura toujours des Léa ignorées qui un jour suivront « leurs enfants » jusqu'au bout.

**JEAN PLANCHAIS.**

(2) Flammarion.





● SOCIÉTÉ

# La dernière vie d'Emilie et de Mélanie

**Le Bois du seigneur : *un premier roman de Denise Avenas à la gloire de ses aïeules anonymes qui ont su « résister »***

L'AN 1956 : Emilie Tussord meurt à quatre-vingt six ans. Elle avait eu onze enfants entre 1891 et 1915. Elle en avait perdu quatre. Sur sa tombe, Eugène, son petit-fils, « *sanglote (...). Pleure également sur son enfance, sa vie ratée, trop de promesses non tenues, cette terre qui meurt. Regarde les châtaigneraies à l'abandon, les chambas qui s'effondrent, la masse des broussailles qui peu à peu envahit tout, la petite maison vide depuis des années...* » Que ceux qui n'ont jamais éprouvé cette détresse s'interrogent au plus vite sur eux-mêmes. Denise Avenas, voyant ces châtaigneraies désertées, a compris qu'il lui fallait écrire *le Bois du seigneur*, parler de ce coin du Vivarais où tout ce qui devait conduire à sa naissance s'était noué.

Dans ce pays de Huguenots, dur, aride, où l'austérité calviniste tentait de donner à la misère une dignité, sont nées Mélanie Rouveyre, en 1867, et Emilie Tussord, en 1870. Elles ne devaient jamais se rencontrer. Mais la petite-fille de Mélanie, Léa, épousa le petit-fils d'Emilie, Eugène. Ce sont les parents de Denise Avenas. Ces arrière-grand-mères inconnues ou entrevues, ces grand-mères mal aimées ou négligées, qui ont traversé le siècle sans être vues, subissant les hommes, les grossesses, la pauvreté, les enfants (onze pour Emilie, huit pour Mélanie), Denise Avenas a voulu leur restituer un destin, leur redonner une enfance, un pays, des espérances. Et sans doute les retrouver pour elle-même.

En 1978, Marthe, qui mourra deux ans plus tard, est la seule survivante des enfants d'Emilie. Quant à Fanny, elle ne connaîtra pas la fin digne de sa mère Mélanie, qui, un jour de décembre 1917, après avoir perdu trois fils à la guerre et vu mourir son mari, marcha, en plein hiver, vers l'étang. Quand ses filles arrivèrent, la glace avait déjà cédé sous son poids. Fanny, elle, finit sa vie auprès de son plus jeune fils, Lucien, à la ville. Lorsqu'elle perd la mémoire, on l'emmène dans une de ces maisons dites de retraite, qui, si luxueuses qu'elles soient, ne sont que des mouroirs. Quand elle refuse de s'alimenter, on la met sous une perfusion, pour prolonger, non pas sa vie, mais ses douleurs.

## Une violence nue

Certes on connaît ces vieillesses désormais toutes identiques. Mais la pudeur, la retenue de Denise Avenas y ajoute quelque chose : le va-et-vient subtil entre les destinées des deux familles, entre le pays sauvage des genêts, de l'inconfort, et le pays dit urbain où l'on meurt comme Fanny, nourrie de force, à peine humaine, dans la peur et la souffrance : l'expression d'une violence nue, celle de ces destinées de femmes, commencées dans le dénuement, à la fin du dix-neuvième siècle, et achevées dans la brutalité de la fin du vingtième siècle.

Ce livre, plus proche du récit que du « *roman* » (comme il est indiqué sur la couverture) est la dernière vie d'Emilie, de Mélanie, Marthe, Fanny et Ruth, leur revanche sur une existence obscure et une société qui a effacé jusqu'aux traces de leur passage sur terre — les maisons abandonnées du Vivarais ne sont plus que quelques pierres recouvertes de buissons secs.

Malheureusement, il a été publié chez un très petit éditeur, et sa diffusion est probablement confidentielle. Il ne faudra pas craindre d'insister un peu auprès du libraire. *Le Bois du seigneur* en vaut la peine, car cette généalogie, l'histoire rude de ces femmes, leurs douleurs, l'anonymat, le travail dans une campagne parcimonieuse sont retracés sans mièvrerie, sans attendrissement sur soi, sans nostalgie factice, sans épanchement.

Nous sommes nombreuses à avoir nos Marthe et nos Fanny. Lire Denise Avenas, c'est savoir qu'il faut courir leur dire, s'il en est encore temps, que, parce que nous avons échappé à leur sort, nous sommes vraiment leurs petites-filles. En silence, elle ont transmis leur courage, leur obstination et leur maître mot : « *résister* ».

**Jo. S.**

★ **LE BOIS DU SEIGNEUR, de Denise Avenas, éditions Joseph Clims, 5, rue de la Clef, 75005 Paris, 232 p., 98 F.**

# La rage de comprendre

*(Suite de la page 9.)*

Haudricourt passa donc les années de guerre à dévorer des livres de linguistique. Pour cet esprit universel, la conversion était naturelle : il savait que l'histoire des mots reflète celle des mœurs et des techniques.

Il suit donc les cours de phonologie du linguiste André Martinet et présente en 1947 une thèse des Hautes Etudes sur les parlers gallo-romans, que les autorités d'alors, effarouchées par son esprit novateur, prirent le prudent parti d'ajourner. Ainsi dissuadé, et bien que ce livre (3) fût appelé à faire date en linguistique, Haudricourt part pour l'Indochine, non sans avoir étudié le siamois et le khmer. Alors commence la longue série des travaux, dont certains révolutionnaires, sur les rapports entre le thaï et le vietnamien, sur la branche mon-khmer, sur le chinois archaïque, sur les tons (variations mélodiques modifiant le sens des mots) dans les langues d'Asie du Sud-Est.

Haudricourt avait (aussi !) étudié le « houaïlou », langue néo-calédonienne. Attiré par les possibilités qu'offraient les idiomes austronésiens pour la reconstitution d'un passé que les sciences autres que la linguistique (archéologie, anthropologie) ne permettaient qu'à peine de sonder, il décide de se consacrer à cette famille, dont le territoire, de Madagascar à l'île de Pâques, dépasse en immensité celui de toutes les autres. Il obtient en 1959 une mission en Nouvelle-Calédonie. Il y retournera trois fois et en rapportera des études décisives sur les principales langues de l'île, leurs liens de parenté, et les riches enseignements que la linguistique générale peut tirer de l'examen de leurs structures et de leurs types d'évolution. De ce travail de tant d'années et des recherches sur les langues d'Asie du Sud-Est, il recueille de précieux échos, qui donnent envie d'en entendre d'autres encore, dans un livre magistral à l'érudition maîtrisée (4).


J.R. ROUSTAN/EXPRESS
André-Georges Haudricourt : un « génial clochard ».

Il y a fort à craindre que l'on ne retrouve pas avant longtemps d'homme capable de couvrir d'une seule haleine, en une puissante synthèse, autant de champs du savoir que ce génial clochard (il ne désavouerait pas le second terme ; au contraire, il confie qu'il s'est plu parfois à en rêver). D'un itinéraire aussi riche, et non encore clos, on peut du moins retenir quelques idées qui devraient inspirer ceux qui se sentent une vocation de recherche en sciences humaines. Le fait social, d'abord, doit être reconnu dans son importance, et sa vertu explicative épuisée avant que l'on ait recours aux étiologies génétiques.

D'autre part, toute conclusion hâtive doit être évitée tant que l'on n'a pas recueilli un nombre important de données soigneusement contrôlées et observées sans les *a priori* qui tendent indéfiniment à domestiquer des corpus récalcitrants. Ensuite, il faut respecter l'altérité du prochain, de sa culture, de sa langue, de ses usages, sans le réduire en le contraignant, parfois avec de bonnes intentions, à se dissoudre dans la ressemblance.

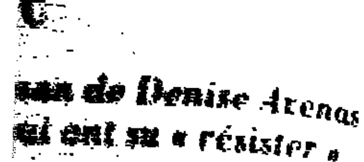
Enfin, les langues sont des organismes dynamiques et non des systèmes figés dans une intemporalité totalement formalisable. Le même qui tient sous son regard aigu les plantes que l'homme cultive est aussi celui pour qui les langues ressemblent à des espèces vivantes. Il nous rappelle donc une vérité féconde : qu'on le veuille ou non, qu'on se laisse ou non tenter par les spéculations logico-philosophiques ou par la séduction de mainte dérive contemporaine, la linguistique est, entre autres choses, une science d'observation. L'exemple d'Haudricourt trace une conduite : ni légèreté présomptueuse des généralisations sur quelques données anémiques ni accumulation besogneuse de savoirs invertébrés, mais effort opiniâtre d'une pensée scientifique qui synthétise et prédit, parce qu'elle exploite à fond le terreau factuel et observe sans schèmes préformés.

Quand on a eu la bonne fortune d'être l'élève ou l'interlocuteur d'Haudricourt, on en vient à regretter qu'il ait tant esquivé la notoriété, et que de bons esprits voués à l'étude du langage qui se déprennent aujourd'hui de modes naguère dominantes n'aient pas entendu plus tôt cette voix où l'ironie, bémolisant sans cesse le propos, en accuse encore la limpide profondeur.

**CLAUDE HAGÈGE.**

(3) *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français*, Klincksieck, 1949. Rééd. en 1970, éd. Mouton, Paris-La Haye.

(4) *Problèmes de phonologie diachronique*, Société d'études linguistiques et anthropologiques de France (SELAF), 5, rue de Marseille, 75010 Paris), coll. « Langues et civilisations à tradition orale », 1972.





● LETTRES TCHÈQUES

# Ladislav Klima au-dessus du volcan

***L'extravagant roman d'un vagabond éthylique apôtre, au tournant du siècle, de la « grande santé nietzschéenne »***

LA vie du philosophe tchèque Ladislav Klima (1878-1928) est à elle seule un étonnant poème (1) : ce vagabond éthylique fut exclu de tous les établissements d'enseignement de l'empire pour avoir insulté la dynastie au pouvoir ; il tenta de gagner sa vie comme conducteur de machines à vapeur, puis comme gardien d'une usine désaffectée avant de se lancer dans la fabrication d'un ersatz de tabac... Penseur du vécu, dramaturge et journaliste, il ne prisait rien tant que les breuvages amers de Schopenhauer et les élixirs divins de Nietzsche. Chaque homme devait, selon lui, devenir Dieu, en dehors de toute logique, par un acte souverain de volonté.

Entre 1906 et 1909, pour se *« désennuyer »*, Ladislav Klima rédigea, dans un état d'ébriété mentale confinant à la *« stupidité »*, une dizaine de romans *« fantastiques »* et *« grotesques »*, dont *les Souffrances du prince Sternenhoch*, qui fut publié après sa mort, non sans avoir été auparavant tripatouillé par un dentiste et éditeur praguois. A propos de ce roman, il donnait à d'éventuels lecteurs cet excellent conseil : *« Pourquoi se laisser arrêter par les culbutes, les paradoxes, les erreurs, les absurdités ? Le monde lui-même est un paradoxe et une cabriole, une erreur et une absurdité. Le lecteur qui craindrait les faux pas de l'auteur ressemblerait à celui qui, s'étant étalé de son long dans une fosse à purin, aurait honte d'une poussière sur la manche de son habit. »*

Suivons donc les recommandations de Ladislav Klima et observons la princesse Helga, qui conduira aux dernières extrémités – le meurtre, la folie – le prince Sternenhoch. Enfant, Helga veut de toute son âme réaliser les idéaux nietzschéens de son père. Ce dernier ne la punit d'ailleurs que lorsqu'il la juge trop docile, trop déférente, trop pudique. Mais arrive le jour fatal. *Elle a dix ans. A la suite d'un pari avec des amies, elle traverse la grande place à midi, toute nue. Son père la fouette, ce qui ne la trouble guère.* Mais elle s'effondre en l'entendant débiter les mêmes inepties sentencieuses que toute la gent vertueuse dépeinte par lui comme une vermine ne méritant que d'être foulée aux pieds...

## « Dans la crinière du lion »

Va-t-elle se ressaisir ? Oui, mais seulement lorsque, mariée au prince Sternenhoch, elle aura goûté aux voluptés de l'infanticide... *« Tu m'as souillée pour toujours*, jette-t-elle à son époux, *non par le coït, mais parce que tu m'as obligée à porter neuf mois ta merde en moi ! »* Dès lors, la princesse, de plus en plus épanouie, ne s'arrête pas en si bon chemin : elle fonde une société secrète composée de la fine fleur de la jeunesse ; on y pratique l'onanisme forcené et la copulation avec d'effroyables poupées de cire, et même, paraît-il, avec de vrais-revenants...

Décontenancé, et craignant pour sa réputation, le prince Sternenhoch envoie l'intraitable Helga au Cameroun avec une recommandation autographe pour



Ladislav Klima : grotesque et sublime.

le gouverneur censé lui fournir du « matériel noir » qu'elle pourrait torturer à cœur joie. Mais elle regarde les Noirs comme des demi-singes et se pique de ne jamais faire de mal aux animaux. D'Afrique, elle ramène un lion, un tigre, un léopard et un jaguar. Des heures durant, elle leur fait des cours sur la philosophie, sur Dieu, sur le concept du moi... *« Aucun professeur n'aurait pu souhaiter un auditoire plus attentif*, note Klima. *Mais, le plus souvent, elle leur fredonnait des mélodies mélancoliques et... elle pleurait ; toute honteuse, elle cachait son visage dans la crinière du lion, séchait ses larmes avec les moustaches du tigre. »*

La princesse se serait-elle convertie à la pensée de Schopenhauer ? Elle ne mange presque plus, joue avec son revolver, gémit la nuit. Honte d'être une femme, rien qu'une femme. Elle sait, de science sûre et certaine, que l'amour est un abrutissement, le pire qui soit. La volonté se dissout dans le bourbier de l'amour. Une femme pareille, aussi géniale – l'ébauche de ce que deviendront les femmes dans des centaines de milliers d'années, prédit Klima, – hantera jusqu'à sa mort le prince Sternenhoch (chauve, myope, imberbe, claudicant, édenté). Le grotesque et le sublime, l'extravagant et le folâtre, traversent ce roman écrit à la hâte par un philosophe qui voulait *« se refaire une santé »*. Nous garderons de lui l'image d'un homme dansant sur un volcan avec l'envoûtante Helga : rien de tel que d'avoir titubé au bord de l'abîme pour retrouver la *« grande santé nietzschéenne »*.

ROLAND JACCARD.

**★ LES SOUFFRANCES DU PRINCE STERNENHOCH, de Ladislav Klima, traduit du tchèque par Erika Abrams, éd. de la Différence, 208 p., 79 F.**

(1) Voir l'article de Petr Kral, « Le Monde des livres », 26 octobre 1984.

# Jan Trefulka, l'inconnu magnifique

***Les éditions Gallimard ont publié l'an dernier, dans la plus grande indifférence, son* Hommage aux fous. *Danièle Sallenave l'a rencontré.***

LES visites qu'on rend dans leur pays aux écrivains d'Europe centrale ont toujours une espèce d'intensité joyeuse et mélancolique : surtout lorsque ce sont des visites sans réciprocité possible. On a presque honte de la liberté de ses mouvements ; de ses projets ; de ses voyages. En même temps, on en sort toujours réconforté : la conversation y va droit à l'essentiel, on n'a ni le temps ni le goût d'émettre, sur le sort de la culture ou la fonction du roman, ces propos élégamment désabusés qui sont de mise chez nous et qui étonnaient déjà si fort Gombrowicz (Paris-Berlin).

Jan Trefulka vit à Brno, en Tchécoslovaquie, où il est né en 1929, comme Milan Kundera (ils sont entrés à l'école primaire le même jour, ils se sont retrouvés plus tard à l'université de Prague). Au printemps de 1986, les éditions Gallimard ont publié de lui un livre discret et magnifique, *Hommage aux fous* (1) (littéralement : *Des fous rien que du bien, O blaznech jen dobre*), qui est passé totalement inaperçu.

Faut-il s'en étonner, s'en indigner ? C'est la règle. Le flot des livres recouvre chaque saison, chaque semaine la table des libraires et celle des critiques. Comment veut-on qu'un livre surnage par sa propre vertu ? Un livre écrit par un inconnu ; un livre venu d'une région d'Europe qui a cessé progressivement d'être à la mode, et n'intéressera plus personne lorsque la « transparence » décidée à Moscou aura convaincu l'Occident que tout va bien maintenant en Europe centrale.

L'histoire de Trefulka telle qu'il me l'a racontée est celle de bien des écrivains, de bien des intellectuels tchèques. Des études de lettres à l'université de Prague ; un engagement politique qui tourne court et mal : il est envoyé un an, à l'époque de la collectivisation, comme tractoriste dans une ferme. Après son service militaire, il renonce aux études supérieures ; il commence à écrire dans la revue *Host do domu* (*l'Hôte dans la maison*) ; il profite des « années de dégel » (les années 60) pour publier un livre en deux récits, *Il leur pleuvait du bonheur*, qui remporte un très gros succès.

La dégradation de sa situation est consécutive aux événements de 1968 et à la « normalisation » : désormais interdit de publication,



Jan Trefulka : victime de la « normalisation »

il mène une existence précaire de réceptionniste dans un hôtel, employé au service des eaux. Quelle histoire monotone ! Combien nous en aurons connus de poètes chauffagistes, de philosophes gardiens de nuit au Musée national ! Puis les premières traductions de ses livres commencent à paraître : en Suède, en Allemagne, où *Hommage aux fous* est devenu *Der Verliebte Narr* (*le Fou amoureux*) sous une surprenante couverture de roman-photo. Maintenant, Trefulka vit un peu mieux, grâce à ses droits étrangers.

Ce qui fait la force et la beauté d'*Hommage aux fous*, ce qui confère au livre son humour et sa gravité, c'est que le personnage principal en est un « homme ordinaire » un vieil homme, malade et qui se croit condamné, et qui fait à cette occasion sa première expérience de la liberté. Dans une métaphore superbe et naturelle, Trefulka l'endort au début du récit. Ou, plutôt, il le saisit à son réveil, dans une chambre d'hôpital où Dusa, ouvrant les yeux sur un graphique, y déchiffre avec peine et surprise les lettres de son nom. Pour la première fois de sa vie, cette question se pose : qui suis-je ? Qu'ai-je à voir avec cet assemblage arbitraire de voyelles et de consonnes ?

Pour la première fois de sa vie, Dusa se voit et, prenant conscience de lui-même, s'effraie d'avoir existé si longtemps au gré de circonstances involontaires. Tous ont toujours décidé pour lui : l'histoire, le maire du village, sa femme, qui le méprise et l'accable de reproches. Sa vie entière tient là, résumée dans ce point douloureux : le peu de temps qui lui reste. Mais ce temps est à lui. Surprenante découverte : il était libre et il ne le savait pas !

## Une voie insoupçonnée

Alors Dusa fait ses premiers pas hésitants sur le chemin de l'existence authentique, sans même pouvoir lui donner ce nom. Il s'exile au grenier ; refuse d'ouvrir sa porte ; commence, de son écriture malhabile et sans trop se soucier d'orthographe, à rédiger ses mémoires. Sa femme s'inquiète, heurte à la porte ; il l'envoie promener sans douceur. Ainsi Dusa s'engage sur une voie insoupçonnée. La première poussée ayant été donnée, l'édifice de sa vie s'ébranle et se fissure. Et une femme va l'aimer, lui qui n'est ni jeune, ni riche, ni beau ; une fille venue de nulle part et qui repartira avec ses modestes économies, vers les hommes dont elle a l'habitude, qui l'exploitent et l'abandonnent.

Mais le triomphe de Dusa est entier. Après le départ d'Eva, il ne regrette rien, sauf *« cette douce place entre le cou et l'épaule »* et l'odeur des cheveux de la femme. Triomphe modeste, triomphe de courte durée, car Dusa finira par rentrer à la maison auprès de sa femme malade. Mais celui qui est revenu n'est plus le même. L'expérience de la liberté est irréversible. Et, sur la tombe du médecin qui l'a condamné, Dusa jouera en guise d'adieu un air de sa clarinette.

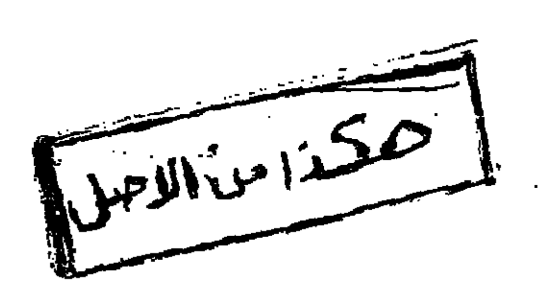
Avec une patience douce, une pitié sans mièvrerie, une compassion sans condescendance, Jan Trefulka accompagne le mouvement d'une conscience qui s'éveille. Car il est deux voies par où l'homme ordinaire peut s'arracher à la « vie mutilée » : l'une est le long apprentissage de la culture et des livres ; l'autre, plus soudaine, imprévisible, peut s'ouvrir d'un coup ; et par cette brèche quelque chose passe qu'il faut bien appeler par son nom : la pensée. Penser, c'est alors sortir de l'existence quotidienne sans horizon, et n'y plus revenir. Penser n'est pas échafauder des concepts ou produire des œuvres : penser, c'est avoir conscience de soi, et de ce que personne ne peut vous dicter votre vie. Penser, c'est être libre.

La vraie pensée est involontaire. *« Il n'y a pas de pont*, écrit Gilles Deleuze, *il n'y a que le saut. »* Le saut – la brèche, – l'ouverture. Une énigme, un mystère demeure : qu'est-ce qui, en nous, s'ouvre à l'ouverture ? C'est, ici, la maladie et la proximité de la mort qui font qu'un homme se déprend de la vie ordinaire, et laisse parler en lui une autre voix. Rien n'est plus beau peut-être que ce mouvement-là : et la littérature ne saurait peut-être pas se donner de projet plus haut que de nous en rendre témoins.

DANIÈLE SALLENAVE.

(1) Gallimard, 1986, 208 p., 95 F.





● LETTRES TCHÈQUES

# Les terreurs indicibles de Hermann Ungar

***La réédition des deux premiers livres — violents et fous — d'un écrivain mort à trente-six ans, en 1929.***

NÉ en avril 1893, Hermann Ungar, fils d'une famille aisée d'industriels juifs de Moravie, étudia le droit et la philosophie à Berlin, Munich et Prague : sa langue maternelle était le tchèque mais, comme Rilke, Perutz, Kafka, la langue de ses études et de ses écrits fut l'allemand...

En 1922, secrétaire de légation à l'ambassade tchèque de Berlin, il se mêla également de journalisme, de critique littéraire et rencontra, dans les milieux intellectuels de la capitale, Alfred Döblin et Joseph Roth ; doublement traumatisé par la guerre, où il fut grièvement blessé, et par la révolution d'Octobre, il se rapprocha alors des intellectuels révolutionnaires du groupe socialo-sioniste 1925 et acquit une influence certaine sur les associations d'étudiants juifs. Il se maria, devint père de famille. Jusqu'ici, rien que de très « logique » dans la biographie de Hermann Ungar...

Mais très peu de temps après et sans que l'on sache exactement pourquoi — hypocondrie, détestation de son emploi, volonté de se consacrer à la seule littérature ou quelque secrète fascination pour la détresse ? — il cesse volontairement de travailler le 10 octobre 1929, quelques jours à peine avant la naissance de son second enfant. Son *Journal* du 30 septembre dit bien à quelle hauteur il avait analysé le risque pris : *« J'ai six mois de congés. Personne ne doit rien entendre de moi durant ce temps. Ou bien j'aurai créé quelque chose de vrai, ou bien j'en aurai fini avec tout. Peut-être pas avec l'existence, mais avec l'art, sûrement »*... Probablement ne faut-il pas créditer l'homme qui se pose une telle alternative d'une lucidité prémonitoire, mais force est de constater que, dix-huit jours après sa démission, Hermann Ungar était mort, bêtement terrassé par une violente crise d'appendicite mal soignée...

Etait-ce sa manière de comprendre, dès que son travail ne lui avait plus masqué la réalité du problème, que lui, Hermann Ungar, n'arriverait pas à créer *« quelque chose de vrai »* ? Pourtant, ses deux premiers livres, publiés respectivement en 1920 et 1923, *Enfants et meurtriers*, et *les Mutilés*, que rééditent aujourd'hui et simultanément les éditions Ombres (1), ne sont vraiment pas passés inaperçus en Allemagne et en Autriche : Thomas Mann, dans la préface qu'il donna à la nouvelle intitulée *le Voyage de Colbert* (1924 et 1930), évoquait cet indécent monde d'humiliation et de déchéance déjà obsessionnellement construit par l'écrivain, *« quelque chose de blafard, stigmatisé, fortement désespéré et voué à la mort »*.

## Désirs atroces

Les personnages de Hermann Ungar sont tous misérablement fous, prisonniers de terreurs indicibles, englués dans des dégoûts sexuels, mortifiés par des attitudes masochistes, ravagés de désirs atroces : dans *Histoire d'un meurtre*, cet adolescent, terrifiant bourreau de chats qui, manipulé et acculé à la vengeance, tire sur un homme étranger au drame de son père mythomane ; dans *Un Homme et une servante*, cet orphelin martyrisant, prostituant la chair bonasse et captive de la souillon Stasinka ; dans *les Mutilés*, Polzer, ce petit rond-de-cuir modèle qui déboussole la capiteuse veuve Clara Porges, ou ce Carl Fanta que la maladie ampute peu à peu de ses membres, aggravant sa paranoïa et sa méchanceté, ou encore cet infirmier mystique, Sonntag, qui fut boucher d'abattoir. Le traducteur Guy Fritsch-Estrangin rapporte que le livre de prédilection de Hermann Ungar fut longtemps *Expression de la folie*, du docteur Prinzhorn...

Quand *Enfants et meurtriers* fut traduit en France en 1926, quelque temps avant *les Mutilés* (2), Jean Grenier, dans un article paru dans la *NRF* de mars 1927, eut alors l'occasion de différencier le sadisme d'Ungar, « offert » sur un plan véritablement humain (et proche par là même de l'œuvre de Dostoïevski), d'un certain sadisme intellectuel à visée traîtreusement idéologique ou à fonction égoïstement cérébrale : *« Dans ce livre*, écrit Jean Grenier, *aucune fête pour l'imagination, mais une stricte relation entre les êtres. »*

CLAIRE PAULHAN.

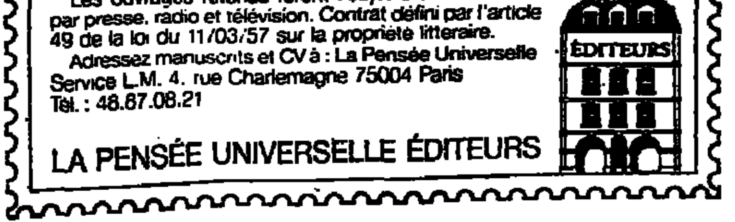
**★ ENFANTS ET MEURTRIERS et LES MUTILÉS, de Hermann Ungar, traduits de l'allemand par Guy Fritsch-Estrangin, éditions Ombres, distribution Distique, 132 p. et 196 p., 64 F et 89 F.**

(1) Les éditions Ombres, qui ont été créées en 1985 par Christian Thorel, le directeur de la librairie Ombres blanches, à Toulouse, et Jean-Paul Archie, prévoient de publier en 1988 la traduction d'un troisième titre de Hermann Ungar, *la Classe*, paru en 1927, et plus tard encore *le Voyage de Colbert* (1924) et *le Théâtre*. Il est à souhaiter que les prochaines parutions souffrent de moins de coquilles que *les Mutilés*...

(2) *Enfants et meurtriers* a été publié chez Gallimard en 1926 ; *les Mutilés* a été traduit sous le titre *les Sous-hommes*, en 1928, chez le même éditeur. Les éditions Ombres ont repris ces deux traductions de Guy Fritsch-Estrangin... Mais, curieusement, ces deux titres ne figurent pas au catalogue des éditions de la NRF, qui recense en principe tous les ouvrages sortis entre mai 1911 et décembre 1986 !

● **La mort de Vaclav Cerny.** — Spécialiste tchécoslovaque de littérature comparée, ancien doyen de littérature romaine et de philosophie à l'université Charles de Prague, le professeur Vaclav Cerny est mort à Prague, jeudi 2 juillet, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Jouissant d'une grande autorité morale, Vaclav Cerny avait signé la Charte 77. Celui que *Rude Pravo*, organe du PC tchécoslovaque, avait traité de *« réactionnaire notoirement connu »* avait eu à subir la répression dans les années 50 comme après le *« printemps de Prague »*.






● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

# New-York - Metropolis - Cosmopolis

**★ METROPOLIS, de Jerome Charyn, traduit de l'anglais par Bernard Geniès, Presses de la Renaissance, 308 p., 98 F.**

**★ LUMIÈRES D'OCTOBRE, de Francine du Plessix-Gray, traduit de l'anglais par Martine Decourt et Jean-Luc Estèbe, Presses de la Cité, 246 p., 90 F.**

MAIGRE et voûté, sorte de Krazy Kat, ce personnage de bande dessinée qui s'évertue à vivre dans un éternel présent alors que le paysage ne cesse de changer autour de lui, Jerome Charyn est l'auteur de dix-huit romans — dont quinze se passent à New York — depuis *Kermesse à Manhattan* et *Marilyn la dingue* (qui parurent en français dans la « Série noire ») jusqu'à *Panna Maria* (Seuil, 1986) et jusqu'à sa dernière œuvre — non encore traduite — *War Cries Over Avenue C.*

Pour la première fois, il a renoncé à la fiction, pour nous donner un essai passionné, le temps de nous faire mieux connaître cette Grosse Pomme dont se nourrissent presque tous ses livres, cette ville-refuge que ce piéton infatigable ne cesse de parcourir en tous sens. Dans ce *Metropolis* que tous les amoureux de New-York liront avec plaisir et avec le sentiment d'être initiés aux mystères, aux cauchemars de cette ville mythique, il nous invite à le suivre. Dans le temps et dans l'espace, pour voir, avec lui, ce que d'ordinaire New-York préfère nous cacher.

*« Je suis un gosse du Bronx,* commence-t-il, comme pour se présenter. *J'ai grandi dans un dédale de rues pauvres, un ghetto nommé Morrisania, qui avait son quartier noir à Boston-Road, une rangée de bodegas sous les rails du métro de Southern Boulevard, un rempart d'Irlandais autour de Crotona Park et une importante communauté de juifs et d'Italiens fauchés comme les blés, à l'exception d'une poignée de fourreurs, de comptables, de scientifiques solitaires et de notre représentant au Congrès, qui vivait à Crotona Park East. »*

Fils, petit-fils d'immigrants venus de Pologne, Jerome Charyn reste marqué par la blessure qui frappa à vie son père, arrivé seul à l'âge de huit ans, en traversant Ellis-Island, ce passage obligé des immigrants pauvres, où transitèrent quelque dix-sept millions de personnes.

L'Amérique était un refuge, le père ne fit jamais fortune dans cette ville qui est la plus européenne de toutes les villes américaines.

*« Nous étions les juifs les plus pauvres de la création,* se souvient Jerome Charyn, évoquant son enfance dans les années 50. *Le progrès nous était passé sous le nez. (...) Nous étions le revers de l'histoire de la réussite des juifs, de ceux qui, en une seule génération, faisaient le saut d'Ellis-Island à l'Ecole dentaire. »*

C'est comme pour effacer ces stigmates d'Ellis-Island que Charyn édifie cette célébration de l'âme de sa ville.

METROPOLIS, Cosmopolis, Pathopolis... Dans cette ville psychopathe, l'enfant du Bronx — émigré *aujourd'hui dans le sud de Manhattan,* — le romancier dont le père parlait à peine l'anglais, retrouve le monde de l'enfance et de la mélancolie avec une langue qui chahute toutes les traditions, réunissant dans un mélange souvent hilarant et follement libre tous les argots new-yorkais, le souvenir des romans de Henry Roth (l'auteur de *l'Or de la Terre promise*) et d'Isaac Babel, qui savait tout des mafias d'Odessa, la BD et Madonna, une reine du rock.


SYLVIA PLACHY ARCHIVES

**Manhattan, le Lower East Side.**

Surtout, il s'attache à la personnalité du maire actuel, Ed Koch. Parce qu'il a sauvé la ville du chaos après 1975. Parce que, surtout, il est, comme lui, natif de Morrisania dans le Bronx. On n'est pas forcé de partager tous les engouements de Charyn, mais l'histoire d'Ed Koch, l'immigrant, est tout à fait exemplaire : né pauvre et polonais en 1924, ses parents étaient venus en Amérique — par Ellis-Island — vers 1910, et il vécut à deux blocs du quartier où Charyn a passé son enfance. *« Son père était fourreur comme le mien. Mais il fit faillite durant la Dépression, et les Koch allèrent s'installer dans un autre ghetto ; ils vécurent chez des parents à Newark, à neuf personnes dans deux pièces. »* Il travailla jeune, mendia des pourboires, devint vendeur de chaussures pour payer ses études, puis, après la guerre, étudia le droit et se lança dans la politique. *« Nul ne le voyait réussir. Un vilain canard juif à l'époque des Kennedy et de John Vliet Lindsay. Il ne pouvait revendiquer aucun ancêtre, aucun lien avec un pays ou un passé. »*

Jerome Charyn aussi a sa légende : rejeton de l'école publique, aujourd'hui si décriée, il s'est fait sa place à lui parmi les intellectuels new-yorkais, il est devenu professeur d'écriture à Princeton... Son frère, Harvey, a lui aussi réussi : il est devenu flic. *« C'était à la fois une disgrâce et une manière de survie. C'est ce qui lui avait permis de sortir du ghetto... »*

S'IL parle de Brooklyn, de Times Square, du Lower East Side ou de Harlem, Charyn ignore les « beaux quartiers », où nous entraîne une autre *émigrée,* qui n'a sans doute jamais habité le Bronx : Francine du Plessix-Fray.

Universitaire, américaine de souche russe et française, elle est diplômée de Barnard College et vit dans le Connecticut. Elle écrit dans *Vogue* (notamment un grand reportage sur Klaus Barbie), publie des nouvelles dans le *New-Yorker* et des critiques dans la *New York Review of Books,* connaît tout de la 5e Avenue et de la *jet set society*. Sa mère est une merveilleuse dame russe qui fut aimée du poète Vladimir Maïakovski. Un autre monde. Une autre émigration. Une autre littérature « new-yorkaise », que nous retrouvons dans son dernier roman traduit en français : *Lumières d'octobre.*

Je doute que Charyn et Francine du Plessix-Gray aient beaucoup de lecteurs communs : elle n'est pas arrivée par Ellis-Island mais a atterri à New-York vers 1940 sans connaître *l'anglais, sa nouvelle langue, qu'elle* mit un point d'honneur à maîtriser parfaitement. Jeune fille de la bonne société, ayant grandi dans le monde de la haute couture, elle avait des comptes à régler. Dans ces *Lumières d'octobre,* elle se montre féroce lorsqu'elle décrit le monde d'un grand et célèbre magazine, qu'elle nomme *Best*. Un univers futile et vain dont elle connaît tout et dont elle se moque avec beaucoup de finesse et de drôlerie.

Pour Nada Fizsimmons, directrice de *Best, « le magazine qui dicte la mode au monde entier »,* tout n'est qu'élégance, excentricités et snobisme (*« Les bijoux ne sont élégants que traités comme de la camelote »,* professe-t-elle : Ou bien *« La classe n'a rien à voir avec la façon dont on s'habille. C'est une émanation de certaines pensées »*).

Sa fille Paula se révolte contre elle, sa suite au Crillon, son amie Coco Chanel — *qu'elle traite de « vieille collabo pourrie »,* — son élégance. Pour défier sa mère, elle veut la forcer à l'aimer dans la splendeur de sa nouvelle laideur. Le refus de ce monde, ce sera la dépression *nerveuse, puis la ronde des paradis terrestres* : New-York, Paris, Londres, Rome...

Avec champagne et caviar, voilà une plongée dans l'hypersnobisme de la *jet set* internationale — et interlope — qui pourra amuser ceux qui n'ont pas l'occasion de la fréquenter.

EN anglais, non encore traduits, signalons encore deux titres récemment parus aux Etats-Unis : *Slaves of New York* (« Esclaves de New York ») (1) un recueil de nouvelles de Tama Janowitz, née à San-Francisco, éduquée dans le Massachusetts, qui vit maintenant à Manhattan *« avec ses deux chiens »,* et qui traite en punk le monde chic d'avant-garde : peintres, marchands de tableaux, dessinateurs de mode et de bijoux, toute une faune new-yorkaise d'aujourd'hui qui a séduit les critiques littéraires du magazine *Best*. Pardon, du magazine *Vogue*.

Le second, un roman policier de Paul Auster, *City of Glass* (« la Ville de verre ») (2), premier volume d'une trilogie sur New-York, *est particulièrement réussi. Son auteur a,* paraît-il, traduit de nombreux ouvrages du français et édite chez Random House une *Anthologie de la poésie française du vingtième siècle.* La trame policière du roman est le prétexte à une étrange aventure dans laquelle le personnage central est entraîné aux marges du monde logique : Quinn, un auteur de romans policiers qu'un interlocuteur prend pour Paul Auster, est engagé par erreur pour protéger un être qui semble fou de son père, qui vient de sortir d'un asile psychiatrique. La filature dans les rues de New-York est tout à *fait passionnante.*

(1) *Slaves of New York,* de Tama Janowitz. Washington Square Press WSP, 1987.

(2) *City of Glass,* de Paul Auster. Premier volume de la *New York Trilogy,* Penguin Books, 1987.

# Seize auteurs américains sous influence

***A l'ombre de Salinger, seize nouvelles sur les adolescents.***

PEUT-ON aujourd'hui s'aventurer dans l'univers adolescent, essayer d'en capter les myriades d'impressions, les oscillations, les turbulences, sans risquer de parler sous la voix de J. D. Salinger ? Peut-on marcher sur ses traces en évitant le danger de la comparaison, bref l'art de l'auteur de *l'Attrape-cœurs* peut-il être imité, égalé ? Telles sont les questions qui se posent à la lecture de ce recueil où seize (jeunes ?) Américains s'exercent à des variations sur les thèmes de l'adolescence. Amitié, premiers émois amoureux, apprentissage de la séduction, conflits avec les adultes — parents, professeurs, — c'est le grand passage initiatique, dont nul ne fait l'économie, qui est ici parcouru et diversement mis en scène.

Apprentissage, maître mot, bannière pédagogique sous laquelle seize émules ou disciples de Salinger semblent avoir été invités à « plancher ». L'organisation même du recueil indique ce parti pris, puisque les textes se placent sous plusieurs rubriques intitulées *« Amitiés », « Amours », « Familles »*, etc. Une brève introduction précède chaque nouvelle et confirme cette intention. Ainsi, par exemple, *4 Juillet,* de Robin F. Brancato, est annoncé par ces lignes : *« Un vieil ami vous dérobe une importante somme, mais il ne l'admet jamais et il n'est jamais puni de ce délit. Passez-vous l'éponge ou profitez-vous d'une circonstance exceptionnelle pour prendre votre revanche ? »*

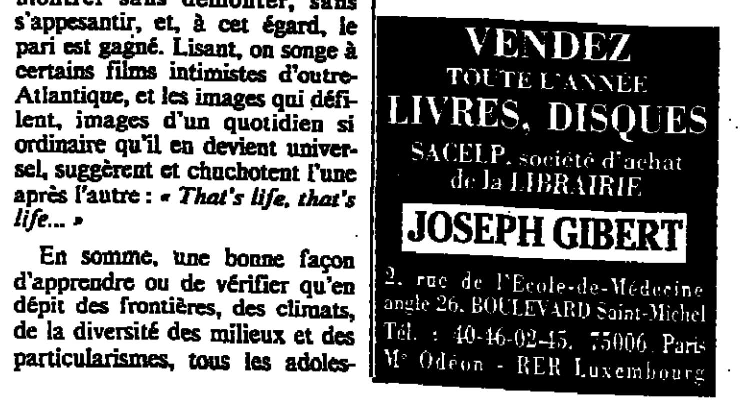
Peut-être eût-il été plus judicieux de fournir, en place de ces préambules par trop scolaires, quelques informations biographiques ou bibliographiques qui auraient permis de situer les auteurs dans le paysage littéraire américain.

Hormis cette réserve sur le caractère quelque peu directif de l'ouvrage, il va sans dire que la nouvelle — territoire petit des grands bouleversements, stigmate discret des blessures profondes, plage étroite où viennent déferler les tempêtes du cœur et de l'âme — s'accommode fort bien des sujets traités et sert parfaitement ces évocations sur le vif. A l'instar de leur maître Salinger, la plupart des écrivains qui s'expriment dans ces pages ont cette écriture incisive, directe, qui assure le maximum d'efficacité ; il s'agit de montrer sans démonter, sans s'appesantir, et, à cet égard, le pari est gagné. Lisant, on songe à certains films intimistes d'outre-Atlantique, et les images qui défilent, images d'un quotidien si ordinaire qu'il en devient universel, suggèrent et chuchotent l'une après l'autre : *« That's life, that's life... »*

En somme, une bonne façon d'apprendre ou de vérifier qu'en dépit des frontières, des climats, de la diversité des milieux et des particularismes, tous les adolescents se ressemblent. Partout ils connaissent le même lot d'épreuves, d'illusions, d'espoirs et de désespoirs : une vraie vie de chien. Mais c'est la vie.

ANNE BRAGANCE.

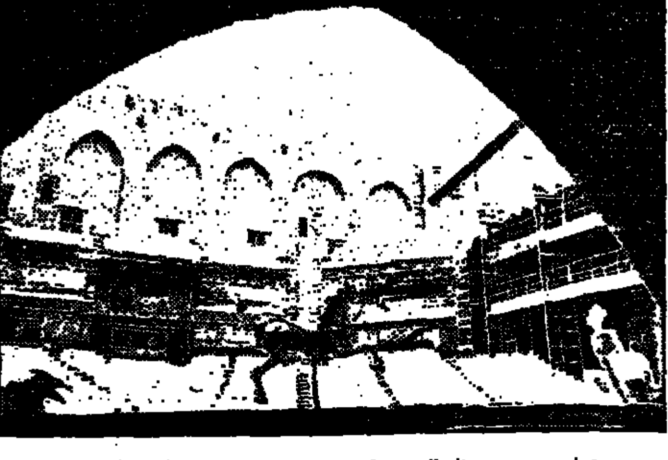
**★ *SEIZE, 16 NOUVELLES PAR 16 AUTEURS AMERICAINS.* Traduit de l'anglais par Patricia Jauffray, Messidor/La Farandole, 214 p., 51 F.**



## *Ouverture du 40e Festival d'Avignon*

# La cour !

**Jour J moins un. Presque aussi gris que le visage d'Alain Crombecque, directeur du Festival. Nous étions là, lui, Marie-Joseph Lhuillier, qui assure la régie de l'ensemble, et moi, pour parler cour d'honneur forcément. Deux mille deux cent trente-cinq places, les spectateurs les plus éloignés sont à 25 mètres du plateau. Avec le précédent système, ils étaient à 35 mètres, mais il y avait trois mille deux cents places. Avant encore, de 1954 à 1967, il y en avait mille huit cents. Au tout début, seulement mille cinq cents. La scène était un simple tréteau, vite installé, vite enlevé. Aujourd'hui, il faut quatre semaines pour aménager les structures, quatre autres pour les déménager.**


ENGUERAND

**« *L'espace,* reconnaît Alain Crombecque, *est éprouvant, magique, problématique.* » Toujours à l'affût de lieux nouveaux, il dit que l'an prochain il rentabilisera la carrière découverte par Peter Brook pour le *Mahabharata,* mais, pas plus que les directeurs qui l'ont précédé, il ne peut faire l'impasse sur la cour. *Sans elle, pas de Festival : « J'y amène les metteurs en scène et les scénographes. Je l'ai montrée à Peter Stein, j'attends Luca Ronconi. Peduzzi est venu. Tous sont envoûtés. »***

**Et après ? Après l'envoûtement viennent les contraintes. Le répertoire se limite aux grandes œuvres *à gros budget,* la cour est réservée aux institutions puissantes. C'est ainsi depuis toujours, on n'a pas encore trouvé de solution. Tout est interdit. Marie-Joseph Lhuillier énumère les obstacles : *« Le sol est bosselé, l'idée première était un plancher plat, mais on n'a pas le droit de creuser. Donc la scène est très haute, mais on n'a pas le droit non plus de toucher aux pierres ni au rocher. Les charpentes doivent donc être indépendantes. On avait imaginé de déplacer la scène, mais soit on reçoit le bruit de la ville, soit le plateau est en plein soleil toute la journée, donc impraticable, soit les fenêtres sont bloquées et on ne sait pas comment installer les projecteurs, soit l'architecture est trop présente. Tel qu'il est, théoriquement, le dispositif est modulable, mais avec quelles difficultés ! On ne saurait plus comment faire entrer et sortir les acteurs, et il faudrait adapter l'ensemble des spectacles, parce que, une fois le dispositif fixé, on ne peut plus le changer. »***

***« Sans la cour pas de Festival, mais la cour n'est pas tout le Festival,* dit Crombecque. *Elle représente 40 % des recettes. Pour les metteurs en scène, c'est un pari excitant.* » Et pour les spectateurs, cela dépend des spectacles.**

**COLETTE GODARD.**

# Le patrimoine de Saint-Pierre et le tiroir-caisse

*Le Festival a largement contribué à la renommée internationale d'Avignon. Mais la papauté avait entamé cet effort de promotion avec six siècles d'avance. Le maire de la ville, M. Jean-Pierre Roux, entend tirer parti de ce patrimoine.*

Le 25 juin, au son des fifres et des tambourins, le député du Vaucluse et maire d'Avignon, M. Jean-Pierre Roux, inaugurait la première tranche des travaux de restauration de la tour du Châtelet, bâtie en 1348 pour défendre le pont Bénézet et l'entrée de la cité. Une deuxième tranche de travaux permettra l'aménagement d'un espace d'exposition dans l'édifice médiéval et d'un parcours piétonnier sur le chemin de ronde du rempart, jusqu'au rocher des Doms. Le point de vue sur le Rhône et le Palais des papes est superbe, mais l'addition élevée : treize millions de francs.

D'autres opérations ont été annoncées par le maire, plus contestables. Il s'agit de relever la tour Jules-II — écroulée depuis le dix-huitième siècle — et de lancer une passerelle pour joindre la tour du Châtelet à la terrasse du Petit Palais. Dans la tour Jules-II sera installé un ascenseur, tandis que la passerelle permettra aux nombreux visiteurs venus admirer le « pont d'Avignon » d'accéder directement et sans fatigue au Petit Palais injustement boudé. En effet, quarante mille curieux seulement viennent regarder les primitifs italiens de la célèbre collection Campana accrochée au Petit Palais alors que près de cinq cent mille personnes défilent chaque année sous les voûtes du Palais des papes, son voisin immédiat. Pour détourner ce flot de visiteurs faut-il défigurer un site ? La commission des monuments historiques donnera ou non son feu vert, rétorque la municipalité qui oublie de préciser qu'elle ne s'est pas embarrassée de son avis — négatif — quand il s'est agi d'installer un médiocre port de plaisance fluvial au pied du parc des Doms.

Le tourisme « hors festival » est, pour le maire, un impératif absolu : *« Notre ville compte vingt-six bâtiments classés et plus de quatre-vingts sont inscrits à l'inventaire. Je ne parle pas des sites protégés. Vous mesurez l'ampleur de la tâche qui incombe à notre municipalité ! Durant les quatre dernières années, nous avons consacré 32 millions de francs à la conservation de notre patrimoine, avec une aide de l'Etat de l'ordre de 4 millions. Entre 1986 et 1987, le budget que nous consacrons à ce chapitre a progressé de 25 %. »*

### *Un centre d'art contemporain*

Pour rentabiliser cet effort, les trois millions de visiteurs d'Avignon ne suffisent pas : la plupart ne font que passer et ne consacrent que quelques heures à la Cité des papes. Pour les inciter à faire des séjours plus longs, il faut multiplier les centres d'intérêt et développer l'équipement hôtelier.

L'aménagement de l'ancien hospice Saint-Louis répond à ces deux objectifs de la municipalité : un hôtel de luxe doit occuper l'une de ses ailes. Le reste de sa surface abritera un centre d'art contemporain. Le financement de cette Thébaïde culturelle reste à définir. Au palais des Papes, point de mire des festivaliers, la restauration se poursuit lentement. On vient d'y découvrir, sous un revêtement d'asphalte posé au siècle dernier, quatre grands caveaux qui devaient dissimuler les pièces les plus précieuses du trésor papal.

Sa cour d'honneur pose un problème particulier. Elle est occupée pendant six mois de l'année par les gradins où sont assis les spectateurs des grandes messes de juillet. D'un maniement délicat, ils ne sont démontés qu'en novembre et remontés à partir de mai, au grand dam des visiteurs. Mais qui osera commettre le crime de lèse-festival : en déplaçant son centre de gravité ? Sûrement pas M. Jean-Pierre Roux qui sait pourtant comme tout le monde que le verger d'Urbain-V pourrait parfaitement remplir cette fonction. Le fantôme de Vilar hante encore les lieux, interdisant tous changements. Et plus prosaïquement, l'échafaudage qui a coûté 15 millions de francs est loin d'être amorti.

### *La réhabilitation du musée Calvet*

Autre grosse ardoise à venir : la réhabilitation du musée Calvet : 72 millions de francs seront nécessaires pour le remettre en état. L'hôtel Villeneuve-Martignan, qui l'abrite, est délaissé depuis si longtemps que l'on a dû fermer la galerie du dix-neuvième siècle au public. Les œuvres exposées prenaient l'eau et les amateurs de peinture risquaient littéralement de passer à travers le plancher. Bon nombre des superbes boiseries sont pourries au point qu'on ne peut plus y accrocher un tableau. La moitié des collections sont en caisse. En particulier celle de la section égyptienne. La nouvelle conservatrice, Mme Foissy-Aufrère, compte bien le rénover de fond en comble pour mettre en valeur ses richesses, notamment les toiles de Breughel, de Ribera, de Magnasco, d'Hubert Robert, de Le Nain, de David — la célébrissime *Mort de Bara,* — de Géricault, de Vuillard et de Soutine.

Emporté par son élan, le maire a annoncé, *in fine,* l'aménagement de la place du palais des papes, du jardin des Carmes et du verger d'Urbain-V, sans parler d'une bonne demi-douzaine de rues. Aux dernières nouvelles, il n'était pas encore question de reconstruire les arches manquantes du pont Bénézet.

EMMANUEL DE ROUX.

## *Le Festival d'Aix-en-Provence*

# « Le Chevalier à la rose » aixois autant que viennois

*Le premier spectacle du Festival d'Aix-en-Provence, a fait son entrée au Théâtre de l'archevêché en présence de M. François Léotard, ministre de la culture.*

Bien qu'il ait été créé à Dresde en 1911 et qu'il mette en scène la Vienne de Marie-Thérèse, l'ouvrage de Richard Strauss ne pouvait se sentir dépaysé dans ces murs résonnant d'airs de Mozart depuis quelque quarante ans, surtout dans les beaux décors inondés de soleil, à travers de hautes fenêtres, de Gian Maurizio Fercioni : les surfaces blanches ou crème, dépouillées d'ornements, et d'une sobre élégance, pourraient être celles d'un hôtel aixois. Et au troisième acte, lorsque se dissipe la comédie dans l'auberge, cette sorte de corridor aux couleurs douteuses s'envole pour laisser chanter les trios des dames dans la nuit provençale, le théâtre a rejoint l'histoire et la vie de la ville-festival.

Le spectacle est bien digne de la tradition aixoise autant que viennoise, en effet, avec de belles voix, une mise en scène drôle et animée de Tobias Richter, qui brode aimablement sur le livret d'Hofmannstahl sans chercher à lui faire dire autre chose que ce qu'il dit, et la direction amoureuse et lyrique de Semyon Bychkov, aussi à l'aise que ces dernières années dans *Ariane à Naxos.*

On regrette cependant que la formation adoptée (soixante-dix musiciens) réduise la puissance d'intervention et l'éclat de l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, quelque peu étouffé par le plancher scénique dans cette œuvre où il doit envelopper les voix et dialoguer avec elles d'égal à égal. Il reste parfois à un niveau d'élégance un peu superficielle, plus apollinien que dionysiaque et courtois que vraiment charnel.

La maréchale de Mechthild Gessendorf est jeune, comme le souhaitait Strauss, qui ne voulait pas de douairière, aimant seulement un peu de prestance et de prestige pour ce rôle illustré par tant de « divines ». Mais il faut se concentrer sur la voix, qui est très belle, vivante, intense, avec une diversité de coloris, une spontanéité, un accent ému qui mettent bien en valeur la complexité du personnage et surtout sa mélancolie ou son abnégation.

Jeanne Piland, acclamée à Aix dans le *Compositeur d'Ariane,* est tout aussi convaincante dans le travesti d'Octavian, impétueuse, frémissante, un peu chien fou, mais droite comme une épée tandis que Christine Barbaux met tout son charme et sa finesse dans le personnage de Sophie, la fille du « Bourgeois gentilhomme ». Un beau trio de dames réunies pour la première fois qui devrait dans les prochaines représentations polir leur accord dans les ensembles que l'on souhaiterait encore plus suaves et cristallins.

Strauss voulait appeler son œuvre *Ochs von Lerchenau,* du nom de ce butor de baron qui veut épouser la malheureuse Sophie pour redorer son blason. Aage Haugland n'aurait pu que lui donner raison tant il est le personnage, jeune, colossal, replet, farceur, raide et subtil à la fois, n'écrasant jamais le rôle, une voix de tonnerre dont il joue avec la finesse et la pureté de ligne d'un chanteur de lieder. A lui seul il justifierait le spectacle.

Mais autour de ces personnages principaux s'ébattent quantité de protagonistes délicieusement silhouettés et joliment tenus, le Faminal extatique et déçu de Gottfried Hornik, les savoureux intrigants de Steven Cole et Jane Berdié, l'aubergiste Eberhard Katz, les laquais, couturière, orphelines et tout le petit peuple, souvent anglais, empruntés aux excellents chœurs de Sixteen.

Avec encore quelques rodages dans les scènes d'action qui doivent se régler plus étroitement sur la musique, ce *Chevalier* pourra figurer parmi les bons classiques aixois.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations : les 10, 12 et 15 juillet, à 20 h 45.

# Autour de la planète Verret

*Face aux festivals concurrents et néanmoins amis — Montpellier, Châteauvallon, Arles — « Danse à Aix » entame sa dixième session dans la torpeur d'un été orageux.*

Dix ans c'est beaucoup et c'est peu pour s'imposer lorsqu'on vit à l'ombre d'une manifestation aussi prestigieuse que le Festival de musique, quand on est associé dans l'esprit des gens à la Foire aux croûtes ou aux dégustations de vin de Provence, lorsqu'on est pratiquement ignoré du ministère de la culture. « Danse à Aix », soutenu vaillamment par le comité des fêtes, pris en charge par la ville et aussi par la région, tente d'imposer une image de marque.

Sa directrice, Ginette Escoffier, assistée de Suzan Buirge, a axé son action sur les projets de rues et la découverte de jeunes chorégraphes. Mais il faut aussi retenir l'attention du grand public. A Aix, comme ailleurs, on ratisse large ; on équilibre Maguy Marin avec le Pilobolus, le ballet flamenco avec la danse de salon américaine des années 50 et on mise sur les Black-Blanc-Beur pour provoquer la surprise.

Moyennant quoi, Ginette Escoffier peut glisser dans le programme quelques jeunes espoirs et risquer le tout pour le tout avec François Verret. De Barcelone, foyer de création active, elle a ramené Cerc Celabert et Lydia Azzopardi, peut-être surestimés et qui ont fait école avant même d'avoir trouvé leur style. Vicente Saez Garcia, passé chez eux, a aussi regardé du côté de Teresa de Keersmaeker. Il utilise ses danseurs comme de boules de flippers. Ses jeux entre l'individu et le groupe sentent encore l'expérimentation, mais il s'en dégage une forte énergie.

C'est aussi l'énergie qui sous-tend le travail du Hongrois Joseph Nadj, découvert cet hiver au théâtre de la Bastille. D'esprit surréaliste, il transporte avec lui la mémoire d'un peuple marqué par les guerres, et les migrations. Sur la place des Cardeurs hérissée de petits cailloux meurtriers, il projette son théâtre ambigu aux images fortes marqué par un passage chez François Verret.

C'est justement à François Verret qu'est réservée la création de l'année, très attendue et entourée de mystère. *Ils sont quatre, deux comédiens* (Daniel Eminfork, Frédéric Leidgens) et deux danseurs (François Verret, Anne Koren), pour poser en une succession d'images une question : *Quel est le mystère ?,* à laquelle ils ne répondent pas. On sent que le spectacle a été construit, modelé au long d'un travail d'improvisation collective où chacun a apporté sa pierre. Entre les marionnettes de bois de Goury et les personnages vivants s'ébauche un théâtre de la dérision. Une sorte de recherche du temps perdu menée par des personnages amnésiques. Dans un halo lumineux, un canard s'ébroue au milieu des livres. Désenchantement beaudelairien ? La planète Verret brille devant nous. Loin de nous. Elle transporte des personnages condamnés à tourner éternellement à des années-lumière. Un peu comme le négatif du monde « clean » de Bob Wilson : angoissant.

MARCELLE MICHEL.

★ François Verret, 10 et 11 juillet, Montpellier. Joseph Nadj, 25 et 27 juillet, Arles.

# Le Centre américain va déménager à Bercy

*Le Centre américain quitte le boulevard Raspail. Simple déménagement ou changement radical d'orientation ?*

L'American Center déménage. Après un peu plus d'un demi-siècle d'activité au cœur de Montparnasse, le Centre culturel du boulevard Raspail émigre vers l'est parisien. Un accord de principe a été conclu avec la Ville de Paris pour son implantation en lisière du parc de Bercy. L'institution n'ouvrira les portes de ses nouveaux bâtiments que dans quelques années, mais ses principaux enseignements artistiques ont déjà été liquidés il y a plusieurs semaines. Les professeurs sont partis. Les salles sont vides. Seul le personnel salarié est maintenu en fonctions. Depuis la venue du New Dance Ensemble de Minneapolis et l'organisation de la grande manifestation vidéo du mois de mai, les spectacles sont également interrompus. De fait, jusqu'à la fin juillet, l'Americain Center n'assure plus que son programme d'apprentissage de la langue anglaise. Le déficit structurel de l'établissement, l'inadaptation et l'exiguïté des locaux devaient conduire à une mutation générale, souligne son directeur exécutif, Henry Pillsbury.

Ouvert sur son emplacement actuel dès 1932, le Centre tenait lieu à cette époque de structure d'accueil pour les étudiants américains de Paris. Il assurait une mission sociale et religieuse. Il fallut attendre le milieu des années 60 pour que la nouvelle direction, sous la houlette de Jack Egle, élargisse sa première vocation et développe les activités culturelles qui contribuèrent à donner à l'American Center son caractère expérimental propice aux créations d'avant-garde.

Au-delà de ces bouleversements, le Centre a toujours conservé son statut de fondation strictement privée. Aujourd'hui encore il ne reçoit aucune subvention du gouvernement américain. L'essentiel de ses ressources proviennent du mécénat et des dotations. A la fin des années 70, lorsque l'inadaptation et l'exiguïté des locaux commencèrent à poser des problèmes, des difficultés budgétaires empêchèrent la réalisation d'un projet d'expansion architectural sur le terrain du boulevard Raspail. Après l'échec d'une solution interne, les dirigeants ont donc décidé de déménager. L'immeuble et le terrain ont été vendus à une entreprise bancaire : la BAII (Banque arabe internationale d'investissement). Cette transaction doit assurer le financement du nouveau projet, mais l'American Center va devoir faire face à une situation difficile jusqu'à la fin des travaux de Bercy. Le Centre proposera pendant cette période des manifestations artistiques « hors les murs », des cours de langue américaine et l'accès aux arts technologiques, en soutenant notamment le « *Center for media art and photography* ». Ces orientations préfigurent d'ailleurs les principaux axes du futur redéploiement, basé sur les nouvelles technologies de la communication, l'univers de la publicité et du design — des activités au prolongement commercial important. La réalisation du projet est confiée à Daniel Janicot, membre du Conseil d'Etat, qui a conduit la rénovation du Musée des arts décoratifs de Paris et a créé la Musée des arts et de la mode. Le choix d'un architecte lui appartient. Il affirme qu'un avant-projet sommaire sera présenté en mai 1988 et que l'ouverture du chantier de Bercy aura lieu en juillet 1989. Quoi qu'il en soit, l'American Center a tourné une page importante de son histoire.

P. M.

## CINÉMA

# Cent vingt films à Jérusalem

Le Festival du film de Jérusalem a rapidement conquis ses lettres de noblesse. Lors de sa quatrième édition, du 27 juin au 4 juillet, quarante mille spectateurs y ont vu cent vingt œuvres représentant trente pays et projetées pour la plupart dans les salles de la Cinémathèque, au pied des remparts de la vieille ville. La richesse de la sélection, la qualité des professionnels invités et l'enthousiasme du public ont fait de ce benjamin des festivals un événement avec lequel le monde du cinéma doit désormais compter.

Fidèles à leur ambition initiale, les organisateurs ont résolument privilégié les films tournés pendant l'année en cours, en particulier par de jeunes réalisateurs. Le festival s'est également spécialisé dans la présentation d'œuvres classiques restaurées, qu'on croyait perdues ou qui ne furent jamais projetées dans leur version intégrale. Au programme, cette année, figuraient le *Casanova* d'Alexandre Volkoff avec Ivan Mosjoukine (1927), patiemment reconstitué par la monteuse française Renée Lichtig, et *Becky Sharp* de Reuben Mamoulian (1935).

Parmi la cinquantaine d'hôtes de passage à Jérusalem, Marcello Mastroianni présenta *les Yeux noirs,* le film de Nikita Mikhalkov couronné à Cannes. Il y avait aussi Nagisa Oshima *(Max mon amour),* Krzysztof Zanussi *(le Pouvoir du mal),* Delphine Seyrig, interprète de *Golden Eighties,* le film de Chantal Akerman. Par un juste retour des choses, les Israéliens ont pu découvrir l'œuvre d'un des leurs, Eyan Sivan, *Aqabat Jaber (« Vie de passage »), qui obtint au printemps le Grand Prix du Festival du réel au centre Pompidou.*

J.-P. L.

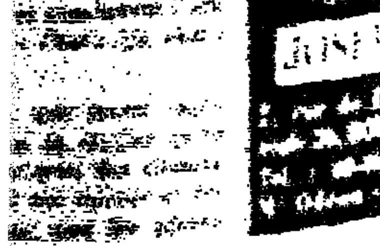


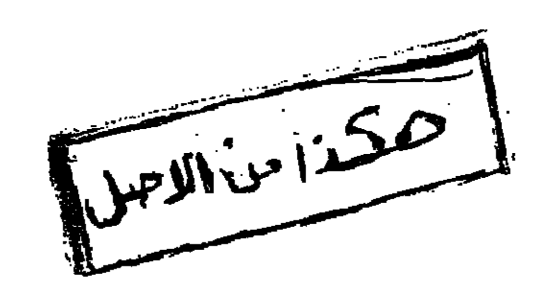

## Sur une idée de Jean-Paul II...

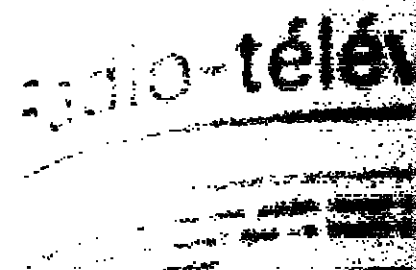
**Une pièce de théâtre écrite 1960 *par Jean-Paul II, alors évêque de Cracovie, le Magasin de l'orfèvre,* sera adaptée prochainement à l'écran.**

**Il s'agit d'une histoire d'amour sublimé qui met en scène deux jeunes couples polonais et catholiques à la veille de la deuxième guerre mondiale. *Le film tiré de* l'œuvre de Karol Wojtyla sera interprété par Ben Cross et Olivia Hussey dans le rôle des jeunes premiers et Burt Lancaster dans celui du vieil orfèvre conseiller en matière conjugale. La star de Hollywood s'est déclarée *« impressionnée »* par la puissance du théâtre de Wojtyla : *« C'est une sorte d'histoire tout à fait nouvelle sur la signification et le pouvoir de l'amour. »***

**La télévision italienne négocie actuellement les droits de distribution mondiaux du *Magasin de l'orfèvre.***





# Spectacles

## théâtre

### *Les salles subventionnées*

**OPÉRA** (47-42-57-50) : 19 h 30 : Spectacle de ballets (Raymonda ; la Pavane du Maure) ; Quatre derniers Lieder, dir. musicale : André Presser.

**SALLE FAVART** (42-96-06-11), 19 h 30 : Idoménée, de Mozart.

**COMÉDIE-FRANÇAISE**, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), 20 h 30 : Monsieur chasse, de Feydeau.

**ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE** (43-25-70-32), 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme.

**BEAUBOURG** (42-77-12-33), *Cinéma-Vidéo*, Salle Garance : se reporter à la rubrique Cinéma/Cinémathèque (l'époque ; la mode ; la morale ; la passion) : *Vidéo-Musique*, 16 h : Fasltaff, de Verdi ; 19 h : Maria Callas, de Guy Seligman.

### *Les autres salles*

**ATELIER** (46-06-49-24), 21 h : le Malade imaginaire.

**BOURVIL** (43-73-47-84), 20 h 30 : Lady Pénélope ; 22 h : Pas deux comme elle.

**CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-SALPETRIÈRE**, 17 h, 20 h 30, 21 h 30 : le Dit du vieux moulin.

**CRYPTE SAINTE-AGNÈS** (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.

**DIX-HEURES** (42-64-35-90), 20 h 30 : Maman ou Donne-moi ton linge, je fais une machine.

**FONTAINE** (48-74-74-40), 21 h : Au secours ! tout va bien.

**GALERIE 55** (43-26-63-51), 21 h : I do ! I do !

**GRAND EDGAR** (43-20-90-09), 20 h 15 : Carmen cru.

**GRAND HALL DE MONTORGUEIL** (42-96-04-06), 20 30 : Barouf à Chioggia.

**HOTEL LUTETIA**, Espace Jean Cocteau (45-44-38-10) 20 h30 : Mensonge.

**GRÉVIN** (42-46-84-47), 20 h : les Trois Jeanne/Arthur ; 21 h 45 : Minitel de toi.

**HUCHETTE** (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

**LUCERNAIRE** (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin ; II : 20 h : Le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.

**MICHEL** (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

**MOGADOR** (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

**MONNAIE DE PARIS**, 20 h 30 : La mégère apprivoisée.

**MONTPARNASSE** (43-22-77-74) (L.), 21 h : Conversations après un enterrement.

**PALAIS DES GLACES** (46-07-49-93), 21 h : Vingt ans de piano forcé.

**PALAIS-ROYAL** (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

**POCHE** (45-48-92-97), 20 h 30 : Coup de crayon.

**POTINIÈRE** (42-61-44-16), 21 h : l'Eprouvette.

**ROSEAU THEATRE** (42-71-30-20), 20 h 30 : Arrêt sur images.

**SAINT-GEORGES** (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.

**SENTIER DES HALLES** (42-36-37-27) (L.), 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? 22 h : Suivez c'qu'on fait.

**TAI TH. D'ESSAI** (42-78-10-79), 22 h : l'Écume des jours ; 22 h : Huis clos.

**TH. D'EDGAR** (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres : 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

**TH. DE L'ILE SAINT-LOUIS** (46-33-48-65), 20 h 30 : le Scorpion.

**TH. DU MARAIS** (46-66-02-74), 20 h 30 : Nuits câlines.

**TH. DU TEMPS** (43-55-10-88), 20 h 30 : Antigone.

**TOURTOUR** (48-87-82-48), 20 h 30 : Nous, Théo et Vincent Van Gogh ; 18 h 45 : Journal intime de Sally Mara.

**TRISTAN-BERNARD** (45-22-08-40) ; 21 h : l'Été africain.

**ZÈBRE** (43-57-51-55), 20 h 30 : l'Incroyable et Triste Histoire du général Penaloza et de l'exilé Mateluna.

### *Les cafés-théâtres*

**AU BEC FIN** (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 23 h 30 : Fou comme Fourcade ; 22 h 15 : Le monde du showbiz au pays de Star Trek.

**BLANCS-MANTEAUX** (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Les bas grésillent.

**CAFÉ D'EDGAR** (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

**CLUB DES POÈTES** (47-05-06-03), 22 h : Hommage à Saint-John Perse et à Blaise Cendrars.

**LE GRENIER** (43-80-68-01), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.



## *Jeudi 9 juillet*

**PETIT CASINO** (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

**POINT-VIRGULE** (42-78-67-03), 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

### *Le music-hall*

**BATACLAN** (43-55-55-56), 21 h 30 : Salut, les sixties.

**LUCERNAIRE** (45-44-57-34), 18 h 30 : Piaf toujours.

**ŒUVRE** (48-74-42-52), 21 h : Schlomo qui chante et qui rit.

**OLYMPIA** (47-42-25-49), 20 h 30 : Grand Music-hall de Pologne.

### *Comédies musicales*

**MOGADOR** (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

### *Les chansonniers*

**CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE** (42-78-44-45), 21 h : L'accro-habitation.

**CAVEAU DES OUBLIETTES** (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

### *Jazz, pop, rock, folk*

**AUBER**, station, 17 h : R. Guerin Big Band.

**BAISER SALÉ** (42-33-37-71), 21 h : Bobby Holmes.

**CAVEAU DE LA HUCHETTE** (43-26-65-05), 21 h : J. Lacroix.

**EXCALIBUR** (48-04-74-92), 23 h, Guida Da Palma and le Band.

**GIBUS** (47-00-78-88), 23 h : Yesterday Papers.

**MAGNETIC TERRACE** (42-36-26-44), 22 h : C. Smith, B. Towsen.

**MONTANA** (45-23-51-41), 22 h 30 : Trio R. Urtreger.

**MONTGOLFIER** (40-60-30-30), 22 h : D. Bertrand.

**NEW MORNING** (45-23-51-41), 21 h 30 : Irakere.

**PALAIS DES SPORTS** (48-28-40-90), 20 h 30 : S. Vaughan et D. Gillespie. A 19 h et 22 h : Fats Domino.

**PASTEL** (42-77-08-27) 22 h : Gregg Hunter, le 10.

**PETIT JOURNAL MONTPARNASSE** (43-21-56-70), 22 h : D. Soulat Big Band.

**PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL** (43-26-28-59), 21 h : Slapscatt.

**LA PINTE** (43-26-26-15), 21 h 30 : Tiemko.

**SLOW CLUB** (42-33-84-30), 21 h 30 : T. Marlow et les privés.

**SUNSET** (42-61-46-60), 23 h : G. Ferris Quartet.

**TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES** (42-33-58-37), 9 à 19 h : A. Cohen, S. Lastier, O. Frappier.

**ZÉNITH** (42-45-44-44) 20 h : Marillion.

### *Les concerts*

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : Les Trompettes de Versailles (Bach, Haendel, Vivaldi...).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h : Ensemble instrumental J.-W. Audoli (Vivaldi, Telemann).

Musée d'Orsay, 20 h 30 : P. Bianconi (Brahms, Ravel, Liszt).

Sorbonne, Grand Amphithéâtre, 21 h : Chœur national, Chœur et Orchestre de Paris-Sorbonne, Dir. J. Grimbert (Brahms).

### *En région parisienne*

**LEVALLOIS-PERRET**, Petit Théâtre (47-48-18-71), 20 h 30 : Coiffeur messieurs. Place de Verdun, de 11 h à 19 h : Levallois au temps des Gaulois.

**ORSAY** (69-41-66-12), UREPS : concert des stagiaires ; 21 h 30, église d'Orsay : concert de clôture des stagiaires.





## cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### *La Cinémathèque*

**CHAILLOT** (47-04-24-24)

16 h, Jean Chouan : 1 : la Patrie en danger, de Luitz-Morat ; 19 h, Rebecca, de A. Hitchcock (v.o.) ; 21 h 30, la Charge des tuniques bleues, de A. Mann (v.o.).

**BEAUBOURG**
(42-78-35-57)

15 h, l'Inondation, de L. Delluc ; 17 h, Cagliostro, de G. Ratoff (v.o.) ; 19 h, Rail Roaded, de A. Mann (v.o.).

**CENTRE GEORGES-POMPIDOU**
Salle Garance (42-78-37-29)
L'époque, la mode, la morale, la passion

14 h 30, Voyage à Cythère, de Théo Angelopoulos ; 17 h 30, La vengeance est à moi, de Shohei Imamura ; 20 h 30, Stalker, d'Andreï Tarkovski.

### *Les exclusivités*

**ADIEUX LES ANGES** (Bost, v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

**AFTER HOURS** (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

**AJANTRIK** (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

**ALADDIN** (A, vf) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

**ANGEL HEART** (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

**L'APICULTEUR** (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**ARIZONA JUNIOR** (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

**ASSOCIATION DE MALFAITEURS** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**ATTENTION BANDITS** (Fr.) : Forum Orient, 1er (45-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-43-27).

**AUTOUR DE MINUIT** (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

**BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

**BEYOND THERAPY** (Brit, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

**BIRDY** (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**BLUESY DREAM** (A, v.o.) : Racine, 6e (43-29-19-68).

**BRAZIL** (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

**BUISSON ARDENT** (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

**CHAMBRE AVEC VUE** (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

**LA CHAMBRE DE MARIAGE** (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.

**CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE** (It.-Fr., v. it.). – V.f. : Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

**CŒURS CROISÉS** (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

**LA COULEUR DE L'ARGENT** (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**CROCODILE DUNDEE** (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

**DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS** (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

**LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN** (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

**DOWN BY LAW** (A, vo) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

**LES ENFANTS DU SILENCE** (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE** (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE** (A., v.f.) (h. s.p.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**FREDDY 3, LES GRIFFES DU CAUCHEMAR** (*) (A., vo) : George V, 8e (45-62-41-46) ; VF : Maxéville 9e (47-70-72-86) ; Français 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**GOOD MORNING BABILONIA** (It.-A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

**LE GRAND CHEMIN** (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

**HANOI HILTON** (A., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (47-70-10-41).

**HOTEL DE FRANCE** (Fr.) : Templiers 3e (42-72-94-56) H. sp.

**JEAN DE FLORETTE** (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

**LE JUPON ROUGE** (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Colisée, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**MACBETH** (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

**MANON DES SOURCES** (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

**MAUVAIS SANG** (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

**MÉLO** (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

**LA MÉNAGERIE DE VERRE** (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**LA MESSE EST FINIE** (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

**MISSION** (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Berry, 20e (43-57-51-55).

**MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE** (*) (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**MON CHER PETIT VILLAGE** (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Vf : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

**MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE** (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**NANOU** (Fr.-Brit.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

**NEUF SEMAINES ET DEMIE** (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

**NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE** (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

**LE NOM DE LA ROSE** (Fr., v. angl.) : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

**PEE-WEE BIG ADVENTURE** (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

**LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS** (A., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

**PLATOON** (*) (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; V.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46).

**POLICE ACADEMY 4** (A. v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC-Convention, 15e (45-74-23-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE** (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ?** (Esp., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**RADIO DAYS** (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

**ROSA LUXEMBURG** (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**LA RUE** (*) (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; V.f. : Hollywood-Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).

**SABINE KLEIST, 7 ANS** (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

**STAND BY ME** (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

**LA STORIA** (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

**STRANGER THAN PARADISE** (A., v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

**STREET TRASH** (*) (A. v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40).

**TANDEM** (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

**THE AMERICAN WAY** (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57).

**THE BIG EASY** (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Images, 18e (45-22-47-94).

**THÉRÈSE** (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

**TIN MEN, LES FILOUS** (A., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83).

**37°2 LE MATIN** (Fr.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50).

**3 AMIGOS** (A.) : V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; V.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).

**TRUE STORIE** (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

**UNE FLAMME DANS MON CŒUR** (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) H. sp ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

**UNE EPINE DANS LE CŒUR** (Fr.-It.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

**UNE GOUTTE D'AMOUR** (Turc, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**UN HOMME AMOUREUX** (Fr., v. angl.) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

**LA VEUVE NOIRE** (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56). H. sp.

**WELCOME IN VIENNA** (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

### LES FILMS NOUVEAUX

**LES BARBARIANS.** Film américain de Ruggero Deodato, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e, (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

**LA BEAUTÉ DU PÉCHÉ.** Film yougoslave de Zivko Nikolic, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76)* ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

**BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ?** Film américain de Philippe Mora, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

**EVIL DEAD 2.** Film américain de Sam Raimi (*), v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06 ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

**LES GRAVOS.** Film néerlandais de Dick Maas, v.f. : Rex, 2e (42-36-88-93) ; Montparnasse Pathé, 14e (45-74-94-94) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

**LES OREILLES ENTRE LES DENTS.** Film français de Patrick Schulmann : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

**LA PIVOINE ROUGE.** Film japonais de Kato Tai, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

## PARIS EN VISITES

**VENDREDI 10 JUILLET**

« Le roi et la ville : la colonnade du Louvre », 15 heures, place du Louvre, devant l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (Monuments historiques).

« L'art de l'Afrique occidentale et centrale au Musée des arts africains et océaniens », 15 heures, 293, rue Daumesnil (Monuments historiques).

« La basilique de Saint-Denis et ses tombeaux royaux », 15 heures, façade de l'église (Monuments historiques).

« Le musée Picasso », 14 h 30, 5, rue de Thorigny (M.-C. Lasnier).

« L'Opéra », 13 h 30, hall d'entrée (P.-Y. Jaslet).

« Le vieux village de Montmartre », 15 heures, sortie métro Lamarck-Caulaincourt (G. Botteau).

« Riches heures de la place Dauphine ; la rue des Orfèvres ; le pont aux Pleurs et les plus vieilles maisons de Paris », 15 heures, 12, place Dauphine (I. Hauller).

« Ancien Pérou, vie, pouvoir et mort », 14 h 50, Musée de l'homme, palais de Chaillot (L'art pour tous).

« Le café Procope », 15 heures, 13, rue de l'Ancienne-Comédie (Pygma).

« L'or des Pharaons, Tanis », 13 h 30, porte A du Grand Palais (Paris et son histoire).

« Promenade dans le Marais », 15 heures, 24, rue Pavée (Paris et son histoire).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La basilique Saint-Denis », 14 h 45, devant l'entrée (Tourisme culturel).

« Tanis, l'or des Pharaons », 16 h 30, entrée du Grand Palais (Hauts lieux et découvertes).

« Prestigieux hôtels du Marais », 15 heures, métro Bastille, sortie rue Saint-Antoine (C.A. Messer).

« Sociologie des jardins de Paris », 14 h 45, métro Dupleix (V. de Langlade).

# Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

## Jeudi 9 juillet

### TF1

▶ 20.35 Feuilleton : Le souffle de la guerre. De Dan Curtis, d'après le roman de Herman Wouk. Avec Robert Mitchum, Ali Mac Graw, Jan Michael Vincent, John Houseman. 22.00 Variétés : Une nuit Satori à l'Olympia. Etienne Daho interprète : Sátori Thème, Signé Kiko, Le grand sommeil, Quatre mille années d'horreur, Swinging London, Arnold Layne, *Paris le Flore, Duel* au soleil, *Et* si je m'en vais avant toi, Tombé pour la France, Pop égérie, Week-end à Rome, Epaule Tatoo (spectacle enregistré à l'Olympia *en octobre* 1986). 23.00 Journal. 23.30 Série : Les envahisseurs.

### A2

20.30 Cinéma : *Merveilleuse Angélique.* □ Film français de Bernard Borderie (1964). Avec Michèle Mercier, Robert Hossein, Claude Giraud, Jean Rochefort, Jean-Louis Trintignant. 22.15 Le dossier d'Alain Decaux. Champollion et le mystère des hiéroglyphes. 23.30 Documentaire : Le corps vivant. Le flot de la vie : tension artérielle et circulation du sang. 0.00 Journal.

### FR3

20.35 Cinéma : L'arme à l'œil. ■ Film anglais de Richard Marquand (1980). Avec Donald Sutherland, Kate Nelligan, Christopher Cazenove, Ian Bannen. En 1944, un espion nazi infiltré en Angleterre depuis le début de la guerre a découvert le secret du débarquement. Poursuivi par le chef du contre-espionnage, il se réfugie dans une île où vit une femme avec son mari infirme. Film à suspense tiré d'un roman touffu de Ken Follett et dominé par l'interprétation de Donald Sutherland. 22.25 Journal. 23.00 Magazine : Décibels. Avec Joe Jackson, The Blow Monkeys, Died Pretty, Mac and the Boys, Anches Doo Too Cool, Bollock's Brothers. 23.45 *Prélude à la nuit.* La moto, par l'Orchestre de contrebasses.

### CANAL PLUS

20.30 Cinéma : La nuit du risque. □ Film français de Sergio Gobbi (1986). Avec Stéphane Ferrara, Christiane Jean. *Un boxeur, garde du corps d'un parti politique de droite, est, au moment des élections de mars 1986, accusé d'un crime qu'il n'a pas commis.* 21.50 Flash d'informations. 22.00 Cinéma : Neuf semaines et demie. ■■ Film américain d'Adrian Lyne (1985). Avec Mickey Rourke, Kim Basinger, Margaret Whitton, David Margulies (v.o.). 23.55 Cinéma : *Les magiciens.* ■ *Film franco-italo-allemand, de Claude* Chabrol (1975). Avec Jean Rochefort, Franco Nero, Gert Froebe, Stefania Sandrelli. 1.20 Boxe : En direct de New-York. 2.15 Série : Captain Nice.

### LA 5

*20.30 Cinéma : La tulipe noire.* ■ *Film français de* Christian-Jaque (1964). Avec Alain Delon, Virna Lisi, Don Addams. *Film d'aventures historiques marqué d'humour, inspiré d'un roman d'Alexandre Dumas. Souvent diffusé.* 22.20 Série : Mission impossible. 23.15 Série : Les cinq dernières minutes. 0.25 Série : Les évasions célèbres. 1.20 Série : Hôtel. 2.40 Série : Mission impossible.

### M6

20.30 Série : Marcus Welby. Vicky Thorson chirurgien. 21.20 Série : Falcon Crest. Réunion de famille. 22.10 Journal. 22.25 Cinéma : Maciste en enfer. ■ Film italien de Riccardo Freda (1962). Avec Kirk Morris, Hélène Chanel, *Angelo Zanolli,* Andrea Bosic. *En Ecosse, au milieu du dix-septième siècle, Maciste descend aux enfers pour briser la malédiction lancée par une sorcière jadis brûlée vive. Un scénario très intéressant, une utilisation étonnante du décor naturel et de la couleur.* 0.00 Série : Marcus Welby (rediff.). 0.50 Musique : Boulevard des clips.

### FRANCE-CULTURE

20.30 Léonard de Vinci, d'Ermanno Maccario (dernière partie). 21.30 Musiques. Perspectives du XX[e] siècle : Portrait de Michel Decoust (2[e] partie). 22.30 Nuits magnétiques. *Les gens... tout de même ; La télévision (3).* 0.10 *Du jour au lendemain.*

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 Les soirées de France-Musique. Concert (en direct de la Stiftskirche d'Assiach) : Quatuor à cordes en sol mineur, op. 74, nº 3, de *Haydn* : *Quatuor à cordes nº 4, de Bartok* ; Quatuor à cordes en ut majeur, op. 59, nº 3, de Beethoven, par le Quatuor Bartok.

## Vendredi 10 juillet

### TF1

13.50 Série : La croisière s'amuse. Le docteur est malade. 14.45 Croque-vacances Madame Pepperpot ; L'invité d'Isidore et Clémentine ; Alice au pays des merveilles ; les Tripodes ; Tintin : Le crabe aux pinces d'or ; Infos magazine ; variétés. 16.20 Variétés : La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran. Avec Gloria Lasso, la Compagnie créole, José Villamor, Michel Fugain, Gérard Laviny (rediff.). *16.55* Feuilleton : *Le Temps des as.* 3[e] épisode : Pannes de moteur et peines de cœur 17.55 Mini-journal, pour les jeunes. 18.05 Série : Mannix. Le gourou. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.35 Jeux : Intervilles. Emission présentée par Guy Lux, Simone Garnier et Léon Zitrone. Vic-Fezensac/Marennes. 22.20 Football : Finale du tournoi de Paris (en différé). 23.55 Journal. 0.10 Série : les Envahisseurs. 1.00 Télévision sans frontière. Avec Alpha Blondy, Kassav', Touré Kunda, Mory Kante.

### A2

13.45 Série : Rush. Un shilling par jour. 14.40 Feuilleton : Rue Carnot. 15.05 Sports été : Tour de France : rétrospective ; en Eurovision de Poitiers : 10[e] étape : Saumur-Poitiers (contre la montre) ; A chacun son tour, par Jacques Chancel. 18.05 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Récré A 2 été. Devinettes d'Epinal ; *Bibifoc* ; *Téléchat. 18.50 Jeu* : Des chiffres et des lettres D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Le journal du Tour. 20.00 Journal. 20.30 Série : Deux flics à Miami. Le retraité. 21.20 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème : Enfances, sont invités Howard Buten (Monsieur Butterfly), Yves Cabrol (l'Enfant aux abeilles), Patrick Cauvin (Povchéri), Pierre Gascar (l'Ange gardien), Dominique Grange (Je t'ai trouvé au bout du monde), Daniel Zimmermann (le Gogol). 22.35 Journal. 22.45 Ciné-club : Mississippi blues. ■ Film franco-américain de Bertrand Tavernier et Robert Parrish (1984). *Bertrand Tavernier et le cinéaste américain Robert Parrish se rencontrent dans le comté de La Fayette et partent à la découverte du sud des Etats-Unis. Une promenade sur des lieux mythiques, des rencontres pittoresques, de la chaleur humaine, de l'humour, de l'émotion.*

### FR3

13.25 Feuilleton : Thierry la Fronde. 14.00 Agenda des vacances. 14.25 Les films de l'été. 14.45 Look. 14.50 Top melody. 14.55 Sports-loisirs. 15.10 Les papies, les mamies de la 3. 15.20 Pense-bête. 15.30 Documentaire : Splendeur sauvage. 16.00 Gastronomie. 16.05 Jeu : Le jeu de la séduction. 16.10 Jeu : Douce France. 16.20 Le tube de l'été. 16.30 Le jeu de la séduction (suite). 17.00 Feuilleton : Vive la vie. 17.30 Le manège enchanté. 17.35 Série : *Le bel été.* 18.20 Série : Les robinsons suisses. 18.30 Série : Les aventures du capitaine Luckner. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.15 à 19.35, actualités régionales. 19.55 Dessin animé : Ulysse 31. 20.04 Jeux : La classe. 20.30 Série : Deux de conduite. Le mobile du président. 21.25 Portrait. Invité : André Verchuren. 22.20 Journal. 22.45 Documentaire : Ce jour-là le monde changea.2. Et la lumière fut. 23.35 Prélude à la nuit.

### CANAL PLUS

13.30 Série : Malou. 14.00 Cinéma : Les dents de la mer III. □ Film américain de Joe Alves (1983). 15.35 Documentaire : Les allumés du sport. 15.55 Cinéma : États d'âme. ■ Film français de Jacques Fansten (1986). 17.35 Cabou cadin. 18.00 Série : *Batman. 18.30 Flash d'informations. 18.33 Top 50. 19.00* Série : Une vraie vie de rêve. 19.25 Jeu été. 19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Stalag 13. 20.30 Documentaire : Ombre et soleil. 21.20 Cinéma : Le Jeu de la vérité. ■ Film français de Robert Hossein (1961). *Plusieurs couples sont réunis dans une villa à la campagne. Un invité déclare qu'il lira à minuit une lettre compromettante pour un membre de l'assistance. Il est assassiné pendant le « jeu de la vérité ». Problème en local clos assez tarabiscoté. Le suspense psychologique et la description fouillée de représentants de la classe bourgeoise l'emportent.* 22.40 Flash d'informations. 22.50 Cinéma : le Débutant. ■ Film français de Daniel Janneau (1986). 0.20 Cinéma : l'Obsédé. ■■ Film américain de William Wyler (1965). 2.15 Cinéma : Neuf semaines et demie. ■■ Film américain d'Adrian Lyne (1985). 4.05 Cinéma : la Rançon d'Eva. Film français (classé X) de J. Helbic (1985). 5.20 Cinéma : Toi le venin. ■■ Film français de Robert Hossein (1958).

### LA 5

12.55 Série : Hôtel. 13.45 Série : Les évasions célèbres. 14.45 Série : Les cinq dernières minutes. 16.20 Série : Les chevaliers du ciel. 16.50 Série : Sandokan. 17.50 Le temps des copains. 18.20 Série : Happy days. 18.45 Série : Arnold et Willy. *19.15 Série : Riptide. 20.05 Dessin animé : Robotech.* 20.30 Série : L'inspecteur Derrick. 21.35 Série : Serpico. 22.30 Cinéma : Les gaietés de l'escadron. ■ Film français de Maurice Tourneur (1932). Avec Raimu, Fernandel. *Une petite ville de garnison, en France, à la Belle Epoque. Deux fortes têtes perturbent la vie de caserne. Adaptation de la pièce de Georges Courteline et Edouard Norès, bénéficiant, au début du parlant, d'une interprétation exceptionnelle. Une farce militaire.* 0.00 Série : Les évasions célèbres. *0.50* Série : Hôtel. *1.40* Série : Mission impossible.

### M6

13.30 Série : L'incroyable Hulk (rediff.). 14.20 Musique : Clip fréquence F M. 15.20 Hit, hit, hit hourra ! (suite). 15.30 Jeu : Mégaventure. Le Pérou. 16.15 Jeu : Clip Combat. Deux vedettes du sport, du cinéma, de la chanson s'affrontent en un combat musical. 17.05 Série : Les espions. A couteaux tirés. 18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. La veillée funèbre. 19.05 Série : Chacun chez soi. L'ami de la famille. 19.30 Série : L'incroyable Hulk. Un bébé. 20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Série : Cagney et Lacey. 21.20 Série : Le saint. Le trésor du monstre. 22.15 Journal. 22.30 Téléfilm : Les lettres. De Gene Nelson et Paul Krasny. Avec John Forsythe, Pamela Franklin, Ida Lupino. *Un an de retard pour des lettres. Neuf vies bouleversées.* 0.00 Série : Le saint. (rediff.). 0.50 Musique : Boulevard des clips.

### FRANCE-CULTURE

20.30 Débat. Ecrire à la Réunion (première partie). *21.30 Musique : Black and blue. Les femmes musiciennes et* le jazz. 22.30 Nuits magnétiques. Les gens... tout de même ; La télévision (4). 0.10 Du jour au lendemain.

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Concert (émis de Sarrebruck) : Concerto pour violoncelle et orchestre nº 2 en ré majeur hob VIIb-2, op. 101, de Haydn ; Variations sur un thème rococo pour violoncelle et orchestre, op. 33 : Symphonie nº 1 en ut mineur de Bruckner, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Myung Whun Chung ; sol. Yo Yo Ma, violoncelle. 22.20 Les soirées de France-Musique. A 22.30, le piano français (œuvres de Jadin, Reicha, Chopin, Bizet, Chabrier, Fauré, Debussy, Ravel, Stravinsky).

## Audience TV du 8 juillet 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

*Audience instantanée, région parisienne. 1 point = 32 000 foyers*

| HORAIRE | FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %) | TF1 | A2 | FR3 | CANAL + | LA 5 | M6 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 19 h 22 | 28.8 | Santa Barbara 12.0 | Actual. région. 9.2 | Actual. région. 2.7 | Vie de rêve. 0.5 | Riptide 4.3 | Chez soi 0.0 |
| 19 h 45 | 32.6 | Roue fortune 13.0 | Journal Tour 14.4 | Actual. région. 2.7 | Jeu été 1.1 | Riptide 2.7 | Hulk 2.2 |
| 20 h 16 | 38.8 | Journal 18.3 | Journal 15.2 | La classe 3.3 | Stalag 13 1.1 | Robotech 0.5 | Hulk 2.2 |
| 20 h 55 | 44.0 | Dallas 7.1 | Chiffres lettres 16.8 | Variétés 4.3 | Ciné salles 4.3 | Transport 7.1 | Parade 4.3 |
| 22 h 08 | 33.7 | Le Gerfaut 8.7 | Football 10.3 | Thalassa 4.9 | Les Pirates 4.3 | Mission imp. 4.3 | Journal 1.1 |
| 22 h 44 | 23.4 | Le Gerfaut 3.8 | Football 8.7 | Thalassa 3.3 | Homm. du CAT 0.5 | Mission imp. 4.9 | Le Fantôme 2.2 |

*Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.*

# Informations « services »

## MÉTÉOROLOGIE

**Evolution *probable du* temps *en* France entre le jeudi 9 juillet à 0 h TU et le dimanche 12 juillet à 24 h TU.**

Le temps anticyclonique et plutôt ensoleillé *persistera sur* la *plupart* des régions françaises. Les hautes pressions maintiendront le courant perturbé sur les îles Britanniques, cependant en marge sud de ce courant des passages nuageux pourront temporairement affecter vendredi et dimanche les *régions allant* de *la Bretagne* à la Normandie et au Nord, tandis qu'au Sud les orages *devraient faire leur réapparition* en fin de semaine.

**Vendredi**, *un soleil généreux brillera* sur la quasi-totalité de la France.

Sur la moitié sud *du pays, on bénéficiera* d'un ciel dégagé du matin au soir. Toutefois quelques nuages pourront rester accrochés au relief des Alpes et de la Corse.

Du Poitou-Charentes et des Pays de la Loire à la Bourgone, la Champagne et la *Franche-Comté, la matinée s'annonce* quelque peu brumeuse. On peut même craindre quelques bancs de brouillard dans les vallées. Cependant le soleil en aura vite raison.

De la Bretagne et de la Normandie au Nod, à l'Ile-de-France et à l'Alsace, nuages et éclaircies se partageront le ciel. Les nuages l'emporteront le matin *de la Bretagne au Nord, l'après-midi du* Nord au nord de l'Alsace.

Un vent modéré de nord-est *soufflera* sur la plupart des régions. En vallée du Rhône, il sera orienté au nord, et dans le Midi-Pyrénées au nord-ouest.

Côté températures, *elles se situeront* le matin entre 13 et 18 °C du nord au *sud, 20 à 24 °C près de la Méditerranée.*

En cours de journée, elles s'élèveront jusqu'à 25 °C sur *la moitié* nord, 26 à 30 °C sur la moitié sud.

**Samedi**, sur la majeure partie du pays, le beau se généralisera. Cependant, en soirée, des nuages apparaîtront du nord-ouest au nord et des orages *isolés pourront éclater sur le relief*, des Pyrénées et du Massif Central.

Les températures minimales iront de 9 à 12 °C sur la moitié nord, et de 12 à *16 °C ailleurs, atteignant 16 à 18 °C* près de la Méditerranée.

Les températures maximales iront de 20 à 23 °C près de la manche, de 25 à 28 °C sur le reste de la moitié nord et de 26 à 32 °C au sud.

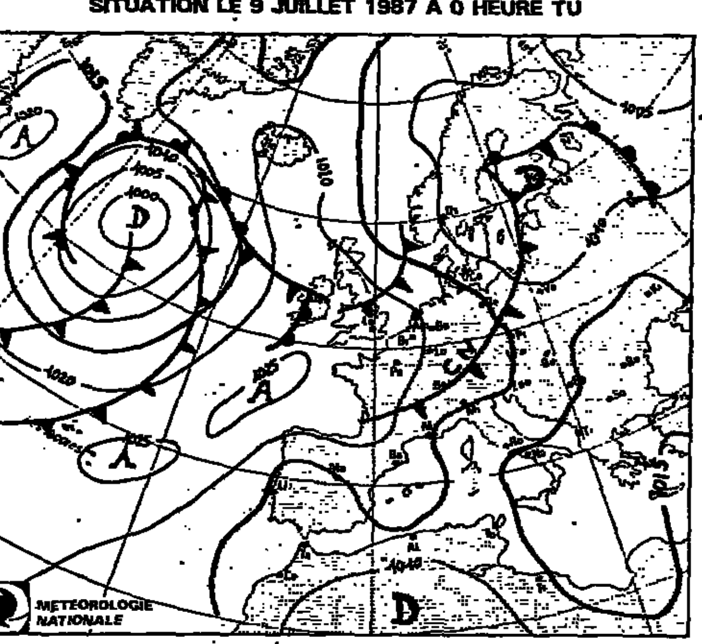
**Dimanche**, *La France sera partagée* en deux. Sur la moitié nord du pays, de nombreux passages nuageux auront lieu et pourront être accompagnés de faibles pluies le matin de la Bretagne à la Normandie.

Sur la moitié sud, le temps lourd et orageux se généralisera et les orages qui éclateront pourront localement donner d'importantes précipitations.

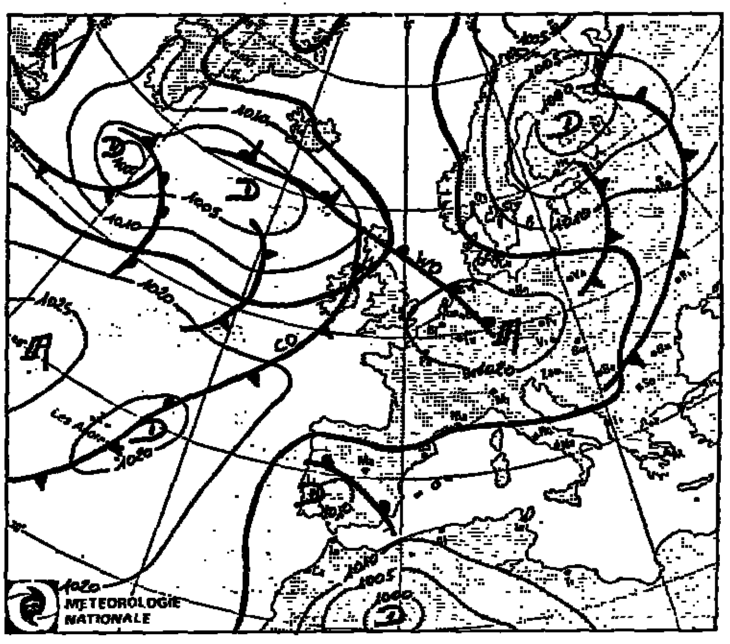
Les températures minimales seront en légère baisse dans *le* nord-ouest et stationnaires ailleurs.

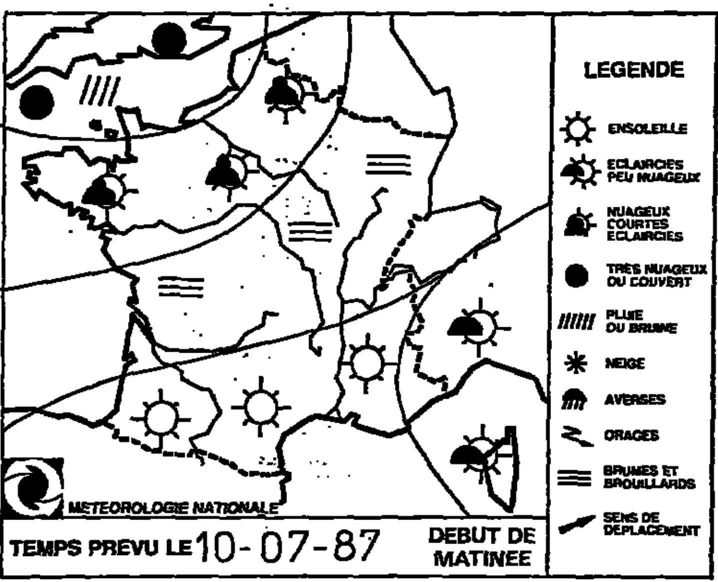
*Les températures maximales* seront stationnaires.

**SITUATION LE 9 JUILLET 1987 A 0 HEURE TU**




**PRÉVISIONS POUR LE 11 JUILLET A 0 HEURE TU**




**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé**
Valeurs extrêmes relevées entre le 8-7 à 6 heures TU et le 9-7-1987 à 6 heures TU — le 9-7-1987

| FRANCE | | | |
|---|---|---|---|
| AJACCIO | 29 | 19 | D |
| BIARRITZ | 23 | 19 | N |
| BORDEAUX | 25 | 13 | D |
| BOURGES | 24 | 12 | D |
| BREST | 19 | 9 | D |
| CAEN | 21 | 11 | D |
| CHERBOURG | 16 | 11 | D |
| CLERMONT-FERR. | 26 | 14 | N |
| DIJON | 25 | 13 | D |
| GRENOBLE St-M-H | 25 | 14 | N |
| LILLE | 21 | 11 | D |
| LIMOGES | 23 | 16 | N |
| LYON | 27 | 16 | C |
| MARSEILLE-MAR. | 31 | 21 | D |
| NANCY | 21 | 12 | D |
| NANTES | 27 | 14 | D |
| NICE | 26 | 20 | D |
| PARIS-MONTS. | 23 | 14 | D |
| PAU | 23 | 16 | O |
| PERPIGNAN | 30 | 21 | D |
| RENNES | 24 | 11 | D |
| ST-ÉTIENNE | 27 | 15 | A |
| STRASBOURG | 24 | 14 | N |
| TOURS | 25 | 12 | N |
| TOULOUSE | 25 | 16 | O |
| POINTE-A-P. | 33 | 24 | A |

| ÉTRANGER | | | |
|---|---|---|---|
| ALGER | 32 | 21 | N |
| AMSTERDAM | 22 | 11 | A |
| ATHÈNES | 27 | 19 | D |
| BANGKOK | 32 | 27 | C |
| BARCELONE | 28 | 19 | N |
| BELGRADE | 28 | 16 | D |
| BERLIN | 25 | 13 | D |
| BRUXELLES | 20 | 10 | N |
| LE CAIRE | 31 | 23 | D |
| COPENHAGUE | 22 | 10 | N |
| DAKAR | 30 | 24 | N |
| DELHI | 39 | 31 | D |
| DJERBA | 30 | 25 | N |
| GENÈVE | 22 | 13 | N |
| HONGKONG | 31 | 27 | N |
| ISTANBUL | 25 | 14 | D |
| JÉRUSALEM | 26 | 12 | D |
| LISBONNE | 34 | 21 | D |
| LONDRES | 23 | 13 | N |
| LOS ANGELES | 22 | 16 | C |
| LUXEMBOURG | 22 | 11 | D |
| MADRID | 32 | 19 | D |
| MARRAKECH | 31 | 18 | N |
| MEXICO | 26 | 14 | B |
| MILAN | 29 | 19 | C |
| MONTRÉAL | 29 | 19 | N |
| MOSCOU | 24 | 15 | D |
| NAIROBI | 20 | 13 | N |
| NEW-YORK | 28 | 21 | O |
| OSLO | 23 | 11 | A |
| PALMA-DE-MAL. | 32 | 22 | D |
| PÉKIN | 32 | 23 | C |
| RIO-DE-JANEIRO | 31 | 21 | D |
| ROME | 30 | 21 | N |
| SINGAPOUR | 32 | 26 | N |
| STOCKHOLM | 25 | 11 | C |
| SYDNEY | 13 | 7 | D |
| TOKYO | 29 | 24 | A |
| TUNIS | 34 | 24 | O |
| VARSOVIE | 29 | 18 | A |
| VENISE | 28 | 17 | O |
| VIENNE | 29 | 19 | O |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 9 juillet 1987 :

DES LOIS

● Nº 87-502 du 8 juillet 1987 modifiant les procédures fiscales et douanières.

● Nº 87-503 du 8 juillet 1987 relative à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord (pensions et amnistie).

UN DÉCRET

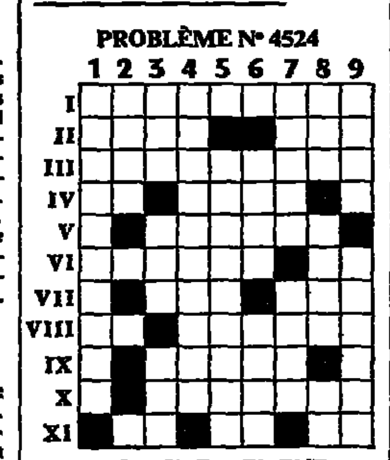
● Nº 87-505 du 3 juillet 1987 modifiant le décret nº 85-1369 du 20 décembre 1985 pris en application de l'article 435 du code rural et fixant les conditions dans lesquelles la pêche est interdite en vue de la protection du poisson.

UNE LISTE

● D'admissibilité aux écoles du service de santé des armées en 1987.

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4524




HORIZONTALEMENT

I. Qui se montre touchant à double titre. – II. Tel un relais bourguignon. L'œil américain. – *III. Récidive en matière de requête.* – IV. Aspect de l'Amour naissant. Son bec est bien connu. – V. Danger pour la constitution. – VI. Ses membres ne sont pas tous réguliers, quoique menant une vie bien réglée. Ni bien ni mal. – VII. Théâtre d'une *fin homérique. Roi d'Israël.* – VIII. Donne le ton. Actes de charité chrétienne. – *IX. Rivière ou arbre* qui la borde. – X. Homme de couleurs. – *XI. Valeur approchée.* Révolte puérile. Copulative.

VERTICALEMENT

1. Carrière certaine pour *celui qui* connaît son latin. – 2. Délivré par celui qu'on va peut-être enfermer. – 3. Unité de rayonnement. Blé asiatique. *Le fruit d'un travail de* Romain. – 4. Comme un train. – 5. *Faisan de faible envergure.* – 6. Le bât et le bastringue. En Sicile. – 7. *Boutons de printemps.* La tête à l'envers. – 8. Milieu d'incubation. Terme convenable quand on ne peut employer le mot propre. Note. – 9. Pièce d'un vieux magot chinois. Se déplace ventre à terre, ou peu s'en faut.

**Solution du problème nº 4523**

*Horizontalement*

I. Confiture. – II. Amour. Un. – III. Macreuse. – IV. Bree. – V. Utopies. – VI. Irrésolus. – VII. Ou. Us. Bée. – VIII. Lèvres. Su. – IX. Elu. Lie. – X. Ulster. Dé. – XI. Ré. Etêtés.

*Verticalement*

1. Cambrioleur – 2. Omar. Ruelle. – 3. Noceur. Vus. – 4. Fureteur. Té. – 5. Ire. Osselet. – 6. Pô. Sire. – 7. Stilb. – 8. Rue. Eues. Dé. – 9. En. Esseulés.

**GUY BROUTY.**

# Le Carnet du Monde

## Naissances

– Jacques MIQUEL
et
Mme, née Claude Bouvier,
ont la joie faire part de la naissance de

**Juliette,**

à Paris, le 3 juillet 1987.

## Mariages

– Le professeur René BRUNEL
et
Mme, née Marie-France Andrieu,
sont heureux de faire part du mariage de leur fille

**Marie-Nathalie**
avec
**M. Gérard ETTORE,**
architecte DPLG,

le 18 juillet 1987.

1125, avenue du Père-Soulas,
34090 Montpellier.

## Décès

**Aurélia BACZKO,**
docteur en médecine,

nous a quittés le 2 juillet 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Genève.

Bronislaw Baczko,
Michel Cova et Lucyna Baczko-Cova,
Piotr Zakrzewski
et sa femme Marguerite Baczko,
Toute la famille et ses amis.

---

– Ceux qui l'ont connue
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 6 juin 1987, de

**Mme Raymonde BARATAUD,**
résistante de la première heure,
à dix-sept ans
(manifestation du 11 novembre 1940,
à l'Arc de triomphe),
internée à Fresnes et Bordeaux,
évadée,
présidente du comité de soutien
au lieutenant-colonel Guingouin,
compagnon de la Libération.

87640 Razès.

---

– Montpellier. Saussan. Paris.

M. Gervais Campan,
son époux,
Mlle Hélène Campan,
M. et Mme Autret,
M. et Mme Kriependorf,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Suzanne CAMPAN,**
née Bergé,

survenu le 7 juillet 1987, à Montpellier, après une longue et cruelle maladie.

Sa dépouille repose et est visible au complexe funéraire de Grammont, de 8 heures à 18 heures sans interruption, et jusqu'au vendredi 10 juillet, à 9 h 15, où aura lieu une cérémonie religieuse, suivie vers 10 h 30 de l'inhumation dans le caveau familial de Saussan.

1, rue du Commerce,
34570 Saussan.
20, rue de Domrémy,
75013 Paris.

---

– Mme Noël Debet,
son épouse,
Florence, Anne et Aurore,
ses filles,
Mme Thérèse Debet,
sa mère,
M. et Mme Albert Vacheyroux,
ses beaux-parents,
Les familles Debet, Vacheyroux, Brunel, Raynaut et Passanisi,
font part du rappel à Dieu, de

**M. Noël DEBET,**

survenu après une longue et douloureuse maladie, le 4 juillet 1987, à l'âge de quarante-quatre ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 8 juillet dans l'intimité familiale.

179, boulevard Haussmann,
75008 Paris.
22, rue du Coin-Haslay,
18000 Bourges.
12, rue Wilson,
24000 Périgueux.

---

– Mme Etienne Laumonier,
sa sœur,
M. et Mme Georges Desalbres,
son frère et sa belle-sœur,
Christian, Chantal et Marie-Ange Laumonier,
ses neveux,
Emmanuel et Julien,
ses petits-neveux,
Mme Henri Merle,
sa tante,
M. et Mme Jean Merle,
M. Pierre Merle,
ses cousins,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

**Mlle Marguerite DESALBRES,**

endormie dans la paix du Seigneur, dans sa quatre-vingt-septième année, à Nantes le 6 juillet 1987.

La cérémonie religieuse s'est déroulée dans l'intimité en la chapelle de Maubreuil.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, à Malause (Tarn-et-Garonne).

Que tous ceux qui l'ont aimée, en particulier ses fidèles amies de Tunisie, gardent le souvenir de sa bonté.

2 *bis*, rue Harwuys,
44000 Nantes.

---

– Le professeur Jean Dubergé,
conseiller référendaire honoraire à la Cour des comptes, professeur honoraire à l'université de Paris,
son époux,
M. Jean Dominique Dubergé,
maître de conférences à l'université de Toulon,
et Mme, née Marie Catherine Dumoulin,
Benoît, Florence, Guillaume et Thomas Dubergé,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Jean DUBERGÉ,**
née Jeanne Pistotto,

survenu le 30 juin 1987, à Toulon.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 2 juillet 1987, à Toulon.

Les Amphores,
4, rue Courteline,
83100 Toulon.
214, rue Taine,
83100 Toulon.

---

– Mme Georges Gabon,
ses enfants et sa petite-fille,
Mme Andrée Pohren,
ses enfants eet sa petite-fille,
Mme Madeleine Fischer,
ses enfants et ses petits-enfants,
Sa famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Georges GABON,**

survenu à Paris, le vendredi 3 juillet 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

24, rue des Martyrs,
75009 Paris.
7, rue du Puits-Guyon,
92230 Gennevilliers.
195, avenue Maurice-Thorez,
94200 Ivry.

---

– La direction
Et tous ses amis de France-Culture
ont la douleur de faire part du décès de

**Hubert JUIN,**
producteur régulier
de l'émission de France-Culture
« Une vie, une œuvre ».

---

– Simone Meker,
Marie-Claude Meker-Frimband,
Thibault Meker-Frimbaud,
ont le chagrin d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-cinquième année, de

**Jacques Pierre MEKER,**
médaille de la Résistance,
croix de guerre avec palmes,
King's Medal For Courage.

L'incinération a eu lieu à Nice, dans la stricte intimité familiale, le 8 juillet 1987.

Cet avis tient lieu de faire-part.

---

– M. Pierre Saunier,
son époux,
Laurent et Denis,
ses enfants,
Mme Oddou,
née Mayer,
sa mère,
Mme Madeleine Oddou,
M. et Mme Maxime Deluca,
ses sœurs, son beau-frère,
Mme Paule Jossaud,
Mme Hélène Saunier,
ses belles-sœurs,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Simone SAUNIER,**
née Oddou,

survenu à l'âge de soixante-six ans.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Saint-Pierre Ville, sa paroisse, à Tours, le 3 juillet.

*« Je suis la résurrection, celui qui croit en moi, fût-il mort vivra. »*
Saint-Jean, XI, v. 25.

117, rue du Rempart,
37000 Tours.
57, rue Eichenberger,
92800 Puteaux.
Rue Voltaire,
83150 Bandol.

---

– Mme Raymond Sévi,
ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
M. Jean Sévi,
ses neveux et nièces,
Mère Marie-Dominique,
ont le chagrin de faire part du décès du

**commandant Raymond SÉVI,**
chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre national du Mérite,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,

survenu le 5 juillet 1987, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

---

– M. et Mme Jean Suard
et leurs enfants,
Mme Annie Castel
et ses enfants,
Mme Mathilde Maria,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Victor SUARD,**
officier des Palmes académiques,

survenu à Annecy, le 7 juillet 1987.

Les obsèques auront lieu au crématorium de la Balme de Silingy (près d'Annecy), le 9 juillet 1987, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

---

– M. et Mme Gérard Ingold,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur Jean Rolland et Mme,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Noël Lancien
et leurs enfants,
M. et Mme Richard Valentin
et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Levigoureux
et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Nora Hartmans,
Mme René Colin,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Germaine
THYSSENS-VALENTIN,**

endormie dans la paix du Seigneur, le 7 juillet 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, 23, rue des Bernardins, Paris-5e, le vendredi 10 juillet, à 14 heures.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

21 *bis*, rue Jean-Leclaire,
75017 Paris.

---

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du* Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

---

– Mme Suzanne Trouillet,
son épouse,
M. Bernard Weil
et Mme, née Sylvie Trouillet,
M. Jean-Marie Fabre
et Mme, née Corinne Trouillet,
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Denise Trouillet,
sa sœur,
Mme veuve J. Roy,
Les familles Roy, Berthet et Lanceau,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

**M. Lucien TROUILLET,**
ingénieur ESE,
président fondateur
de la société Trophy,

survenu le 7 juillet 1987, à Cogolin (Var), à l'âge de soixante-treize ans.

Les obsèques seront célébrées le samedi 11 juillet, à 9 h 30, en l'église de Saint-Tropez (Var), où l'on se réunira.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Les Parcs de Saint-Tropez,
83990 Saint-Tropez.
79, rue Claude-Bernard,
75005 Paris.

---

– Mme Maurice Villeneuve,
David et Jeanne Villeneuve,
Eric Villeneuve,
Valérie Villeneuve,
ont la douleur de faire part du décès de

**Maurice VILLENEUVE,**
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
croix de la valeur militaire,

le 7 juillet 1987.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 10 juillet, à 10 heures, en l'église de l'Immaculée-Conception, 137, rue Pierre-Corneille, Lyon-3e, suivie de l'inhumation au cimetière de Loyasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

---

– Le président
Et le conseil d'administration de l'OPAC du Rhône,
ont le regret de faire part du décès de

**M. Maurice VILLENEUVE,**
directeur général de l'OPAC du Rhône,

survenu le 7 juillet 1987, à l'âge de cinquante-cinq ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 10 juillet, à 10 heures, en l'église de l'Immaculée-Conception, 137, rue Pierre-Corneille, Lyon-3e, suivie de l'inhumation au cimetière de Loyasse.

---

– Le comité de direction
Et le personnel de l'OPAC du Rhône,
ont le regret de faire part du décès de leur directeur général,

**M. Maurice VILLENEUVE.**

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 10 juillet, à 10 heures, en l'église de l'Immaculée-Conception, 137, rue Pierre-Corneille, Lyon-3e, suivie de l'inhumation au cimetière de Loyasse.

---

– M. Roger Quilliot,
président de l'Union nationale des HLM,
M. Roland Pignol,
délégué général de l'Union nationale des HLM,
M. Jacques Badet, président,
Et la Fédération nationale des offices publics d'HLM et des OPAC,
M. Marcel Lair, président,
Et la Fédération nationale des sociétés anonymes et fondations d'HLM,
M. Pierre Delmon, président,
Et la Fédération des sociétés de crédit immobilier de France,
M. Daniel Petrequin, président,
Et la Fédération nationale des sociétés coopératives d'HLM,
M. Pierre Lhuillier, président,
Et la Fédération nationale des associations régionales d'organismes d'HLM,
Et tous ses amis du Mouvement HLM,
ont la très grande peine d'annoncer le décès de

**M. Maurice VILLENEUVE,**
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de la valeur militaire,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
médaille d'honneur
départementale et communale,
directeur général de l'OPAC du Rhône,
président de l'Association
acier-logement,
président de l'Association
pour les loisirs et le tourisme
en Rhône-Alpes,
membre du bureau
de la Fédération nationale
des offices publics
d'HLM et des OPAC,
membre du bureau
de la Fédération nationale
des associations régionales d'HLM,
président d'honneur
de la Fédération nationale
des associations
de directeurs d'offices
d'HLM et d'OPAC,
de l'Association régionale
d'HLM de la région Rhône-Alpes,
et de l'Association
des directeurs d'offices
d'HLM et d'OPAC
des régions Rhône-Alpes, Bourgogne,
Franche-Comté,

survenu à Lyon, le 7 juillet 1987.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 10 juillet 1987, à 10 heures, en l'église de l'Immaculée-Conception, 34, rue Servient, Lyon-3e.

## Remerciements

– Daniel Buquet-Devart,
René Frédérique Bon
et leurs enfants
Les familles Bon, Devart, Woff, Saliba, De Saint-Michel, Burnier,
remercient tous ceux et toutes celles qui ont marqué leurs amitiés, leur fidélité à

**Frédéric BON,**

à l'occasion de sa disparition.

L'hommage chaleureux de tous ses amis et les dons très généreux faits au profit de la recherche médicale auraient profondément touché Fred.

## Anniversaires

– Une pensée est demandée pour le

**docteur Etienne GRANOTIER,**

décédé le 10 juillet 1971.

## Communications diverses

– **Le Prix du Sagittaire à deux étudiants de Clermont-Ferrand.** – Lancée en 1984, à l'initiative d'étudiants de l'Ecole supérieure de commerce de Dijon, l'association du Sagittaire organise chaque année un concours de communication destiné à promouvoir une association à but humanitaire. En 1987, le concours portait sur la promotion de la Société nationale de sauvetage en mer. Parmi les cent cinquante-trois équipes d'étudiants qui ont concourru, le jury a accordé son premier prix à deux étudiants de l'Ecole supérieure de commerce de Clermont-Ferrand, Odile Dubois et Paule Bechot, et le deuxième prix à deux étudiants de l'Ecole supérieure de commerce de Montpellier, Isabelle Soubre et Sabine Rolland.

★ Association du Sagittaire, 29, rue Sambin, 21000 Dijon.







loterie nationale
TRANCHE (N°68) DU SUSPENSE

**TIRAGE DU JEUDI 9 JUILLET 1987**

LE NUMÉRO 215786 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

LES BILLETS SE TERMINANT PAR 463 GAGNENT 1 500,00 F

AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

**loterie nationale** — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

| TERMINAISONS | FINALES ET NUMEROS | SIGNES du ZODIAQUE | SOMMES GAGNÉES (F.) |
|---|---|---|---|
| 1 | 8 721 | scorpion | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 13 561 | verseau | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 2 | 492 | tous signes | 400 |
| | 982 | tous signes | 400 |
| | 6 842 | vierge | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 8 632 | capricorne | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 8 962 | verseau | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 17 192 | cancer | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| | 24 772 | sagittaire | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| | 11 112 | gémeaux | 4 000 000 |
| | | autres signes | 125 000 |
| 3 | 2 783 | lion | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 07 383 | bélier | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 4 | 54 | tous signes | 200 |
| | 564 | tous signes | 400 |
| | 0 664 | balance | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 4 994 | capricorne | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 5 874 | vierge | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 28 444 | scorpion | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 5 | 1 245 | sagittaire | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 23 965 | poissons | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 6 | 896 | tous signes | 400 |
| | 3 558 | taureau | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 7 206 | lion | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| 7 | 757 | tous signes | 400 |
| | 5 887 | poissons | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 2 387 | scorpion | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 5 167 | gémeaux | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 8 967 | bélier | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 66 697 | taureau | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| | 28 637 | gémeaux | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 8 | 0 008 | bélier | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 8 858 | verseau | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 3 998 | cancer | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 9 128 | poissons | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 29 298 | balance | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 9 | 09 | tous signes | 200 |
| | 59 | tous signes | 200 |
| | 359 | tous signes | 400 |
| | 4 359 | cancer | 10 200 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 9 389 | gémeaux | 10 400 |
| | | autres signes | 1 400 |
| | 0 849 | balance | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 2 919 | taureau | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 82 689 | vierge | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| | 03 829 | lion | 60 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| | 10 149 | capricorne | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 0 | 8 250 | sagittaire | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : LION, BÉLIER, POISSONS GAGNENT 100,00 F

**LOTO** N° 27 TIRAGE DU MERCREDI 8 JUILLET 1987

3 5 7 12 25 48 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 34

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 15 ET SAMEDI 18 JUILLET 1987 VALIDATION JUSQU'AU LUNDI APRÈS-MIDI

87 **TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE** 69
TIRAGE DU MERCREDI 8 JUILLET 1987

**loterie nationale** — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/86)

Le numéro 011523 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 111523, 211523, 311523, 411523, 511523, 611523, 711523, 811523 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux

| Dizaines de mille | Mille | Centaines | Dizaines | Unités | gagnent |
|---|---|---|---|---|---|
| 001523 | 010523 | 011023 | 011503 | 011520 | 10 000,00 F |
| 021523 | 012523 | 011123 | 011513 | 011521 | |
| 031523 | 013523 | 011223 | 011533 | 011522 | |
| 041523 | 014523 | 011323 | 011543 | 011524 | |
| 051523 | 015523 | 011423 | 011553 | 011525 | |
| 061523 | 016523 | 011623 | 011563 | 011526 | |
| 071523 | 017523 | 011723 | 011573 | 011527 | |
| 081523 | 018523 | 011823 | 011583 | 011528 | |
| 091523 | 019523 | 011923 | 011593 | 011529 | |

| Tous les billets se terminant par | | gagnent |
|---|---|---|
| | 1523 | 4 000,00 F |
| | 523 | 400,00 F |
| | 23 | 200,00 F |
| | 3 | 100,00 F |

87 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 8 JUILLET 1987 70

# Communication

Venue des Etats-Unis

## La vague déferlante du télé-achat atteint les télévisions françaises

**TF 1, la Cinq, M 6 et Canal Plus veulent faire découvrir dès la rentrée au téléspectateur français le dernier succès de la télévision américaine : la vente à l'écran des marchandises les plus diverses par simple appel téléphonique. Mais l'introduction du télé-achat sur les antennes nationales se heurte à des difficultés juridiques.**

Côté jardin, un modeste studio de télévision. Trois caméras font face à un bureau en bois flanqué du drapeau américain. Bubblin' Bobby Ray, une ancienne danseuse de cabaret, couve de son regard le plus langoureux l'objectif de la caméra : *« Vous la voyez, cette petite télé portative Seiko, garantie première main. Et vous savez que c'est une occasion fantastique ! Elle vaut 514 dollars mais pour vous... seulement 185 dollars ! »*

Côté cour, cent cinquante opérateurs casqués attendent derrière leurs claviers d'ordinateur. Dès que le numéro d'appel gratuit apparaît à l'écran, les téléphones clignotent : *« Nom ? Adresse ? Numéro de carte de crédit ? Livraison sous huit jours... »* Cent, deux cents appels en quelque dix minutes. Dans le studio, la présentatrice prend l'appel d'une téléspectatrice en direct : *« Vous êtes sûre, Bobby, que c'est une bonne affaire ? » « Et comment !*, renchérit la présentatrice. *Nous sommes déjà débordés par les demandes. Alors, affaire conclue ? »*

Des affaires comme celle-là, Home Shopping Network en conclut vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours par semaine. Résultats : 1 million de dollars de chiffre d'affaires en 1982, 700 millions cette année et sans doute 2 milliards l'année prochaine. Quand MM. Roy Speer et Bud Paxson lancent sur un petit réseau câblé de Floride leur projet de chaîne entièrement consacrée au télé-achat, personne n'imagine une croissance aussi spectaculaire. D'autres tentatives, utilisant télématique ou micro-ordinateurs et mobilisant les géants de la distribution américaine ont piteusement échoué. Mais les fondateurs de Home Shopping Network misent sur d'autres atouts. Plutôt que les nouvelles technologies, ils jouent le téléphone et la télévision ; aux banques de données, ils préfèrent la bonne vieille image. Surtout, ils veulent contrôler la totalité de la filière, du rachat de stock d'entreprise en liquidation jusqu'à la livraison de la marchandise au téléspectateur.

Dès 1985, le programme d'Home Shopping Network est diffusé par satellite vers tous les réseaux câblés des Etats-Unis. Un an plus tard, la société achète onze stations de télévisions locales pour créer son propre réseau hertzien et lance un deuxième programme consacré aux produits de luxe. Quelques mois après, la chaîne nationale CBS lui achète un troisième programme mariant jeu et télé-achat. Introduite en Bourse en mai 1986 à 18 dollars l'action, Home Shopping Network cote, un mois plus tard, 75 dollars. Du jamais vu à Wall Street.

### Un marché de 7 milliards de dollars

L'exploit de Roy Speer et Bud Paxson ne passe pas inaperçu, et les deux camelots du petit écran doivent faire face aujourd'hui à une fiévreuse concurrence. Les réseaux câblés ont été les premiers à réagir : le télé-achat leur apparaît comme le programme idéal pour relancer des abonnements en stagnation. Puis ce fut le tour des producteurs de télévision proposant aux stations locales des « shows » spécialisés amortis par la publicité et la vente des produits. Enfin, depuis quelques mois, les grands distributeurs américains, spécialistes de la vente par correspondance comme Sears ou Penney, se sont lancés dans la bataille. Pouvaient-ils rester longtemps indifférents alors que les clients de Home Shopping Network dépensent déjà près de 540 dollars par an en moyenne avec le télé-achat. Une étude réalisée récemment par le département télévision de l'agence FCA ! dénombre aux Etats-Unis vingt-deux services de télé-achat. Ils se disputent un marché évalué à 7 milliards de dollars à l'horizon 1991. La lutte risque d'être féroce d'autant que Home Shopping Network a une bonne longueur d'avance sur tous ses concurrents.

Pour conquérir une place au soleil, les nouveaux arrivants tentent de diversifier les approches. Au grand magasin, incarné par Home Shopping Network, on oppose la boutique spécialisée. Travel Channel combine documentaires touristiques et vente de voyages. Playboy Channel mobilise ses « playmates » pour commercialiser lingerie fine et accessoires érotiques. Galliera essaye de marier le télé-achat avec les programmes qui l'environnent sur la chaîne : bijoux après « Dynasty », articles de sports après les matches.

La vague déferlante du télé-achat traverse aujourd'hui l'Atlantique. La France, où le minitel a déjà popularisé la commande à domicile, semble un terrain propice. En mars dernier, VTCOM, une filiale de la direction générale des télécommunications avait déjà tenté une expérience sur quelques réseaux câblés avec Carrefour, les Nouvelles Galeries, les Galeries Lafayette, les Trois Suisses et Télémarket. L'intérêt est vif du côté des distributeurs mais les quelques dizaines de milliers d'abonnés aux réseaux français ne suffisent pas à rentabiliser une chaîne de télé-achat. Toutes les études américaines montrent qu'un tel service ne peut trouver son équilibre s'il ne touche pas au moins cinq millions de foyers.

Ce potentiel de clients, la télévision hertzienne peut le rassembler, et les chaînes françaises sont prêtes à accueillir dès septembre dans leurs nouvelles grilles de programme des émissions de télé-achat. Les émissions sont en effet peu coûteuses à réaliser et peuvent apporter de précieuses ressources complémentaires, ne serait-ce qu'en permettant de contourner l'interdiction de publicité à la télévision pour la grande distribution.

Le projet le plus avancé semble être celui de Canal Plus. La chaîne payante possède en effet un atout majeur : son standard téléphonique informatisé qui peut gérer la saisie des commandes comme il le fait déjà pour les abonnements. Pour la livraison des marchandises, Canal Plus pourrait s'associer avec les super marchés Casino et la compagnie G 7, dont M. André Rousselet est le président. TF 1, de son côté, a déjà annoncé son intention de programmer de courtes séquences de télé-achat dans ses émissions matinales animées par Pierre Bellemare. Mais la Cinq et M 6 préparent aussi, dans le plus grand secret, leurs propres projets.

Ce bel enthousiasme risque pourtant de buter – comme souvent en France – sur un écueil réglementaire. Quel est, au regard de la loi sur l'audiovisuel, le statut juridique du télé-achat ? Doit-on le considérer comme un simple programme de télévision laissé à l'autorité des chaînes de télévision ou comme une forme de publicité que les pouvoirs publics doivent réglementer ? Profitant du flou juridique, les chaînes de télévision se sont bien gardées jusqu'à présent de soumettre leurs projets à une quelconque autorité.

Mais le gouvernement s'apprête à publier un décret sur le câble dans lequel il autorise sur les réseaux les services de télé-achat comme une forme particulière de publicité. Cette initiative crée un précédent embarrassant. Les télévisions hertziennes doivent-elles considérer qu'elles sont, *a contrario* privées de télé-achat ou doivent-elles se tourner vers la commission nationale de la communication et des libertés pour obtenir une autorisation ? Mais si le télé-achat est désormais considéré comme de la publicité, la CNCL ne pourra qu'appliquer une réglementation générale fort contraignante (quotas horaires, interdiction de la grande distribution) qui réduira à néant le prinicpe même de ces émissions.

Un groupe de travail de la CNCL étudie le problème depuis quelques jours. Mais derrière le débat juridique se profile une bataille de « lobby ». La presse quotidienne régionale, la radio et l'affichage, qui vivent des opérations de promotion de la grande distribution, voient d'un très mauvais œil l'arrivée de ce nouveau concurrent.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Les activités télévisuelles d'Europe 1

### Jean-Pierre Elkabbach renoue avec l'image

Jean-Pierre Elkabbach, directeur de l'antenne d'Europe 1, va voir son rôle et ses responsabilités considérablement accrus au sein du groupe.

Sous la houlette de M. Jacques Lehn, le « M. Audiovisuel » de Hachette (« le Monde affaires » du 6 juin), Europe 1 a procédé à une analyse minutieuse du marché des télévisions, afin d'adapter ses offres de production aux besoins des différentes chaînes, sans aucune exclusive ou priorité. Le principe d'un magazine de société conçu pour Antenne 2 par Jean-Pierre Elkabbach semble cependant déjà acquis. L'émission, appelée « Audition publique », serait diffusée le lundi soir, présentée en direct et en public. Elle sera réalisée par Jean Cazenave (« Apostrophes » et « Cartes sur table »).

De son côté, Europe 1 s'attache la collaboration de Bernard Rapp, qui a décidé d'abandonner la présentation du journal du 20 heures sur A 2 pour animer « Découvertes », l'émission d'information diffusée dans la soirée par la station. Bernard Rapp ne quitte pas pour autant la Deux puisqu'il devrait y présenter à la rentrée un magazine hebdomadaire le samedi midi.

A. C.

Le trafic des cassettes vidéo

## Démantèlement d'un important réseau

**La SRPJ d'Angers vient de démanteler l'un des plus importants réseaux de trafiquants de cassettes vidéo pirates organisé depuis deux ans. Huit personnes ont été écrouées, inculpées « de contrefaçon et débit de vidéogrammes contrefaits », mais c'est plus d'une soixantaine de personnes qui devraient être impliquées dans cette organisation spécialisée dans la duplication de films récents encore indisponibles en vidéo. Un résultat dont se félicite l'ALPA (Association de lutte contre la piraterie audiovisuelle) qui, depuis plus de sept mois, enquêtait minutieusement sur ce réseau particulièrement puissant et cette escroquerie qui portait sur près de cinq cents films et des millions de francs.**

L'affiche était pour le moins séduisante : *Jean de Florette, les Fugitifs, le Nom de la rose, Association de malfaiteurs, Top Gun, Mission...* Des films récents qu'aucun vidéo-club sérieux n'est aujourd'hui à même de proposer à ses clients, étant données les contraintes de délai à respecter entre le démarrage de l'exploitation en salle et la duplication et commercialisation de sa bande vidéo. Quant à la qualité des cassettes – foin de bricolage ! – elle paraissait excellente, la duplication étant effectuée, par des professionnels, sur du bon matériel.

Car le gang des trafiquants n'avait pas lésiné sur les investissements : télécinéma, tables de mixage et de montage, transcodeurs (pour effecteur les conversions de Pal à Sécam ou l'inverse et passer les frontières), amplificateur de signal, etc. Bref, un dispositif impressionnant qui disposait d'un véritable laboratoire clandestin, uniquement affecté à la piraterie et situé à Cergy-Pontoise, d'une salle de projection secrète et d'un réseau de commercialisation sur la France entière, la Suisse, la Belgique, les Pays-Bas et l'Afrique francophone.

Partant de cassettes pirates repérées près de Marseille, puis à Aix, puis dans les Alpes, le Nord, la région parisienne, enfin dans la région de la Flèche, où un exploitant de salle avait signalé la circulation de cassettes de *Jean de Florette*, les enquêteurs de l'ALPA ont mis des mois à reconstituer le puzzle. Une cassette pirate achetée et payée par... chèque ; un chèque encaissé menant à un revendeur local... ; le réseau de distribution intermédiaire allait permettre de remonter la filière jusqu'au laboratoire clandestin où s'effectuait la duplication ; et surtout jusqu'à la salle de cinéma d'une petite localité de l'Eure – placée aujourd'hui sous mandat de dépôt, – où la complicité du directeur permettait d'effectuer des copies de films en exclusivité, et d'effectuer les « masters » devant servir à la duplication faite par vingt magnétoscopes. 2 500 cassettes ont ainsi été saisies.

*« La preuve que l'audiovisuel et le cinéma sont une véritable mine pour les pirates et le milieu »*, constate-t-on à l'ALPA, dont le rôle est précisément de débusquer ce type de pratique (75 affaires sont actuellement devant les tribunaux). *« Elles mettent en cause tout l'équilibre du système, car le marché inondé de « pirates » circulant avant l'heure peut être très vite asséché, et condamne l'avenir des vidéos. La piraterie, c'est moins d'argent pour les ayants-droit, donc moins de films produits ou de moins bons films. »*

Selon l'association, la piraterie atteint 20 % des marchés américains et français, et plus de 70 % dans certains pays d'Asie. Elle risque cependant de s'accroître, en s'adaptant aux nouveaux moyens et marchés de la communication : le détournement de câble, la réception et la redistribution pirate de programmes transmis par satellite (c'est le cas en Guadeloupe), et, bien sûr, la circulation de décodeurs pirates pour Canal plus... et les divers satellites.

ANNICK COJEAN.












**CHEFS D'ENTREPRISE**
**L'Agence Nationale Pour l'Emploi**
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

INGÉNIEUR ARTS ET MÉTIERS. – 25 ans *exp. de direction* : agro-alimentaire, chimie, automobile, ferroviaire. Chantiers travaux neufs, commercial bureau études, entretien, achats, ventes, assurances, fabrication, formation, import-export, méthodes, sécurité. Activités : génie civil, charpente métallique, mécanique général, électricité, matériel ferroviaire, terrassement VRD, manutention, séchage de céréales, pompe à chaleur, ventilation, production de froid, chaudronnerie.

RECHERCHE direction PMI ou direction entretien travaux neufs d'un groupe important. France et/ou étranger. (BCO/GP 1056.)

GESTIONNAIRE. – 33 ans, 6 ans exp. dans prêt-à-porter et publicité.

RECHERCHE poste à responsabilité dans mêmes secteurs. Paris/R.P. (BCO/CR 1057.)

MBA GESTION FINANCES MARKETING international + formation de base technique. – 13 ans exp. : promotion d'une grande ville, relations publiques nationales et internationales (8 ans aux USA), gestion, organisation, vente, formation, encadrement.

PROPOSE ses compétences pour poste à responsabilités en gestion, commerce, relations publiques. (BCO/AB 1058.)




ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

J.F. all. 17, souh. séjourner chez fam. fr. du 17 août au 13 sept. pour amélior. son fr., prête à faire le mén. et s'occ. des enf. Sabine Eder, Schlesierstr. 12, D-8028 Taufkirchen. Tel. : 19 (49) 89 6125011, RFA.

Technicien 34 ans cherche emploi maintenance – SAV – commercial en mécanique, hydraulique, pneumatique. Paris, région parisienne. Libre rapidement. Jean-Jacques Brugevin, 3, rue Thouin, 75005 Paris. Tél. : 42-63-00-69.

Statistique + informatique, exp. 5 ans, Bac+6, enquêtes, démographie, analyse, données, Merise, Pascal, COBOL, base de données, ch. poste gestionnaire statistique à responsabilité évolutive. Ecrire sous le n° 8729 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

**OFFRES D'EMPLOIS**

VILLE DE SAINT-JEAN-D'ANGELY (Charente-Maritime) recherche

**CHARGÉ DE MISSION**

Environ 35 ans, niveau Bac+4. Expérience collectivité territoriale souhaitée. Rémunération brute mensuelle 15.000 F.

Env. cand. à M. le Maire, B.P.82, 17415 SAINT-JEAN-D'ANGELY.

**propositions diverses**

Ingénieurs, cadres, techniciens, Paris et rég. paris., sans emploi, nouvelle opération de « traque » de l'emploi par le GIER-CADRES I.D.F. le 27 juillet à 12 h 15, salle 344, 8, av. Ségur, Paris-7e (Mo Ecole-Militaire).

**L'IMMOBILIER**

**appartements ventes**

*5e arrdt*

**CENSIER 3 P.** tt cft, calme, soleil. 780.000 F. 43-25-97-16.

GLACIÈRE, RÉCENT TRÈS BEAU STUDIO TT CONFT. 385.000 F. 43-22-61-35.

**SAINT-CLOUD**

Grand studio, vue sur Paris, salle de bains, cuis., balcon. 42-80-64-74, p. 233, le matin.

*7e arrdt*

**VANEAU**

Superbe volume 80 m² sur verdure, luxueusement aménagé. 1.690.000 F. GARBI – 45-67-22-88.

*8e arrdt*

**CHAMPS-ÉLYSÉES**

Magnifique pied-à-terre, 2 p., salle de bains, 60 m², vue exceptionnelle sur rond-point. GARBI – 45-67-22-88.

Mo CONCORDE
Studio 18 m² sur rue, parfait état, imm. ancien, 5e ét., asc., w.c., coin cuis., faible ch., libre, et cave. Prix 380.000 F. Tél. : 42-96-93-46.

*9e arrdt*

**3 P. CFT. 420.000 F.**

P.d.t., impecc. 42-52-01-82.

4 p., 3/rue et 1/rue, 96 m², p. de t., 2e, asc., chff. ind., w.c., s. de bns, cuis. 43-33-60-58.

*12e arrdt*

DAUMESNIL PRÈS PLACE
Beau pierre de t., asc., 5e ét., gd 2 p., w.c., à moderniser. 480.000. MICOT, 43-44-43-87.

*13e arrdt*

Part. vend APPT
33, rue Lenclat, 15e,
47 m², asc., 2e ét., tt cft, clair, propre. Prix 580.000 F. Sur place vendredi 10-07 et samedi 11-07 de 14 h à 19 h.

**Mo MAISON-BLANCHE**

Studio tt cft, imm. briques 1930, balcon. 340.000 F. Tél. : 42-52-01-82.

Studio près 5e arrdt, tt cft, 2e ét., soleil. 270.000 F. Tél. : 42-22-32-33 ou 34-69-39-02.

*14e arrdt*

DELAMBRE, 2 P., cuis., bains, chff. centr., r.-de-jard. 550.000 F. 43-22-61-35.

*16e arrdt*

MAISON DE LA RADIO, ds imm. moderne, stand., 4e ét., balc., soleil, park., ch. service. PRIX : 2.500.000 F. MATIMO – 42-72-33-25.

*17e arrdt*

**DUPLEX 575.000.**

68 m², tt cft. T. 42-52-01-82.

*92 Hauts-de-Seine*

CLICHY (92) 3 p., cuis., salle de bains, w.c., sur rue, 49 m², 4e étage, chauff. indiv., refait neuf. 3.000 F + charges. Tél. : 47-37-73-35, le soir.

*94 Val-de-Marne*

**SAINT-MANDÉ BOIS**

Imm. bourgeois, 3 p. tt cft. 945.000. Micot, 43-44-43-87.

**IVRY MÉTRO**

Appt duplex 3e niveau, 104 m², 5 p. réelles, tt cft + 109 m² jard., cellier, park., ss-sol. 1.480.000 F. CAB. NICOLAS, 48-72-55-36.

*Province*

**VAL-D'ISÈRE**

Centre station, 3 p., standing, 7 pers., gd séj., 2 ch., bains, 2 gds balc. ouest, belle vue, équipé, meublé. Px 750.000 F. Tél. : 42-36-90-51 (répond.) ou (16) 35-97-93-63 (mat.) s/place : Résidence « Les Cimes », appt no 405.

**appartements achats**

Recherche 2 à 4 P. PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67, même le soir.

**IMMO MARCADET**

Rech. immeubles ou appts ttes surfaces même à rénover. 42-52-01-82, 42-23-73-73.

**locations meublées demandes**

*Paris*

**INTERNATIONAL SERVICE**

rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES. Studios 2, 3, 4, 5 pièces et plus. Tél. : I.S.I. 42-85-13-05.

**bureaux**

*Locations*

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

Domiciliation depuis 80 F/ms. Paris 1er ou 8e ou 12e ou 15e. Constitution SARL 1.500 F HT. INTER DOM – 43-40-68-50.

**immeubles**

**J.H. THOMASSIAN**

IMMEUBLES – 43-36-82-82.

**fermettes**

130 km Paris autoroute Chartres, jolie fermette, entièrement restaurée, gd séj. 42 m², cheminée, poutres, bureau, 3 ch., cuis., s. de bns, chff. centr., jardin 1.300 m² arboré clos, dépendances. Prix 550.000 F. 39-51-04-06, W.E. 14 juillet (16) 37-29-58-87.

**fonds de commerce**

*Locations*

A vendre, cause mutation époux, cabinet de pédicurie-podologie. ANNEMASSE (Haute-Savoie) sur principale artère Annemasse-Genève, 1 km frontière suisse, importante clientèle, en plein essor.

Loyer modéré.
Libre tout de suite.

Téléphoner de 12 h 30 à 14 h et après 20 h au 50-92-65-82. Absente du 1er au 15-8-87.

**manoirs**

MANOIR NORMAND, 19e s., 10 km mer, rég. Fécamp, 250 m², entièr. restauré, boiseries d'époques, déco à term. + combles aménageables, sur 7.000 m² terr., charme. Tél. s/pl. (16) 35-97-93-63 (matin) ou 42-36-90-51 (répondeur).

**L'AGENDA**

*Bateaux*

**DUFOUR 29-78**

Impec. pte échouab. 6 couch. D. vol 13 CV. 2e 4 cat. compl. ENR. GSE-GEN sec. TMT Spi 2. Batt. (1 nve 86). ANXE AX2 NVE survie CL2 VHF. Px 145 000F. T. : 1/39-88-08-98, ap. 20 h.

*Camping-car*

Camping-car, Peugeot J9 Diesel 1980, 8 CV, 75.800 km, tr. bon équipt, télé + 2 mini-vélos. 56.000 F. T. : 34-53-80-44 ap. 20 h.

*Vacances*

*Tourisme*

*Loisirs*

Loue villa Coman Hoat Morgat, août-septembre. Tél. : 98-81-93-67.

Loue appt 2-Alpes, 2-4 pers., ski été, tennis, rando. Tél. : 83-33-57-00 (heures repas). 1.500 F/sem., 2.500 F/15 j.

# Economie

## Les prévisions de l'INSEE

# La croissance en 1987 sera moins forte que prévu

**Recevant les journalistes à déjeuner dans les salons du Louvre, le mercredi 8 juillet, M. Edouard Balladur a commenté la note de conjoncture de l'INSEE, qui devait être rendue publique le lendemain et a présenté un bilan des réformes économiques menées au cours des six derniers mois.**

**« *L'assainissement économique et financier est en bonne voie... le moteur de notre économie est reparti* », a commenté M. Balladur. L'INSEE a pourtant confirmé, dans sa note de conjoncture, son diagnostic de mai, plutôt pessimiste, pour l'année 1987 : la croissance ne sera que de 1,3 %, l'inflation atteindra 3,5 %, le nombre des sans-emplois augmentera entre le début et la fin de l'année de cent dix mille personnes, le déficit du commerce extérieur enfin sera d'environ 25 milliards de francs.**

**A propos de la réforme économique, M. Balladur a souligné que, à ses yeux, « *il n'y a pas eu de pause* » dans le mouvement de libéralisation. Comme pour le démontrer, le ministre de l'économie a annoncé de nouvelles mesures en matière de contrôle des changes. L'allocation touristique pour les voyageurs est supprimée. Les particuliers peuvent donc désormais emporter avec eux la somme de leur choix, en francs ou en devises. D'autre part, les restrictions à l'exportation de billets qui pesaient sur les touristes étrangers sont supprimées. Les voyageurs devront néanmoins déclarer le montant des sommes qu'ils transportent sur eux lorsque celles-ci dépassent le seuil de 50 000 F. Le ministre d'Etat a, en outre, annoncé pour 1988 un allègement des impôts pour les particuliers d'au moins 6 milliards de francs. Cette réduction bénéficiera essentiellement aux cadres, à ceux qui sont dans les tranches du barème de l'impôt comprises entre 20 % et 50 %.**

La croissance française ne sera, en 1987, que de 1,3 % (en prix 1980), indique l'INSEE dans sa note de conjoncture publiée le 9 juillet. Si cette prévision est vérifiée, on sera non seulement loin des objectifs gouvernementaux fixés à l'automne dernier, mais également en dessous des rythmes enregistrés au cours des trois années précédentes (1,4 % en 1984 et 1985, puis 2,2 % en 1986). Deux explications principales sont avancées par les experts de l'Institut : la faiblesse de la demande étrangère d'une part, le net ralentissement de la demande intérieure d'autre part.

L'INSEE estime qu'après avoir diminué au cours du premier trimestre la demande étrangère adressée à la France devrait progresser d'ici à la fin de l'année, ce qui devrait permettre une augmentation des exportations, notamment des produits manufacturés. « *Le mouvement de dégradation du solde manufacturier pourrait prendre fin sur la seconde partie de l'année* », écrivent les conjoncturistes de l'INSEE. Au total, l'excédent serait de 9 milliards de francs, alors qu'il était de 35 milliards en 1986.

### Taux de chômage : 11,2

Compte tenu d'une augmentation des importations globales de 3 % et d'une stabilisation des exportations totales (+ 0,3 %), l'année 1987 s'achèverait sur un déficit de 25 milliards de francs, après un quasi-équilibre en 1986. Les transactions courantes (c'est-à-dire compte tenu des échanges de services) ne seraient qu'équilibrées.

La faible croissance attendue pour 1987 provient surtout du « *ralentissement de la consommation totale des ménages* ». Celle-ci avait crû de 3,5 % l'an dernier, elle n'augmentera cette année que de 1,6 %. Ce freinage de la consommation devrait être plus sensible au second semestre et affecter en particulier les achats de biens de consommation durables. Il est la conséquence d'une baisse attendue du pouvoir d'achat des revenus salariaux et sociaux. Malgré ce coup de frein, l'INSEE fait remarquer que, « *au quatrième trimestre 1987, la consommation manufacturière se situerait encore 6 % au-dessus du niveau atteint trois ans auparavant, au dernier trimestre 1984* ».

L'autre composante de la demande intérieure, l'investissement, devrait croître à un « *rythme comparable à celui de l'an passé* ». L'investissement productif total devrait croître de 3 % en 1987 (au prix de l'année précédente), avec des rythmes supérieurs dans les industries agro-alimentaires et dans l'automobile, plus modérés dans les autres secteurs industriels. Les commerces et les services seront plus actifs. L'investissement en logement des particuliers semble également amorcer une timide reprise.

Au total, alors que des stocks importants ont été constitués au premier semestre et que la demande sera faible au second, la production industrielle devrait baisser d'ici à la fin de l'année. « *En 1987, la production manufacturière diminuerait de 0,4 % en moyenne annuelle, après une augmentation de 0,9 % en 1986 et une baisse de 0,7 % en 1985.* »

Conséquence de cette faiblesse de l'activité, le nombre total de personnes ayant un emploi devrait diminuer de 0,5 % entre le début et la fin de l'année, les créations dans le secteur tertiaire ne pouvant pas compenser les réductions d'effectifs de l'industrie. Ce nombre avait été stabilisé en 1986. Compte tenu des mesures sociales et techniques prises pour freiner la montée du chômage, le nombre des demandeurs d'emploi en fin de mois devrait augmenter de 110 000 dans l'année. Il y aurait ainsi en décembre prochain un peu moins de 2,7 millions de chômeurs, un taux de chômage de 11,2 % (10,7 % fin 1986).

Les prix, enfin, devraient augmenter sur l'ensemble de l'année de 3,5 % (contre 2,1 % en 1986). Le ministre de l'économie, dans son commentaire de la note, insiste sur le fait, mis en évidence par l'INSEE, que « *malgré la libération des prix de service privés, le glissement des prix de détail hors énergie serait de 3,8 %, soit 0,2 point en dessous de celui de 1986* ». Pour le consommateur, – et l'électeur – cette explication sera difficilement convaincante, comme celle portant sur la réduction attendue du différentiel d'inflation avec l'Allemagne fédérale. Pour lui, en 1987, l'inflation aura été supérieure à celle de 1986.

# M. Balladur insiste sur « la poursuite de la désinflation »

Dans son commentaire de la note de conjoncture de l'INSEE, M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, n'évoque pas la prévision d'une croissance limitée à 1,3 % pour 1987. En revanche, le ministre d'Etat s'attarde sur « *la poursuite de la désinflation* », l'investissement, le commerce extérieur et les perspectives de l'emploi.

A propos de l'inflation le ministre d'Etat relève que, selon l'INSEE, la hausse des prix à la consommation hors énergie serait plus faible au second semestre 1987 (1,6 %) qu'au cours de chacun des trois semestres précédents. Pour le ministre d'Etat, les estimations actuelles confirment le jugement porté par l'INSEE au mois de mai, selon lequel l'écart d'inflation avec la RFA, de 3,9 points en février 1987, « *devrait progressivement se retrécir pour se limiter à deux points environ en fin d'année* ». L'INSEE n'a pas repris cette prévision dans sa note de juillet.

Sur l'investissement, M. Edouard Balladur constate que l'INSEE confirme ses prévisions du mois de mai. Conséquence, « *en deux années, 1986 et 1987, le volume de l'investissement productif des entreprises du secteur concurrentiel devrait croître,* selon les prévisions de l'Institut, *plus que sur l'ensemble des huit dernières années* ».

A propos du commerce extérieur, le ministre de l'économie retient de la note de l'INSEE la reprise des exportations de biens manufacturés hors biens d'équipement professionnel qui devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année et l'excédent prévu de la balance commerciale en produits manufacturés aux troisième et quatrième trimestres (de près de 3 milliards de francs par mois). Mais le ministre ne commente pas la perspective d'un déficit commercial total pour l'année de 25 milliards.

Sur le front de l'emploi, M. Balladur souligne que « *les perspectives pour 1987 apparaissent aujourd'hui à l'INSEE un peu plus favorables qu'en mai* ». Les effectifs salariés des secteurs marchands non agricoles diminueraient en 1987 de 60 000 à 70 000 personnes au lieu de 90 000 dans la prévision de mai.

# *Vivement l'automne !*

COMME à son habitude, lorsque revient l'été, l'INSEE a publié sa note de conjoncture et ses prévisions pour les six derniers mois de l'année. Rompant avec les habitudes, le ministre de l'économie et des finances a convoqué la presse pour commenter cette note. C'est de bonne méthode dans la mesure où l'indépendance de l'Institut national de la statistique se trouve ainsi confirmée. Son autorité également, car on ne voit pas pourquoi, autrement, un ministre d'Etat chercherait à tirer argument des prévisions de l'INSEE.

### Nuages noirs

L'exercice n'est cependant pas sans risques. Que prévoit l'INSEE pour 1987 ? Une croissance inférieure à celle qu'annonce le gouvernement, un taux d'inflation plus élevé, une diminution du nombre des emplois et un déficit commercial de l'ordre de 25 milliards de francs quand on attendait le même résultat qu'en 1986, c'est-à-dire l'équilibre. A cela s'ajoute la perspective d'une production industrielle à nouveau déclinante.

L'accumulation de nuages noirs n'est pas de nature à faire perdre sa sérénité au ministre de l'économie. Fort d'un bilan qui n'est pas sans mérite, M. Balladur s'est efforcé de déceler les moindres signes d'éclaircie : la « *poursuite de la désinflation* » au second semestre, une reprise de l'investissement productif et, à l'intérieur d'un commerce extérieur déficitaire, une amélioration du solde industriel. Le suivre toutefois dans cette analyse, ce serait s'égarer dans une vaine querelle de chiffres. Abruptement, on retiendra que ce solde industriel ne sera plus que de 75 millions de francs en moyenne mensuelle en 1987 contre 3 milliards en 1986 et 8,5 milliards en 1984.

C'est cette réalité qu'il faut retenir, car elle rend vain le jeu des comparaisons à la petite semaine. En veut-on une illustration ? On nous répète depuis dix mois que les coûts salariaux augmentent moins vite en France qu'en Allemagne. Mais, sur les six dernières années, l'écart est de 30 % en faveur de la RFA. Les ajustements conjoncturels sont en effet beaucoup plus brutaux outre-Rhin où, par exemple, le pouvoir d'achat des ménages a diminué de 3,6 % en moyenne au cours des trois années 1981, 1982 et 1983, conséquence d'une rigueur qui permet à nos voisins de repartir du bon pied quand il le faut, mais à laquelle les Français consentiraient de mauvaise grâce.

### « Mourir guéris ? »

Bien que ralenti par rapport à l'année dernière, le niveau de consommation reste élevé en France. Peut-être parce que ce qui est retiré aux uns est donné aux autres. Le pouvoir d'achat des revenus salariaux et sociaux se stabilisera en 1987, mais celui des revenus des entrepreneurs individuels augmentera de 4,5 %. Cette inégalité, masquée pour le moment par le recours au crédit (40 % des Français se sont endettés en 1986 contre 33 % six ans auparavant) est sans doute un choix politique mais le gouvernement n'en tire pas jusqu'ici le profit escompté.

La confiance qu'il espérait obtenir des chefs d'entreprise, ceux-ci la lui mesurent plus que chichement. « *Doit-on craindre de mourir guéris ?* » s'interroge ce mois-ci la revue de la puissante Union patronale de la métallurgie. M. Claude-Noël Martin, vice-président du CNPF, n'y va pas non plus de main morte, en déplorant que « *le seul consensus qui existe en France, c'est celui de ne rien faire* », et en dénonçant « *l'actuelle politique homéopathique* ».

La confiance est également menacée par les tensions sur l'emploi. « *Les faibles perspectives de croissance que nous avons pour 1987 et pour 1988 ne laissent rien espérer de bon pour le chômage* », va jusqu'à avouer un ministre. Ainsi, du haut en bas de l'échelle sociale, se restreint le cercle de ceux qui croient à un avenir souriant. Tant il est vrai qu'on juge un arbre à ses fruits, pas à ses bourgeons.

Faute de pouvoir faire état de résultats suffisamment probants, le ministre d'Etat se projette dans l'avenir. Attitude cohérente pour un homme qui multiplie les mesures de libéralisation de l'économie et en espère les bénéfices dans les années sinon dans les mois qui viennent. Attitude incompréhensible pour le commun des mortels qui, percevant mal les difficultés de la tâche, croit toujours que d'autres feront mieux. Et, surtout, imagine difficilement que l'automne sera plus beau que l'été.

FRANÇOIS SIMON.



## SOCIAL

### Huit mois après la fin de leur stage

# 31 % des jeunes TUC occupent encore un emploi

« *Les TUC, c'est du toc* », affirmait le Parti communiste après la décision du gouvernement Fabius, le 26 septembre 1984, de lancer des travaux d'utilité collective pour les jeunes de seize à vingt et un ans (élargis ensuite aux jeunes de vingt-cinq ans inscrits depuis un an à l'ANPE). A l'heure actuelle, on recense 231 000 TUC. Les TUC ont souvent été présentés comme une façon utile d'occuper des jeunes. Mais après que deviennent-ils ? M. Michel Levallois, chef de la mission pour l'emploi des jeunes, a présenté le 8 juillet les résultats d'une enquête sur le « *devenir* » des TUC, réalisée auprès de deux mille jeunes de dix-huit à vingt et un ans en décembre 1986, huit mois après leur sortie de stage.

Huit mois après le stage, 31 % occupent un emploi (dont 13 % à durée indéterminée), 48 % sont au chômage (non indemnisés pour 32,7 %), 12,2 % effectuent un autre stage et 8,7 % sont dans une autre situation (généralement service militaire). Ces chiffres sont à comparer avec ceux qui décrivent la situation de ces jeunes « tucistes », au cours du mois qui avait précédé leur entrée en TUC : 4,7 % avaient un emploi, 87 % étaient au chômage (dont 56,3 % non indemnisés) en stage et 6,3 % se trouvaient dans une autre situation.

Certes, l'étude montre que « *le parcours professionnel de ces jeunes après le TUC reste marqué par l'instabilité* ». Au cours des huit mois qui se sont écoulés entre la fin du stage et l'enquête, 1 258 tucistes, soit 63 % des enquêtés, ont trouvé « *au moins un emploi* ». Dans 48,3 % des cas, il s'est agi d'un contrat à durée déterminée, pour 7,4 % d'un intérim. Il apparaît aussi que 68 % sont entrés « *dans le milieu ordinaire de travail privé et concurrentiel* », alors que 32 % sont « *restés dans le champ des organismes d'accueil* » (associations, communes, hôpitaux), près d'un jeune sur cinq s'étant trouvé employé par l'organisme du stage TUC. Sur ces 1 258 jeunes, 55 % n'ont plus ce premier emploi, qu'ils ont quitté dans 82 % des cas (fin de contrat ou de période d'essai) ou perdu dans 18 % des cas. Au cours des huit mois observés, sept jeunes sur dix ont connu des périodes de chômage parfois longues.

L'étude souligne que « *le TUC ne semble pas introduire de rupture dans la vie de ces jeunes, caractérisée par une alternance de périodes d'emploi et de chômage* ». Pendant leur stage – à mi-temps – trois sur cinq continuent, en recourant notamment à l'ANPE, à chercher un emploi ; 18 % des TUC ont trouvé leur stage utile pour « *la définition d'un projet professionnel* » ; 24 % ont été « *confortés* » dans un projet antérieur, 40 % n'ont rien modifié à leurs aspirations professionnelles et 18 % n'avaient toujours pas de projet en sortant... Mais il faut encore améliorer la formule en proposant systématiquement une formation complémentaire (qui n'a trouvé, selon l'enquête, que 5,2 % des stagiaires).

Après les TUC, les tentatives d'insertion dans le milieu d'accueil sont plus nombreuses. Et un jeune sur cinq utilise des méthodes différentes pour chercher du travail. En ayant plus confiance en lui et en utilisant mieux les « circuits ».

M. N.

# Economie

## ÉTRANGER

### L'ouverture à Genève de la CNUCED

## Une confrontation entre pays pauvres et pays riches

**Cinq chefs d'Etat, un chef de gouvernement et soixante-quatre ministres défileront à la tribune de la septième Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED VII) qui s'est ouverte le jeudi 9 juillet à Genève en présence du secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar. M. François Mitterrand devait intervenir le 10 juillet pour mettre l'accent sur la nécessaire diversification des productions de matières premières ainsi que sur la recherche et le développement. Un mois après le sommet des pays industriels à Venise, ce vaste forum de débats – à défaut de décisions – que constitue la CNUCED sera consacré, jusqu'à la fin du mois de juillet, à un thème qui se veut unificateur entre nations pauvres et riches : *« la revitalisation du développement de la croissance et du commerce international ». Mais ainsi que le confirme le dernier rapport de l'OCDE sur le financement et la dette du tiers-monde, le chemin à parcourir reste extrêmement long et difficile.***

## La dette du tiers-monde atteint 1 104 milliards de dollars

Les flux financiers à destination des pays en développement ont baissé, en volume, de 15 % en 1986, alors que leur dette s'alourdissait de près de 100 milliards de dollars, pour représenter 1 104 milliards. A eux seuls, ces deux chiffres résument les « deux facettes » du problème du financement de la croissance du tiers-monde et l'inquiétude des auteurs du dernier rapport de l'OCDE consacré à ce thème.

Le constat des experts de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) n'a rien d'encourageant. La faible croissance dans les pays industriels, le niveau durablement bas des prix des produits de base et celui durablement élevé des taux d'intérêt ont accru les incertitudes qui pèsent sur les pays en développement et assombri leur espoir de reprise économique et d'allègement du fardeau de la dette. Certes, en termes réels – c'est-à-dire en tenant compte de l'évolution des prix et des monnaies, – l'endettement du tiers monde n'a augmenté que de 2 %. Sa progression, de 95 milliards de dollars en termes nominaux (hors inflation), est due, à hauteur de 73 milliards environ, aux évolutions brutales des parités, notamment du dollar. Il n'empêche que, dans leur grande majorité, les pays en développement ne voient pas les moyens d'alléger rapidement une dette globale de 1 104 milliards, dont le remboursement a représenté 152,8 milliards l'an dernier.

### La chute des cours des matières premières

Même si elle est due pour moitié à la réduction de la demande de pays solvables comme la Corée du Sud, ou de pays ayant adopté une politique prudente, comme la Chine, la contraction des crédits privés s'est poursuivie en 1986. L'aide publique accordée à des conditions privilégiées se tasse également. Quant aux organismes multilatéraux d'aide, ils ont été amenés à limiter leurs opérations, les politiques de rigueur suivies dans le tiers-monde amenant les gouvernements à réduire sur leurs programmes d'investissement, alors que leurs remboursements à ces mêmes organismes progressaient de 30 %.

Le piège de la situation actuelle, les pays d'Afrique sub-saharienne en constituent toujours la plus éclatante illustration, selon les auteurs du rapport : la chute des cours des matières premières a découragé les investisseurs privés étrangers, détruit les fondements mêmes des politiques préconisées par le Fonds monétaire international ou la Banque mondiale dans la première moitié des années quatre-vingt, réduit au total les recettes extérieures et, par là même, la capacité de remboursement des pays endettés. Ce nœud de la crise actuelle n'est pas près d'être tranché si l'on en croit les experts du château de la Muette. Parvenir à une « décompression » du problème de l'endettement s'impose.

Les idées, partielles, ne manquent pas à ce sujet. Elles vont d'options « à la carte » pour les banques attirées par des systèmes comme la conversion d'une part des créances en actifs dans le tiers-monde, à l'allongement des délais de remboursement pour la dette garantie pour les nations les plus pauvres. Cette décompression pourra-t-elle s'accompagner d'une reprise des prêts aux pays endettés ? L'OCDE ne cache pas sa perplexité et, après avoir souligné le rôle stratégique des financements publics accordés à des conditions douces, se contente de plaider pour une accélération de la coopération qui s'instaure entre gouvernements et organismes multilatéraux d'aide. Les auteurs du rapport n'excluent pas qu'une *« nouvelle phase de coopération »* ait débuté. Sa portée reste à démontrer.

F. Cr.

## EN BREF

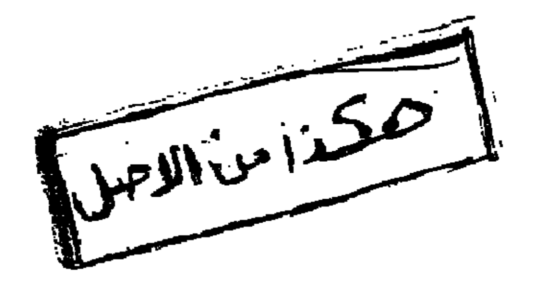
● **Accord à Marseille pour la réduction des effectifs de dockers.** – Un accord a été signé à Marseille entre les entreprises de manutention, le Port autonome et le syndicat des dockers pour réduire le nombre des ouvriers portuaires. Cet accord, qui prend la forme d'un plan social, prévoit une procédure de congés de conversion pour les dockers âgés de plus de cinquante et un ans, et le versement d'indemnités de départ volontaire (200 000 F) pour les plus jeunes.

On estime que près de cinq cents dockers au total pourraient bénéficier dans les prochains mois de cette procédure. Seuls sont concernés pour le moment les dockers de Marseille, ceux des bassins de Fos n'ayant pas encore souscrit à l'accord.

La mise en application de cet accord sur le plan social est toutefois subordonné à la conclusion avant la fin juillet d'une nouvelle convention collective avec les dockers marseillais.

● **Lock-out aux Constructions mécaniques de Normandie, après des incidents à Cherbourg.** – La direction des Constructions mécaniques de Normandie (CMN), à Cherbourg (Manche), a prononcé le lock-out du chantier naval, à compter du jeudi 9 juillet, à 7 h 30, après de nouveaux incidents survenus mercredi, lors d'une manifestation du personnel. La réouverture du chantier est prévue le 3 août, après les congés annuels, *« dans la mesure où les conditions de travail seront normalement assurées »*, indique la direction. – (AFP.)





# Economie

## AFFAIRES

### Privatisation de la Société générale : « un très grand succès »

L'offre publique de vente de la Société générale a rencontré un « *très grand succès* », indique le ministère de l'économie dans un communiqué publié le 7 juillet. Effectivement, les actions proposées au public ont été demandées 5,4 fois, et 2 298 636 ordres ont été enregistrés (c'est le résultat le plus important après celui de Paribas). Tous les ordres prioritaires, c'est-à-dire des particuliers, pourront être servis à hauteur de dix titres au moins. M. Balladur a cependant décidé de réduire à 15 % la part destinée au marché étranger.

Les salariés et anciens salariés du groupe Société générale ont également fait preuve d'un grand appétit : 68,9 % des 70 000 souscripteurs potentiels ont déposé des ordres, cette proportion s'élevant à 87,5 % parmi les seuls salariés en activité. Les actions de la Société générale seront cotées à la Bourse de Paris (règlement mensuel) à partir du 9 juillet.

### M. Henri Moulard est nommé PDG de la Lyonnaise de Banque

Sur proposition de M. Edouard Balladur, ministre des finances, M. Henri Moulard, directeur général de la Lyonnaise de banque depuis 1984, a été nommé, au conseil des ministres du mercredi 8 juillet, président-directeur général de la banque (*le Monde* du 9 juillet). Il remplace M. Jean Carrière, président depuis juin 1982, reconduit dans ses fonctions en septembre 1986 et qui entre à la banque Eurofin de M. Georges Plescoff.

[Né en 1938 à Genilha (Loire), diplômé de l'Institut d'études politiques de Lyon et licencié en droit privé, M. Henri Moulard a commencé sa carrière en 1959 à la Lyonnaise de banque, qu'il a quittée en 1967 pour la Banque La Hénin et qu'il a réintégrée en 1977 comme secrétaire général, directeur général adjoint, puis directeur général.]

## A TRAVERS LES ENTREPRISES

### Redressement judiciaire pour Skirail

Le numéro deux français des remontées mécaniques, Skirail, a été admis, par le tribunal de commerce d'Annecy, au bénéfice de la loi sur le redressement judiciaire. Créé il y a six ans, Skirail est une filiale de la Société d'études et de gestion mobilière (SEGMO) qu'anime le promoteur, M. Pierre Schnebelen. Celui-ci impute à la gestion des responsables de Skirail le passif de plusieurs millions de francs qu'a accumulé la société. M. Schnebelen recherche des nouveaux partenaires pour développer Skirail, qui a réalisé, en 1986, 140 millions de francs de chiffre d'affaires et qui vient d'obtenir le contrat de construction du funiculaire de la station des Deux-Alpes. *De tous les « grands » industriels* des remontées mécaniques, seul Pomagalski, numéro un français et mondial, a échappé au marasme que connaît la profession.

### Dumenil Leblé devient actionnaire d'Avenir entreprises

A l'occasion d'une augmentation de capital, Avenir entreprises, filiale du Crédit d'équipement de petites et moyennes entreprises, spécialisée dans les opérations de transmission et de capital-développement, accueille comme nouvel actionnaire la société Dumenil-Leblé. Cette dernière détiendra 24,28 % du capital.

Le CEPME, que dirige M. Jean-Pierre Aubert, a par ailleurs annoncé, le mercredi 8 juillet, la création d'une nouvelle filiale, l'Office de rapprochement des entreprises. Elle sera l'instrument du groupe chargé de favoriser les rapprochements entre les petites et moyennes entreprises – de tous secteurs hormis le tourisme – et d'aider les cadres supérieurs à trouver une PME.

### Conseil en recrutement : Egor et Slade s'associent en Grande-Bretagne

Les sociétés britanniques des groupes Egor et Slade, spécialisés dans le recrutement de cadres et le conseil en ressources humaines, viennent de s'associer pour constituer en Grande-Bretagne Slade Egor Group LTD. Avec un chiffre d'affaires prévisionnel de 10 millions de francs pour 1987, cette joint-venture opérera dans les domaines de la finance, de l'informatique, du marketing, de la vente et de la production industrielle. Premier groupe en France de conseil en ressources humaines, Egor (qui emploie 230 personnes et prévoit un chiffre d'affaires de 140 millions de francs en 1987) est déjà implanté en Belgique, en Espagne, en Italie, en RFA, en Grande-Bretagne et au Portugal, et associé avec des partenaires au Brésil, au Canada, au Japon et au Koweït. Slade Consulting Group est le premier cabinet de recrutement en Australie.

## EN BREF

● **M. Mitterrand a reçu M. Marchelli.** – M. Paul Marchelli, président de la CFE-CGC, et les membres de son nouveau bureau ont été reçus, le 8 juillet, pendant plus d'une heure par M. Mitterrand. « *Il semble que du côté du président comme du nôtre il y ait, sur un certain nombre de points... une vision commune intéressante.* »

● **Un nouveau président à l'ANPE.** – Un décret publié au *Journal officiel* du jeudi 2 juillet annonce la nomination de M. Jean-Baptiste Santoni à la présidence du conseil d'administration de l'ANPE, où il remplace M. Jacques Freyssinet, en poste depuis 1982.

[Agé de cinquante-neuf ans, M. Santoni a été successivement directeur des services administratifs et du personnel international, et directeur général de Renault-Export avant d'être nommé, en juin 1982, directeur général adjoint du groupe Sacilor, chargé des affaires sociales. En 1985, il est également devenu président du Groupement des entreprises sidérurgiques et minières (GESIM).]



# Marchés financiers

## PARIS, 8 juillet ↑

### Reprise

Le coup de fatigue n'aura pas duré longtemps. La Bourse de Paris a, dès mercredi, retrouvé bon pied bon œil. Dans la matinée déjà, le marché avait montré de bonnes dispositions (+ 0,98 %). *Il les confirmait* durant la séance officielle.

A part quelques petites fausses notes enregistrées sur Dassault, Skis Rossignol, Printemps, Hachette et Prouvost, le ton était à la fermeté sur les belles valeurs (Peugeot, CSF, Carrefour, Paribas, Crédit foncier, Lafarge, Saint-Gobain, Pernod-Ricard, Esso, Elf). Bref, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 0,9 %.

Au-delà de la belle vigueur manifestée par le dollar, Paris et les places financières, en général, peuvent remercier le colonel Oliver North. Dans sa déposition devant le Congrès sur l'affaire de l'« Irangate », cet officier américain a blanchi le président Reagan. Rien ne pouvait faire plus plaisir aux divers marchés, que les scandales politiques perturbent toujours. Wall Street s'est senti pousser des ailes, et le billet vert a, lui aussi, pris de la hauteur. La Rue Vivienne ne pouvait rester indifférente à ces manifestations de satisfaction. « Nous attendons de pied ferme les investisseurs japonais », disait un spécialiste en se référant aux informations provenant de New-York, où, sur le déclenchement par ordinateur de programme d'achats, la demande nippone s'est accrue.

Ici, avec l'avancement de l'été, l'actualité tend au contraire à diminuer. Des professionnels s'apprêtaient même déjà à partir pour le long week-end du 14 juillet. Ce n'est plus un pont, mais le « Golden Gate ».

Le plus grand calme a régné sur le marché obligataire, plutôt bien orienté en général. Le MATIF est réapparu sur les écrans, et le marché en continu, pour autant qu'on pouvait en juger, a récupéré de sa noyade. On attend encore les explications de la chambre syndicale.

## NEW-YORK, 8 juillet ↑

### Record battu

Nouvelle séance de hausse mercredi à Wall Street. Cette fois, le marché a battu son dernier record d'altitude enregistré, le 25 juin dernier, avec le Dow à 2 451,05. Après avoir fluctué assez irrégulièrement, l'indice des industrielles s'établissait, en effet, à 2 463,96 (+ 14,19 points), après être un instant monté à 2 476,24. Le bilan de la journée a été correct, mais sans plus. Sur 1 965 valeurs traitées, 816 ont monté, 719 ont fléchi et 430 n'ont pas varié.

Tous les professionnels n'avaient cependant pas le sourire. Pour résumer le sentiment général, beaucoup trouvaient que la Bourse y allait un peu fort. « *C'en est déprimant* », disait un gérant de portefeuille. Et d'ajouter : « *Ce pourrait bien être le dernier coup de chapeau après sept semaines de hausse.* »

Durant la seconde partie de la séance, en effet, les ventes bénéficiaires ont eu un peu tendance à « coiffer » le marché. Les pétrolières, en particulier, en verve mardi, ont été secouées. Un certain nombre de blues chips aussi. En revanche, les valeurs dites de technologie, comme IBM, ont eu belle allure. Et l'intérêt s'est concentré sur les actions d'entreprises candidates à des OPA.

L'activité s'est encore accrue, et 207,46 millions de titres ont changé de mains, contre 200,73 millions.

| VALEURS | Cours du 7 juillet | Cours du 8 juillet |
|---|---|---|
| Alcoa | 56 1/2 | 56 1/2 |
| Allegis (ex-UAL) | 91 7/8 | 92 5/8 |
| A.T.T. | 28 7/8 | 29 1/8 |
| Boeing | 46 7/8 | 47 7/8 |
| Chase Manhattan Bank | 40 3/8 | 40 1/8 |
| Du Pont de Nemours | 124 1/8 | 125 7/8 |
| Eastman Kodak | 86 1/2 | 87 1/4 |
| Exxon | 94 7/8 | 94 7/8 |
| Ford | 99 1/2 | 101 1/4 |
| General Electric | 55 5/8 | 56 1/2 |
| General Motors | 81 | 81 |
| Goodyear | 66 7/8 | 68 3/8 |
| I.B.M. | 163 7/8 | 166 3/8 |
| I.T.T. | 60 3/8 | 60 3/8 |
| Mobil Oil | 52 5/8 | 52 1/8 |
| Pfizer | 72 3/8 | 71 3/4 |
| Schlumberger | 49 3/8 | 48 7/8 |
| Texaco | 44 5/8 | 45 3/8 |
| Union Carbide | 30 1/8 | 30 1/4 |
| U.S.X. | 35 | 35 5/8 |
| Westinghouse | 62 1/2 | 62 1/2 |
| Xerox Corp. | 77 | 76 1/2 |

## CHANGES

### Dollar : 6,12 F ↓

Sur des marchés extrêmement calmes, des ventes bénéficiaires ont pesé, jeudi, sur le dollar, après sa hausse sensible de la veille. Le billet vert est repassé sous la barre des 150 yens, sur des rumeurs d'interventions des banques centrales, apparemment infondées.

| FRANCFORT | 8 juillet | 9 juillet |
|---|---|---|
| Dollar (en DM) | 1,8450 | 1,8360 |

| TOKYO | 8 juillet | 9 juillet |
|---|---|---|
| Dollar (en yens) | 150,50 | 149,50 |

**MARCHÉ MONÉTAIRE** (effets privés).

| | |
|---|---|
| Paris (9 juillet) | 7 1/2 % |
| New-York (8 juillet) | 6 3/4 % |

## INDICES BOURSIERS

**PARIS**

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

| | 7 juillet | 8 juillet |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 104,6 | 105,6 |
| Valeurs étrangères | 122,3 | 122,5 |

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 7 juillet | 8 juillet |
|---|---|---|
| Indice général | 418,6 | 421,8 |

**NEW-YORK** (Indice Dow Jones)

| | 7 juillet | 8 juillet |
|---|---|---|
| Industrielles | 2 449,77 | 2 463,93 |

**LONDRES** (Indice « Financial Times »)

| | 7 juillet | 8 juillet |
|---|---|---|
| Industrielles | 1 836,7 | 1 827,2 |
| Mines d'or | 386,8 | 391,8 |
| Fonds d'Etat | 90,66 | 90,72 |

**TOKYO**

| | 8 juillet | 9 juillet |
|---|---|---|
| Nikkeï Dow Jones | 23 472,42 | 23 755,90 |
| Indice général | 1 961,83 | 1 983,34 |

## MATIF

**Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 8 juillet**

Nombre de contrats : 37 873

| COURS | ÉCHÉANCES | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Sept. 87 | Déc. 87 | Mars 88 | Juin 88 |
| Dernier | 104,25 | 104,15 | 104 | 104 |
| Précédent | 104,45 | 104,35 | 104,25 | 104,15 |

## AUTOUR DE LA CORBEILLE

**CRÉATION D'UNE NOUVELLE SICAV PAR LA BANQUE TRANSATLANTIQUE ET LA CHARGE JP PINATTON.** – La Banque transatlantique, membre du groupe CIC, et la charge JP Pinatton ont lancé, le 7 juillet, une SICAV « 90/10 », conçue selon un principe fréquemment appliqué aux Etats-Unis. Elle comprendra au moins 90 % d'actifs, procurant un revenu régulier en francs français avec une grande sécurité (obligations courtes ou indexées, opérations de réméré, titres de créances négociables), et 10 % au maximum d'options d'achat ou de vente.

**LES ACTIONS DE RHONE-ALPES ECU COTÉES 300 F A LYON.** – Les actions de Rhône-Alpes ECU ont été cotées à 300 F, soit le prix d'offre, lors de l'introduction de cette société, le 8 juillet, à la Bourse de Lyon. 6,22 % seulement des ordres d'achat ont pu être servis au cours de 300 F. 803 230 titres ont été demandés pour 50 000 actions offertes.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou dép. – | | Rep. + ou dép. – | | Rep. + ou dép. – | |
| $ E.-U. | 6,1175 | 6,1195 | + 40 | + 55 | + 80 | + 105 | + 250 | + 340 |
| $ can. | 4,6205 | 4,6255 | – 40 | – 21 | – 75 | – 46 | – 169 | – 85 |
| Yen (100) | 4,0947 | 4,0988 | + 137 | + 158 | + 274 | + 305 | + 810 | + 887 |
| DM | 3,3320 | 3,3349 | + 107 | + 127 | + 223 | + 253 | + 667 | + 752 |
| Florin | 2,9586 | 2,9606 | + 58 | + 78 | + 122 | + 139 | + 393 | + 445 |
| F.B. (100) | 16,0628 | 16,0722 | + 126 | + 250 | + 295 | + 466 | + 953 | + 1404 |
| F.S. | 4,0010 | 4,0036 | + 136 | + 160 | + 276 | + 309 | + 810 | + 892 |
| L (1 000) | 4,5996 | 4,6046 | – 94 | – 66 | – 205 | – 166 | – 580 | – 490 |
| £ | 9,9165 | 9,9258 | – 137 | – 82 | – 244 | – 167 | – 553 | – 347 |

## TAUX DES EUROMONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 6 9/16 | 6 3/16 | 6 11/16 | 6 13/16 | 6 3/4 | 6 7/8 | 7 | 7 1/8 |
| DM | 3 3/8 | 3 5/8 | 3 1/2 | 3 5/8 | 3 1/2 | 3 5/8 | 3 3/4 | 3 7/8 |
| Florin | 4 7/8 | 5 384 | 5 1/8 | 5 1/4 | 5 1/8 | 5 1/4 | 5 1/4 | 5 3/8 |
| F.B. (100) | 6 3/8 | 6 7/8 | 6 1/4 | 6 9/16 | 6 1/4 | 6 9/16 | 6 9/16 | 6 7/8 |
| F.S. | 1 1/4 | 1 3/4 | 3 7/16 | 3 9/16 | 3 9/16 | 3 11/16 | 3 13/16 | 3 15/16 |
| L (1 000) | 9 | 10 | 9 1/2 | 10 | 9 7/8 | 10 1/4 | 10 1/4 | 10 5/8 |
| £ | 8 3/4 | 9 | 9 | 9 1/16 | 9 1/16 | 9 1/8 | 9 1/8 | 9 3/8 |
| F. franç. | 7 1/2 | 7 3/4 | 7 5/8 | 7 7/8 | 7 13/16 | 8 1/16 | 8 1/4 | 8 1/2 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

# Marchés financiers

# BOURSE DE PARIS — 8 JUILLET

Cours relevés à 17 h 36

## Règlement mensuel

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| 1806 | 4,5 % 1973 | 1797 | 1801 | 1809 | + 0 67 |
| 4270 | C.N.E. 3% | 4263 | 4251 | 4254 | + 0 02 |
| 1272 | B.N.P. T.P. | 1260 | 1250 | 1250 | .... |
| 1114 | C.C.F. T.P. | 1119 | 1120 | 1120 | + 0 09 |
| 1257 | Créd. Lyon. T.P. | 1262 | 1257 | 1257 | − 0 40 |
| .... | Electricité T.P. | 2930 | 2960 | 2960 | + 1 02 |
| 1956 | Renault T.P. | 1969 | 1948 | 1948 | − 1 06 |
| 2280 | Rhône-Poul. T.P. | 2298 | 2300 | 2298 | .... |
| 1355 | St-Gobain T.P. | 1325 | 1340 | 1348 | + 1 74 |
| 1360 | Thomson T.P. | 1360 | 1360 | 1360 | .... |
| 455 | Accor | 478 | 480 | 480 | + 0 42 |
| 520 | Agence Havas | 535 | 537 | 537 | + 0 37 |
| 480 | Ag. Havas C. I. | 506 | 507 | 507 | + 0 40 |
| 660 | Air Liquide | 699 | 705 | 705 | + 0 86 |
| 2450 | Alcatel | 2500 | 2453 | 2460 | − 1 60 |
| 2020 | Als. Superm. | 2090 | 2135 | 2135 | + 2 15 |
| 446 | A.L.S.P.I. | 477 | 482 | 482 | + 1 05 |
| 410 | Alsthom ★ | 390 | 387 50 | 400 | + 2 56 |
| 2410 | Arjom. Prioux | 2595 | 2595 | 2593 | − 0 08 |
| 535 | Aussedat-Rey | 551 | 585 | 560 | + 1 63 |
| 1180 | Aux. Entrepr. ★ | 1297 | 1294 | 1256 | − 3 16 |
| 1190 | Avions Dassault | 1230 | 1169 | 1168 | − 5 04 |
| 645 | BAFP | 650 | 652 | 651 | + 0 15 |
| 390 | Bail-Equipem. ★ | 398 50 | 392 | 390 | − 2 13 |
| 840 | Bail Investiss. | 912 | 915 | 908 | − 0 43 |
| 535 | B.N.P. C.I. | 555 | 555 | 554 | − 0 18 |
| 700 | Cie Bancaire | 706 | 726 | 726 | + 2 83 |
| 510 | Bazar H.-V. | 494 | 496 10 | 496 | + 0 40 |
| 520 | Béghin-Say ★ | 529 | 535 | 532 | + 0 56 |
| 816 | Berger (Ma) | 935 | 937 | 937 | + 0 21 |
| 725 | Bic ★ | 747 | 750 | 749 | + 0 26 |
| 1350 | B.I.S. | 1412 | 1418 | 1420 | + 0 56 |
| 2860 | Bongrain S.A. | 2830 | 2800 | 2800 | − 1 06 |
| 1040 | Bouygues | 1145 | 1175 | 1175 | + 2 62 |
| 94 | B.P. France | 101 10 | 105 | 106 | + 4 85 |
| 4890 | B.S.N. | 4855 | 4960 | 4960 | + 2 16 |
| .... | Cap Gemini Sog. | 2425 | 2400 | 2381 | − 1 81 |
| 1280 | Carnaud | 1370 | 1385 | 1385 | + 1 09 |
| 3100 | Carrefour ★ | 3380 | 3400 | 3439 | + 1 74 |
| 1940 | Casino | 196 | 198 50 | 193 | − 1 53 |
| 1500 | Casino A.D.P. | 153 | 150 80 | 151 | − 1 30 |
| 1200 | C.C.M.C. | 1260 | 1260 | 1260 | .... |
| 950 | Cetelem | 994 | 995 | 1000 | + 0 60 |
| 860 | Cerus | 852 | 847 | 857 | + 0 59 |
| 1890 | C.F.A.O. | 2090 | 1999 | 1995 | − 0 50 |
| 1420 | C.G.I.P. | 1425 | 1445 | 1446 | + 1 40 |
| 1290 | Chargeurs S.A. | 1388 | 1394 | 1395 | + 0 50 |
| 80 | Chiers-Châtill. | 83 10 | 82 10 | 82 | − 1 32 |
| 1040 | Ciments franç. ★ | 1090 | 1088 | 1090 | .... |
| 575 | Club Méditerr. | 606 | 615 | 615 | + 1 65 |
| 172 | Codetel ★ | 175 | 174 90 | 174 | − 0 57 |
| 366 | Cofimeg | 351 | 350 | 355 | + 1 13 |
| 1980 | Colas | 2196 | 2280 | 2275 | + 3 64 |
| 236 | Compt. Entrepr. | 249 | 248 | 248 | − 0 40 |
| 675 | Compt. Mod. | 699 | 700 | 700 | + 0 14 |
| 1160 | Créd. Foncier | 1180 | 1198 | 1190 | + 0 86 |
| 595 | Crédit F. Imm. | 578 | 548 | 548 | − 5 19 |
| 139 | C.C.F. | 147 | 147 90 | 148 | + 0 68 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| 775 | Créd. Lyon. (CI) | 776 | 783 | 785 | + 1 79 |
| 1140 | Crédit Nat. ★ | 1195 | 1196 | 1175 | − 1 67 |
| 310 | Crouzet ★ | 278 80 | 278 50 | 260 | − 6 74 |
| 2670 | Damart S.A. | 2720 | 2700 | 2700 | − 0 74 |
| 380 | Darty ★ | 444 | 440 50 | 443 | − 0 22 |
| 360 | Darty (DP) | 385 | 380 | 383 | − 0 51 |
| 2180 | De Dietrich | 2185 | 2215 | 2215 | + 1 37 |
| 365 | Dév. R.d.C. (Li) | 370 | 369 | 369 | − 0 27 |
| 580 | D.M.C. | 561 | 575 | 571 | + 1 78 |
| .... | Drouot Assur. | 501 | 605 | 505 | + 0 80 |
| 2360 | Docks France ★ | 2470 | 2450 | 2420 | − 2 02 |
| 2180 | Dumez ★ | 2278 | 2270 | 2271 | − 0 30 |
| 1180 | Eaux (Gén.) | 1310 | 1331 | 1307 | − 0 22 |
| 2480 | Ecco ★ | 1250 | 1255 | 1270 | + 1 60 |
| .... | Electric. (Cie G.) | 334 90 | 336 50 | 336 50 | + 0 48 |
| 1070 | Electro-Finan. | 1150 | 1160 | 1165 | + 1 30 |
| 370 | Elf-Aquitaine | 374 | 379 | 383 | + 2 41 |
| 340 | − (certific.) | 329 | 337 | 337 | + 2 43 |
| 2950 | Epeda-B-Faure | 3155 | 3170 | 3178 | + 0 73 |
| 3540 | Essilor | 3600 | 3800 | 3600 | + 2 88 |
| 2640 | Essilor Int. (DP) | 2638 | 2850 | 2640 | + 0 08 |
| 455 | Esso S.A.F. ★ | 480 | 483 | 513 | + 6 87 |
| 2400 | Eurafrance | 2280 | 2261 | 2300 | + 0 87 |
| 1460 | Eurocom ★ | 1489 | 1489 | 1484 | − 0 33 |
| 3500 | Euromarché | 3700 | 3680 | 3680 | − 0 54 |
| 670 | Europe n° 1 ★ | 690 | 695 | 670 | − 2 89 |
| 1160 | Exor | 1270 | 1290 | 1289 | + 1 50 |
| 1510 | Facom | 785 | 796 | 770 | − 1 91 |
| 905 | Fichet-Bauche | 928 | 930 | 930 | + 0 22 |
| 210 | Finextel | 211 90 | 210 | 210 | − 0 89 |
| 186 | Fives-Lille | 189 | 190 50 | 190 | + 0 53 |
| 1170 | Fromageries Bel | 1278 | 1230 | 1230 | − 3 76 |
| 1290 | Gal. Lafayette | 1276 | 1280 | 1281 | + 0 39 |
| 380 | Gascogne | 412 | 420 | 420 | + 1 94 |
| 2290 | Gaz et Eaux | 2078 | 2088 | 2088 | + 0 48 |
| 580 | Géophysique ★ | 670 | 686 | 702 | + 4 77 |
| 2440 | Gerland | 2480 | 2445 | 2445 | − 1 41 |
| 545 | GTM-Entrepose | 677 | 675 | 665 | − 1 77 |
| 660 | Guyenne-Gas. ★ | 710 | 719 | 705 | − 0 70 |
| 2840 | Hachette ★ | 2930 | 2930 | 2905 | − 0 86 |
| 760 | Hénin (La) | 764 | 774 | 774 | + 1 31 |
| 1300 | Hutchinson | 1341 | 1350 | 1355 | + 1 04 |
| 117 | Imétal | 141 60 | 143 40 | 143 | + 0 99 |
| 430 | Imm. Plaine-M. | 416 | 410 | 410 | − 1 44 |
| 4840 | Inst. Mérieux | 5100 | 5280 | 5280 | + 3 53 |
| 540 | Interbail | 545 | 545 | 545 | .... |
| 1310 | Intertechnique | 1398 | 1420 | 1420 | + 1 57 |
| 2700 | J. Lefebvre | 942 | 950 | 921 | − 2 22 |
| 1730 | Lab. Bellon | 1615 | 1630 | 1640 | + 1 55 |
| 1510 | Lafarge-Coppée | 1612 | 1627 | 1626 | + 0 87 |
| 1640 | Lebon ★ | 1674 | 1680 | 1715 | + 2 44 |
| 5370 | Legrand | 5210 | 5430 | 5440 | + 4 41 |
| 5000 | Legrand (DP) | 5000 | 5000 | 5020 | + 0 40 |
| 690 | Leroy-Somer ★ | 770 | 785 | 790 | + 2 59 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| 1900 | Lesieur | 2055 | 2060 | 2060 | + 0 24 |
| 820 | Locabail Immob. | 824 | 824 | 824 | .... |
| 600 | Locafrance ★ | 600 | 601 | 610 | + 1 66 |
| 855 | Locindus | 853 | 853 | 853 | .... |
| 1040 | L. Vuitton S.A ★ | 1131 | 1139 | 1111 | − 1 76 |
| 560 | Luchaire | 560 | 584 | 563 | + 0 53 |
| 1420 | Lyonn. Eaux ★ | 1500 | 1500 | 1538 | + 2 53 |
| 83 | Mais. Phénix | 83 | 82 | 82 | − 1 20 |
| 750 | Majorette (Ly) | 731 | 725 | 725 | − 0 82 |
| 470 | Mar. Wendel ★ | 488 | 490 | 479 | − 1 84 |
| 2050 | Martell | 1685 | 1689 | 1688 | + 0 18 |
| 2260 | Matra | 2280 | 2355 | 2360 | + 3 51 |
| 2150 | Merlin-Gerin ★ | 2250 | 2255 | 2254 | + 0 17 |
| 3130 | Michelin | 3180 | 3260 | 3250 | + 2 20 |
| 1310 | Midi (Cie) | 1405 | 1425 | 1428 | + 1 64 |
| 370 | Midland Bk SA ★ | 348 | 350 | 340 | − 2 29 |
| 940 | Min. Salsig. (Ma) | 952 | 950 | 950 | − 0 21 |
| 43 | M.M. Penarroya | 47 | 48 | 47 80 | + 1 70 |
| 2520 | Moët-Hennessy | 2751 | 2795 | 2788 | + 1 34 |
| 78 | Moulinex | 77 60 | 77 90 | 76 90 | − 0 90 |
| 975 | Navig. Mixtes | 1054 | 1050 | 1035 | − 1 80 |
| 180 | Nord-Est | 173 50 | 173 | 175 | + 0 86 |
| 485 | Nordon (Ny) | 420 | 402 | 402 | − 4 29 |
| 585 | Nouvelles Gal. | 643 | 635 | 635 | − 1 24 |
| 1170 | Occident. (Gén.) | 1180 | 1188 | 1202 | + 1 86 |
| 1590 | Omn.F.Paris | 1651 | 1690 | 1690 | + 2 36 |
| 225 | Olida-Caby | 214 | 211 | 211 | − 1 40 |
| 460 | Opfi-Paribas | 462 | 459 90 | 462 | .... |
| 4080 | Oréal (L') | 3870 | 3852 | 3889 | + 0 49 |
| 450 | Paribas | 465 | 468 | 469 | + 0 86 |
| 610 | Paris-Réesc. ★ | 676 | 685 | 685 | + 1 33 |
| 1630 | Pechelbronn ★ | 1498 | 1498 | 1495 | − 0 20 |
| 1400 | Penhoet | 1370 | 1365 | 1370 | .... |
| 975 | Pernod-Ricard | 1010 | 1030 | 1040 | + 2 97 |
| 1510 | Peugeot S.A. | 1620 | 1635 | 1643 c | + 2 03 |
| 16 | Poclain | 14 10 | 13 90 | 13 80 | − 2 13 |
| 2250 | Polier | 2450 | 2505 | 2505 | + 2 24 |
| 735 | P.M. Labinal | 760 | 737 | 740 | − 2 63 |
| 3410 | Presses Cité | 3800 | 3780 | 3774 | + 4 83 |
| 1290 | Préfabail Sic. | 1246 | 1248 | 1240 | − 0 48 |
| 805 | Primagaz | 870 | 885 | 895 | + 2 87 |
| 700 | Printemps ★ | 704 | 700 | 690 | − 1 98 |
| 1870 | Promodès | 2017 | 2022 | 2015 | − 0 09 |
| 230 | Prouvost S.A ★ | 265 | 272 | 272 | + 2 64 |
| 1400 | Radiotechn. | 1490 | 1530 | 1535 | + 3 02 |
| 109 | Raff. Dist. Total | 103 70 | 106 | 106 10 | + 2 31 |
| 2940 | Redoute (La) ★ | 3099 | 3099 | 3075 | − 0 77 |
| 446 | Rober financière | 500 | 485 | 485 | − 3 |
| 1470 | Roussel-Uclaf | 1470 | 1490 | 1490 | + 1 36 |
| .... | Roussel-C.N.I. | .... | .... | .... | .... |
| 5900 | R. Impériale (Ly) | 5800 | 5750 | 5750 | − 0 86 |
| 225 | Sade | 249 | 245 50 | 245 50 | − 1 41 |
| 3480 | Sagem | 3730 | 3850 | 3850 | + 3 22 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| 425 | Saint-Gobain | 455 | 450 | 456 | + 0 22 |
| 1200 | St-Louis B. | 1265 | 1270 | 1265 | .... |
| 1900 | Salomon | 1930 | 1930 | 1930 | .... |
| 1700 | Salvepar | 1790 | 1775 | 1775 | − 0 84 |
| 720 | Sanofi | 752 | 753 | 752 | .... |
| 800 | S.A.T. | 831 | 823 | 823 | − 0 96 |
| 1230 | Saupiquet (Na) | 1355 | 1350 | 1350 | − 0 37 |
| 420 | Schneider ★ | 471 | 470 | 469 | − 0 42 |
| 125 | S.C.O.A. | 117 | 118 80 | 118 80 | + 1 54 |
| 695 | S.C.R.E.G. | 710 | 725 | 725 | + 2 11 |
| 815 | Seb ★ | 897 | 905 | 917 | + 2 22 |
| 490 | Sefimeg | 469 | 461 | 461 | − 1 71 |
| 1450 | S.F.I.M. | 1470 | 1470 | 1471 | + 0 07 |
| 83 | S.G.E. | 62 60 | 63 60 | 58 90 | − 5 91 |
| 520 | Sign. Ent. El. ★ | 580 | 601 | 599 | + 3 27 |
| 1050 | Silic | 1050 | 1050 | 1050 | .... |
| 615 | Simco-U.P.H. ★ | 555 | 587 | 588 | − 1 17 |
| 440 | Simnor (L') | 450 | 451 | 451 | + 0 22 |
| 1200 | Skis Rossignol | 1199 | 1198 | 1180 | − 1 58 |
| 740 | Simnco | 710 | 704 | 704 | − 0 85 |
| 265 | Sodecco | 240 50 | 242 | 242 | + 0 62 |
| 250 | Sodero (Na) | 250 | 253 | 253 | + 1 20 |
| 2620 | Sodexho | 2770 | 2805 | 2770 | .... |
| 150 | Sogenal (Ny) | 150 | 150 | 150 | .... |
| 435 | Sogerap | 464 | 465 | 482 | + 3 87 |
| 2110 | Sommer-Allib. ★ | 2407 | 2407 | 2438 | + 1 28 |
| 750 | Source Perrier | 801 | 803 | 800 c | + 1 09 |
| 960 | Sovac ★ | 1001 | 1003 | 1000 | − 0 09 |
| 605 | Spie-Batignol. | 600 | 600 | 600 | .... |
| 630 | Strafor | 648 | 651 | 651 | + 0 46 |
| 305 | Synthelabo ★ | 314 | 318 | 316 | + 0 63 |
| 635 | Talcs Luzenac | 669 | 671 | 666 | − 0 45 |
| 2920 | Tél. Elect. | 3100 | 3150 | 3162 | + 2 |
| 1330 | Thomson-C.S.F. | 1417 | 1445 | 1434 | + 1 20 |
| 475 | Total (CFP) ★ | 485 | 485 | 492 | + 1 44 |
| 105 | − (certific.) | 104 | 108 50 | 110 | + 5 77 |
| 2220 | T.R.T. | 2175 | 2190 | 2190 | + 0 69 |
| 680 | U.F.B. | 680 | 687 | 690 | + 1 47 |
| 1220 | U.I.C. | 1265 | 1270 | 1272 | + 0 65 |
| 670 | U.I.F. | 647 | 642 | 642 | − 0 77 |
| 900 | U.I.S. | 919 | 916 | 916 | − 0 33 |
| 300 | U.C.B. ★ | 315 10 | 319 | 320 | + 1 55 |
| 750 | Unibail | 739 | 735 | 749 | + 1 35 |
| 570 | Valéo | 601 | 601 | 599 | − 0 33 |
| 53 | Vallourec | 57 05 | 60 | 59 50 | + 4 29 |
| 495 | Via Banque | 538 | 540 | 534 | − 0 74 |
| 840 | Elf-Gabon | 910 | 940 | 950 | + 4 40 |
| 126 | Amax Inc. | 137 50 | 139 | 138 | + 0 36 |
| 440 | Amer. Express | 217 | 216 | 215 10 | − 0 88 |
| 177 | Amer. Teleph. | 178 20 | 177 80 | 177 80 | − 0 22 |
| 145 | Anglo Amer. C. | 151 80 | 153 | 153 | + 0 79 |
| 620 | Amgold | 655 | 658 | 658 | + 0 46 |
| 1030 | BASF (Akt) | 1000 | 1000 | 1000 | .... |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| 1160 | Bayer | 1121 | 1121 | 1122 | + 0 09 |
| 125 | Buffelsfont. | 133 10 | 133 | 135 | + 1 43 |
| 275 | Chase Manh. | 249 60 | 248 50 | 245 50 | − 1 20 |
| 69 | De Beers | 79 80 | 80 05 | 83 90 | + 5 14 |
| 2140 | Deutsche Bank | 2140 | 2141 | 2140 | .... |
| 76 | Dome Mines | 80 80 | 80 90 | 85 | + 5 20 |
| 1100 | Dresdner Bank | 1092 | 1105 | 1075 | − 1 56 |
| 140 | Driefontein Cld | 151 | 151 80 | 154 | + 1 99 |
| 735 | Du Pont-Nem. | 758 | 764 | 763 | + 0 66 |
| 545 | Eastman Kodak | 526 | 537 | 539 | + 2 47 |
| 68 | East Rand | 70 90 | 70 90 | 72 | + 1 55 |
| 285 | Electrolux | 277 90 | 284 40 | 284 40 | + 2 34 |
| 250 | Ericsson | 236 | 243 | 243 | + 2 97 |
| 560 | Exxon Corp. | 575 | 582 | 582 | + 1 22 |
| 585 | Ford Motors | 596 | 608 | 608 | + 2 01 |
| 89 | Freegold | 97 70 | 97 60 | 104 | + 6 45 |
| 91 | Gencor | 98 50 | 100 60 | 105 | + 6 60 |
| 688 | Gén. Electr. | 341 | 346 80 | 346 80 | + 1 70 |
| 580 | Gén. Belgique | 657 | 651 | 661 | + 0 61 |
| 505 | Gen. Motors | 494 | 503 | 503 | + 1 82 |
| 94 | Goldfields | 103 60 | 104 70 | 107 | + 3 28 |
| 54 | GdMetropolitan | 56 50 | 56 50 | 56 10 | − 0 71 |
| 84 | Harmony | 84 70 | 84 80 | 87 | + 2 72 |
| 47 | Hitachi | 45 70 | 43 30 | 43 60 | − 4 60 |
| 1010 | Hoechst Akt. | 995 | 1002 | 1002 | + 0 70 |
| 147 | Imp. Chemical | 151 | 153 50 | 153 50 | + 1 66 |
| 990 | IBM | 1019 | 1019 | 1009 | − 0 98 |
| 365 | ITT | 364 | 373 70 | 373 50 | + 2 61 |
| 169 | Ito-Yokado | 158 | 154 10 | 154 50 | − 2 22 |
| 87 | Matsushita | 92 80 | 87 | 87 | − 6 25 |
| 1010 | Merck | 1076 | 1089 | 1094 | + 1 67 |
| 840 | Minnesota M. | 848 | 855 | 855 | + 0 83 |
| 310 | Mobil Corp. | 314 50 | 321 | 321 | + 2 07 |
| 305 | Morgan J.P. | 290 10 | 293 50 | 293 50 | + 1 17 |
| 39050 | Nestlé | 38990 | 38500 | 38500 | − 1 26 |
| 182 | Norsk Hydro | 197 | 199 | 198 | + 0 51 |
| 225 | Olsil | 244 | 245 50 | 247 | + 1 23 |
| 1790 | Petrofina | 2000 | 1970 | 1993 | − 0 35 |
| 545 | Philip Morris | 558 | 560 | 559 | + 0 18 |
| 162 | Philips | 155 | 153 | 153 | − 1 29 |
| 545 | Quilmès | 563 | 560 | 555 | − 1 42 |
| 770 | Randfontein | 767 | 775 | 790 | + 3 |
| 780 | Royal Dutch | 864 | 861 | 861 | − 0 35 |
| 100 | Rio Tinto Zinc | 112 | 114 50 | 114 80 | + 2 50 |
| 94 | St Helena Co | 95 80 | 96 90 | 97 | + 1 25 |
| 280 | Schlumberger | 299 | 302 | 300 | + 0 33 |
| 134 | Shell transp. | 148 50 | 149 | 149 | + 0 34 |
| 2490 | Siemens A.G. | 2240 | 2270 | 2270 | + 1 34 |
| 168 | Sony | 171 | 159 10 | 160 | − 6 43 |
| 163 | T.D.K. | 164 | 158 | 159 | − 3 05 |
| 29 | Toshiba Corp. | 26 05 | 25 85 | 25 90 | − 0 58 |
| 2030 | Unilever | 401 | 409 | 404 | + 0 75 |
| 310 | Unit. Techn. | 328 | 330 | 331 | + 0 91 |
| 700 | Vaal Reefs | 774 | 783 | 795 | + 2 71 |
| 300 | Volvo | 296 90 | 301 | 302 80 | + 1 99 |
| 340 | West Deep | 345 20 | 354 | 369 | + 6 89 |
| 490 | Xerox Corp. | 474 | 471 70 | 469 | − 1 05 |
| 1 13 | Zambia Corp. | 1 26 | 1 34 | 1 34 | + 6 35 |

## Comptant (sélection)

### Obligations

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| Emp. 7 % 1973 | 8840 | .. |
| Emp. 8,80 % 77 | 128 90 | 1 130 |
| 9,80 % 78/93 | 101 20 | 9 719 |
| 10,80 % 79/94 | 103 65 | 9 113 |
| 13,25 % 80/90 | 106 95 | 1 303 |
| 13,80 % 80/87 | 101 40 | 10 057 |
| 13,80 % 81/89 | 107 32 | 6 616 |
| 16,75 % 81/87 | 101 45 | 13 859 |
| 16,20 % 82/90 | 116 30 | 7 868 |
| 16 % juin 82 | 119 30 | 1 311 |
| 14,60 % fév. 83 | 116 90 | 5 520 |
| 13,40 % déc. 83 | 119 10 | 7 342 |
| 12,20 % oct. 84 | 111 84 | 9 158 |
| 11 % fév. 85 | 110 40 | 4 158 |
| 10,26 % mars 86 | 106 | 3 338 |
| ORT 12,75 % 83 | 1766 | .. |
| OAT 10 % 2000 | 104 60 | 1 175 |
| OAT 9,90 % 1997 | 105 37 | 5 642 |
| OAT 9,80 % 1996 | 103 45 | 4 296 |
| Ch. France 3 % | 160 20 | .. |
| CNB Bques janv. 82 | 101 45 | 0 191 |
| CNB Paribas | 102 10 | 0 191 |
| CNB Suez | 102 10 | 0 191 |
| CNI janv. 82 | 101 40 | 0 191 |
| PTT 11,20% 85 | 106 30 | 6 241 |
| CFF 10,30% 86 | .... | .. |
| CNE 11,50% 85 | 106 85 | 1 018 |
| CNT 9% 86 | 96 10 | 2 068 |
| CRH 10,90% déc. 85 | 103 70 | 5 133 |

### Actions

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Aciers Peugeot | 1205 | 1231 |
| Agache (Sté. Fin.) | 2090 | 2075 |
| A.G.F. (St Cent.) | 817 | 820 |
| Applic. Hydraul. | 761 | 751 |
| Arbel | 238 | 235 |
| Astorg | 397 | 399 |
| Avenir Publicité | 2700 | 2700 |
| Bain C. Monaco | 349 | 331 |
| Banque Hypoth. Eur. | 465 | 460 |
| Béghin-Say (C.I.) | 345 | 350 |
| B.G.L. | 619 | 619 |
| Biscuit (Génl.) | .... | .... |
| Blanzy-Ouest | 620 | 620 |
| B.N.P. Intercontin. | 347 | 350 |
| Bénédictine | 5650 | 5700 |
| Bon-Marché | 852 | 852 |
| B.T.P. | 143 90 | 144 10 |
| Café | 845 | 889 |
| Cambodge | 849 | 840 |
| C.A.M.E. | 444 | 444 |
| Campenon Bern. | 466 | 480 |
| Carbone-Lorraine | 750 | 749 |
| C.E.G.Frig. | 789 | 733 |
| Centen. Blanzy | 2680 | 2700 |
| Centrest (Ny) | 279 90 | 277 |
| Cerabati | 80 | 85 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| C.F.D.E. | .... | .... |
| Chambourcy (M.) | 940 | .... |
| Champex (Ny) | 162 | 154 50 |
| C.I.C. (Financ. du) | 336 | 338 |
| C.I. Maritime | 641 | 700 |
| Cimes-Sicam | 750 | 678 o |
| Citram (B) | 695 | 635 o |
| Clause | 830 | 860 |
| Cofradel (Ly) | 2018 | 2018 |
| Cogifi | 420 | 407 |
| Comiphos | 690 | 697 |
| Cie Industrielle | 3840 | 3760 |
| Comp. Lyon-Alem. | 730 | 715 |
| Concorde (La) | 965 | 950 |
| C.M.P. | 46 40 | 45 80 |
| Créd. Gén. Ind. | 943 | 887 |
| Cr. Universel (Cie) | 700 | 720 |
| Créditel | 145 10 | 145 |
| Darblay S.A. | 648 | 650 |
| Delalande S.A. | 1310 | 1310 |
| Delmas-Vielj. (Fin.) | 1305 | 1305 |
| Didot-Bottin | 865 | 865 |
| Eaux Bass. Vichy | 1420 | 1420 |
| Eaux Vittel | 2940 | 2900 |
| Economats Centre | 652 | 653 |
| Electro-Banque | 376 | 383 |
| Elf-Antargaz | 601 | .... |
| E.L.M. Leblanc | 985 | 945 |
| Emali-Bretagne | 300 | 286 |
| Entrepôts Paris | 580 | 583 d |
| Epargne (B) | 3275 | 3144 |
| Europ. Accumul. | 85 | 85 |
| Eternit | 2440 | .... |
| Finalens | 275 | 288 |
| FIPP | 420 | 412 |
| Fnac | 1070 | 1070 |
| Foncière (Cie) | 800 | 800 |
| Fonc. Lyonnaise | 5600 | 5800 |
| Foncina | 580 | 586 |
| Forinter | 1145 | 1140 |
| Fougerolle | 395 | 396 |
| France I.A.R.D. | 350 | 382 50 |
| France (La) | 7100 | 7150 |
| From. Paul Renard | 536 | 557 d |
| GAN | 1243 | 1252 |
| Gaumont | 450 | 450 |
| Gévelot | 888 | 885 |
| Gr. Fin. Constr. | 523 | .... |
| Gds Moul. Paris | 375 | 374 |
| Groupe Victoire | 3580 | 3500 |
| G. Transp. Ind. | 573 | 582 c |
| H.E.F. | 148 | .... |
| Immindo S.A. | 550 | 517 |
| Immoinvest | 306 | 303 |
| Immobail | 415 | 415 |
| Immobanque | 739 | .... |
| Immob. Marseille | 9800 | 9510 |
| Immofice | 550 | 580 |
| Invest. (Sté Cent.) | 3200 | 3200 |
| Jaeger | 198 | 210 |
| Lafitte-Bail | 554 | 550 |
| Lambert Frères | 261 | 261 |
| Lille-Bonnières | 1382 | 1440 |
| Loca-Expansion | 308 | 305 |
| Locafinancière | 424 | .... |
| Locatel | 776 | 778 |
| Louvre (Sté) | 1721 | 1690 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Machines Bull | 47 | 47 50 |
| Magasins Uniprix | 244 | 240 |
| Magnant S.A. | 139 | 111 40 o |
| Maritime Part. | 430 | 430 |
| Métal Déployé | 448 | 475 d |
| Mors | 179 | 180 |
| Naval Worms | 90 | 90 |
| Navig. (Nat. de) | 196 | .... |
| OPB Paribas | 345 | 345 |
| Optorg | 285 | .... |
| Oréal (L') C.I. | 2640 | 2540 |
| Origny-Desvroise | 1128 | 1100 |
| Palais Nouveauté | 970 | 1060 d |
| Paribas-CIP | 400 | 400 |
| Paris France | 310 | 310 |
| Paris-Orléans | 350 | 365 |
| Partenhan | 842 | 820 |
| Patern. Rieq. Div. | 1500 | 1500 |
| Pathé-Cinéma | 725 | 710 |
| Pechiney (cert. inv.) | 276 | 280 10 |
| Piles Wonder | 875 | 1080 d |
| Piper-Heidsieck | 875 | 1000 |
| P.L.M. | 196 10 | 205 |
| Porcher | 680 | 660 |
| Promodès | 1550 | .... |
| Providence S.A. | 1581 | 1635 |
| Publicis | 2810 | 2910 |
| Raff. Souf. R. | 132 50 | 132 60 |
| Rhône-Poul. (c. inv.) | 416 | 416 |
| Ricqlès-Zan | 297 | .... |
| Rochefortaise S.A. | 434 | 416 50 o |
| Rochette-Cenpa | 96 80 | .... |
| Rosario (Fin.) | 940 | 930 |
| Roudière | 315 | 278 40 o |
| Rougier et Fils | 99 50 | 92 80 o |
| Sacer | 430 | .... |
| SAFAA | 1534 | .... |
| Safic-Alcan | 916 | 939 |
| SAFT | 2116 | 2050 |
| Saga | 320 60 | 320 |
| St-Gobain C.I. | 440 | 440 |
| Salins du Midi | 522 | 522 |
| Sanofi | .... | .... |
| Santa-Fé | 174 | 174 |
| Satam | 180 | 165 |
| Saulnes | 65 | 65 10 |
| Savoisienne (M) | 265 | 275 |
| SCAC | 795 | 796 |
| Senelle Maubeuge | 605 | 610 |
| S.E.P. (M) | 210 | 210 |
| Serv. Equip. Véh. | 99 50 | .... |
| Sicli | 293 | 282 |
| Sicotel | 401 | 401 |
| Sinvim | 274 | 270 10 |
| Siph (Plant. Hévéas) | 380 | 365 |
| Sté Générale-CIP | 1800 | .... |
| Sofal financière | 1860 | 1820 |
| Soffo | 460 | 459 |
| Soficomi | 790 | 785 |
| S.O.F.I.P. (M) | 145 40 | 150 d |
| Sofragi | 1295 | 1275 |
| Souders Autog. | 538 | 538 |
| Sovabail | 660 | 660 |
| Speichim | 26 70 | 25 60 o |
| S.P.I. | 670 | 670 |
| Suez (Fin. de)-CIP | 1640 | 1620 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Stemi | 1050 | 908 o |
| Taittinger | 1870 | 1875 |
| Testut-Aequitas | 571 | 537 |
| Tour Eiffel | 569 | 570 |
| Ufiner S.M.D. | 790 | 790 |
| U.A.P. | 2420 | 2450 |
| U.T.A. | 1725 | 1875 d |
| Veuve Clicquot | 3681 | 3700 |
| Vicat | 1580 | 1580 |
| Viniprix | 1750 | 1750 |
| Virax | 182 | 204 |
| Waterman S.A. | 635 | 623 |
| Brass. du Maroc | 127 | 127 |

### Étrangères

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.E.G. | 1030 | .... |
| Akzo | 462 | 499 |
| Alcan Alum | 288 | 292 |
| Algemene Bank | 1401 | 1445 |
| American Brands | 289 | 288 |
| Am. Petrofina | 330 | .... |
| Arbed | 240 | .... |
| Asturienne Mines | 170 | 165 |
| Bco Pop Espanol | 414 90 | 416 20 |
| Banque Morgan | .... | .... |
| Banque Ottomane | 1520 | 1555 |
| B. Régl. Internat. | 59000 | 59990 |
| Br. Lambert | 614 | 624 |
| Canadian-Pacific | 123 | 125 |
| CIR | 28 70 | 29 |
| Commerzbank | 891 | 890 |
| Dart. and Kraft | 378 | 375 |
| De Beers (port.) | 65 60 | .... |
| Dow Chemical | 521 | 541 |
| Gén. Belgique | 657 | 661 |
| Gevaert | 1080 | 1040 |
| Glaxo | 164 | 165 |
| Goodyear | 410 | 403 |
| Grace and Co | 382 | 378 |
| Gulf Canada Corp. | 132 50 | .... |
| Honeywell Inc. | 504 | 500 |
| I.C. Industries | 211 50 | 210 |
| Johannesburg | 1020 | .... |
| Kubota | 20 50 | 21 |
| Latonia | 278 | 279 |
| Midland Bank Plc | 64 | .... |
| Mineral-Ressourc. | 70 10 | .... |
| Nixdorf | 2700 | 2800 |
| Noranda | 144 30 | 148 |
| Olivetti | 38 50 | 35 50 |
| Pakhoed Holding | 226 80 | 230 |
| Pfizer Inc. | 456 | 456 |
| Procter Gamble | 580 | 580 |
| Ricoh Cy Ltd | 36 | 36 |
| Rolinco | 296 | 295 |
| Robeco | 320 | 318 70 |
| Rodamco | 420 | 422 |
| Saipem | 19 10 | 19 50 |
| Shell fr. (port.) | 135 | .... |
| S.K.F. Aktiebolag | 318 | 314 |
| Steel Cy of Can. | 100 | .... |
| Tenneco | 290 | .... |
| Thorn EMI | 76 | 76 |
| Toray indust. inc | 28 10 | 28 10 |
| Vieille Montagne | 900 | .... |
| Wagons-Lits | 860 | 855 |
| West Rand | 25 60 | 27 50 |

### Hors-cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Amrep | 6 40 | 5 90 o |
| Calciphos | 449 | 449 |
| C.E.M. | .... | .... |
| Cochery | 185 | .... |
| C. Occid. Forestière | 180 | .... |
| Coparex | 420 | 440 |
| Dubois Inv. (Casto.) | 1090 | 1090 |
| Gachot | 216 | 210 |
| Hydro-Energie | 325 | .... |
| Hoogovens | 250 | .... |
| Metra Hort. (Action.) | .... | .... |
| Nicolas | 1015 | 1030 |
| Paramelle-R.D. | 3400 | .... |
| Révillon | 399 | 388 o |
| Rorento N.V. | 155 | 153 30 |
| Sopalam | 85 70 | 0 10 o |
| S.P.R. | 470 | .... |
| Ufinex | 380 | .... |
| Union Brasseries | 135 | .... |

**MINITEL**

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

## Second marché (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.G.P. S.A. | 1100 | 1100 |
| Alain Manoukian | 760 | 730 |
| Asystel | 728 | 734 |
| B.I.C.M. | 980 | 975 |
| B.I.P. | 777 | 765 |
| Bolloré Technologies | 1230 | 1222 |
| Boiron | 749 | 740 |
| Câbles de Lyon | 1320 | 1330 |
| Calberson | 991 | 995 |
| Cardif | 2400 | 2380 |
| C.D.M.E. | 1050 | 1022 |
| C. Equip. Elect. | 300 | 300 |
| C.E.G.I.D. | 2409 | 2405 |
| C.E.G.E.P. | 228 | 226 |
| C.E.P.-Communication | 1531 | 1521 |
| C.G.I. Informatique | 930 | 874 |
| C.N.I.M. | 418 | 419 |
| Dafsa | 285 | 278 |
| Dauphin O.T.A. | 3340 | 3310 |
| Devanlay | 2630 | 2620 |
| Deville | 944 | 930 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Drouot-Obl. convert. | .... | .... |
| Editions Belfond | 300 | 300 |
| Elect. S. Dassault | 710 | 710 |
| Elysées Investiss. | 45 | 45 |
| Expand | 859 | 845 c |
| Filipacchi | 752 | 750 |
| Guintoli | 1150 | 1130 |
| Guy Degrenne | 1060 | 1060 |
| I.C.C. | 299 | 282 |
| IDIA | 240 | 245 |
| I.G.F. | 234 | 235 |
| IN Informatique | 310 | 310 |
| Int. Métal Serv. (IMS) | 234 50 | 234 50 |
| La Commande Electro. | 780 | 780 |
| Le gd livre du mois | 420 | 401 |
| Loca-Investissement | 309 50 | 305 |
| Locamic | 440 | 420 |
| Manutan | 485 | 492 |
| Marlin Immobilier | 397 | .... |
| Métallurg. Minière | 172 | 165 |
| Micrologie Internat. | 575 | 575 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Mezo Services | 268 | 256 |
| M.M.B. | 675 | 675 |
| Molex | 255 20 | 255 20 |
| Navale-Delmas | 740 | 700 |
| Olivetti-Logabax | 475 | 469 |
| Om. Gest. Fin. | 470 | 490 |
| Petit Bateau | 230 | 239 20 d |
| Petrofigaz | 586 | 588 |
| Pier Import | 360 | 355 |
| Razel | 1589 | 1570 |
| St-Gobain Emballage | 1519 | 1512 |
| St-Honoré Matignon | 217 | 235 |
| S.C.G.P.M. | 280 | 268 80 o |
| Sema-Metra | 1579 | 1535 |
| S.E.P. | 1380 | 1387 |
| S.E.P.R. | 1720 | 1675 |
| S.M.T. Goupil | 390 | 390 |
| Sodinforg | 1430 | 1389 |
| Sofibus | 427 | 415 |
| Sopra | 1100 | 1100 |
| Valeurs de France | 385 | 365 |

## SICAV (sélection) 8/7

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| A.A.A. | 838 28 | 817 83 |
| Actions France | 486 27 | 468 69 |
| Action Invest. | 377 61 | 360 49 |
| Actions sélectives | 617 07 | 594 77 |
| Audificandi | 645 81 | 622 47 |
| A.G.F. Actions (ex-CIP) | 1270 92 | 1239 92 |
| A.G.F. 5000 | 626 64 | 611 36 |
| A.G.F. ECU | 1100 28 | 1089 39 |
| A.G.F. Interfonds | 452 59 | 441 55 |
| A.G.F. Invest | 104 47 | 101 92 |
| A.G.F. OBLIG. | 1102 10 | 1096 62 |
| A.G.F. Sécurité | 10109 61 | 10109 61 |
| Agfimo | 690 31 | 673 47 |
| Aleafi | 214 75 | 206 99 |
| A.L.T.O. | 186 24 | 179 51 |
| Amerigan | 5728 90 | 5489 12 |
| America-Valor | 765 16 | 730 46 |
| Amérique Gestion | 372 20 | 355 32 |
| Amplitude | 577 04 | 560 23 |
| Arbitrages court terme | 5408 11 | 5397 30 |
| Argonautes | 433 21 | 413 57 |
| Associc | 1154 59 | 1154 59 |
| Aurecic | 1365 17 | 1325 41 |
| Axa Europe | 114 17 | 108 99 |
| Axa Investissements | 122 13 | 116 59 |
| Bourse-Investiss. | 481 32 | 459 49 |
| Bred Associations | 2832 | 2824 13 |
| Bred International | 98 37 | 96 44 |
| Capital Plus | 1634 22 | 1634 22 |
| CIP (voir AGF Actions) | ...... | ...... |
| Convertimmo | 401 80 | 386 35 |
| Cortal court terme | 1246 51 | 1246 51 |
| Corteza | 942 97 | 900 21 |
| Credinter | 502 64 | 488 |
| Croiss. Finance | 281 09 | 268 99 |
| Croiss. Mercure | 2600 39 | 2524 65 |
| Croiss. Immobil. | 677 68 | 646 95 |
| Croiss. Prestige | 381 91 | 364 59 |
| Drouot-France | 711 76 | 679 48 |
| Drouot-Investiss. | 1151 39 | 1099 18 |
| Drouot-Sécurité | 254 99 | 243 43 |
| Drouot-Sélection | 146 78 | 140 12 |
| Ecucic | 1179 25 | 1161 82 |
| Elicoop Sicav | 11554 61 | 11554 61 |
| Eli-Valeurs | 9584 06 | 9350 30 |
| Energia | 290 08 | 276 93 |
| Eparcic | 2781 12 | 2775 56 |
| Epercourt Sicav | 4050 28 | 4040 18 |
| Epargne Associations | 24059 76 | 24023 72 |
| Epargne-Capital | 7863 18 | 7785 33 |
| Epargne-Croiss. | 1604 68 | 1561 73 |
| Epargne-Industr. | 813 78 | 776 88 |
| Epargne-Inter | 685 74 | 667 39 |
| Epargne J | 52423 38 | 52423 38 |
| Epargne-Long-Terme | 1769 83 | 1722 46 |
| Epargne-Oblig. | 190 14 | 185 05 |
| Epargne-Unie | 1322 54 | 1262 57 |
| Epargne-Valeur | 445 15 | 433 24 |
| Eparoblig | 1261 48 | 1258 96 |
| Epsilon | 1019 99 | 1009 89 |
| Eurocic | 9737 58 | 9593 67 |
| Euro-Croissance | 560 52 | 544 19 ◆ |
| Eurodyn | 1125 18 | 1088 18 |
| Euro-Gan | 5165 55 | 4931 31 |
| Extrême Orient Sicav | 568 32 | 551 77 |
| Finord Placement | 59774 72 | 59595 93 |
| Finord Trimestriel | 1118 25 | 1101 72 |
| Finord Valorisation | 13190 69 | 12932 05 |
| Fonsicav (div. par 10) | 10852 75 | 10647 43 |
| Foncier Investiss. | 1137 62 | 1109 87 |
| Fonceval | 279 69 | 267 01 |
| France-Gan | 6387 19 | 6097 56 |
| France-Garantie | 288 55 | 287 97 |
| France-Investiss. | 510 49 | 487 34 |
| France-Net | 119 99 | 118 80 ◆ |
| France-Obligations | 450 86 | 445 40 |
| Francic | 428 33 | 416 83 |

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Francic Pierre | 102 10 | 99 13 |
| Francic Régions | 1149 83 | 1116 34 |
| Fructi-Associations | 1350 12 | 1350 12 |
| Fructicapi | 301 | 296 55 |
| Fructidor | 252 | 248 28 |
| Fructifrance | 847 10 | 826 44 |
| Fructivar | 81118 90 | 80916 61 |
| Fructi ECU | 570 21 | 561 78 |
| Fructi-Première | 12148 06 | 11968 53 |
| Futuroblig | 1115 13 | 1114 01 |
| Gestilion | 57000 55 | 56858 40 |
| Gestion Associations | 156 30 | 152 86 |
| Gestion Mobilière | 748 84 | 714 88 |
| Gest. Rendement | 474 83 | 453 30 |
| Gest. Sél. France | 767 57 | 732 76 |
| Haussmann Associat. | 1205 37 | 1205 37 |
| Haussmann court terme | 1183 44 | 1183 44 |
| Haussmann Epargne | 1358 37 | 1358 37 |
| Haussmann Europe | 2190 48 | 2111 31 |
| Haussmann France | 1078 22 | 1039 25 |
| Haussmann Oblicroiss. | 1286 38 | 1286 38 |
| Haussmann Obligation | 1494 24 | 1440 23 |
| Horizon | 1210 34 | 1175 09 |
| I.M.S.I. | 619 84 | 591 73 |
| Indo-Suez Valeurs | 781 50 | 746 06 |
| Ind. française | 13438 26 | 13174 76 |
| Interoblig. | 12235 55 | 11784 95 |
| Intersélect France | 483 71 | 461 78 |
| Intervaleurs Indust. | 688 28 | 657 07 |
| Invest. net | 14229 90 | 14201 50 |
| Invest.Obligataire | 17737 72 | 17702 32 |
| Japacic | 185 47 | 180 07 ◆ |
| Jeune épargne | 245 80 | 242 17 |
| Laffitte-Amérique | 273 16 | 260 77 |
| Laffitte-crt-terme | 58280 56 | 58280 56 |
| Laffitte-Expansion | 678 07 | 638 25 |
| Laffitte-France | 347 12 | 331 38 |
| Laffitte-Immobilière | 264 10 | 252 12 |
| Laffitte-Japon | 349 11 | 333 28 |
| Laffitte-Oblig. | 146 84 | 140 18 |
| Laffitte-Placements | 65479 68 | 65479 68 |
| Laffitte-Rend. | 215 23 | 205 47 |
| Laffitte-Tokyo | 1307 53 | 1248 24 |
| Lion-Associations | 11316 | 11316 |
| Lion-Institutionnels | 23214 38 | 23156 47 |
| Lionplus | 71661 66 | 70952 14 |
| Livret portefeuille | 663 11 | 643 80 |
| Méditerranée | 183 54 | 175 22 |
| Minimax | 25276 46 | 25276 46 ◆ |
| Mondiale Investissem. | 457 34 | 436 60 |
| Monecic | 5934 30 | 5934 30 |
| Moné J. | 54122 48 | 54122 48 |
| Monelaffitte | 263767 47 | 263767 47 |
| Multi-Obligations | 429 81 | 410 32 |
| Mutuelle Unie Sél. | 160 92 | 153 62 |
| Natio.-Assoc. | 6573 12 | 6560 |
| Natio.-Epargne | 13420 26 | 13287 39 |
| Natio.-Immobilier | 1050 57 | 1022 45 |
| Natio.-Inter. | 1136 57 | 1106 15 |
| Natio.-Obligations | 541 89 | 527 39 |
| Natio.-Patrimoine | 1481 77 | 1442 11 |
| Natio.-Placements | 63290 08 | 63290 08 |
| Natio.-Revenu | 1055 06 | 1044 61 |
| Natio.-Sécurité | 55621 46 | 55621 46 |
| Natio.-Valeurs | 762 19 | 741 79 |
| Nippon-Gan | 5449 80 | 5202 67 |
| Nord-Sud Développ. | 1178 16 | 1175 61 |
| Oblicic Régions | 1010 48 | 995 55 |
| Oblicoop Sicav | 1399 86 | 1372 41 |
| Obligations Conver. | 454 22 | 433 62 |
| Oblilion | 1088 01 | 1077 24 |
| Optimavalor | 668 78 | 639 41 |
| Options et Rendement | 54093 70 | 53294 29 |
| Orient-Gestion | 188 24 | 179 70 |
| Paraménique | 550 46 | 525 50 |
| Parauropé | 859 66 | 820 68 |
| Paribas Epargne | 15299 02 | 15268 48 |

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Paribas France | 107 95 | 104 81 |
| Paribas Gestion | 632 01 | 606 24 |
| Paribas Opportunités | 102 77 | 99 78 |
| Paribas Patrimoine | 554 33 | 531 73 |
| Parnasse-Valor | 1071 54 | 1070 47 |
| Patrimoine-Retraite | 1623 28 | 1591 46 |
| Phenix Placements | 253 08 | 251 80 |
| Pierre Investiss. | 756 71 | 722 40 |
| Placement A | 1108 97 | 1108 97 |
| Placement crt-terme | 69509 40 | 69509 40 |
| Placement J | 54539 30 | 54539 30 |
| Placement Premier | 51298 49 | 51298 48 |
| Placements Rendement | 11533 34 | 11533 34 |
| Placements Sécurité | 103377 | 103377 |
| Première Obligations | 10367 87 | 10337 20 |
| Pav Association | 21351 48 | 21351 48 |
| Province Investiss. | 596 58 | 569 51 |
| Quartz | 118 14 | 115 23 |
| Rentacic | 166 69 | 164 22 |
| Revenus Trimestriels | 5771 67 | 5714 52 |
| Revenu Vert | 1170 30 | 1169 13 |
| Rivoli Plus | 1063 83 | 1015 59 |
| St-Honoré Assoc. | 14042 77 | 13972 91 |
| St-Honoré Bio-aliment. | 889 31 | 848 98 |
| St-Honoré Pacifique | 570 65 | 544 77 |
| St-Honoré P.M.E. | 490 59 | 468 34 |
| St-Honoré Réal | 11706 40 | 11659 76 |
| St-Honoré Rendement | 11417 87 | 11361 06 |
| St-Honoré Services | 520 57 | 500 55 |
| St-Honoré Technol. | 782 84 | 747 34 |
| St-Honoré Valor | 12180 46 | 12083 79 |
| Sécuricic | 11426 28 | 11413 87 |
| Sécur. Mobilière | 408 73 | 389 29 |
| Sécuri Taux | 10370 37 | 10370 37 |
| Sél.court terme | 11720 67 | 11633 42 |
| Sélection Croissance | 551 18 | 536 13 |
| Sicaden (Casden BP) | 747 05 | 736 01 |
| Sicav-Associations | 1386 93 | 1384 85 |
| S.F.I. fr. et étr. | 647 03 | 628 18 |
| Sicavimmo | 778 65 | 743 34 |
| Sicav 5000 | 368 43 | 358 57 |
| Silvafrance | 593 82 | 577 93 |
| Silvam | 440 78 | 428 98 |
| Silvarente | 209 33 | 207 26 |
| Silvinter | 440 38 | 428 59 |
| S.I.-Est | 1330 79 | 1270 44 |
| S.I.G. | 915 79 | 873 86 |
| S.N.I. | 1326 68 | 1288 04 |
| Sogepargne | 388 35 | 374 31 |
| Sogerac | 52203 81 | 50683 31 |
| Sogevar | 1118 24 | 1067 53 |
| Soginter | 1346 17 | 1284 17 |
| Soleil Investiss. | 488 46 | 465 31 |
| Technocic | 1205 56 | 1170 45 |
| Techno-Gan | 6133 04 | 5854 93 |
| Trilion | 5127 23 | 5076 47 |
| U.A.P. Investiss. | 434 53 | 418 82 |
| Uni-Associations | 110 14 | 110 14 |
| Unifrance | 499 10 | 476 47 |
| Unifoncier | 1320 76 | 1260 87 |
| Uni-Garantie | 1327 07 | 1301 02 |
| Unigestion | 940 84 | 898 18 |
| Uni-Japon | 1482 88 | 1415 46 |
| Uni-Régions | 3278 40 | 3129 74 |
| Unirente | 2183 66 | 2111 86 |
| Univer | 178 02 | 178 02 |
| Univers-Actions | 1033 59 | 1033 59 |
| Univers-Obligations | 1613 47 | 1580 42 |
| Valorem | 542 80 | 529 56 |
| Valoblig | 60607 68 | 60007 61 |
| Valorg | 1503 53 | 1502 03 |
| Valrail | 78969 81 | 78930 34 |

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

## Cote des changes

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 8/7 | COURS DES BILLETS Achat | COURS DES BILLETS Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 6 125 | 6 148 | 5 900 | 6 400 |
| ECU | 6 917 | 6 917 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 333 170 | 332 900 | 324 | 341 |
| Belgique (100 F) | 16 066 | 16 056 | 15 600 | 16 500 |
| Pays Bas (100 fl.) | 295 940 | 295 710 | 287 | 307 |
| Danemark (100 krd) | 87 960 | 87 710 | 85 | 92 |
| Norvège (100 k) | 91 150 | 91 120 | 87 | 94 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 9 926 | 9 928 | 9 600 | 10 300 |
| Grèce (100 drachmes) | 4 438 | 4 440 | 4 100 | 5 100 |
| Italie (1 000 lires) | 4 602 | 4 601 | 4 350 | 4 850 |
| Suisse (100 fr.) | 399 700 | 398 670 | 387 | 407 |
| Suède (100 krs) | 95 670 | 95 680 | 92 500 | 98 500 |
| Autriche (100 sch) | 47 400 | 47 350 | 46 300 | 48 700 |
| Espagne (100 pes.) | 4 831 | 4 827 | 4 650 | 5 150 |
| Portugal (100 esc.) | 4 267 | 4 263 | 3 700 | 4 700 |
| Canada ($ can 1) | 4 625 | 4 645 | 4 450 | 4 900 |
| Japon (100 yens) | 4 103 | 4 077 | 3 940 | 4 150 |

## Marché libre de l'or

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 8/7 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 87500 | 87000 |
| Or fin (en lingot) | 87560 | 87300 |
| Pièce française (20 fr) | 510 | 511 |
| Pièce française (10 fr) | 350 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 585 | 592 |
| Pièce latine (20 fr) | 504 | 503 |
| Souverain | 631 | 628 |
| Pièce de 20 dollars | 2930 | 2920 |
| Pièce de 10 dollars | 1470 | 1470 |
| Pièce de 5 dollars | 880 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3285 | 3280 |
| Pièce de 10 florins | 522 | 526 |
| Or Londres | 444 80 | 442 16 |
| Or Zurich | 445 | 446 |
| Or Hongkong | 446 15 | 442 65 |
| Argent Londres | 7 47 | 7 36 |



Le Monde



## A Bordeaux

# M. Chirac annonce des mesures fiscales pour favoriser la recherche et l'innovation dans les entreprises

M. Chirac en visite à Bordeaux devait annoncer le 9 juillet les mesures adoptées la veille en comité interministériel *pour favoriser le* développement de la recherche et de l'innovation dans l'industrie. Après avoir taillé dans les crédits de recherche à son arrivée au pouvoir en 1986, le gouvernement a pris conscience du retard technologique français et décidé de faire de la *recherche et de l'innovation une des* priorités de son action. En 1988, le budget consacré à la recherche par l'Etat (hors dépenses militaires) devrait augmenter de 7,7 % pour atteindre près de 56 milliards de francs.

L'accent est mis sur les dispositions *fiscales* avec *l'élargissement* du crédit d'impôt recherche (CIR) pour encourager les PME-PMI à s'adonner à la recherche, qui représentera une dépense fiscale supplémentaire d'au moins 500 millions de francs en 1988. Le système mis en place par M. Hubert Curien, alors ministre de la recherche, en *1983*, a été jugé efficace puisqu'il a plus que doublé en un an pour passer de 477 millions de francs en 1984 à près de 1,1 milliard en 1985 avec 2 300 entreprises concernées.

Les modaliés techniques de l'élargissement du CIR seront décidées avant la fin du mois. Elles peuvent porter sur l'élargissement de l'assiette (en intégrant l'acquisition de brevets par exemple), sur le taux (actuellement de 50 %) qui pourrait être porté à 60 %, sur un relèvement du plafond de 5 à 7 millions de francs pour une entreprise et à 10 millions pour des dépenses de recherche associant plusieurs entreprises,

Le gouvernement vise un doublement des sociétés concernées (principalement les petites et moyennes) à l'horizon 1992 et un développement de la recherche coopérative, inexistante en France alors qu'elle est très fréquente chez nos partenaires *américains* ou allemands.

Après arbitrages budgétaires, deux autres décisions ont été prises pour augmenter les ressources en faveur de la recherche. D'une part, les dotations de l'ANVAR (Agence nationale pour la valorisation de la recherche) sont augmentées de 10 % pour atteindre 627 millions de francs, ce qui permettra à l'Agence, grâce au remboursement des aides à l'innovation accordées les années précédentes, de distribuer 917 millions de francs en 1988, au travers de nouvelles procédures destinées aux PME, de la création d'entreprises technologiques, de l'encouragement au recrutement de chercheurs... D'autre part, le Fonds de recherche et technologie verra ses crédits croître de 10 % en 1988 pour s'élever à 825 millions de francs.

Les autres mesures ont essentiel*lement pour but de développer la* recherche associée entre les organismes publics (centres de recherche, universités...) et les entreprises. La grande faiblesse du système français est en effet de disposer d'un outil de recherche publique puissant, responsable de grands programmes technologiques (nucléaires, aéronautique, espace...) et de ne pas faire profiter les entreprises des retombées de ses travaux. Pour favoriser le « décloisonnement », notamment entre ministères, le gouvernement a décidé de lancer un programme « nouveaux matériaux », associant la défense, la recherche, l'industrie, les P et T, le Commissariat à l'énergie atomique et le Centre national de recherche scientifique. Géré de façon unifiée, il sera doté d'un fonds de 200 millions de francs en 1988 (alimenté par les budgets des différents partenaires) et procédera par appels d'offres. Un dernier ensemble de mesures vise à encourager la mobilité des chercheurs du public vers le privé, à la fois pour « irriguer » les entreprises et pour donner de l'air aux organismes de recherche. Vieux serpent de mer, cette idée se heurte à des questions de statuts qui vont être aménagés. La principale décision prise réside dans la prime qui sera allouée aux chercheurs partant en entreprise et qui sera égale à un an de salaire.

L'annonce faite par M. Chirac prouve que le gouvernement s'est attaqué à un des problèmes de fond de l'industrie française, responsable de son retard de compétitivité. Les réponses apportées seront-elles à la hauteur de l'enjeu ? Sans compter le temps perdu, on peut s'interroger par exemple sur l'efficacité d'un nouveau programme sur les matériaux alors que les « programmes mobilisateurs » arrêtés par les socialistes ont largement montré leur faible efficacité, principalement en raison de l'absence de ressources.

### Dispersion

L'inspiration demeure globalement très étatique et centralisée, selon la tradition française. Reste que sur le fond la multitude des dispositions envisagées pour diffuser l'innovation technologique dans le tissu industriel forme un tout dispersé. C'est un choix et le ministère de l'industrie insiste sur le côté complexe du processus d'innovation, concept plus large que celui de recherche. Sans doute ne faut-il pas le sous-estimer et l'existence de « corps intermédiaires » comme les centres techniques et les organismes professionnels, a sans doute beaucoup fait pour le développement de l'innovation en RFA. Mais il ne faut pas sous-estimer non plus la masse d'argent investie par les autorités ouest-allemandes pour parvenir à leurs fins. Les moyens mis pour l'heure par le gouvernement français pour favoriser le *« rattrapage technologique »* de l'industrie française sont-ils, eux, vraiment à la hauteur de l'enjeu ?

CLAIRE BLANDIN.

## BOURSE DE PARIS

### Matinée du 9 juillet

### Repli

La Bourse de Paris n'a pas tenu ses promesses. Jeudi matin, la baisse était de nouveau au rendez-vous et, à la clôture de la séance matinale, l'indicateur instantané accusait un repli de 0,97 %.

Le BTP a été passablement éprouvé (– 4 % en moyenne), de même que Cetelem (– 5 %).

**Valeurs françaises**

| | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours |
|---|---|---|---|
| Accor | 480 | 477 | 471 |
| Agence Havas | 537 | 540 | 537 |
| Air Liquide (L') | 705 | 706 | 706 |
| Bancaire (Cie) | 726 | 726 | 715 |
| Bongrain | 2800 | 2805 | 2805 |
| Bouygues | 1175 | 1182 | 1162 |
| B.S.N. | 4960 | 4950 | 4910 |
| Carrefour | .... | .... | .... |
| Chargeurs S.A. | 1395 | 1397 | 1384 |
| *Club Méditerranée* | 615 | 615 | 615 |
| Eaux (Gén.) | .... | .... | .... |
| ELF-Aquitaine | .... | .... | .... |
| Essilor | 3600 | 3605 | 3592 |
| Lafarge-Coppée | .... | .... | .... |
| Lyonn. des Eaux | 1538 | 1540 | 1527 |
| Michelin | 3250 | 3210 | 3208 |
| Midi (Cie) | .... | .... | .... |
| Moët-Hennessy | 2788 | 2760 | 2751 |
| Navig. Mixtes | 1035 | 1020 | 1010 |
| Oréal (L') | .... | .... | .... |
| Pernod-Ricard | 1040 | 1030 | 1025 |
| Peugeot S.A. | .... | .... | .... |
| Saint-Gobain | 456 | 455 | 455 |
| Sanofi | 752 | 749 | 746 |
| Source Perrier | 800 | 801 | 798 |
| Télémécanique | 3162 | 3162 | 3150 |
| Thomson-C.S.F. | .... | .... | .... |
| Total-C.F.P. | .... | .... | .... |
| T.R.T. | 2190 | 2190 | 2180 |
| Valéo | 599 | 598 | 590 |




Le numéro du « Monde »
daté 9 juillet 1987
a été tiré à 451 495 exemplaires

A B C D E F G


## Au conseil des ministres

### 30 millions contre l'échec scolaire

Mme Alliot-Marie, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement, a annoncé, le mercredi 8 juillet, au conseil des ministres, que l'Etat *allait dégager 30 millions de francs* pour lutter contre l'échec scolaire dans l'enseignement primaire.

Ce budget devrait permettre dès la rentrée prochaine de financer des heures de soutien aux élèves en difficulté dans les classes de cours moyen première et deuxième année *(CM 1 et CM 2). Ces* cours de rattrapage, en petits groupes, cofinancés par les municipalités, seraient assurés par des instituteurs volontaires travaillant en heures supplémentaires.

L'objectif de Mme Alliot-Marie est d'aider 100 000 élèves dès la prochaine année *scolaire (sur 3,5 mil*lions d'enfants de l'enseignement élémentaire), afin de réduire la proportion de ceux qui ne *« savent pas correctement lire et compter »* en entrant en sixième, qu'elle évalue à 20 %.



## En Turquie

### Une nouvelle attaque de séparatistes kurdes fait vingt morts

*ISTANBUL*
*de notre correspondant*

*Les rebelles séparatistes kurdes* ont attaqué deux villages dans la province de Mardin, non loin de la frontière syrienne, dans la soirée de mercredi 8 juillet, tuant vingt personnes, dont onze enfants, parmi la population civile. Cette action a eu lieu quelques heures seulement après que *le premier ministre* M. Turgut Ozal eut appelé à la reddition, lors d'une intervention dans le village voisin de Pinarcik, les auteurs du massacre de trente et une personnes perpétré le mois dernier et attribué au P.K.K. (Parti des travailleurs kurdes).

Cette nouvelle action apparaît clairement comme un défi à M. Ozal, au moment où celui-ci effectue une tournée dans la région du barrage Ataturk, pierre angulaire d'un programme de développement économique qui doit contribuer à la solution de la question ethnique, et après l'annonce d'un plan de sécurité destiné à remplacer l'état de siège actuellement en vigueur dans la région.

M. F.

## *Sur le vif*

### Le mollet et la jupe

C'est une dame, elle est un peu énervée, échauffée, normal par ce temps ! Elle chope son fils, un gamin de treize, quatorze ans : Viens ici tout de suite. Enlève ma robe. Allez ! Va... Il la regarde, pétrifié, et il obéit. Bon, maintenant mes *bas*... Mon porte-jarretelles... Eh ben, qu'est-ce que t'attends ? Mon soutien-gorge... Espèce de petit saligaud ! Que je t'y reprenne à te balader avec mes affaires !

Pourquoi je vous raconte cette histoire ? Parce que cette semaine, *dans Femme actuelle*, il y a un lecteur aux abois. Il lance un SOS, doublé d'un coup de gueule. Voilà : il est marié, il aime sa femme, il n'a jamais été attiré par un autre mec, mais bon, les pantalons, il déteste, il supporte pas. D'ailleurs, à peine *rentré chez* lui, il sort un kilt de sa penderie. Sa nana ? Ça la gêne pas : Mets-toi à l'aise, mon chéri.

Alors, où est le problème ? Il est malheureux, jaloux, il trouve que c'est pas juste, pas normal. Les femmes sont libres de se *mettre en jean, en falzar, bref* de s'habiller en homme. Et pas l'inverse. Il est pas content, il parle de discrimination sexuelle et il aimerait bien savoir si on est de son avis.

Vous, je sais pas, mais moi, très franchement, quand je pense à un mec en robe ou en jupe à carreaux, à fleurs ou à volants, je... comment vous dire... je peux pas m'empêcher d'imaginer ce qu'il y a en dessous, un slip, un caleçon, un *collant*, rien du tout... C'est pas que je sois obsédée ; simplement, à la vue d'un mollet poilu, par association d'idées...

Vous me direz : Bof, en d'autres temps, d'autres lieux, les hommes portaient la toge, la tunique ou le kimono. La mode de la jupe pour homme, on y reviendra. D'accord, seulement pour qu'elle prenne, pour qu'elle descende dans la rue, vaudrait mieux qu'elle soit longue. Ou alors que les mecs acceptent de s'épiler. Les Grecs le faisaient bien. Et nous donc !

Non, c'est vrai, il n'y a pas de raison ! Nous, on s'arrache les poils des jambes à la cire, à l'électricité, à la pince, et on se fait un mal de chien, tandis que ces messieurs, velus comme des singes, cachent leur pelage sous des frocs ou les exhibent fièrement sur les plages. C'est pas juste, pas normal. La discrimination, parlons-en !

CLAUDE SARRAUTE.

## A Haïti

# Le comité de grève lance un ultimatum au général Namphy

Port-au-Prince. – Le comité de coordination de la grève générale en Haïti a proposé mercredi 8 juillet dans la capitale la formation d'un nouveau Conseil national de gouvernement (CNG) et indiqué qu'il *« en appellera de nouveau au peuple »* si le général Namphy, le président du CNG, n'a pas démissionné *« avant lundi matin au plus tard »*. Le comité, formé de cinquante-sept organisations politiques et syndicales du pays, a donné la liste des personnalités qu'il souhaite voir figurer dans le nouveau CNG, qui devra, selon lui, *« garantir l'application de la Constitution, administrer les affaires courantes et donner tous les moyens nécessaires au Conseil électoral provisoire pour l'organisation d'élections libres et honnêtes »*.

Le comité a demandé au peule de plébisciter le nouveau CNG en participant *massivement dans tout* le pays aux manifestations qu'il a convoquées pour vendredi. Cet ultimatum lancé par le groupe des cinquante-sept intervient au moment où la situation semblait redevenir plus calme dans le pays. Le travail a repris dans la plupart des villes de province et dans la capitale. Les émeutes de la semaine dernière ont provoqué la mort de vingt et une personnes (dont vingt tuées par balle et une après des coups de matraque) et fait cent trente-cinq blessés, également par balles, selon un bilan officiel publié par l'hôpital général de Port-au-Prince et cité par la radio indépendante Radio-Haïti-Inter. *La liste des victimes a été établie* entre le 30 juin et le 6 juillet.

Le général Henri Namphy, qui n'a pas fait de commentaire sur l'ultimatum qui lui a été adressé, a toujours affirmé qu'il *« assumerait ses responsabilités jusqu'au bout »*, c'est-à-dire jusqu'au 8 février 1988. – *(AFP.)*

## Le premier ministre du Mozambique en visite à Paris

### Des experts militaires français pourraient se rendre à Maputo

Une mission d'évaluation française concernant la coopération militaire avec le Mozambique pourrait se rendre prochainement à Maputo. Le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a fait part de cette éventualité au premier ministre mozambicain, M. Mario Da Graça Machungo, qu'il a reçu mercredi 8 juillet pendant une heure, a indiqué un porte-parole du quai d'Orsay. Le Mozambique a des relations de coopération militaire, non seulement avec les pays de l'Est comme l'URSS et Cuba, mais aussi avec le Portugal, son ancien colonisateur, et la Grande-Bretagne.

MM. Raimond et Machungo ont discuté de la coopération bilatérale, jugée satisfaisante par les Mozambicains, et exprimé le souhait qu'elle se maintienne à son rythme actuel. Le Mozambique a bénéficié de prêts de la Caisse centrale de coopération économique (CCCE) d'environ 1 milliard de francs depuis 1980, et la coopération s'élève à 22 millions de francs.

M. Machungo dirigera, à partir de jeudi, la délégation mozambicaine à une réunion des bailleurs de fonds qui se tiendra à Paris sous l'égide de la Banque mondiale.

## En URSS

### Le silence tombe sur le procès des responsables de Tchernobyl

Moscou *(AFP)*. – Après six heures d'audience, le mardi 7 juillet, le silence est retombé mercredi sur le procès des six anciens responsables de la centrale de Tchernobyl qui devrait se poursuivre pendant trois semaines environ.

Les autorités soviétiques avaient autorisé l'accès d'une dizaine de journalistes occidentaux à l'ouverture de ce procès, dans la Maison de la culture, au centre de la ville évacuée de Tchernobyl, elle-même au cœur de la zone interdite au commun des mortels, autour de la centrale accidentée le 26 avril 1986. Mais ces observateurs étrangers ne seront réadmis que pour le verdict. Entre-temps, toute l'information dépend entièrement des médias soviétiques.

Mercredi, l'agence TASS n'a même pas signalé la reprise des audiences. La presse soviétique – aussi bien à Moscou, que les journaux locaux en Ukraine – n'a d'ailleurs consacré, mercredi, qu'un bref entrefilet à ce procès. La télévision a également été très discrète : quelques secondes d'images à la fin de son principal bulletin d'information mercredi soir.



## Le sort des otages occidentaux au Liban

# ● Les ravisseurs de Charles Glass présentent leurs exigences
# ● Une organisation inconnue revendique l'enlèvement des deux Allemands

*BEYROUTH*
*de notre correspondant*

Les ravisseurs de M. Charles Glass ont finalement présenté leurs revendications. Ils exigent, en échange de la libération du journaliste américain, ainsi que de deux autres otages – dont l'émissaire de l'Eglise anglicane, M. Terry Waite, et un troisième détenu, non précisé – que les Etats-Unis se retirent du Golfe et n'y interviennent plus, en renonçant notamment à placer sous pavillon américain les navires koweïtiens. Ils demandent en outre une rançon de 10 millions de dollars, qui *serait versée par le gouvernement* américain *« au peuple libanais »* ainsi que la libération de deux mille Libanais enlevés par les chrétiens. Enfin, ils souhaitent que Mme Glass, et elle seule, négocie avec eux. Faute d'obtenir satisfaction dans les quarante-huit heures, les ravisseurs menacent *de faire passer M. Glass* en jugement, et d'envoyer *« ce garçon et ses pareils en enfer »*.

L'organisation qui présente ces revendications se nomme *« Le droit contre l'imposture »*, ce qui n'est pas la dénomination sous laquelle elle s'était annoncée en diffusant la vidéocassette où M. Glass se dit être un espion de la CIA. L'authenticité du document parvenu au journal libanais *As-Safir* ne paraît cependant pas mise en doute. On relève par ailleurs que les ravisseurs du journaliste américain proposent de libérer d'autres otages dont M. Waite, qui, lui, *« négociait »* avec le Djihad islamique lorsqu'il avait disparu, ce qui semble confirmer les liens qui existent entre différents groupes de ravisseurs d'otages étrangers.

Un autre message est parvenu à un journal libanais *An-Nahar*, et cette fois-ci par le canal des *« Moudjahidin* (combattants de l'Islam) *pour la cause de la liberté »*, revendiquant l'enlèvement de deux ressortissants ouest-allemands, MM. Schmidt et Cordès, avec photocopie du passeport de ce dernier à l'appui. Il propose une cassette vidéo et l'enregistrement d'un des deux otages – en contrepartie d'un enregistrement de M. Mohammed *Ali Hamadé*, détenu dans les prisons allemandes pour terrorisme. Le document souligne que *« la clé de cette affaire se trouve entre les mains de la RFA et de la Syrie »*, et met en garde ce dernier pays contre son rapprochement avec les Etats-Unis.

LUCIEN GEORGE.